LA

GRAVURE EN MÉDAILLES

EN FRANCE.

Il n'est pas de branche de l'art qui n'ait son genre d'intérêt et son utilité, il n'en est donc pas qu'il faille négliger. Comment se fait-il qu'aujourd'hui la gravure en médailles soit pour le public à peu près comme si elle n'existait pas, comme un art perdu? C'est à peine si, dans certaines occasions solennelles, lors des expositions par exemple, la critique mentionne en passant quelqu'une des plus récentes productions de ce genre. La foule, captivée par les œuvres plus apparentes de la peinture et de la sculpture, n'a pas même pour cet art modeste, d'une si haute utilité, cette attention superficielle qu'elle accorde aux œuvres de la gravure en taille-douce et de la lithographie. C'est donc surtout à ce dernier point de vue, à titre de complément de l'étude de l'art national et pour arriver à la parfaite connaissance de l'art contemporain, que nous voudrions nous occuper ici de la gravure en médailles.

Le sujet ne manque pas d'une certaine nouveauté. A l'exception de quelques traités spéciaux, de dissertations ou de nomenclatures arides, rien n'a été publié dans ces dernières années sur cette partie de l'histoire de l'art, et il n'existe sur cette matière aucun travail d'ensemble. Ce ne serait pas, on le voit, remplir une tâche sans utilité que de signaler à l'attention publique tant de richesses ignorées et de lui faire connaître les monumens les plus singuliers, les plus intéressans d'un art dans lequel les Français ont long-temps excellé, et dans la pratique duquel ils sont encore aujourd'hui sans rivaux. Toutefois, avant de nous livrer à l'examen des médailles françaises et de suivre les développemens de notre art national, il nous paraît indispensable de jeter un

rapide coup d'œil sur la numismatique en général, et d'entrer dans quelques détails sur les applications de cet art.

Il importe peu de savoir si, comme le prétend Hérodote, c'est à Phidon, roi d'Argos, que doit être attribuée l'invention des monnaies et des médailles; nous confondons les deux genres et à dessein, car, chez les anciens, la différence ne nous paraît pas nettement tranchée, et il est hors de doute que nombre de pièces considérées comme des médailles et même des médaillons ont eu cours de monnaie sans être cependant de véritables monnaies. Seulement les médailles, frappées d'ordinaire à l'occasion de quelque événement important dont on voulait consacrer la mémoire, n'étaient en quelque sorte que des monnaies occasionnelles. On a donc eu parfaitement raison de confondre sous ce même nom de médailles toutes les pièces de monnaie fondues ou frappées qui nous viennent des anciens (1). Chez les modernes, c'est tout autre chose. A partir du moyen-âge, la différence est nettement tranchée, et jamais les médailles proprement dites n'ont eu, comme dans l'antiquité, cours de monnaie. Aujourd'hui la confusion est moins possible que jamais, car jamais on n'a plus généralement, et quelquefois plus intempestivement, exagéré le module. Non-seulement on est sorti des trois dimensions classiques, des *grands*, *moyens* et *petits* bronzes, mais on a sensiblement excédé celles des médaillons (2) antiques du plus grand format, comme par exemple le médaillon d'or de Justinien, qui a trois pouces et quelques lignes de diamètre et plusieurs lignes de relief, et qui passe pour le plus grand médaillon antique. On ne s'est pas même arrêté au module des *medaglioncini* des Italiens; aussi quelques-unes de nos médailles modernes sont-elles de véritables bas-reliefs de forme ronde, frappés au lieu d'être fondus, qui dénaturent le genre, et qui nous montrent l'abus qu'on peut faire du métal et la puissance du balancier.

Sous le rapport de l'exactitude historique, et comme monumens destinés à perpétuer le souvenir des actions des princes et des personnages célèbres, les médailles, nous le savons, n'ont ni l'incorruptibilité ni l'impassibilité de l'histoire, dont trop souvent au contraire elles ne semblent résumer que les passions enthousiastes et colères. Frappées en effet à l'occasion de chaque événement ou fait historique considérable, et d'ordinaire sur l'ordre même du personnage qu'elles concernent et dont elles doivent accepter toutes les exigences, elles ne nous montrent nécessairement que le beau côté des choses, exaltant aussi volontiers les méchans princes que les bons, du moment qu'ils ont en main le pouvoir. L'art, dans ces occasions, n'est plus qu'un mode de flatterie d'autant plus raffiné qu'il est plus durable. Tout en faisant la part de ces exagérations de commande, ce qui est facile, et en ne prenant tous ces personnages figurés sous les symboles de la Justice, de la Sagesse, de la Piété, de la Magnanimité, et représentés comme l'honneur ou l'espoir de la patrie, que pour ce qu'ils ont été réellement, l'étude des médailles ne nous offre pas moins

(1) Le mot grec νόμισμα et le mot latin *nummus* signifient à la fois monnaie et médaille.

(2) Le nom des médailles qui vient du mot grec μέταλλον varie en italien avec leurs proportions; on dit *medaglie*, *medaglioni*, *medaglioncini*, selon les diverses dimensions du module.

les renseignemens les plus utiles et les plus curieux. Nous lui devons cette complète intelligence de l'antiquité qui distingue notre époque : c'est elle qui, tout en répandant les plus vives lumières sur les points douteux de leur histoire, nous initie aux mystères de la vie privée des peuples anciens et nous permet de rétablir en quelque sorte l'arbre généalogique des races royales et des grandes familles patriciennes.

A une époque où l'imprimerie n'avait pas encore été inventée, la gravure en médailles la supplée en partie et souvent même la remplace avec avantage. A côté de la lettre ou légende, les monnaies et les médailles nous présentent en effet la figure; les deux modes de représentation, l'abstrait et le positif, se complètent de la sorte l'un par l'autre et se prêtent une mutuelle assistance. La connaissance des médailles est donc indispensable pour arriver à la connaissance parfaite de l'histoire des divers peuples qui ont brillé sur la terre; elle est de plus le complément nécessaire de l'étude des beaux-arts, sur lesquels, par la reproduction même des monumens les plus célèbres, comme l'Hercule Farnèse, la Vénus de Gnide, l'Hercule musagète, elle nous donne les plus précieux renseignemens. Envisagées sous ce dernier aspect, les médailles sont en elles-mêmes autant de monumens du plus haut intérêt; elles nous indiquent, aussi parfaitement que les statues et les pierres gravées, les styles particuliers à chaque époque et leurs modifications, nous montrant l'art à son enfance, le suivant dans ses développemens les plus splendides, et se dégradant avec lui pour arriver à ce point extrême de la décadence où il cesse d'exister.

Il est assez singulier que l'antiquité ne nous ait laissé aucune espèce de renseignemens sur les graveurs célèbres qui ont produit tant de chefs-d'œuvre, et ne fasse mention d'aucun d'eux. Il est étonnant, d'autre part, qu'aucun graveur de médailles, soit grec, soit romain, n'ait inscrit son nom sur son œuvre, comme les graveurs sur pierres fines ou *dactylioglyphes* avaient coutume de le faire. On ne peut adresser le même reproche à nos artistes, et il sera facile pour la postérité, au moyen de ces monumens, de suivre l'histoire de l'art contemporain et d'établir la liste la plus exacte des graveurs en médailles. Cet usage d'inscrire le nom sur l'œuvre date, du reste, pour la gravure en médailles, d'une époque de profonde décadence, des artistes monétaires de Clovis et de Dagobert, qui s'appelaient Doccius et Eligius.

L'art de la gravure en médailles a traversé en France plusieurs périodes qui correspondent assez exactement aux époques diverses de notre histoire. Ce rapport qui existe entre la gravure en médailles et les diverses transformations de la société française, en nous offrant l'occasion d'apprécier l'importance d'un art trop négligé, nous amène à en décrire les principaux monumens. C'est à l'aide de quelques collections trop rares que ce travail a pu être entrepris, et peut-être appellera-t-il l'attention du public sur des chefs-d'œuvre connus seulement d'un petit nombre d'érudits. Un tel résultat suffirait du moins à notre ambition.

I.

Lors de la conquête romaine, les Gaulois avaient leurs monnaies d'or et d'argent et leurs médailles; ils avaient renoncé depuis longues années aux mon-

naies de cuir de leurs pères. On voit retracés sur leurs monnaies métalliques le cheval sans bride et le verrat ou sanglier, symboles de guerre et de liberté. Le pentagone, emblème druidique de l'immortalité de l'ame, y est aussi figuré. Les inscriptions des médailles gauloises sont grecques ou latines, et présentent quelquefois un composé des deux langues; les inscriptions grecques dominent sur les médailles frappées dans les villes du littoral de la Méditerranée; les inscriptions latines ou gréco-latines dans le reste de la Gaule. Le travail de la plupart des médailles gauloises est barbare; il faut en excepter cependant les médailles des villes fondées par les colons grecs, qui sont quelquefois d'un excellent goût.

A partir des règnes d'Auguste et de Tibère, les monnaies gauloises cessent d'avoir cours, et sont remplacées par les monnaies romaines, qui conservent quelques-uns des types nationaux, tels que le cheval et le sanglier. Sous les premiers empereurs, les colonies gauloises cessent absolument de frapper monnaie, et il n'existe aucune médaille coloniale postérieure à Auguste.

Les Francs, en s'établissant dans les Gaules, conservèrent le mode de fabrication monétaire en usage dans le pays; les monnaies mérovingiennes ont le même poids que les monnaies romaines et gauloises; seulement la dégradation de l'art est extrême, et les effigies des princes sont d'un goût tout-à-fait barbare. Les plus anciennes de ces monnaies remontent à Clovis; elles sont d'or, et on ne connaît aucune pièce d'argent de la première race. Ces monnaies d'or offrent l'effigie des princes, dont la tête est couronnée d'un diadème perlé, emprunté aux empereurs romains, que ces rois barbares prenaient pour modèles. Il est également évident que les monétaires francs imitaient les monétaires romains.

Les monnaies carlovingiennes sont tout aussi défectueuses que les monnaies de la première race; on supprime même l'effigie, qu'on remplace par le monogramme du nom du monarque. Cette innovation date de Charlemagne, et de la part d'un prince qui, sous d'autres rapports, avait provoqué une sorte de renaissance des arts, elle a droit de nous étonner. Sur d'autres pièces, on voit une croix ou croisette. Les figures royales ne reparaissent que plus tard. Il existe beaucoup de monnaies d'argent, deniers ou oboles, appartenant à la deuxième race. A la fin de la dynastie carlovingienne apparaissent les monnaies féodales, frappées par chacun des grands seigneurs qui se partagent le pays. Chacun d'eux veut figurer sur sa monnaie, et les effigies reparaissent sur les sols d'or et deniers angevins, bordelais, chartrains, mantois, poitevins, parisis, tournois, etc. Ces monnaies, comme on voit, empruntent le nom de la ville capitale du domaine de chaque petit prince où elles ont été frappées. Lorsque les ducs de Paris montent sur le trône, les sols et deniers parisis deviennent monnaie royale, et subissent quelques modifications. Sous Louis VI et Louis VII apparaissent les premières pièces à l'écu, semées d'abord de fleurs de lis sans nombre, qui sont réduites à trois sous le roi Charles VI. Pendant la minorité du second de ces princes, la reine régente fit frapper une monnaie d'or à son effigie. Elle est représentée tenant de la main droite un sceptre, et de la main gauche une fleur de lis avec cette légende : *Blanche de Castille, mère du roi*; au revers, on voit une croix fleurdelisée, et on lit cette légende : *Christ. reg. vinc. imp.* Cette monnaie a tout l'air d'une médaille, et ce serait alors la plus an-

cienne médaille française connue. Les premières pièces qui aient paru en France avec le millésime datent de la deuxième année du règne de Louis XII (1498), et ont été frappées par Anne de Bretagne, que ce prince épousa la même année.

Au moyen des sceaux des souverains et grands feudataires, qui offrent tant d'analogie avec les médailles, on peut compléter les notions assez imparfaites que les monnaies nous donnent sur l'art de la gravure monétaire dans ces temps reculés qui précèdent la renaissance. Ces sceaux, même lorsqu'ils étaient en or, en argent ou en tout autre métal, étaient coulés dans des matrices exécutées avec un grand soin. On ignorait encore à cette époque l'art d'enfoncer les coins dans l'acier, et d'en reproduire un grand nombre d'épreuves à l'aide du balancier. Les monnaies et les petites pièces courantes étaient seules frappées au moyen du marteau ou du mouton; mais on n'avait jamais songé à appliquer ce procédé aux empreintes des sceaux et des médaillons. Ces empreintes métalliques étaient retouchées par les graveurs, qui en faisaient disparaître les boursouflures et autres défauts les plus apparens, et qui ciselaient avec le burin les parties les plus délicates. On peut suivre, au moyen de la magnifique collection que M. Depaulis, l'habile graveur en médailles, a réunie dans les vitrines de l'École des Beaux-Arts, toutes les évolutions de l'art du graveur sur métaux à partir des princes mérovingiens. Ces sceaux représentent le royal personnage assis sur son trône, comme dans les monnaies dites *pièces à la chaise*, ou à cheval en costume de guerre, comme dans les monnaies dites *cavelots*, ou francs à cheval. Quelques-uns sont de grande dimension, et ne manquent ni de caractère ni d'une certaine puissance d'exécution. On voit que, si les artistes de ces époques reculées n'ont pas gravé de médailles proprement dites, c'est que cet art était perdu ou passé de mode. Ce ne fut que dans les premières années du XVIe siècle qu'un Italien nommé Vittore Camelo retrouva ou inventa l'art d'enfoncer les coins de médailles dans l'acier; aussi toutes les pièces qui parurent en Italie dans le XVe siècle, et particulièrement tous ces beaux médaillons que nous ont laissés les Italiens, sont-elles fondues et ciselées comme les sceaux.

La gravure en médailles ou plutôt l'art de fondre et de ciseler les médaillons suivit vers le milieu du XVe siècle les évolutions des autres arts. Vittore Pisano ou Pisanello, peintre de Vérone et graveur en pierres fines et sur métaux, opéra dans son art la même révolution que les Brunelleschi, les Masaccio, les Ghiberti, les Donatello, dans le leur. Vittore Pisano excella dans les représentations de la face humaine; toutes ses effigies sont merveilleuses par leur caractère grand, simple et personnel. On est tenté d'adresser à quelques-unes de ces têtes si vivantes placées à la face de ses médaillons le mot de Michel-Ange au *Saint Marc* de Donatello : *Marco, perchè non mi parla?* Il excellait également dans l'invention des sujets qu'il plaçait au revers de ses pièces et dont l'exécution est toujours naïve et savante. Ses médaillons de François Sforce, de Louis de Gonzague, de Lionel marquis d'Este, de Malatesta Novello, sont des chefs-d'œuvre. Sa médaille de *Cécile*, vierge, fille de François Sforce, premier marquis de Mantoue, peut rivaliser avec les plus belles pièces antiques. Le revers qui représente une jeune femme nue, appuyée sur la tête d'une licorne, est charmant de pensée et d'exécution; et quelle gracieuse simplicité dans le buste effilé et toute l'effigie de la jeune vierge!

Vittore Pisano jouissait en Italie d'une immense réputation et fut recherché

par tous les souverains de son temps. Vasari et Biondi le vantent comme un grand artiste; les poètes le célèbrent à l'envi et le comparent à Polyclète et à Phidias. Ses peintures ont disparu, mais ses médaillons sont restés; la plupart sont signés en larges caractères. Vittore Pisano eut de nombreux émules, ou plutôt forma une grande école. On cite parmi ces maîtres Boldù de Venise, Sperandio de Mantoue, Jules della Torre, Pomedello, Jean Carotto de Vérone, André de Crémone, Pierre de Milan, Nicolas de Florence. L'art se répandit dans toute l'Italie; ce n'est que dans le siècle suivant qu'il passa les monts. L'école des maîtres pisans appliqua à la gravure des médaillons et médailles les mêmes principes que les grands peintres et les grands sculpteurs du xve siècle avaient fait prévaloir et qu'ils avaient puisés dans la connaissance de l'antique. La largeur du style, la noblesse et la vérité des expressions, la suppression des détails minutieux et puérils et de toutes les pauvretés de l'âge précédent, distinguent leurs ouvrages, qui sont restés des modèles.

Les premières médailles françaises ont conservé quelque chose de l'énergique simplicité des maîtres pisans. Quelques-unes ont été gravées par des artistes italiens; les autres sont l'ouvrage de maîtres inconnus et ont été frappées à Lyon, où, vers la fin du xve siècle et le commencement du xvie, tout ce qui touchait aux beaux-arts en France avait été en quelque sorte centralisé. Il existe cependant une belle médaille de Louis XII qui porte au revers les armes de la ville de Paris, et qui a dû être frappée à Paris. Ces premières médailles françaises ne remontent qu'à Charles VIII, et offrent, comme nous venons de le dire, une imitation assez littérale des médailles italiennes du même temps. On peut voir au musée monétaire de Paris un spécimen fort remarquable de l'art national à cette époque : ce sont les coins de la médaille commémorative de la conquête de Naples par le roi Charles VIII. Cette médaille, du module de 16 lignes (36 millimètres), représente à l'avers le roi, la couronne en tête, tenant un rameau de laurier de la main droite et monté sur un char de triomphe traîné par quatre chevaux. Les lettres *S. C.* gravées à l'exergue dénotent une imitation éloignée des monnaies antiques. Au revers, un génie ailé tenant une couronne plane sur un taureau qui foule aux pieds des épis de blé. L'artiste a voulu sans doute indiquer la fertilité des provinces conquises par le roi. Cette médaille ne porte aucun nom d'auteur. Ces médailles de Charles VIII sont peu nombreuses; les plus importantes ont été gravées en Italie : telle est, par exemple, celle qui représente ce prince, *Carolus, rex Francorum christianissimus VIII*, coiffé d'un mortier qui lui descend jusque sur les yeux, les cheveux coupés carrément, le nez busqué, avec l'air passablement stupide qu'on lui donne dans toutes ses effigies. Au revers, nous le voyons figuré en Marc-Aurèle enfourchant un énorme cheval de bataille. Cette médaille porte la signature de Simon Fabiano de Parme. Deux autres médailles nous montrent ce même prince toujours coiffé d'un mortier et avec le collier de l'ordre de Saint-Michel. L'une est sans revers, l'autre représente la Charité appuyée contre une colonne et avec un chien couché à ses pieds; la Charité s'entr'ouvre le sein. Il est fort probable que cette médaille a été également frappée en Italie, mais on ignore à quelle occasion. Une dernière médaille nous montre l'effigie de Charles VIII, coiffé cette fois d'un mortier à dents de couronne. La chevelure est plus libre et tombe moins carrément; la figure, à laquelle l'énorme nez de polichinelle du prince donne toujours une singulière expression, semble sourire. Au revers

nous voyons un Samson terrassant un lion qui rappelle la gravure sur bois d'Albert Dürer. On lit en légende : *Provinciarum pacator*. Cette médaille a-t-elle été frappée en France ou en Italie, et quel en est l'auteur? c'est ce qu'on ignore. La figure du Samson est d'un grand goût et dénote un artiste exercé.

Les médailles du roi Louis XII ne sont guère plus nombreuses que les médailles de Charles VIII : elles sont relatives à la conquête de Milan et aux guerres d'Italie. Les deux plus curieuses ont trait aux différends du roi avec la papauté. La première nous montre le prince, la couronne en tête avec cette légende : *Ludo. Fr. regni q. Neap. r.* (Louis, roi de France et du royaume de Naples); au revers est gravé l'écusson de France avec cette devise : *Perdam Babylonis nomen* (je détruirai jusqu'au nom de Babylone). Louis XII fit frapper cette médaille en 1512, au moment où le pape Jules II venait de se déclarer contre la France et jetait un interdit sur le royaume. La seconde médaille représente le buste de George d'Amboise, avec cette légende que je traduis du latin : *George d'Amboise, cardinal de la sainte église romaine*, et au revers, les insignes de la papauté entourés de ces mots : *Tulit alter honores* (un autre a obtenu ces honneurs). Cette médaille est certainement l'une des plus singulières qui existent quant au sujet. George d'Amboise, candidat pour la tiare, s'était vu préférer Julien de la Rovère, depuis Jules II, et il faisait frapper une médaille commémorative de son désappointement, qui fut grand, si on en juge par le module de la médaille, qui n'a pas moins de vingt-quatre lignes ou cinquante-quatre millimètres.

Les médailles du roi François Ier présentent peu de différence avec celles des monarques qui l'avaient précédé sur le trône; elles n'ont ni plus de relief ni plus de perfection que les monnaies du temps, seulement le module est plus étendu. Quelques-unes ont dû être gravées par des maîtres italiens et très probablement par le graveur Matteo del Nassaro de Vérone, qui suivit en France le roi François Ier et qui y répandit le goût de la gravure en pierres fines et des médailles. La médaille de la victoire de Marignan est la plus remarquable du règne. Elle porte à l'avers le buste du roi couronné de lauriers avec cette légende : *Franciscus I Francorum rex*, et au revers un trophée d'armes avec ces mots : *Vici ab uno Cæsare victos* (j'ai vaincu ceux que César seul avait pu vaincre). A l'exergue est écrit le mot *Marignan*. On voit que la légende n'avait rien perdu de sa concision antique, et que les formules d'adulation n'étaient rien moins qu'épuisées.

Le roi Henri II fit faire des progrès à la gravure des médailles. Le premier, il établit entre les médailles et les monnaies une distinction nécessaire. Par un édit de 1549, il ordonna de placer à l'avenir l'effigie du monarque et le millésime sur les monnaies. Sous son règne, on se servit pour la première fois du balancier, que Nicolas Briot venait d'inventer; mais, après quelques essais, les partisans de la routine l'emportèrent, et tandis que Nicolas Briot portait en Angleterre, où elle fut adoptée, sa nouvelle invention, on reprit à la monnaie du Louvre la fabrication au moulin et au marteau. Ce ne fut que vers la fin du règne de Louis XIII que le balancier, qui faisait merveille chez les Anglais, fut rapporté en France et définitivement adopté (1).

(1) On sait comment se gravent et se frappent les médailles. La face et le revers de la pièce sont gravés en relief sur un morceau d'acier que la trempe rend extrêmement

La médaille la plus curieuse du règne de Henri II est celle de *la Liberté de l'Italie et de l'Allemagne*. Elle présente d'un côté le buste du roi Henri II, couronné de laurier, avec cette légende : *Henricus II, rex christianissimus*, et au revers, un bonnet entre deux épées au-dessus duquel est gravé *Libertas*. Au-dessous, et comme en exergue, sont inscrits ces mots : *Vindex Italiæ et Germaniæ libertatis*, 1552 (vengeur de la liberté de l'Italie et de l'Allemagne). Cette médaille, de grand module (vingt-six lignes), fut frappée à l'occasion de la ligue des princes allemands Maurice de Saxe et Albert, marquis de Brandebourg, et du roi Henri II, contre l'empereur Charles-Quint, au moment où ce prince voulait réunir les Pays-Bas à ses autres possessions. Deux autres médailles du même règne rappellent les amours du roi Henri II et de Diane de Poitiers. Sur l'une, on voit le buste du roi couronné de lauriers, et, au revers, Diane chasseresse avec cette légende *Nomen ad astra*, 1552. Sur l'autre est gravé le buste de Diane de Poitiers, qui ne ressemble, ni par la tournure ni par les ajustemens, à aucun autre des portraits que nous connaissons, et on lit ces mots : *Diana. dux. Valentinorum. clarissima.* Au revers, on voit Diane chasseresse un carquois à la main et foulant aux pieds l'Amour, avec cette légende : *Omnium. victorem. vici.* (j'ai vaincu le vainqueur de tous). Voilà qui est très superbe; mais qui donc voulait-on tromper? Serait-ce par hasard l'avenir?

Sous le roi Charles IX, l'art fit encore des progrès sensibles. On connaît les deux fameuses médailles de la Saint-Barthélemy, celle où le roi Charles IX, figuré en Hercule, tenant d'une main une massue, de l'autre une torche enflammée, combat l'hydre de Lerne, et celle où le roi est représenté assis sur son trône, la couronne en tête, tenant la main de justice et une épée nue et foulant aux pieds des cadavres. Il fallait que ce prince fût bien aveugle ou bien endurci pour s'enorgueillir d'un crime politique comme d'une action mémorable; mais il est plus facile de faire mentir le bronze que de changer les lois de la morale et de l'humanité. Une médaille fut également frappée en Italie, sous le pontificat de Grégoire XIII, en mémoire de la Saint-Barthélemy; elle présente à la face la tête de Grégoire XIII avec ces mots : *Gregorius XIII. pont. max. an. I.*, et au revers, un ange exterminateur tenant de la main gauche une grande croix et frappant, d'une épée qu'il tient de la main droite, les huguenots terrassés. Dans le champ, on lit cette inscription : *Ugonotorum strages*, — massacre des huguenots, 1572. C'est à tort que l'on a attribué cette médaille au célèbre faussaire Jean Cauvin : on ne connaît pas de médailles de ce graveur postérieures à 1571. Le même événement était célébré sous le même pape par les fameuses peintures du Vatican exécutées par Vasari. Ces peintures décorent la *sala reale*, qui sert de vestibule aux chapelles Sixtine et Pauline; elles sont au nombre de trois : la première représente Coligny blessé d'une

résistant. Ce relief est ensuite enfoncé dans un coin d'acier moins trempé et plus malléable, où il forme le creux. Ces creux, trempés à nouveau, servent à frapper les médailles en or, argent, bronze ou tout autre métal. A cet effet, on place entre les deux coins ou creux un morceau de métal de la forme et à peu près du diamètre de la médaille. Ce morceau s'appelle *flan*. On adapte autour des deux coins rapprochés et contenant le *flan* une virole ou cercle en fer qui maintient le tout, de façon à ce qu'aucun dérangement ne puisse se produire. Les coins sont ensuite disposés sous le balancier, que plusieurs hommes placés à l'extrémité des branches des leviers mettent en mouvement, et dont quelques coups suffisent pour donner à la médaille toute la perfection désirable.

arquebusade et transporté dans la maison où, deux jours après, il fut assassiné avec son gendre Téligny; le second tableau nous fait assister à l'assassinat de Coligny et de ses compagnons; le troisième tableau nous montre Charles IX témoignant sa satisfaction de la mort de l'amiral. Ces peintures, de très grande dimension, sont exécutées dans le style lâché de Vasari. Elles sont fort curieuses, et c'est sans doute à ce titre que, malgré les sujets qu'elles représentent, elles sont conservées à la porte du sanctuaire (1). Elles servent de pendant à la fresque de Zuccheri, qui représente Charlemagne confirmant, en l'an 800, les donations faites au saint-siége.

Sous le roi Henri III, la gravure en médailles, encouragée par ce prince ami des arts et du plaisir, atteignit un haut degré de perfection. Ce monarque, par l'édit de septembre 1585, affecta un atelier spécial pour la fabrication des médailles et jetons. Cet atelier, dit monnaie des étuves, où l'on ne fabriquait qu'au moulin, était tout-à-fait distinct de la monnaie des espèces, placée au Louvre, où le roi ne permettait que la fabrication des monnaies d'or et de billon ayant cours, qu'on ne pouvait frapper qu'au moyen du mouton. Les graveurs en médailles qui se distinguèrent sous son règne s'inspirèrent dans leurs œuvres et de la réalité et des souvenirs de l'antiquité. Les têtes, d'une ressemblance frappante, sont laurées comme les effigies des médailles impériales, et les revers ont un caractère tout-à-fait romain. Ce retour vers l'antiquité s'était déjà manifesté sous le règne précédent, et il est telle médaille du roi Charles IX, celle de l'*Hommage de la ville d'Avignon* par exemple, dont l'effigie semble dérobée à une médaille des empereurs. Nous citerons, parmi les médailles remarquables du règne de Henri III, celle de la lutte du roi contre les factions, avec cette légende : *Debellare superbos;* — la médaille des neuf muses entourant un lis et soutenant un génie qui porte une couronne dans chaque main, avec le mot *felicitas* à l'exergue; — celle de Henri III, roi de France et de Pologne, à cheval, vêtu à l'antique, avec cette légende : *Imago. talis. Alexandri. Tigrin. superantis* (il est l'image d'Alexandre, vainqueur du Tigre), — enfin la médaille de Catherine de Médicis : *semper augusta*, portant au revers une renommée planant au-dessus des étoiles avec cette légende : *Æterna fama.* Cette dernière médaille, dont la face, représentant le buste de Catherine de Médicis, semble copiée d'un crayon de François Quesnel, et dont le revers est conçu dans le style antique le plus pur et le plus élevé, suffirait à elle seule pour caractériser l'art à cette époque. Cette double tendance se retrouve du reste, et fort heureusement combinée, dans la plupart des œuvres de George Dupré, dit le grand Dupré, qui, bien que ses premières pièces signées ne datent que du commencement du règne suivant, avait dû débuter à cette époque.

Une belle médaille du roi Henri III, frappée en 1579, a consacré la fondation

(1) Nous devons citer comme la contre-partie de ces médailles et de ces peintures un des plus beaux médaillons français, qui représente François de Mandelot, gouverneur du Lyonnais, et qui porte la date de 1572. Ce médaillon passe pour avoir été frappé en mémoire de l'humanité que déploya ce gentilhomme en désobéissant aux ordres de la cour. Il a été conservé dans sa famille, et il appartient à M. le comte de Mandelot. Ce médaillon, de forme oblongue et de très grand module, 125 millimètres de hauteur sur 95 de largeur, est un chef-d'œuvre de gravure.

de l'ordre du Saint-Esprit. Un grand médaillon coulé et ciselé représente le roi Henri III, les cheveux relevés, coiffé d'un bonnet orné d'une aigrette agrafée avec des pierreries et vêtu selon la mode du XVIe siècle, sans aucun des insignes de la royauté. Ce médaillon, d'un travail extrêmement délicat, et qui semble copié sur quelqu'un des crayons du temps, pourrait bien être un des premiers ouvrages de George Dupré. Nous remarquerons à ce propos que les graveurs français des premières médailles de la renaissance et de toutes les pièces que nous venons d'examiner sont restés complétement inconnus. Aucun d'eux ne signait ses ouvrages, comme avaient fait les maîtres pisans et comme faisaient encore quelques graveurs italiens. Ce ne peut être qu'au moyen de découvertes imprévues, et à l'aide de documens enfouis dans les archives provinciales, qu'un jour on parviendra à connaître les noms de quelques-uns de ces artistes. Les travaux de M. Léon de Laborde sur *les Ducs de Bourgogne et la renaissance des arts à la cour de France au seizième siècle* nous indiquent dans quel sens les recherches pourraient être dirigées. A la fin du XVIe siècle, on retrouve sur quelques pièces des noms et monogrammes de graveurs. Telle est la médaille de Bellièvre, qui porte la date de 1598, où on lit *Conrad de Bloc fecit*, et le beau médaillon du duc de Mayenne, signé : Jacques Primavera. On a de ce même graveur une médaille de François Myron, ce prévôt des marchands dont le peuple *a gardé la mémoire*, qui, en 1605, empêcha Henri IV de réduire les rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. Cette médaille lui a peut-être été dédiée par les rentiers du temps.

Dès les premières années du règne de Henri IV, on trouve sur quelques pièces le monogramme G. D. V. F. (*George Dupré fecit*). Cet artiste, le premier des graveurs français dont nous connaissions le nom, est resté célèbre, bien qu'il ne soit connu que par ses ouvrages, et qu'on n'ait pu recueillir sur lui aucuns détails biographiques. On sait seulement qu'il commença à se distinguer à la fin du XVIe siècle, et les nombreuses pièces qu'il a gravées nous montrent qu'il jouissait d'une haute faveur auprès des souverains et des grands personnages de son temps. On peut dire que Dupré, que ses contemporains ont nommé le grand Dupré, a fondé cette glorieuse école française continuée pendant tout le cours du XVIIe siècle par Warin, son élève, et qui a produit toutes ces belles médailles dont la suite commence à Charles IX et ne se termine qu'à la vieillesse de Louis XIV.

II.

La première médaille où l'on retrouve d'une manière certaine le monogramme de George Dupré porte la date de 1597, et représente d'un côté Henri IV en Hercule, coiffé de la peau de lion, et au revers Gabrielle Des-trez (*sic*), duchesse de Beaufort. Cette médaille, qui fut frappée deux ans avant la mort de Gabrielle, ne nous donne pas une haute idée de la beauté de la séduisante duchesse, dont l'effigie ne manque cependant pas d'une certaine élégance. Quant au roi Henri IV, il a tout-à-fait la physionomie d'un Hercule qui va filer aux pieds d'Omphale. Une médaille de 1600, frappée à l'occasion des hostilités avec la Savoie, nous montre encore Henri IV en Hercule, la peau de lion sous le bras, la massue sur l'épaule, avec cette légende : *Vinces. robur.*

orbis (tu triompheras de la force du monde). Cette médaille est la première qui porte en toutes lettres la signature de George Dupré. Une médaille, faisant suite à la précédente, nous montre Hercule terrassant un centaure, avec cette légende : *Opportuniùs* (plus à propos). Elle répond à la médaille que le duc de Savoie avait fait frapper, et qui représentait un centaure décochant une flèche et foulant aux pieds la couronne royale, avec cette légende : *Opportunè* (à propos). La réponse fut frappée en 1602, après la conquête du marquisat de Saluces. La suite des médailles du roi Henri IV est assez nombreuse. Plusieurs nous représentent les effigies superposées du roi et de la reine Marie de Médicis, qui, selon l'expression du président Hénaut, ne fut ni assez surprise ni assez affligée de la mort de son époux. Dupré a gravé également en 1606 le grand médaillon de Henri IV couronné de lauriers, cuirassé et portant le cordon de l'ordre du Saint-Esprit. Ce médaillon, qui depuis a été tant de fois reproduit comme le portrait typique du grand et bon roi, est coulé et ciselé; c'est ici même le cas de faire observer que cette mode des médaillons coulés et ciselés gagnait la France, où elle se continua jusque dans le XVIIIe siècle, quand l'Italie y avait renoncé pour les pièces frappées.

Nous citerons encore parmi les médaillons de George Dupré celui de Marie de Médicis portant l'immense fraise selon la mode du temps, et ceux de François IV, duc de Mantoue, de François de Médicis et du doge Memmo; mais son chef-d'œuvre est le grand médaillon où cet artiste a réuni Henri IV en empereur romain, Marie de Médicis en Minerve, et Louis XIII enfant, avec cette légende : *Propago imperii*. Les trois personnages sont en pied.

A propos de ces médaillons imités des Italiens, nous devons signaler une différence essentielle qui existe entre les graveurs français et les maîtres ultramontains, et qui se manifeste à partir des rois Charles IX et Henri III. Nous voulons parler de cette imitation plus directe et plus naïve de la nature que l'influence des artistes italiens tels que Benvenuto Cellini et le Rosso avait fait quelque peu négliger. La précision française lutte contre l'élégance un peu incorrecte des Italiens; le contour est plus arrêté, les détails sont plus nombreux et plus délicats, et le relief est moins accusé que chez les artistes de l'âge qui précède. Il semble que nos maîtres graveurs aient étudié les peintures des trois Clouet et les crayons de François Quesnel. Ces différences distinguent essentiellement les médailles françaises des médailles italiennes, et constituent, comme pour la peinture et la sculpture, une sorte d'art national.

La plupart des médailles de George Dupré, relatives à la minorité de Louis XIII et à la régence de Marie de Médicis, sont des chefs-d'œuvre. Les revers sont ingénieux et du plus grand style. Tels sont ceux du vaisseau de l'état portant la famille royale, battu par la tempête et dirigé par Marie de Médicis en Minerve, avec cette légende : *Servando dea facta deos* (devenue déesse pour conserver les dieux), 1613; — du coq se nourrissant des pepins de la grenade, ayant pour devise : *Vel viscera nudent* (ils déchireront jusqu'à mes entrailles), — de l'assemblée des dieux figurant les princes et princesses enfans de la reine, avec cette légende : *Læta deûm partu* (heureuse de la naissance des dieux), 1624.

George Dupré a laissé également un certain nombre de médailles du commencement du règne de Louis XIII : telles sont les pièces de Sully avec l'aigle au revers portant la foudre, accompagnée de cette devise : *Quò jussa Jovis* (al-

lant où l'ordonne Jupiter); — celles des maréchaux de Toyras, de Bassompierre, de Maleyssie, gouverneur de Pignerolles, une des plus belles pièces du temps, et la médaille du maréchal d'Effiat, avec Hercule et Atlas portant le monde au revers. George Dupré n'était pas un simple graveur en médailles, mais un excellent sculpteur. Les statuettes de Henri IV et de Marie de Médicis, tant de fois reproduites, peuvent donner une idée de sa manière. Dupré forma plusieurs élèves, et dans le nombre Jean Warin, qui peut-être le surpassa. Voltaire, qui jugeait toujours à la première vue et un peu à la légère, présente ce dernier comme le restaurateur de l'art en France. « Nous avons égalé les anciens dans les médailles, dit-il; Warin fut le premier qui tira cet art de la médiocrité, vers la fin du règne de Louis XIII. C'est maintenant une chose admirable que ces poinçons et ces carrés qu'on voit rangés par ordre historique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artistes; il y en a pour deux millions, et la plupart sont des chefs-d'œuvre. » Il n'y a d'inexact dans cette appréciation que le jugement sur Warin, qui s'appliquerait plus justement à George Dupré. Warin, toutefois, est un grand artiste. Originaire de Liége, à douze ans il fut attaché comme page au comte de Rochefort, dont son père était gentilhomme. Warin s'appliqua dès son enfance au dessin et à la sculpture, et ne tarda pas à exceller dans ces deux arts, et c'est par occasion et séduit par l'exemple de Dupré qu'il se décida à en faire une application spéciale à la gravure en médailles. Quand Dupré mourut, il n'était plus son élève, mais son émule; aussi fut-il chargé par Richelieu de la refonte des monnaies du royaume, puis nommé conducteur-général des monnaies et graveur des types et poinçons. Louis XIV, à son avénement, le confirma dans sa charge. Jean Warin fut un des premiers membres de l'académie de peinture et de sculpture; indépendamment des pièces qu'il a gravées et qui sont en très grand nombre, il est l'auteur de plusieurs bustes et statues, entre autres d'une statue colossale de Louis XIV. Warin mourut en 1672, âgé de soixante-huit ans, et laissant de nombreux élèves (1).

La première médaille qui porte le monogramme de Jean Warin, — W., — fut frappée en 1629, à l'occasion de la prise du Pas-de-Suse en janvier de cette même année par le roi Louis XIII en personne. Elle nous représente le prince en Hercule, se drapant dans sa peau de lion, la massue sur l'épaule, enjambant des montagnes et dans une attitude qui sent tant soit peu son matamore. La légende est parfaitement appropriée : *Non mare, non montes famam, sed terminat orbis* (ni les mers, ni les monts ne bornent sa renommée; elle ne s'arrête qu'où finit le monde). La médaille de Mazarin devant Casal, qui porte la date de 1630, mais qui ne dut être frappée que quelques années plus tard, nous montre Mazarin, alors capitaine de cavalerie, se précipitant entre les armées espagnole et française sur le point d'en venir aux mains et leur annonçant que la paix vient d'être conclue. *Infestas acies nutu dirimit*, porte la légende (d'un signe il a séparé les armées ennemies). — La médaille de la Fortune soumise, et suivant le char de victoire de la France que dirige une Renommée tout en

(1) Une médaille gravée par Dufour en 1673 a été consacrée à Warin, conseiller d'état, intendant-général des bâtimens et des monnaies de France. Elle nous le représente coiffé de la grande perruque à la Louis XIV et déjà fort avancé en âge. Au revers sont figurés les trois arts qu'il avait cultivés, la peinture, la sculpture et la gravure en médailles, avec cette légende : *Un seul suffisait pour le rendre immortel.*

embouchant une trompette avec banderoles aux armes de Richelieu, est supérieure aux deux précédentes, bien que les chevaux du char soient encore un peu lourds. Cette médaille, frappée indifféremment avec les revers de Louis XIII et de Richelieu, fut exécutée en 1630. On distingue parmi les médailles de Jean Warin celle de la fondation du Val-de-Grace, accomplissement d'un vœu de la reine Anne d'Autriche devenue mère après vingt-deux ans de stérilité, et toutes les pièces relatives à la régence de cette princesse. L'une d'elles, portant l'effigie d'Anne d'Autriche, nous montre au revers un jeune aiglon couronné et s'élevant vers le ciel : présage qui plus tard fut justifié. L'une des pièces du sacre qui représente Louis XIV, la couronne en tête et en manteau royal, porte pour légende : *Salus populi suprema lex*, de sorte que le couronnement de Louis XIV est assimilé à une mesure de salut public. Plusieurs médailles de Richelieu, une médaille du *Vœu de Louis XIII* que M. Ingres a dû consulter, le beau médaillon qui représente Louis XIII et ses enfans, sont ce que Warin a produit de mieux et suffiraient pour caractériser sa manière. Warin se distingue de George Dupré par une certaine recherche de style qui n'exclut pas cependant la naïveté de l'expression dans les effigies, ni la délicatesse du travail dans les revers, toujours heureusement imaginés.

Cinq ans avant sa mort, en 1639, le roi Louis XIII avait installé la monnaie des médailles dans les galeries du Louvre avec le titre de *Monnaie du roi pour la fabrication des medailles, jetons et pièces de plaisir d'or, d'argent, de bronze et de cuivre.* C'est alors que fut réunie cette collection de poinçons dont parle Voltaire. Peu de temps après, le balancier fut définitivement adopté pour la fabrication des monnaies et médailles. Warin survécut au roi Louis XIII, et, comme nous l'avons vu, il grava les principales médailles de la minorité du roi Louis XIV. Il a également exécuté quelques-unes des pièces relatives au règne de ce prince; mais le nombre en est très restreint, tandis qu'on a peine à compter les médailles dont il a dirigé l'exécution. Warin, en effet, forma cette grande école de graveurs parmi lesquels on distingue J. Mauger, Molart, Roussel, Clerion, Bénard, Breton, Dollin, Dufour, Cheron et plusieurs autres encore. Ce sont eux qui, pendant le long règne du grand roi, gravèrent ces médailles officielles dont les poinçons, déposés aujourd'hui à la Monnaie, sont au nombre de plus de cinq cents, et toutes ces médailles, relatives aux personnages considérables du temps, qu'on rencontre en si grand nombre dans les collections. La plupart de ces pièces sont exécutées avec une rare perfection, surtout pendant la première moitié du règne, tant que dure l'influence des maîtres de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle, tant que Jean Warin est là pour faire prévaloir les saines doctrines. C'est la belle époque de l'art, qui plus tard devient stationnaire.

On conçoit que sous un prince magnifique, passionné pour la gloire, ayant des instincts de conquérant, ami des arts et des lettres, grand ami surtout de l'apparat, dont le règne a duré plus de soixante-douze ans, les médailles se soient multipliées au point de former, pour ce seul règne, une suite six fois plus nombreuse que pour les dix règnes qui ont précédé. On conçoit d'un autre côté que les graveurs du temps aient épuisé toutes les formules de l'adulation, nous dirons même de l'adoration. On connaît les fameuses devises devenues les légendes des diverses médailles qui ont pour revers un soleil rayonnant,

emblème du roi : *Nec pluribus impar. — Sibi soli par. — Non clarior alter.* — Le même système de glorification à outrance apparaît dans la plupart des médailles du grand roi. Dans le nombre, nous signalerons celle des conquêtes du roi, *Victori perpetuo;* celle de la soumission de Gênes, *Genua obsequens*, où l'on voit le doge prêt à fléchir le genou devant le roi debout sur les marches du trône, médaille d'une merveilleuse exécution au point de vue de la réalité. Nous citerons encore les médailles du passage du Rhin, de la Hollande subjuguée, et du combat de La Hogue, où Louis XIV figure en Neptune irrité. La quatrième médaille du règne est fort curieuse. Elle représente Louis XIV enfant, revêtu du manteau royal, le sceptre en main, élevé sur un pavois que soutiennent la Providence et la France, avec cette légende : *Francorum spes magna ineunte regno* (1). On voit que, tout absolu qu'il était, le roi admettait le principe originel de l'élection, et qu'il tenait à la consécration des anciens usages.

L'exécution de la plupart des médailles de Louis XIV est fort remarquable; la composition des revers est riche, variée, mais quelquefois un peu théâtrale. C'est le défaut de l'art du grand règne, qui, surtout vers la fin, remplace le naturel et la naïveté du siècle précédent par la richesse et la pompe, et la grace par la correction. On peut s'en convaincre par un rapide examen des médailles de cette époque les plus dignes d'intérêt.

Une des qualités les plus nécessaires à qui veut régner, et que Louis XIV possédait à un très haut degré, c'était la discrétion. Il savait se posséder et garder un secret. On a dit que l'empire était au *flegmatique;* il appartient également au *discret*. Louis XIV, au début de son règne, donna la mesure du pouvoir qu'il avait sur lui-même et de sa discrétion dans l'affaire du surintendant Fouquet. Il n'est donc pas étonnant qu'une médaille frappée par son ordre soit destinée à rappeler le secret gardé dans les conseils du roi. Cette médaille nous montre Harpocrate, dieu du silence, appuyé sur une colonne, le doigt appuyé sur la bouche et tenant une corne d'abondance avec cette légende : *Comes consiliorum.* Une des plus belles médailles du règne est celle qui fut frappée en commémoration de l'incendie de la flotte hollandaise à Tabago, en 1677. On voit d'un côté une Victoire tenant d'une main des foudres et de l'autre une palme; une galère est sous ses pieds. La Victoire, grande et superbe, est évidemment inspirée de l'antique. La médaille de la délivrance des esclaves, qui suivit le bombardement d'Alger, 1673, est digne de la médaille de Tabago. A l'exception d'une Victoire qui terrasse un Algérien en lui montrant son bouclier orné d'une tête de Méduse, tout est réel dans cette composition et plein de couleur locale, comme on dit aujourd'hui. Les deux esclaves délivrés, et que l'artiste nous montre presque nus, la tête rasée, sont surtout remarquables. La soumission de la Savoie en 1690 a également inspiré une fort belle médaille. La Savoie est représentée sous l'image d'une femme en pleurs qui s'appuie sur la main droite; autour d'elle s'élèvent de hautes montagnes

(1) J. Mauger, 1643. Cette médaille n'a pas été frappée à cette date, non plus que la plupart des médailles de dix-huit lignes dites *petite suite uniforme*, que Louis XIV ne fit frapper que vers le milieu de son règne. L'Académie des inscriptions fut chargée de composer les sujets et les légendes de ces médailles, destinées à rappeler les principaux événemens du grand règne. La plupart des médailles de dix-huit lignes furent répétées aussi de plus grand module, et souvent avec des variantes.

que des nuages couronnent. Il y a là encore une intention de réalité assez rare pour l'époque. La victoire navale de Cadix, 1693, est très hardiment figurée par une Victoire qui foudroie un navire placé entre deux colonnes; l'artiste ne s'est nullement inquiété des lignes un peu trop symétriques que présentaient, à la droite et à la gauche de sa composition, les deux colonnes d'Hercule, et il a eu raison.

Une singulière médaille, frappée en 1686, a pour objet de rappeler la découverte des satellites de Saturne. Saturne et son anneau occupent le centre de la médaille, que remplissent les orbites concentriques de ses nombreux satellites. Les médailles de la fondation de Saint-Cyr, de la réception de l'ambassade de Siam et des vœux de la France pour le salut du roi, sont de cette même année 1686. Cette dernière médaille, qui représente la France agenouillée devant un autel sur lequel fume un vase consacré, et tendant les mains vers le ciel, est l'une des plus remarquables de cette nombreuse série. La révocation de l'édit de Nantes a été l'occasion d'un grand médaillon très orné de Bertinet et de trois médailles. L'une représente l'*hérésie éteinte*, l'autre *la religion triomphante*, la troisième la *victoire de l'église sur les calvinistes*. Ces trois médailles, dont les deux dernières portent la date de 1685, sont peut-être les plus faibles de la collection. Cette vaine et orgueilleuse commémoration du désastreux édit a mal inspiré Molart, auteur de ces trois compositions.

Sous le roi Louis XV, l'art paraît stationnaire. Il ne nous offre guère qu'une exagération ou plutôt une corruption du style dominant à la fin du règne de Louis XIV. Roetiers, Leblanc, Léonard, Dassier, Fontaine, Duvivier, les graveurs à la mode, semblent se modeler sur les peintres : on abuse plus que jamais des symboles et emblèmes mythologiques, altérés par le goût du temps. C'est ainsi que la *régence* est figurée par un Hercule portant le ciel sur ses épaules, avec cette légende : *Par virtus oneri* (sa force égale le fardeau). La chambre de justice, c'est Hercule pénétrant dans l'antre de Cacus pour l'assommer, avec cette légende : *Vindex avaræ fraudis* (vengeresse de la fraude et de l'avarice). Le bonheur de la France sous le régent a pour emblème Astrée qui descend du ciel sur la terre. — La duchesse d'Orléans, mère du régent, est transformée en Cybèle, fille et mère des dieux. Le jeune roi, dont les forces et l'intelligence se développent, n'est rien moins qu'Apollon vainqueur du serpent Python. S'il visite les académies, c'est Apollon qui s'entoure des neuf muses. La France médiatrice entre les Turcs, les Russes et les Persans, se transforme en dieu Terme : *Finium arbiter* (l'arbitre des frontières). Mars et Minerve doivent inévitablement figurer dans les médailles où il s'agit de la guerre ou des sciences. Si le roi conquiert le Milanais sur les Autrichiens en 1733, c'est Mars *ultor*. C'est encore le dieu Mars qui gagne la bataille de Parme, qui pacifie la Corse en 1740, qui secourt l'électeur de Bavière, Mars *auxiliator* (1741), qui prend Bruxelles en 1746 avec dix-sept mestres de camp, dix-huit bataillons de fantassins et neuf escadrons de cavalerie. Comme cette conquête a lieu en février, c'est Mars *hiemis immemor*. La bataille de Fontenoy avait précédé la conquête des Flandres et la prise de Bruxelles. Cette fois le roi, qui assistait à la bataille et qui s'était bravement conduit, n'a pas consenti à abdiquer en faveur du dieu Mars. Il a vaincu en personne, il veut triompher en personne. Nous le voyons debout sur un char attelé de quatre chevaux, avec le dauphin à ses côtés. Une

Victoire suit le quadrige, tenant une couronne de lauriers sur la tête du roi; la légende porte : *Decus imperii gallici* (honneur de l'empire français). Cette médaille, inspirée de l'antique, est l'une des meilleures de la collection du règne de Louis XV. L'Hyménée avec son flambeau figure inévitablement dans tous les mariages, comme Mars dans tous les combats : — au mariage de Mlle de Montpensier, du premier dauphin et du comte d'Artois, depuis Charles X. On croirait lire les madrigaux du temps. Cependant l'Hyménée fait défaut au mariage du dauphin, depuis Louis XVI. Ce mariage se célèbre en présence de la France et de l'Autriche. Marie-Antoinette et le dauphin joignent leurs mains au-dessus d'un autel où brûle le feu sacré. La légende porte : *Sacrum æternæ concordiæ pignus* (gage sacré d'une concorde éternelle), présage que les événemens ont cruellement démenti.

Beaucoup de médailles de ce règne ont trait à des fondations d'édifices, car, il faut bien le remarquer, Paris, dans ces quarante années, s'embellit d'un grand nombre de monumens magnifiques. Ces médailles rappellent la pose de la première pierre de Saint-Eustache, 1753; la fondation de Saint-Sulpice et son achèvement, 1719-1754; la pose de la première pierre de Sainte-Geneviève (le Panthéon), 1764; la fondation de l'École militaire, 1769; la construction de l'Hôtel des Monnaies, 1770; celle du pont de Neuilly, 1772. L'institution d'un prix de numismatique en 1754 est célébrée par une médaille, ainsi que le voyage des astronomes français en 1744. Le revers de cette dernière médaille nous montre le roi Louis XV debout sur le globe terrestre, donnant ses ordres à des génies chargés d'instrumens d'astronomie, qui prennent leur vol chacun de son côté.

La plupart de ces médailles sont sans doute l'œuvre d'habiles graveurs, et l'exécution diffère peu de celle des médailles de Louis XIV; elle paraît seulement plus hâtée et plus lâchée, et cela se conçoit pour un certain nombre de ces pièces qui n'ont que le mérite de l'à-propos et qu'il fallait improviser. On voit, du reste, que tous ces artistes savent parfaitement leur métier; ce que l'on peut dire aussi des peintres et des sculpteurs de la même époque, qui ont beaucoup plus péché par défaut de goût que par ignorance des procédés d'exécution. L'influence de l'école de peinture à la mode se fait sentir jusque dans les moindres monumens de la numismatique : ce sont ces mêmes divinités qu'on croirait dérobées aux ballets mythologiques de l'Opéra et qui meublent d'une manière si charmante les plafonds des hôtels du temps. Seulement, comme le prestige de la couleur n'existe pas, les défauts apparaissent dans toute leur nudité et sont plus choquans. Léonard et Duvivier conservent seuls une certaine pureté et une certaine clarté, sans échapper toutefois au mauvais goût régnant; mais chez quelques artistes, particulièrement chez les auteurs des médailles de Clairon, de Voltaire, du marquis de Laglaisière et en général dans toutes les pièces à sujet, la confusion des groupes, le flamboiement de la ligne et du contour, la multiplicité et le mauvais choix des accessoires sont poussés à l'extrême; la décadence paraît complète.

Sous Louis XVI, et surtout pendant les premières années de son règne, l'art suit les mêmes erremens que sous son prédécesseur. Cependant on retrouve dans quelques-unes des médailles du temps ces mêmes tendances vers un art plus naturel et plus élevé que l'on observe dans les bronzes de la même épo-

que et dans les monumens de la statuaire et de la peinture. Duvivier fils et Gatteaux le père sont les promoteurs de cette transformation. On doit remarquer également la disparition presque complète des allégories mythologiques, du moins dans les médailles officielles; on leur substitue des attributs plus en rapport avec le caractère grave et pieux du monarque. La Religion, la Piété, la Foi, remplacent les Muses, les Minerves et toutes les déités d'autrefois. C'est la Religion en personne qui assiste au sacre du roi, tenant de la main gauche un calice surmonté d'une hostie rayonnante, et de la main droite la sainte ampoule avec laquelle elle va oindre le roi agenouillé devant elle. La couronne de France, le sceptre et la main de justice sont posés sur un tabouret placé à côté de l'autel. Cette médaille est de Gatteaux le père. Les médailles de George Washington et de Paul Jones, vainqueurs l'un à Boston, l'autre à Sérapis, nous les montrent en personne, dans leurs costumes de général et d'amiral, sans attributs et sans allégories. Plusieurs médailles furent simultanément frappées en l'honneur des frères Montgolfier, inventeurs des aérostats. L'une d'elles nous fait assister à une véritable ascension au milieu du Champ de Mars; une autre, de Gatteaux le père, nous montre la Terre couronnée de tours, appuyée sur un lion, considérant avec surprise un ballon sous lequel un génie tient une torche enflammée. On connaît la fameuse médaille de Franklin qui porte d'un côté le buste du réformateur, avec cette inscription que nous traduisons du latin : *Benjamin Franklin, né à Boston le 17 janvier 1706*, et au revers, une couronne de chêne avec cette légende dans le champ : *Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis*. Cette médaille est du graveur Auguste Dupré; elle parut en 1786, trois ans avant la prise de la Bastille.

Deux médailles du *tiers-état de Provence* et du *tiers-état de Franche-Comté* sont comme les premiers préludes d'une révolution qu'on voit bientôt éclater. Les médailles du 14 *Juillet*, de la *Prise de la Bastille*, de *Necker*, de l'*Établissement de la Mairie de Paris*, du 6 *Octobre*, marquent chacune des dates mémorables ou fatales de cette grande crise sociale. Ces médailles, exécutées par Duvivier fils, Auguste Dupré et autres, et frappées à la Monnaie, sont en général assez médiocres : on y retrouve encore néanmoins un certain respect des conditions de l'art; mais, après le 14 juillet et le 6 octobre, les artistes ou soi-disant tels étant affranchis de toute autorisation préalable et pouvant faire frapper des médailles en dehors des ateliers de l'état, chaque événement est exploité par une foule de graveurs sans talent, dont la plupart n'avaient fabriqué jusqu'alors que des timbres ou des boutons. Les productions se multiplient, et, à de rares exceptions près, sont d'une telle faiblesse et annoncent une telle ignorance des premiers élémens de l'art du dessin, qu'il semble qu'on soit revenu à ces époques de barbarie qui ont précédé la civilisation moderne. Dans les légendes, trop souvent odieuses, qui accompagnent ces grotesques représentations du fait ou les images de chacun des grands hommes du jour, l'orthographe n'est pas même respectée, de sorte que les lois de la morale, du dessin et de la grammaire sont outragées du même coup. Au point de vue historique et sous le rapport de l'art, il est curieux toutefois de jeter un coup d'œil sur ces nombreux et trop souvent informes monumens de la numismatique révolutionnaire.

Les médailles qui précèdent ou accompagnent la réunion de l'assemblée constituante sont des médailles d'espérances ou de félicitations adressées au

monarque. Louis XVI est le *bon roi*, le *prince libérateur*; beaucoup portent en légende ou à l'exergue : *Vive Louis XVI pour le bonheur de son peuple*. La concorde la plus touchante semble régner, et l'on voit sur l'une de ces médailles le bras du tiers-état soutenant la couronne. Une fois l'assemblée installée, ce sont les trois ordres qui deviennent *l'espoir du peuple*. Ces médailles sont d'une extrême faiblesse, et l'événement ne paraît pas avoir inspiré les graveurs. Quelques-unes sont ignobles. Sur l'une de ces dernières, on lit la légende suivante dont nous conservons l'orthographe : *Les trois ordres nous faits espérer le bonheur de la France*. La figure des trois ordres est digne de la légende; il paraît impossible que ce ne soit pas une caricature. Survient tout à coup la prise de la Bastille, figurée avec un certain mouvement sur la grande médaille d'Andrieu, qui n'est toutefois qu'une flatterie impudente à l'adresse du peuple héroïque, et représentée dans la plupart des autres de la façon la plus grossière et la plus baroque.

A la suite de la prise de la Bastille, les médailles *de Necker* se multiplient. On en connaît jusqu'à onze de toutes les grandeurs et dont quelques-unes sont *forgées avec les chaînes de la tyrannie*. En octobre, une médaille d'Andrieu nous montre la nation qui a conquis son roi. Au pied de la statue du roi Louis XV, sur la place de la Concorde et à ce même endroit où, quatre ans plus tard, la tête du malheureux prince doit tomber, on voit le carrosse du roi ramené de Versailles et entouré de la populace du temps, au milieu de laquelle on aperçoit Lafayette à cheval. Trois médailles retracent ou célèbrent la fête de la Fédération, anniversaire du 14 juillet. L'une d'elles, qui représente un héros antique appuyé sur un canon, avec un trophée d'armes à ses pieds, et au fond une bastille démantelée, dénote chez le graveur une certaine pratique de l'art; les autres, bien que quelques-unes soient frappées avec le métal provenant *des chaînes de l'ancienne servitude française* (style du temps), ne présentent que de hideuses ou informes images de la réalité, de grotesques caricatures. Nous sommes étonné de ne rencontrer qu'une seule médaille du 10 *août*, frappée sur l'ordre de la commune de Paris, et de deux modules différens. Cette pièce représente une Victoire antique foulant aux pieds un sceptre et une couronne, s'appuyant sur une pique surmontée du bonnet phrygien, qu'elle tient de la main gauche, et, de la droite, brandissant la foudre, avec cette légende : *Exemple des peuples!* Cette médaille, qui est de Duvivier fils, qui ne l'a signée qu'à demi, c'est-à-dire des trois premières lettres de son nom, est peut-être la meilleure du temps; le mouvement de la figure est très remarquable.

Jusqu'à ce jour, la révolution triomphe sans obstacles et en quelque sorte sans contradiction. C'est une marée montante qui balaie tout devant elle. Ce n'est qu'au loin que la résistance se prépare et s'organise. Elle s'annonce par deux médailles commémoratives du congrès de Pilnitz, où sont figurés les trois souverains alliés, l'empereur Léopold, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe, et par une médaille anglaise du 14 *juillet* tout-à-fait contre-révolutionnaire. On voit d'un côté une harpie affublée d'un manteau royal, brandissant une pique surmontée du bonnet rouge, avec cette légende : *Our food is sedition* (notre nourriture est la sédition), et au revers un serpent qui se glisse entre des herbes, au-dessus duquel sont écrits ces mots : *Nourished for torment*, et à l'exer-

gue: 17 *juillet* 1790. Après le 21 janvier, la réaction éclate avec une formidable unanimité, réaction de colère chez les étrangers, de pitié chez le peuple et la bourgeoisie égarée. Les vingt et quelques médailles frappées à l'occasion de ce crime politique sont toutes inspirées par l'un ou l'autre de ces sentimens; toutes flétrissent le crime ou le déplorent.

Le glorieux fanatisme de Charlotte Corday est l'occasion de plusieurs médailles, consacrées, les unes à la sublime meurtrière, les autres à sa hideuse victime. Parmi ces dernières, nous signalerons une tête de Marat coiffée d'un mouchoir, sous laquelle on lit ce seul mot : *Marat*. Cette médaille a dû être sans aucun doute exécutée sous la direction de David, dont elle rappelle le terrible tableau. Sept médailles sont dédiées à Charlotte Corday. Sur six d'entre elles, on la voit représentée dans le costume que nous connaissons, et avec ces seuls mots en exergue : *Décapitée à Paris le* 17 *juillet* 1793. Une seule médaille, frappée sans doute hors de France (car le nom de Charlotte y est singulièrement estropié, on l'appelle *Gordet-Darmand* au lieu de *Corday-Darmans*), porte au revers une couronne de chêne avec les mots : *Bien méritée*. C'est le seul hommage public qui ait été adressé à sa mémoire. Il est vrai que, dans l'hymne magnifique qu'il lui a consacré, André Chénier s'écriait :

La Grèce, ô fille illustre! admirant ton courage,
Épuiserait Paros pour placer ton image
Auprès d'Harmodius, auprès de son ami;
Et des chœurs sur ta tombe, en une sainte ivresse,
Chanteraient Némésis, la tardive déesse
Qui frappe le méchant sur son trône endormi;

mais cet hymne n'a été rendu public que vingt-sept ans après la mort de la victime, et Paros n'a pas fourni un seul bloc pour faire revivre les traits de l'héroïque jeune fille.

La mort néfaste de la reine Marie-Antoinette réveille avec un redoublement d'énergie ces sentimens d'horreur ou de pitié inspirés par l'exécution du roi Louis XVI. La plus importante des nombreuses médailles commémoratives de ce fatal événement nous montre d'un côté la reine en costume d'apparat, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa puissance; au revers, nous la voyons dans l'ignoble tombereau, la tête nue et rasée, les mains attachées derrière le dos; au fond et au-dessus de la foule immense apparaît la hideuse guillotine. Jamais opposition n'a été plus tranchée, jamais revers de médaille n'a été plus terrible. Une autre de ces médailles porte au revers une furie tenant une torche allumée de la main gauche, et de la main droite une balance dont un poignard abaisse un des plateaux; le plateau qui s'élève contient une couronne et les tables de la loi. Cette composition est remarquable d'énergie.

Pendant toute la seconde moitié de 1793 et les premiers mois de 1794, des médailles plus affreuses les unes que les autres sont frappées quotidiennement. Ce sont toujours des piques et des bonnets rouges au revers, rayonnant comme des couronnes. Quelquefois un homme du peuple, espèce d'Hercule en manches de chemise, une Liberté débraillée ou armée d'une hache, et toujours pour légende : *La liberté ou la mort!* C'est la honte de l'art consacrant la honte du pays. Marat, Chalier, Lepelletier-Saint-Fargeau, sont figurés sur plusieurs de

ces médailles, où quelquefois nous les voyons réunis comme les trois martyrs de la liberté.

Nous ne connaissons qu'une médaille de Maximilien Robespierre, reproduite de trois modules différens avec de très légères variantes. Elle porte d'un côté 10 *thermidor an* II, et montre Robespierre face à face avec Cécile Renaud; on y lit cette légende : *J'ai voulu voir comment était fait un tyran.* C'est donc une médaille vengeresse. Plusieurs pièces de divers modules déplorent la captivité du dauphin Louis XVII et de sa sœur. Elles sont exécutées avec soin, et la figure du jeune prince doit être ressemblante. Une de ces médailles est commémorative de la mise en liberté de la princesse, le 19 décembre 1795. Elle a été exécutée avec un soin tout particulier. Une autre pièce avec anneau nous représente un jeune aiglon présentant ses serres avec cette légende : *A bas l'anarchie, vive Louis XVII!* Cette pièce était portée par les royalistes.

III.

L'année 1796 amène une sorte de révolution dans l'art, réduit depuis trop long-temps à consacrer les hideux triomphes de l'anarchie et à glorifier ses héros ou ses victimes. Cette année ouvre l'ère triomphale des médailles napoléoniennes. La première médaille de cette nouvelle série est de M. Gayrard; elle porte d'un côté le buste de Bonaparte, sans légende; de l'autre, elle représente une Victoire ailée tenant une couronne et une branche de laurier, et à l'exergue : *Bataille de Montenotte*, 1796. La couronne et le laurier ont été, comme on voit, de favorable augure. Les médailles commémoratives de la *Bataille de Millesimo*, du *Passage du Pô* et de *l'Adda*, et des victoires de *Castiglione* et de *Peschiera*, sont des chefs-d'œuvre à côté de tout ce qu'a produit la période révolutionnaire. Le jeune héros a du bonheur en tout; il trouve des artistes dignes de sa gloire. L'une de ces médailles, celle de *Castiglione*, fut votée à l'armée d'Italie par une loi du 27 thermidor an IV, comme l'indique l'inscription du revers; elle nous représente trois guerriers nus dans le style antique : l'un d'eux a été terrassé; le second est blessé et fléchit le genou; le troisième debout tient son glaive levé et va lui donner le coup mortel. L'agencement de ces trois figures est excellent. Cette médaille est de Lavy. C'est, du reste, un moment de renaissance pour les arts, comme nous l'indiquent la médaille d'*Apollo palatinus*, qui célèbre l'ouverture du musée central des arts, et la médaille d'*Alexandre Lenoir*, administrateur du musée des monumens français.

Les médailles de la *Reddition de Mantoue*, de Lavy et de Duvivier, qui se sont bornés à représenter à la face le buste de Virgile, et au revers une couronne murale placée sur un cygne, avec l'énonciation et la date de l'événement, et les médailles du *Passage du Tagliamento* et de la *Prise de Trieste*, de Lavy également, sont dignes des autres médailles commémoratives de la conquête de l'Italie. Cependant le héros qui vient de se révéler n'est pas toujours aussi heureux, et quelques-unes des médailles qu'il a inspirées se ressentent encore de la barbarie de l'ère précédente. La médaille du *Traité de Campo-Formio*, offerte au vainqueur par l'Institut national, et que Duvivier a composée, nous présente une image peu fidèle du destinataire. Le revers nous le montre à cheval, costumé à l'antique, tenant à la main une branche de laurier, précédé

par la Prudence et la Valeur, et suivi d'une Victoire ailée qui, de la main droite, place une couronne sur la tête du héros, et de la gauche porte l'Apollon du Belvédère avec cette légende : *La science et les arts reconnaissans, paix signée en l'an* VI. Deux médailles caractéristiques, les dernières de l'époque révolutionnaire, indiquent nettement la transition entre le régime démocratique et un nouvel ordre de choses. Sur la première, qui représente le *Retour d'Égypte* et l'*Arrivée à Fréjus*, l'artiste a figuré d'un côté deux frégates voguant à pleines voiles, et de l'autre le dieu *Bonus Eventus*, représenté comme sur les monnaies romaines. La seconde est la médaille du 18 *brumaire*.

Les médailles napoléoniennes dont les coins sont conservés à la Monnaie de Paris sont au nombre d'environ deux cents. Nous avons fait connaître celles qui précèdent le consulat : une seule pièce assez faible représente Bonaparte premier consul; on lit au revers et au centre d'une couronne de lauriers : *Il affermit par ses victoires, honore par ses vertus, fait aimer par sa modération la république et la liberté*. Il paraît qu'au moment où cette médaille fut frappée, les idées à la Washington dominaient encore; mais voici déjà le passage du mont Saint-Bernard. D'un côté, la Victoire nous apparaît debout sur un canon placé sur une espèce de traîneau auquel des chevaux qu'elle dirige font gravir le sommet d'une montagne escarpée; de l'autre côté, onze clés, faisant allusion au même nombre de villes qui ouvrirent leurs portes le lendemain de la bataille de Marengo, sont suspendues à un anneau. Cette médaille du Saint-Bernard a été exécutée par Dubois, sous la direction de Denon. La *Bataille de Marengo*, la *Mort de Desaix*, l'*Attentat du* 3 *nivôse*, la *Paix de Lunéville*, la *Paix d'Amiens*, l'*Arrivée de la Vénus de Médicis*, l'*Ouverture du Musée Napoléon*, la *Création de l'ordre de la Légion-d'Honneur*, en un mot tous ces incidens fameux d'une heureuse et brillante époque sont rappelés par une suite de médailles fort remarquables pour la plupart. Napoléon nous apparaît pour la première fois en empereur sur les médailles du *Camp de Boulogne*. Bientôt nous assistons à son couronnement, puis au sacre, et toute l'ère impériale se déroule devant nous. Il faut en convenir, jamais la numismatique n'a eu à consacrer de plus glorieux et de plus mémorables événemens, et si l'art ne se maintient pas toujours à leur hauteur, du moins témoigne-t-il des plus louables efforts. La plupart de ces médailles sont exécutées, sous la direction de M. Denon, par Duvivier, Andrieu, Gatteaux père, Brennet, Dupré. Leur manière se ressent du retour absolu de l'école française aux traditions antiques. L'art n'a peut-être plus ni la même ampleur ni la même liberté que sous Louis XIV et Louis XV : il a fait divorce avec la peinture et s'inspire exclusivement de la statuaire et du bas-relief; mais cette rigueur et ce parti pris nous paraissent tout-à-fait convenir à ce genre de composition. Peut-être seulement recommence-t-on à abuser, comme sous Louis XIV et Louis XV, des allégories et emblèmes mythologiques et à se modeler trop uniformément sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Le mode d'interprétation n'est plus le même qu'autrefois; il est moins fleuri, plus capricieux, et se rapproche beaucoup plus de la vérité. La physionomie napoléonienne est d'ailleurs bien plus dans les données antiques que celle des rois Louis XIV et Louis XV. Toutefois on nous représente trop souvent l'homme illustre en empereur romain, en Hercule, en Mars, en Fabius, etc. Souvent aussi l'imitation de l'antique est trop littérale, quelquefois même on se

borne à de simples restitutions, comme dans la médaille du *Bonus Eventus*. Néanmoins la plupart des médailles de cette grande époque présentent un véritable intérêt, et quelques-unes ont un caractère d'ingénieuse majesté. Nous citerons, par exemple, celle de la *campagne de* 1809. On voit d'un côté la porte Saint-Martin avec ces mots gravés à l'exergue : *L'empereur part de Paris le* 13 *avril* 1809, et de l'autre côté, la porte de Carinthie, à Vienne, avec ceux-ci : *L'empereur entre à Vienne le* 13 *mai* 1809. Nous citerons encore les médailles de la *Réunion de l'État romain à l'Empire*, avec cette légende : *Aquila redux*, 1809, et celle du *Séjour à Schœnbrunn*, où Napoléon est figuré en *Jupiter Stator*. Il est inutile de dire que ces médailles ont été exécutées sous la direction intelligente du spirituel Denon, chez qui l'idée abondait, et qui a fourni la plupart des thèmes que d'habiles graveurs ont reproduits.

Il n'est pas jusqu'au module de 18 lignes (41 millimètres), adopté uniformément pour toutes les médailles de la série napoléonienne, qui n'ait exercé une heureuse influence sur le talent des artistes, qu'il astreignait à la concision et à une énergique sobriété. Il est difficile, en effet, de développer longuement une idée et surtout de la rendre sensible au moyen d'accessoires dans un champ aussi restreint. Il faut que, comme la lumière, elle puise en elle-même sa clarté, et que le sujet soit assez nettement indiqué, assez frappant, pour être compris sans commentaires. Il faut joindre à ces causes l'influence du goût alors régnant. On découvre dans les médailles impériales l'influence de l'école de David, comme on retrouve Lebrun dans les médailles de Louis XIV, et les Vanloo et Boucher dans celles de la fin de Louis XV et du commencement de Louis XVI. On sent aussi que les artistes ont dû obéir aux nécessités que nous venons d'indiquer; mais peut-être ce même système qui rend la poésie du temps si stérilement fastidieuse et la peinture si froide et si compassée, appliqué à la numismatique, devient-il une source de beautés réelles et un motif d'originalité. Quoi qu'il en soit, les médailles impériales marqueront dans l'histoire de l'art français. Un reflet de la puissance et du génie du maître brille dans chacune d'elles; rapprochées et classées, elles forment un monument qui, par l'accord de toutes ses parties et la majestueuse simplicité de l'ensemble, est digne de figurer à côté des belles et nombreuses fondations de cette glorieuse époque.

Les médailles de la restauration et des rois Louis XVIII et Charles X — dont les coins existent à la Monnaie — s'élèvent à cent soixante-trois pour les deux règnes. Un certain nombre ont été gravées par les auteurs mêmes des médailles de l'époque impériale; l'infériorité résulte donc plutôt ici des types et des sujets que du mode d'exécution. La tête massive et intelligente du roi Louis XVIII, le buste aristocratique, mais incorrect, du roi Charles X, remplacent assez tristement à la face cette belle tête de l'empereur Napoléon, qui semble empruntée à un camée antique. La consécration d'un passé douloureux et humiliant ou d'une paix qu'on doit subir, ces premiers événemens d'un nouveau règne qui peut faire concevoir d'heureuses espérances, mais qui ne réveille que d'affligeans souvenirs, le séjour des souverains étrangers dans la capitale conquise, leurs visites dans nos établissemens nationaux, le départ de leurs soldats, sont peu propres à inspirer le génie des artistes chargés de perpétuer la mémoire de ces événemens. Les solennités du mariage du duc de Berri sont bientôt suivies de ses funérailles. Les médailles les plus intéressantes de cette

époque sont certainement celles qui sont consacrées aux beaux-arts, telles que celles de *la Restauration des Musées*, par M. Desbœufs, triste restauration, hélas! du *Rétablissement des statues de Henri IV*, *Louis XIV* et *Louis XV*, et de la *Statue de Turenne à Sédan*, par M. Barre, du *Monument élevé à Jeanne d'Arc à Domrémy*, et de la *Découverte de la Vénus de Milo* : ces deux dernières médailles sont de M. Depaulis; elles promettent tout ce qu'il a tenu. Les fondations d'églises et les pompes religieuses donnent lieu nécessairement à de nombreuses médailles. On distingue dans le nombre celles de M. Barre, qui rappellent la fondation des églises de Saint-Vincent de Paul et de Notre-Dame de Lorette et l'église Sainte-Geneviève rendue au culte. Tout à coup un souvenir de guerre se mêle à ces préoccupations pacifiques : c'est celui de la prise du Trocadéro. Tout l'honneur semble en revenir au prince de Carignan, dont le buste remplace sur la médaille consacrée à ce fait d'armes la tête du roi Louis XVIII. Au revers sont inscrits ces mots, entourés d'une couronne de lauriers : *Les régimens de la garde ont offert au prince de Carignan les épaulettes de grenadier*. Trois autres médailles consacrent le souvenir de cette velléité belliqueuse de la restauration. L'une d'elles porte à la face la tête du duc d'Angoulême, les deux autres présentent le buste de Louis XVIII. La mort de ce monarque est rappelée par une médaille de M. Galle, d'une simplicité antique. Sur un vase funéraire sont inscrits ces seuls mots : *Mort du roi*, et à l'exergue *le 16 septembre* 1824. L'avénement du roi Charles X est l'occasion d'une fort belle médaille de M. Depaulis. Puis survient la royale solennité de Reims. Le sacre, l'onction, le couronnement et l'intronisation sont célébrés dans onze médailles, parmi lesquelles nous signalerons celles de MM. Barre, Caunois, Gayrard et Caqué. Les souvenirs de ce règne de quelques années sont tous des souvenirs de paix : des restaurations, des fondations ou des consécrations d'églises, des rétablissemens de statues ou de monumens. On répare des ruines sur un sol qui recommence à trembler.

Une médaille singulière de M. Barre, qui porte à la face les têtes superposées du roi et de la reine des Deux-Siciles et de leurs fils, et au revers huit médaillons représentant la reine d'Espagne, l'infant et l'infante d'Espagne, le duc et la duchesse d'Orléans, la duchesse de Berri, Mlle d'Orléans et le duc de Chartres, est destinée à rappeler la réunion de onze membres de la famille des Bourbons à Grenoble le 31 octobre 1829. Avant qu'une année se soit écoulée, le vent des révolutions aura brisé ce faisceau, changé les destinées de tous ces princes et rejeté sur la terre d'exil la duchesse de Berri et le vieux Charles X. Cette curieuse médaille est suivie de celle de la visite de leurs majestés siciliennes à la Monnaie, exécutée par M. Barre. C'était le 31 mai 1830, à la veille de la révolution de juillet, que cette visite avait lieu.

M. Caqué est le héraut des révolutions. C'est lui qui le premier annonce par sa médaille des *trois journées* le nouvel événement; une autre médaille, celle de la protestation des journalistes, qui porte d'un côté une Renommée et au revers les noms des signataires de la protestation, en indique le principe. Le règne du roi Louis-Philippe, qui a duré dix-huit années, est peut-être l'époque qui aura vu paraître le plus grand nombre de médailles. Indépendamment des coins et pièces officielles existant à la Monnaie, plus d'un millier de médailles ont été publiées de 1830 à 1848 par des particuliers et frappées par

les balanciers de l'état; d'autres encore, en nombre fort restreint, il est vrai, ont paru clandestinement et sans autorisation.

A partir du règne de Louis XVIII, une modification qui, plus tard, devait amener une sorte de révolution dans l'art, s'était manifestée dans la gravure en médailles. Nous voulons parler de l'extension donnée au module, qui, sous le règne de ce prince et du roi Charles X, passa des 18 lignes (41 millimètres), adoptées sous l'empire, à 22, 24, 26, 30 lignes (50, 54, 56, 68 millimètres), et s'étendit même jusqu'à 34 lignes (76 millimètres). La médaille du *Sacre du roi Charles X*, de M. Bovy, et celle de *la Vendée*, par M. Caqué, sont de ce dernier module, maximum atteint à cette époque, où l'on se renferme plus volontiers dans les 22 lignes (50 millimètres). Sous le roi Louis-Philippe, ce module de 22 lignes, d'abord généralement adopté, ne tarde pas à prendre un singulier développement. C'est ainsi que nous voyons les médailles du *Choléra* atteindre le module de 68 et même de 81 millimètres. La médaille de l'*Avénement du roi Louis-Philippe*, de M. Depaulis, la belle médaille de *la Famille royale*, de M. Barre, arrivent également au module de 81 millimètres. Vers 1834 et 1835, le module de 68 millimètres (30 lignes) est généralement employé. Nous le voyons adopté pour la grande médaille de l'*École des Beaux-Arts*, pour les médailles de *Masséna*, des *Orphelins du Choléra*, de l'*Achèvement de l'École des Beaux-Arts*, de *Jean-Jacques Rousseau*, de *Cuvier*, de l'*Attentat de Fieschi*, de *la Statue de Corneille*, etc., etc. En 1836 et dans les années qui suivent, on commence à se trouver à l'étroit dans les 68 millimètres, on gagne insensiblement 72 millimètres (32 lignes). La médaille du *Roi et du Prince de Salerne visitant la Monnaie*, celle du *Commerce de Marseille*, sont déjà de ce module, qui, à partir de 1840, se reproduit très fréquemment. M. Caunois l'adopte pour la belle médaille de *la Colonne de juillet* et pour la médaille *du 9 août*. MM. Depaulis, Domard et Barre l'emploient dans leurs médailles de la *Lieutenance-générale*, de la *Naissance du comte de Paris* et de l'*Hommage au roi*, par Mme Adelaïde; le premier en tire un très heureux parti dans sa médaille de *Saint-Jean d'Ulloa*, qui exige un champ assez vaste. C'est vers cette même époque qu'apparaissent ces pièces frappées qui sortent de toutes les proportions connues, et qu'on ne doit considérer que comme des curiosités numismatiques. Nous voulons parler des médailles de MM. Persil et Guizot, l'une du module de 95 millimètres, l'autre de 100, et enfin la grande médaille commémorative de *la Loi des chemins de fer*, votée en 1842, du module de 113 millimètres (52 lignes).

La nombreuse collection des médailles frappées sous le règne du roi Louis-Philippe embrasse non-seulement les sujets contemporains, mais toute espèce de sujets, et il en existe peut-être autant de rétrospectives que de commémoratives. Au début du règne, ce sont les trois grandes journées et la révolution triomphante que chacun célèbre à l'envi. Bientôt M. Barre retrace le *Serment du roi*, M. Petit *le Rétablissement de la garde nationale*, figurée en Minerve et posant son épée sur les tables de la loi, que plus tard elle doit briser. Puis M. Gayrard nous fait assister à *la Distribution des drapeaux* faite par le roi Louis-Philippe en personne dans l'une de ces revues enthousiastes qui suivirent la révolution de 1830. Les souvenirs de la république et de l'empire se sont ravivés. On célèbre à la fois la pose de la première pierre du monument

commémoratif de la prise de la Bastille et le rétablissement de la statue de l'empereur Napoléon sur la colonne. Quatre artistes, M. Brennet, le graveur émérite de l'époque impériale, qui veut rendre un dernier hommage au héros qui l'a si long-temps et si heureusement inspiré, et MM. Domard, Caqué et Montagny retracent à la fois ce dernier événement. Hoche, Kléber et Fergusson se partagent, avec Ney, Soult et le duc de Reichstadt, les sympathies de nos artistes. La prise d'Anvers et l'invasion du choléra sont simultanément l'occasion de nombreuses médailles. L'héroïque Pologne n'est pas oubliée. Lafayette et Casimir Périer, Béranger et Chateaubriand sont glorifiés tour à tour. Ces sympathies si diverses nous donnent une idée assez exacte du mouvement qui emporte la société.

L'attentat Fieschi éclate comme un coup de tonnerre. Dix médailles, frappées en mémoire de cet événement néfaste, dévouent le meurtrier à l'exécration de la postérité en consacrant le souvenir de ses victimes. L'année suivante (1836), l'achèvement de l'Arc de triomphe de l'Étoile est l'occasion d'un même nombre de médailles, parmi lesquelles on distingue celles de MM. Barre et Beaucher. Huit médailles sont consacrées au transport et à l'érection de l'obélisque de Luxor, dix à l'ouverture du musée de Versailles, dont une du module de 81 millimètres, par M. Depaulis. Vingt médailles célèbrent le mariage du duc d'Orléans, et nous font assister aux solennités et aux fêtes qui accompagnèrent cette union. Le navire qui porte la fortune de la nouvelle monarchie a passé les hauts écueils; il vogue sur une mer libre et tranquille, et tout semble favorable à l'adroit pilote qui le dirige. Un an après le mariage du duc d'Orléans, nous assistons à la naissance du comte de Paris; mais, dans l'année qui suit, la mort de la princesse Marie, premier deuil de la famille d'Orléans, interrompt subitement le cours de ses prospérités. Parmi les médailles commémoratives de cette mort prématurée, nous citerons celle du module de 68 millimètres, qui rappelle à la fois le mariage et les funérailles, puis celle où l'artiste a eu l'heureuse idée de reproduire au revers la statue de Jeanne d'Arc, le chef-d'œuvre de la jeune princesse.

Dans la période qui s'étend de 1838 à 1840, les médailles semblent se multiplier. La même époque voit célébrer la *Prise de Constantine*, la *Visite du roi Louis-Philippe à Champlâtreux* et l'*Occupation définitive de l'Algérie*. Chaque homme illustre ou soi-disant tel trouve son graveur. Lafayette, Kosciusko et Washington sont réunis sur la même médaille. Nicolas, empereur de Russie, le poète boulanger de Nîmes, Geoffroy-Saint-Hilaire, le maréchal Lobau, M. Isambert, le docteur Bouillaud et bien d'autres encore ont chacun leur médaille. Les monumens rétrospectifs abondent. La prise du Louvre, la prise de l'Hôtel-de-Ville et la protestation des journalistes reparaissent au commencement de 1839, en même temps que la médaille de l'amnistie. Il y a là une sorte d'à-propos, car cette amnistie comprend plus d'un de ces vainqueurs des trois journées et de ces *protestans* du journalisme. Pendant ce temps, la popularité du héros des temps modernes grandit et s'accroît. Ce n'est plus seulement de l'étonnement ou de l'admiration, c'est un culte. De nombreuses restitutions des médailles impériales, des médailles nouvelles, consacrent chaque jour le souvenir des épisodes mémorables de l'épopée napoléonienne. Trente médailles saluent l'arrivée à Paris du cercueil de Napoléon en décembre 1840. A ces glo-

rieux souvenirs du passé se mêlent quelques commémorations de nos gloires contemporaines : la *Prise de Constantine*, le *Passage des Portes-de-Fer*. Nous touchons cependant à la grande douleur du dernier règne, au premier et plus terrible coup porté à ce monument si péniblement fondé et qu'on pouvait croire si solide : à cette mort inopinée du jeune prince, l'orgueil et l'espoir de cette nouvelle race royale. Parmi les médailles sans nombre inspirées par ce douloureux événement, on ne distingue guère que celles de MM. Barre et Caqué et la touchante médaille où sont réunis la princesse Marie et le prince royal.

Les grandes découvertes, les inventions utiles, tout ce qui frappe l'imagination des hommes ou ce qui sert leurs intérêts est assuré des suffrages de la foule et ne manque jamais d'inspirer le talent des artistes. Nous ne devons donc pas être surpris si la plus grande découverte des temps modernes, l'application de la vapeur à la locomotion, a été le thème d'un si grand nombre de médailles. Chaque loi nouvelle, chaque inauguration de chemin de fer est célébrée par quelque pièce de ce genre. Cependant, il faut le dire, nos graveurs ne se mettent guère en frais d'imagination, et ne reproduisent au revers qu'un même type, une locomotive. Quelquefois à la locomotive ils joignent un train lancé à toute vapeur traversant un viaduc, franchissant une rivière, s'enfonçant sous un tunnel. Nous l'avons dit tout-à-l'heure, la loi sur les chemins de fer, de 1842, a été l'occasion de la plus grande médaille contemporaine, celle qui a été exécutée par les ordres du ministère des travaux publics, et dont M. Bovy est l'auteur. Cette médaille, dont on ne saurait approuver les proportions, est, sous tous les autres rapports, l'une des plus heureuses inspirations de la numismatique moderne. La Loi siége sur un trône élevé; elle domine de vastes régions sillonnées par de nombreuses voies de fer qui s'enfoncent dans le plus lointain horizon : son attitude est majestueuse, son geste souverain. Elle vient de donner le signal du départ à deux génies placés à ses côtés, et qui, sous les traits de Mercure et de Mars, personnifient le commerce et la guerre. Ce ne sont toutefois ni le Mars ni le Mercure antiques, l'un attaché au sol par sa cuirasse et ses armes pesantes, l'autre n'ayant pour se mouvoir dans l'espace que les ailerons de son pétase et de sa chaussure. C'est Mars et Mercure portés par de vastes ailes, les ailes de l'aigle, et s'élançant avec une fougue inimaginable dans la même direction que les voies ferrées sur lesquelles tous deux planent. Le sujet s'explique si bien de soi-même, que la légende qui porte : *Dant ignotas Marti novasque Mercurio alas*, nous paraît presque superflue.

La simple nomenclature des médailles frappées pendant ce règne de dix-huit années remplirait un volume; nous nous bornerons donc à en décrire un petit nombre des plus remarquables, et dont quelques-unes ont paru à la veille de la chute de la monarchie, dont elles rappelaient les derniers actes et les derniers triomphes. Telles sont les médailles de la *Translation des restes de l'empereur Napoléon*, par M. Galle, et de leur *Réception aux Invalides*, par M. Barre; celles du *Bombardement de Mogador*, de la *Bataille d'Isly* et de la *Prise de Saint-Jean-d'Ulloa*, par M. Depaulis. Cette dernière médaille est de grand module (72 millimètres). Cette dimension extrême, et qu'à notre avis l'art ne doit pas dépasser, est justifiée cette fois par la nature du sujet et par le système d'interprétation qu'avait adopté l'habile graveur. Comme M. Ingres en avait donné l'exemple dans sa composition de *Napoléon passant le Rhin*, M. Depaulis a combiné hardiment

l'allégorie et la réalité. Sur le premier plan, nous voyons une frégate française toute gréée, qui a mis en panne et qui s'apprête à foudroyer le château et la ville de Saint-Jean-d'Ulloa, figurés sur le second plan avec une exactitude qui n'enlève rien au pittoresque. A l'horizon, on aperçoit les sommités anguleuses de la montagne qui domine la ville. Cette belle marine, exécutée sans maigreur et néanmoins avec une rare précision, car on peut compter les cordages et les embrasures du navire, est surmontée par une Victoire ailée, armée de la foudre et portant le drapeau de la France. Le jet de cette figure est d'une grande énergie. On sent que rien ne peut lui résister et qu'elle doit planter son étendard là où elle s'arrêtera. Au-dessus de la figure est inscrite la légende suivante : *Jus gentium armis gallicis vindicatum*. La tête du roi Louis-Philippe, gravée à la face, est d'un excellent travail. Cette médaille, commandée en 1837, n'a été achevée et frappée qu'en 1844. M. Depaulis, un de nos meilleurs graveurs, n'a qu'un seul défaut, c'est de se faire un peu attendre. C'est un de ces artistes auxquels Boileau n'eût pas eu besoin de recommander de se hâter lentement. Il termine en ce moment une belle médaille de la *bataille d'Isly;* mais la gloire de cette journée a survécu au héros qui en a eu les honneurs : la composition de M. Depaulis arrivera toujours à temps.

Pour la gravure en médailles comme pour la gravure en taille-douce, cette lenteur obligée est l'occasion de singuliers mécomptes. L'artiste qui veut mettre dans ses travaux ce soin et cette conscience qui seuls leur donnent une valeur réelle, est exposé, dans ce temps de reviremens si rapides, aux mésaventures les plus singulières. Nous connaissons tel graveur de talent, grand prix de Rome, qui achevait, au moment de la révolution de février, la médaille des *Princes français*. Tel autre, également ancien pensionnaire de Rome, lauréat de plus d'un concours, et dont le nom a paru sur nos dernières monnaies, ne livrait que le 2 décembre dernier les coins de la médaille de la *République de* 1848, qui lui avait été commandée sur concours.

La médaille de la *translation des restes de Napoléon* est l'œuvre de M. Galle, le doyen de nos graveurs. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le revers, d'une simplicité vraiment primitive, pour reconnaître l'école à laquelle appartient l'artiste et se rendre compte du système qu'il a suivi. Deux femmes drapées à l'antique sont debout sur une sorte de petit navire orné à la proue d'une tête de bélier, et à l'arrière duquel le coq symbolique est placé. L'une de ces deux femmes porte la couronne en tête et tient le sceptre surmonté de la main de justice. Un ample manteau recouvre son peplum; elle se présente de face, s'appuyant de la main gauche, qui est libre, sur sa compagne. Cette dernière porte l'urne qui renferme les cendres du héros, et sur laquelle on entrevoit l'aigle impériale. La figure couronnée, c'est la France monarchique. Le navire ne sert en quelque sorte que de soubassement aux personnages groupés; cependant, à la vue du rang de rames qui sert à le diriger à l'instar des galères antiques, l'imagination fait un travail, et sur-le-champ ces deux femmes et le coq gaulois prennent des dimensions colossales; elles ont plus de cent pieds de haut, et le coq devient une autruche. Est-ce là l'idée que l'artiste a voulu exprimer, ou n'a-t-il pas voulu plutôt ne nous présenter que des symboles et des abstractions, s'inquiétant peu des proportions relatives des objets? Cette médaille porte au revers cette légende : *Cineres Napolionis in patriam relati*,

et à l'exergue, 30 novembre 1840, date du jour où les restes de Napoléon ont touché la terre de France.

Une médaille de M. Depaulis nous montre le passage à Rouen du navire qui porte ces précieux restes. Cette médaille est conçue dans le même système que celle de Saint-Jean-d'Ulloa. Seulement, l'artiste a supprimé toute allégorie et s'est borné à reproduire le fait tel qu'il s'est passé. Le pont triomphal élevé à Rouen, sous lequel passe le navire drapé, le paysage et les monumens qui forment le fond du tableau, tout cela est un calque précis de la nature que nous ne pouvons admettre en numismatique à titre de système absolu, mais que dans certaines occasions nous aimons à voir appliquer. Quels précieux renseignemens n'auraient pas fournis à l'histoire et à la science quelques centaines de médailles frappées d'après ce système par les anciens! La médaille de M. Depaulis porte à la face un très beau masque de Napoléon mort, reproduit d'après le moulage pris sur nature par le docteur Antommarchi. Comme on voit, cette médaille n'est pas seulement une commémoration, c'est l'expression la plus exacte et la plus complète de la réalité.

Une troisième médaille de M. Montagny, d'un plus petit module, nous fait assister aux funérailles triomphales. L'artiste nous montre l'immense char mortuaire, traîné par les chevaux drapés, qui vient de passer sous l'Arc de triomphe de l'Étoile, et qui descend la grande avenue des Champs-Élysées, se dirigeant vers les Invalides. Cette médaille offre également une reproduction assez exacte du fait réel, seulement elle pèche par l'exécution; le dessin est d'une grande faiblesse, et la forme est plutôt indiquée que rendue. Enfin une quatrième médaille du même module que la médaille de M. Galle, et commandée également par l'administration, nous montre l'arrivée du cercueil de Napoléon. La France le reçoit à l'entrée des Invalides, sa dernière demeure. Cette médaille de M. Barre est l'une des meilleures qui aient été frappées à l'occasion de cette solennité funèbre. Le cercueil de Napoléon, couvert d'une draperie ornée d'abeilles et surmonté du sceptre et de la couronne impériale, est porté par de jeunes hommes vêtus à l'antique et figurant la marine, l'armée, le barreau, etc. Le personnage représentant la marine est placé en avant du cercueil; il s'appuie sur un gouvernail et présente à la France les restes du héros. L'attitude et le geste de cette figure sont d'un naturel parfait; elle parle, on l'entend. La France vêtue en Bellone indique de la main droite les Invalides, qu'on aperçoit sur le second plan de la médaille. C'est là que le cercueil doit être déposé. Cette médaille porte pour légende : *Reliquiis receptis*, et à l'exergue : *Napolionis funus triumphale*. XV. DÉC. 1840. Elle fait grand honneur à M. Barre.

C'est à cet artiste, l'un de nos graveurs les plus habiles et les plus féconds, que l'on doit quelques-unes des médailles les plus remarquables du règne de Louis-Philippe, parmi lesquelles il faut citer encore la médaille des *Monumens historiques*, celle de *l'Arc de triomphe de l'Étoile* et le beau médaillon de *la Famille royale*, l'une des plus curieuses pièces qui aient été frappées dans ces vingt dernières années et le chef-d'œuvre de la gravure. Dans ses nombreuses compositions, M. Barre s'est toujours montré homme de goût, et, dans la position spéciale qu'il occupe à la monnaie des médailles, il a su maintenir, autant que faire se pouvait, les saines traditions de l'art.

Il serait impossible de compter les médailles auxquelles la révolution de fé-

vrier a donné lieu. Comme en 1789, il y eut un premier moment où les graveurs ou leurs manœuvres s'affranchirent, à l'exemple des écrivains, de tout examen préalable et de toute autorisation, et répandirent leurs ouvrages au moyen de balanciers particuliers. Ces médailles, composées hâtivement, n'offrent la plupart du temps que d'informes et ridicules ébauches, frappées souvent en alliage, en étain ou même en plomb; et si le retour à la barbarie n'est pas aussi complet qu'à l'époque de la première révolution, c'est que l'art de la gravure était plus généralement cultivé, et que ces saturnales ne durèrent qu'un moment. Parmi les médailles frappées en 1848 à la Monnaie de Paris, il en est bien peu qui s'élèvent au-dessus de la médiocrité. Cette éternelle république, coiffée du bonnet phrygien pendant les jours qui suivirent la révolution, couronnée de fleurs, d'olivier ou de chêne quand juin a tranché les têtes de l'hydre, est d'une banalité fatigante. MM. Gayrard, Oudiné, Barre et Caqué sont à peu près les seuls qui échappent au défaut général. Le meilleur de ces types est certainement celui adopté par M. Gayrard. Sa république est couronnée de lauriers, coiffée et à demi vêtue d'une peau de lion. Le profil a toute la pureté d'un bronze antique, et il y a dans l'œil et dans la bouche une puissance souveraine. M. Gayrard père, qui, ainsi que nous l'avons vu, a ouvert il y a plus d'un demi-siècle la série des médailles napoléoniennes par celle de la *Bataille de Montenotte*, est tout à la fois un sculpteur distingué et l'un de nos meilleurs graveurs. Il a surtout des idées, ce qui n'est pas commun. Chacune de ses productions se fait remarquer par une pensée souvent frappante, toujours ingénieuse. M. Gayrard, dont la fécondité est toute juvénile, a publié dans ces dernières années plus de dix médailles. Nous signalerons dans ce nombre la médaille du 13 *juin*, du *Choléra à Gray*, du *Roi et de la reine de Sardaigne*, des *Fêtes données par la ville aux étrangers en* 1851. Son chef-d'œuvre est peut-être cette belle médaille de *Pie IX*, publiée en 1850, qui porte à la face un buste du pape Pie IX, vigoureusement sculpté, et au revers une colombe en plein vol rapportant un rameau d'olivier, avec cette légende d'un tour et d'une concision tout-à-fait antiques : *Urbem reversus, pastor non ultor*. M. Gayrard père a fait souvent de ces heureuses rencontres. La dernière médaille qu'il vient d'exécuter, inaugurant l'ère de Louis-Napoléon, président décennal, comme il avait inauguré, il y a cinquante-six ans, l'ère du futur consul et du futur empereur, et qui a pour sujet la proclamation du prince-président le 1er janvier 1852, est certainement la meilleure que les derniers événemens aient inspirée. Elle porte à la face le portrait de Louis-Napoléon, d'une expression peut-être un peu rude et d'une ressemblance douteuse, et au revers une Renommée embouchant la trompette qu'elle tient de la main droite et déployant de la main gauche une pancarte sur laquelle est inscrit le chiffre 7,500,000 voix, avec cette légende : *Vox populi vox Dei*. Cette Renommée est d'un excellent mouvement; elle ne vole pas comme d'habitude : elle est posée sur le pied gauche, et la jambe droite est repliée. Cette attitude, jointe au flottement de la draperie que le vent rejette en arrière, lui donne une singulière légèreté. Les plis de la robe, qui se modèle sur le corps, sont étudiés avec une délicatesse et une précision qui ne sentent nullement l'improvisation, et qui laisseraient croire que M. Gayrard, doué d'une sorte de divination, avait par avance composé sa figure. M. Gayrard se repose de l'exécution de cette médaille, inspirée par la circonstance, en achevant la grande médaille d'honneur des expositions annuelles. Quatre autres

médailles destinées aux lauréats de la peinture, de la sculpture, de la gravure et de l'architecture, viennent de paraître. MM. Vauthier-Galle, Bovy, Barre et Caqué sont les auteurs de ces médailles, qui nous paraissent dignes de leur destination. *La Peinture* de M. Vautier-Galle, *la Gravure* de M. Barre et *l'Architecture* de M. Caqué, sont des compositions fort remarquables, et qui maintiennent les trois graveurs au rang qu'ils occupent dans l'école. *La Sculpture* de M. Bovy est aussi l'une des meilleures médailles qui aient paru dans ces dernières années. Le contraste des formes souples et gracieuses de la jeune femme qui personnifie la sculpture avec le torse énergique du gladiateur sur lequel cette figure s'appuie est une heureuse idée, exprimée avec un rare talent. Le choix des autres accessoires est excellent.

Chacune des phases du dernier mouvement populaire de février, à commencer par la révolution elle-même, a été l'occasion d'un grand nombre de compositions : *l'Installation du Gouvernement provisoire*, *l'Assemblée nationale*, *le 15 Mai*, *les Journées de Juin*, *la Promulgation de la Constitution*, et enfin *l'Élection du 10 Décembre*, ont reçu cette consécration de l'art, qui cependant, on doit le reconnaître, ne s'est jamais mis moins en frais. Il est vrai que, dans la seule année de 1848, les événemens se succèdent avec une si foudroyante rapidité, que chaque graveur qui veut les retracer doit se livrer à l'improvisation, s'il désire arriver à temps. Aussi l'invention des artistes ne s'élève-t-elle qu'à la hauteur des faits divers ou de l'entre-filet officiel d'un journal, dont toutes ces pièces ne sont guère que de petits supplémens en bronze ou en alliage. Cette même fécondité et cette même rapidité d'exécution s'appliquent à ces nombreuses illustrations plus ou moins *démocratiques* ou *sociales* et à ces singulières marionnettes politiques qui se succèdent si fantastiquement sur les tréteaux populaires. En effet, de Lamartine et Ledru-Rollin à Huber et à Blanqui, il n'est guère de célébrité révolutionnaire qui n'ait sa médaille, ne fût-elle qu'en étain ou en plomb. Remarquons à ce propos qu'à aucune époque ces médailles d'étain et de plomb n'apparaissent en même quantité. Il suffit en effet d'un balancier de timbre sec, ou seulement d'une enclume et d'un marteau pour les frapper, ou d'un moule en plâtre pour les couler, car beaucoup de ces pièces sont fondues. On peut juger dans quelle catégorie, comme objets d'art et sous le rapport politique, de pareilles médailles doivent être rangées, et quels événemens et quels héros elles célèbrent. Et cependant peu de collections sont plus curieuses et présentent un caractère plus original que celle qui comprend la période révolutionnaire que nous venons de traverser. Cet intérêt, elles l'empruntent à un élément tout nouveau, à l'application plus ou moins volontaire de l'épigramme et du grotesque à la numismatique. Un savant qui applique aux objets les plus divers une intelligente et active curiosité a eu la singulière idée de recueillir les médailles de toute nature qui ont paru du 24 février au 20 décembre 1848, et il en a colligé plus de cinq cents. Il a fait plus, il a fait graver toutes les pièces recueillies, dont il a soin d'indiquer le caractère et l'origine (1). Cette publication est assurément l'une des plus amusantes qui aient paru sur une époque qui ne l'était guère. C'est que l'auteur ne s'est pas borné à recueillir les pièces officielles et sérieuses, mais qu'il a recueilli avec un égal

(1) Le recueil des pièces gravées qui figurent dans cette collection formée par M. de Saulcy a paru sous le titre de *Souvenirs numismatiques de la révolution de* 1848.

intérêt toutes ces pièces éphémères, ces clichés en alliage, en étain, en plomb, frappés seulement à un très petit nombre d'épreuves, témoignages de l'admiration naïve de quelques-uns, de la mauvaise humeur ou de la colère de quelques autres, et dont la plupart ont pour objet de ridiculiser de détestables passions et de bafouer tous ces grands hommes d'un jour. Ces médailles ont pu se produire à d'autres époques (1), et la première révolution nous en offre quelques spécimens, mais jamais elles ne furent si multipliées que dans ces dernières années. Que cela résulte de ce caractère goguenard et critique imprimé par le journalisme à la littérature et même à la conversation, ou provienne de toute autre cause, toujours est-il que jamais dans aucun temps le comique et le grotesque n'ont fait une pareille invasion sur le terrain neutre de la numismatique. Il semble que l'on veuille remplacer par l'épigramme ou la moquerie les flatteries d'autrefois. Aussi n'a-t-on jamais compté un pareil nombre de ces pièces singulières, que l'on peut considérer comme autant de satires ou de caricatures métalliques.

Parmi les monumens numismatiques les plus curieux de la révolution de février, nous citerons surtout les médailles des clubs : toutes ont un caractère plus ou moins anarchique. Nous signalerons dans le nombre celles du club des voraces, des sans-culottes de la Croix-Rousse, des démocrates des faubourgs, des travailleurs de Reims, de la société des droits de l'homme, du club des clubs, etc. Le club des femmes a aussi ses médailles, dont l'une représente la présidente à la tribune prononçant cette curieuse phrase disposée en légende : *C'est nous qui faisons l'homme, pourquoi n'aurions-nous pas voix délibérative dans ses conseils?* Nous lisons sur une autre médaille qui nous montre ces dames en séance : *La Liberté est une femme, ne laissons donc pas le pouvoir aux hommes.* Une dernière médaille nous montre la vanité de ces prétentions. Le club des femmes vient d'être fermé. Entre autres inscriptions, la médaille commémorative de ce fatal événement porte d'un côté : *Soleil de juillet* 1848, *tu ne t'es pas voilé!* et au revers : *Les pauvres femmes n'ont donc ni ame ni capacité politique. Le concile de Mâcon les exclut du paradis, notre jeune république leur interdit les clubs.*

Si beaucoup des médailles de la révolution de février nous montrent la république de 1848 triomphante et dans toute sa gloire, d'autres nous montrent ses malheurs et ses infirmités. L'une de ces dernières a été frappée à l'occasion des journées de juin. D'un côté, on lit au centre d'une couronne d'ossemens recoupée en croix par quatre têtes de mort placées sur deux os en sautoir : 1848. *État de siége, transportation des insurgés de juin*, et alentour de la couronne, écrit au rebours : *République des honnêtes gens.* Au revers, on voit la même couronne entourée de grosses larmes; au centre : 1848. *État de siége, misère.*

Une autre médaille, qui, comme la précédente, doit émaner d'un démocrate socialiste mécontent, nous représente les sept plaies de la république. — On lit d'un côté : *Les sept plaies de la république de* 1848 : *elle y survivra quand même.*

(1) Ces médailles sont fort rares sous la monarchie. Une des plus originales est celle de Law, comte de Tankerville, surintendant et contrôleur-général des finances du royaume de France, avec cette légende : — « Lundi — nous achetons — des actions, — mardi — nous avons — des millions, — mercredi — nous réglons notre ménage, — jeudi nous nous mettons en équipage, — vendredi nous allons au bal, — et samedi à l'hôpital. 1720. »

Voici maintenant le type qui accompagne cette légende. Sept têtes monstrueuses soufflent à qui mieux mieux sur un œil de face; ces têtes sont ainsi désignées : la calomnie, le haut clergé, l'état de siége, les 45 centimes, les prétendans, l'aristocratie, les états-majors. L'œil en question est placé au-dessus d'un faisceau que surmonte un bonnet à cocarde qui ne ressemble que médiocrement à un bonnet rouge; le faisceau repose sur un arceau surmonté de deux drapeaux. Quant aux sept plaies désignées, nous devons reconnaître qu'il y en a quelques-unes que la république de 1848 s'est inoculées de sa propre main. Au revers paraissent encore les sept têtes malfaisantes; mais, si elles ont la gueule ouverte, elles ne soufflent plus, et la république, majestueusement assise, s'appuie de la main droite sur la table des droits de l'homme, tandis qu'elle soutient de la gauche un niveau au-dessus d'une figure de femme emmaillottée comme une momie. Est-ce la France? Je le suppose. Ce que je suppose aussi, c'est que la France attend autre chose de la république qu'un emmaillottage assez serré pour ne pouvoir plus remuer ni les bras ni les jambes. — *Le peuple la guérira, elle fera le tour du monde*, dit la légende. De compte fait, ce n'est pas le premier tour de la vagabonde déesse.

Une médaille lilloise en plomb formule nettement le programme des socialistes. D'un côté, nous lisons : *Vive la République démocratic et sociales* (sic); de l'autre : *Abat* (sic) *le riche, vive le partage des biens.* Cet honnête *partageux* n'a, comme on le voit, pas plus de respect pour l'orthographe que pour la propriété. La médaille de *la révolution de* 1848 est tout aussi nette. D'un côté, on voit une tête d'homme barbu, coiffé du bonnet phrygien à cocarde, entre une hache et un poignard; de l'autre, nous lisons : 1789 *a tué les priviléges*, 1848 *tuera les écus*. Cette médaille, toute grotesque qu'elle paraisse, doit être prise au sérieux; si 1848 n'a pas tué les écus, il en a pendant un moment rendu l'espèce bien rare. Une autre médaille conçue dans le même esprit porte, d'un côté, 24 *février* 1848 : *Droit au travail, droit à l'existence, ateliers nationaux*, et au revers : *Constitution des* 900. *Dieu te bénisse, citoyen, tâche de ne pas mourir de faim.*

Tout à l'heure on nous a signalé les sept plaies de la république, une dernière médaille nous la montre malade et au lit. Le lit est décoré d'une tête de mort et d'os de mort en sautoir; on lit au revers : *La réaction la rend bien malade, elle ne manque pourtant pas de médecins, mais ce sont les charlatans que je redoute pour elle.* L'affaire de Risquons-Tout est célébrée par une médaille dont la légende est un calembour : *Risquons-Tout, oui, tout pour l'humanité.* — 1848.

A la suite des journées de juin, beaucoup de médailles ont été frappées avec les *balles de l'oppression* comme autrefois avec les *chaînes de la tyrannie*. Les unes portent : *Journées de juin* 1848 : *du pain ou du plomb.* — *Liberté ou la mort.* — *Vive Barbès!* avec cette légende au revers : *Modèle de balle en usage dans les guerres civiles, venant d'outre-mer.* Il y a cinq ou six variantes de cette médaille, qui souvent figure une simple balle sur le corps de laquelle on lit : 22 *juin* 1848, *du pain ou la mort, vive Barbès!* ou bien : *Résurrection de la république rouge*, et au revers : *Du pain ou du plomb!* Sur quelques-unes, on a figuré un bonnet rouge comme seul accessoire. D'autre part, un commissaire de police, curieux de numismatique, a fait exécuter une médaille avec des balles saisies sur les insurgés de juin, et il n'en a fait frapper que quatre épreuves. Un autre, amateur et patriote, a rassemblé un certain nombre de

balles recueillies dans les diverses villes où l'insurrection a éclaté, et, avec ce plomb, il a fait frapper l'étrange médaille que nous allons décrire. Au centre, une balle est figurée en demi-relief. Cette balle, sur laquelle on lit *plomb meurtrier*, est entourée, d'un côté, de cercles concentriques contenant diverses légendes, comme par exemple : *Républicains, quand nous pratiquerons la fraternité, il ne sera plus que pour nos ennemis* (le plomb meurtrier). Au revers, en exergue circulaire, sont inscrits les noms des villes où l'insurrection a éclaté : *Rouen*, *Paris*, *Saint-Étienne*, *Marseille*, *Nîmes*, etc., avec la date de chaque insurrection particulière. Au centre, dans le champ, on lit : « Énergiques cités, j'ai fait cette médaille avec le métal trouvé dans vos blessures; elle fera connaître à la postérité le ciment employé par les Français pour affermir la base de l'édifice démocratique de l'an de régénération 1848. » Il est difficile d'être à la fois plus naïf, plus grotesque et plus patriote.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur ces médailles, qui n'ont aucune valeur au point de vue de l'art, et dont les auteurs, comme nous venons de le voir, n'ont pas fait grands frais d'imagination ou d'esprit. Eux et leurs émules plus sérieux se sont mis au niveau de l'époque dont ils retraçaient les événemens, et, il faut bien le reconnaître, ce niveau avait singulièrement baissé. L'esprit humain obéit à d'occultes influences; au moment des tempêtes sociales, il subit une étrange dépression, et tombe en quelques instans de plusieurs degrés. Lors de la crise de février, nous en avons eu la preuve. Imagination, intelligence, volonté, tout sembla défaillir à la fois. La parole remplaça tout dans la nouvelle Babel, où bientôt la confusion des langues amena la plus complète anarchie.

Aujourd'hui cette époque est bien loin de nous. Les derniers événemens ont rendu à l'art national un peu de cette brillante activité qu'il déployait avant février. Même au plus fort de nos désordres civils, l'art a toujours énergiquement lutté contre l'allanguissement des esprits et l'indifférence publique. Sans doute, en 1848, il n'avait pu complétement échapper à cette décadence morale, à ce rapetissement de l'intelligence qui gagnait de proche en proche : nous venons d'en avoir la preuve pour la numismatique. Il avait su toutefois maintenir certaines limites inviolables, et défendre les meilleures parties de son domaine contre les invasions de la barbarie triomphante. Aujourd'hui l'art ne doit plus rester stationnaire. Beaucoup de ceux qui le cultivent ont été retrempés par le malheur; d'autres ont senti grandir leurs forces dans un stérile repos; tous sont fatigués de cette halte forcée, qui n'a pas duré moins de quatre années. Les aspirations sont grandes et énergiques, l'épanouissement est universel, et la numismatique elle-même obéit à cette vigoureuse impulsion. L'avénement du nouveau pouvoir, la France préservée de l'anarchie, sont les thèmes favoris sur lesquels s'exerce à l'heure qu'il est le talent de nos graveurs les plus distingués, et nous citerons dans le nombre MM. Gayrard, Oudiné, Vauthier-Galle et Caqué. La période où nous entrons s'annonce comme éminemment favorable aux progrès de l'art; espérons que les artistes sauront profiter du calme qui leur est rendu, en s'attachant à célébrer la France telle que nos pères l'ont vue, grande par l'intelligence, par les arts, par la paix, grande au besoin par la victoire.

F. Mercey.

LA FRASCATANA

SCÈNES DE LA VIE ROMAINE.

I.

Le Sicilien est né conspirateur, le Napolitain comédien, et, s'il fallait qualifier d'un seul mot le Romain, je dirais volontiers que la nature l'a fait orateur. En aucune ville du monde, le peuple ne parle sa langue avec autant de pureté qu'à Rome. L'éloquence et le bien dire sont si vulgaires en ce pays-là, qu'on ne les compte pour rien. Entre le parler d'une duchesse et celui de sa camériste, la différence n'est pas grande. Le *facchino* du coin de la rue s'exprime en homme de bonne compagnie; le *cicerone* mérite à tous égards son titre ambitieux et vous fait les honneurs de la ville éternelle avec des fleurs de langage dignes d'un académicien; le mendiant lui-même invoque votre charité en des termes qui vous font rêver à Bélisaire, tant le sérieux et la grandeur sont les signes distinctifs du caractère romain!

Toute chose extrême appelle son extrême opposé. Plus le Romain paraît grave à l'ordinaire, plus il s'égaie à certains jours de l'année. Les divertissemens du carnaval atteignent un degré voisin du délire, et le mardi gras, lorsque la foule se livre dans les rues à la guerre des *moccoli* et des *confetti*, vous prendriez les Romains pour une population de fous.

Pendant la dernière année du pontificat de *papa Gregorio*, comme on dit à Rome, le 18 octobre, jour de la Saint-Luc, dix ou douze jeunes gens étaient réunis dans une salle particulière du grand café du *Corso*. On voyait à leurs mines animées leur ferme résolution de s'amuser ce jour-là. Devant eux se tenaient debout, dans un silence respec-

tueux, plusieurs *facchini* attendant les ordres de leurs seigneuries. Sur une table étaient rangées beaucoup de ces cornes que l'on considère à Naples comme un préservatif des mauvais sorts et à Rome comme un emblème ironique des accidens du mariage. Ces emblèmes étaient de diverses proportions, les uns tout petits, en agate ou en corail, les autres en écaille ou en ivoire; les plus grands étaient de véritables cornes de bœuf vernies et façonnées comme des objets de luxe. Un des jeunes gens, remplissant les fonctions de secrétaire, avait écrit une liste de maris à qui l'on destinait ces surprises honorifiques. Le conseil délibérait sur chaque nom et choisissait parmi les présens celui qui, par son importance et sa longueur, semblait répondre à la situation conjugale du donataire, afin d'établir autant que possible une équité parfaite dans la distribution. Les avis étaient quelquefois partagés. Tel mari qui, l'année précédente, avait eu des droits à un présent considérable paraissait aujourd'hui moins favorisé. On consultait les chroniques et les anecdotes, et lorsqu'enfin on tombait d'accord, l'arrêt du conseil était suivi de ces rires francs qui rendent la gaieté méridionale si aimable et si contagieuse. Les *facchini* déposèrent les offrandes dans des paniers, et, pour montrer qu'on pouvait s'en rapporter à leur mémoire et à leur intelligence, ils répétèrent, sans faire aucune erreur ni confusion, les noms et les adresses des personnes auxquelles ils devaient remettre ces présens.

— Savez-vous bien vos leçons? dit un des jeunes gens.

— Excellence, répondit le doyen des *facchini*, nous n'aurions guère profité de nos années de ménage, si nous ne savions pas nous acquitter d'une pareille ambassade. Fiez-vous à notre expérience. Nous commencerons par faire un petit compliment, le plus courtois que nous pourrons, à chaque époux très heureux. Nous lui dirons en exhibant le cadeau que c'est un hommage, un signe de sympathie et de confraternité envoyé par la compagnie des gais *cornutelli*, composée de jeunes maris, tous coiffés du même ornement et dont l'*incognito* finira ce soir, une heure avant le coucher du soleil, à *Papa Giulio*. Nous ajouterons que nul célibataire ne peut être admis et que les convives se feront reconnaître en présentant ces emblèmes de la gaie confrérie; puis nous nous retirerons en souhaitant à tous les maris un semblable honneur pour l'année prochaine.

— Pourvu, reprit un des jeunes gens, que dans le trajet ces attributs ne prennent pas racine sur vos fronts!

— Plût au ciel, répondit le doyen des porte-faix, que le corail voulût bien pousser sur les fronts de pauvres diables comme nous! Nos femmes n'ont point assez d'esprit pour cela.

Les *facchini* mirent les corbeilles sur leurs têtes, et sortirent d'un pas solennel. On appelle *Papa Giulio* une guinguette à la mode, située hors des murs de Rome, entre la porte du Peuple et le pont *Molle*. A

cinq heures de France, une immense table se trouva servie dans le grand salon de cette *trattoria* champêtre. Pas un des convives ne manqua au rendez-vous. Celui qui avait reçu le présent le plus considérable fut proclamé président, et occupa la place d'honneur. On mangea beaucoup; on but du vin d'Orvieto, mais modérément, et la bouteille n'ajouta rien de factice à la gaieté cordiale du repas; on fit un *brindisi* à la santé de tous les *cornutelli* du globe terrestre, et les cris joyeux s'entendirent à un mille de distance. Quelques chansons de circonstance assaisonnèrent le dessert; puis on quitta la table pour allumer les cigares.

Dans le salon public de l'auberge, un jeune homme d'une figure charmante payait la carte de son dîner. La bande éveillée des gais *cornutelli* vint former un demi-cercle devant lui. — Eh! s'écria le président, c'est le cher comte Emilio! Par quel hasard dînez-vous aujourd'hui chez le traiteur sans votre femme? Est-ce qu'il y aurait de la brouille dans le ménage?

— Non, répondit le seigneur Emilio. Ma femme est à Frascati, dans sa famille.

— Un jour comme celui-ci! reprit le président, quelle imprudence! Prenez garde à vous : l'année qui vient, vous dînerez à notre table.

— A la garde de Dieu et de ma femme! répondit le jeune homme en riant.

— Ce que nous en disons, reprit le président, n'est que pour badiner : il n'y a point de mari plus heureux ni plus en sûreté que vous, cher Emilio, puisque vous possédez en une seule personne femme et maîtresse. Messieurs, rendons hommage au bonheur exemplaire de notre ami, à la vertu de la belle Antonia et à la fidélité des deux époux.

— Salut au couple trois fois heureux! s'écrièrent les convives; honneur au bon mari, à la femme fidèle! Vivent les époux amans!

Dans un coin de la salle, on entendit un ricanement bizarre.

— Oh! dit le président, voici un *jettatore!* gare au maléfice! Tournons vers lui nos talismans.

A l'instant, toutes les cornes se dirigèrent vers le personnage suspect. C'était un de ces hommes chétifs, ridés, râpés, usés par le climat, vêtus de noir et portant lunettes, dont le regard est fatal dans le midi. Son nez avait absorbé tout l'embonpoint de son visage. Il tenait entre ses doigts maigres une tabatière dont le couvercle produisait en tournant des grincemens moins aigus que sa voix de fausset.

— Que vient faire ici ce croque-mort? dit un jeune mari. A la porte le jeteur de sorts!

— A la porte! répéta le chœur des gais convives.

Le petit homme s'approcha en saluant jusqu'à terre avec une humilité pleine d'ironie.

— *Signori*, dit-il, si j'étais un véritable sorcier, combien je m'enorgueillirais de l'émotion où je vous vois! Mais non, devant ces cornes menaçantes, que vous avez cueillies sur vos fronts, je sortirais, je m'enfuirais, je décamperais.

— Je le connais, cria un des convives. C'est lui, c'est don Synonyme, le plus dangereux des *jettatori*. — Mauvaise rencontre, mes amis!

— Eh bien! qu'est-ce? reprit le petit vieux. Cela intrigue, agite, inquiète vos seigneuries? Il faut pourtant que je sois quelque part, à moins de m'évanouir, de me dissiper, de m'évaporer comme un gaz, un brouillard, une fumée. Qu'entendez-vous par une mauvaise rencontre? Est-ce à dire que vos seigneuries craignent une conversion, une réforme dans les esprits de leurs femmes? Si le ciel m'eût donné le pouvoir d'opérer un si grand miracle, on me canoniserait au lieu de me maudire. Que vos seigneuries ne s'alarment point : la fête des cornes sera aussi brillante l'année prochaine qu'aujourd'hui. Je ne vois qu'une seule personne ici qui se puisse plaindre de ma rencontre : c'est le gracieux seigneur Emilio, puisque sa femme l'aime passionnément. Lui seul, hélas! ne porte point le majestueux ornement que la nature a placé sur la tête du bœuf. Il s'en repentira, l'aimable jeune homme!

—De quoi me repentirai-je, illustrissime sorcier? demanda Emilio.

—Tout excès mène à un abîme, à un gouffre, à un précipice, reprit le *jettatore*. La chanson populaire dit : *Chi bella non è fortuna non ha*, — fille sans beauté ne fait point fortune. — Mais pour la fille d'un pauvre tourneur, être la plus belle personne, la plus courtisée de Rome, épouser un grand seigneur, nager dans les délices de l'opulence, c'est trop. Pour un jeune et riche cavalier, tomber amoureux éperdûment, se noyer dans son amour, être l'amant et l'époux, le serviteur et l'esclave d'une femme, la combler de biens, n'avoir d'autre loi que la volonté, la fantaisie, le caprice d'une belle, c'est trop. La soie et le velours s'usent plus vite que le drap : il changera d'habits, le très gracieux seigneur!

— De quelle étoffe sera mon premier habit neuf, très savant devin?

— Avec la laine du mouton de Barbarie, on fait des vêtemens chauds.

— C'est-à-dire que je porterai une robe de moine. Serai-je chartreux ou capucin, très savant devin?

— L'agneau chéri de son épouse a une toison d'or. Un beau jour, on le tond, et tout tremblant, frissonnant, grelottant, il arrive où il ne voulait pas aller.

— Vous croyez que je me ruine, très lugubre orateur; mais je suis plus riche que vous ne l'imaginez.

— On lui dira des mots durs, désagréables, malsonnans, au tendre agnelet.

— Et ces mots seront-ils synonymes, prophète de malheur?

— Ils seront longs, barbares, nasillards et discordans, comme le son de la *zampogna*. Au revoir, époux très caressé! Adieu, très honorés seigneurs! Mes respects, mes révérences à toute la très estimable compagnie.

— Au revoir, gentil corbeau! adieu, badin fossoyeur! crièrent les jeunes gens.

Don Synonyme exécuta une sortie de comédie au milieu des huées et des sifflets. La confrérie des gais *cornutelli* n'était pas d'humeur à se laisser attrister par la rencontre d'un *jettatore*. Cet incident passa inaperçu dans les plaisirs de la soirée. Le seigneur Emilio suivit ses amis à la salle de billard, et fit avec eux la partie italienne que nos grands joueurs de carambolages trouveraient bonne pour les demoiselles, à cause de la largeur énorme des blouses et des queues sans *procédé*. Vers minuit, la compagnie se dispersa; quand le seigneur Emilio fut dehors, l'air de la nuit et la solitude ayant dissipé l'animation causée par le bruit, le jeu et les lumières, quelque sombre pensée lui revint dans l'esprit. Son menton s'inclinait sur sa poitrine. Il ralentissait le pas et murmurait des mots entrecoupés. Avant de rentrer dans Rome par la porte du Peuple, il s'assit un moment sur un banc de pierre, et soupira en s'écriant : — Suis-je donc arrivé à ce point qu'un inconnu me raille en public? « Je me repentirai,... je changerai d'habits.... on me dira des paroles dures et malsonnantes. » Si cet homme n'a pas le don de divination, je suis perdu. Qui sait ce qu'on pense de moi, quelles réflexions on fait sur mes folles dépenses? Celui qui n'a rien à se reprocher ne voit point d'insinuations malignes dans les propos de café. Mais ce sont là des discours de *jettatore*. Les pronostics menaçans sortent de ma conscience et non de la bouche de ce pauvre lunatique. On ne connaît pas l'état de mes affaires; on ne le connaîtra jamais. Encore un an, et le bonheur de mon Antonia est assuré pour toujours.

Le seigneur Emilio, moins accablé, se releva et prit le chemin de son palais, situé *via del Babbuino*, près de la place d'Espagne. Une jeune femme en robe blanche, qui le guettait du haut d'un balcon, descendit au-devant de lui sous le vestibule. Les deux époux, qui s'étaient séparés le matin, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, comme s'ils eussent couru quelque grand danger, et les sombres pensées du jeune mari s'envolèrent à tire-d'aile; mais, pour faire comprendre les paroles obscures du seigneur Emilio, il est nécessaire de raconter quelques événemens antérieurs à la fête des *Felici Cornutelli* (1).

(1) La fête des cornes est une coutume fort ancienne à Rome. On distribue chaque année à cette occasion beaucoup de lettres et de pièces de vers anonymes aux *cornutelli* les plus fameux, pour les inviter à porter une bannière dans la procession en l'honneur de saint Luc, qui a pour attribut le bœuf.

II.

Frascati est, comme on sait, le Versailles de Rome. C'est là que les bourgeois qui n'ont point de maison de campagne vont chercher en été une journée de villegiature, et je ne serais pas étonné que la beauté des Frascatanes, plus sveltes et plus gracieuses que les femmes d'Albano ou de Tivoli, fût pour quelque chose dans la partialité des Romains pour ce village. Il y avait donc à Frascati un pauvre tourneur nommé Nicolò Barletti, qui gagnait sa vie, avec bien de la peine, à tourner des bâtons de chaises pour les tapissiers de Rome. Sans être habile dans son métier, il l'aimait extrêmement. Rien au monde ne lui semblait si beau qu'une pièce de bois bien polie et bien ronde. Il soupirait après le jour où il serait capable de travailler pour les tabletiers, et souvent il s'agitait dans son lit, dévoré par l'ambition de fabriquer des quilles. Un chien caniche, assis du matin au soir sur le pas de la porte, servait d'enseigne à l'artiste en tenant dans sa gueule un bâton de racine de buis. Après cinq ou six ans d'études opiniâtres, Nicolò fit tant de progrès, qu'il réussit à tourner un jeu d'échecs. La somme de trois *paoli* que lui en donna un marchand de la capitale ne le consola qu'à moitié du chagrin de se dessaisir de son chef-d'œuvre. Cependant l'industrieux Nicolò créa un si grand nombre de *rois*, de *reines* et de *cavaliers*, que son escarcelle s'enfla peu à peu. La misère au teint hâve, expulsée par le travail et le talent, s'enfuit de la maison. Le macaroni fuma sur la table tous les jours à heure fixe. Le chien, dont la jeunesse s'était écoulée dans un long carême, ne jeûna plus dans son âge mûr, et la fille du maître tourneur eut une robe d'indienne pour les dimanches et fêtes, car Nicolò, qui était veuf, avait une fille qu'il aurait dû appeler son chef-d'œuvre, de préférence à ses pièces de bois les mieux tournées.

Antonia Barletti atteignit précisément le chiffre léger de quinze ans vers l'époque où le génie de son père se révélait à ses contemporains. C'était la plus belle et la plus séduisante des Frascatanes, point spirituelle du tout, mais intelligente, ce qui vaut mieux. Elle avait l'humeur douce, le cœur chaud, affectueux, enclin à s'attacher et capable d'enlacer l'objet aimé, de s'y incruster, de se l'assimiler comme fait le lierre. Dans sa physionomie, la bienveillance prenait l'apparence de la tendresse; mais elle n'avait d'attention que pour les jeunes gens, et encore fallait-il qu'ils fussent beaux pour qu'elle s'aperçût de leur présence. Un homme prudent et craintif aurait cru démêler dans le feu de ses grands yeux l'instinct de la panthère apprivoisée, qui finit tôt ou tard par étouffer ou manger naïvement son meilleur ami, sans méchant dessein, par excès même de reconnaissance et d'affection. Tout enfant et ignorante encore, Antonia sentit qu'elle n'aimerait point à

demi, et que son cœur une fois donné, à moins d'un cataclysme, elle ne le reprendrait plus. C'est pourquoi elle voulait tâcher de le placer en bonnes mains, et l'ambition qu'elle avait héritée de son père, jointe à cette envie romanesque, lui conseillait de prétendre à un mariage riche.

Maître Nicolò, encouragé par le succès, pensa que le séjour de Frascati n'était plus digne d'un artiste de talent; il vint chercher le profit et la gloire à Rome, comme en d'autres temps Michel-Ange et Raphaël. Il loua deux grandes chambres au rez-de-chaussée près de la fontaine de Trévi, l'une pour sa fille et l'autre pour lui. Son génie, échauffé par le contact de la civilisation, produisit des merveilles. De l'ébène et du buis, il passa à l'ivoire et gagna sans peine son demi-écu romain à la journée. Le soir, il allait chercher le souper à la *trattoria* la plus proche, car Antonia, rêvant à ses amours futures, n'entendait pas grand'chose au ménage et rien à la cuisine. Le dimanche, pour se délasser de ses travaux, maître Nicolò menait sa fille à la promenade sous les arbres de la villa Borghèse. Malgré le nombre infini de beaux visages qu'on voit dans ce jardin public, Antonia y fut remarquée à cause de sa jeunesse en fleur, de sa haute taille et de la coiffure de sa ville natale, qui est le bonnet appelé *panno* pour les jours froids, ou le bouquet de rubans dans les cheveux pour l'été. Du haut des calèches, les binocles l'honoraient de regards attentifs, les connaisseurs en jolies filles la désignèrent sous le nom de la belle *Frascatane*, et, pour savoir qui elle était, on la suivit jusqu'à sa porte.

Un matin, le maître tourneur reçut la visite de plusieurs dandies, tous bien vêtus, gantés et munis de cannes à pomme d'or ou de lapis. Sous le prétexte de faire des emplettes, ils adressèrent beaucoup d'œillades et de complimens à Antonia. Un de ces jeunes gens, plus sérieux ou mieux informé que les autres, s'extasia sur le talent de Nicolò, sur la délicatesse et l'habileté de sa main-d'œuvre. Le maître tourneur, qui reconnut aussitôt un esprit élevé, un homme de goût, fit à cet aimable garçon les honneurs de son atelier en tirant de l'armoire ses pièces de choix. Le jeune seigneur, de plus en plus ravi, exprimait le plaisir qu'il trouvait à examiner un jeu d'échecs par des exclamations qu'on n'entend d'ordinaire que dans les musées. Les peintures du Vatican ou de la *Farnesine* ne lui auraient pas inspiré plus d'enthousiasme. Antonia comprit que ce devait être une ruse de guerre. Tant de malice n'était pas nécessaire dans ce pays où une jolie femme ne se croit point obligée, comme à Paris, de prendre pour une offense les témoignages d'admiration d'un inconnu, et où tous les usages reposent sur la bonhomie et la facilité de mœurs. Un autre jeune homme, moins rusé que le premier, et qui sans doute n'avait pas de temps à perdre, le seigneur Pompeo, ne disait mot au père, s'attachait à la fille, la suivait pas à pas, et lui prodiguait les hyperboles que son compa-

gnon l'amateur de bimbeloterie accordait aux ouvrages du maître tourneur. Antonia ne fut point insensible aux politesses du galant Pompeo; elle sut aussi beaucoup de gré à son autre adorateur de flatter le père avant de songer à la fille; mais, comme tous ces jeunes gens étaient beaux, pleins d'esprit, et par conséquent dangereux, la Frascatane résolut, jusqu'à plus ample information, de tenir son cœur à deux mains.

Les jeunes dandies ne manquèrent pas de revenir tantôt ensemble, tantôt séparément. Maître Nicolò, voyant qu'on n'en voulait pas autant à lui qu'à sa fille, ne se dérangea plus, hormis pour le jeune seigneur épris de ses ouvrages. Retiré derrière un paravent, le père laissa la jeunesse folâtre gaspiller les heures dont l'artiste connaît mieux le prix. L'atelier du maître tourneur devint ainsi un salon de conversation. Antonia, grace à la souplesse naturelle de son sexe, prit le ton du beau monde, en sorte qu'au bout d'une semaine on aurait cru qu'elle n'avait fait autre chose depuis son enfance que tenir académie. Tandis que le tour de maître Nicolò donnait à la matière brute les formes les plus capricieuses, le jeune amateur de bimbeloterie trouva enfin l'occasion de déclarer tout bas à Antonia qu'au fond il était plus amoureux d'elle que des échecs et des quilles de son père.

— Votre manége ne m'a point échappé, lui répondit la jeune fille. Il reste à savoir maintenant si c'était un subterfuge pour tromper la confiance de mon père ou un moyen innocent et ingénieux de gagner son amitié. Si vous n'avez d'autre envie que d'abuser une pauvre fille, vous auriez aussi bien fait d'aller droit au but, comme votre ami Pompeo, qui a du moins le mérite de ne point déguiser ses intentions.

— Belle Antonia, dit le jeune homme avec gravité, votre soupçon m'offense. Écartez l'idée de subterfuge coupable et de mauvaises intentions. Quand le redoutable Pompeo et tous vos autres adorateurs n'auront plus rien à vous dire, si votre cœur a pu résister à tant d'assauts, mon tour viendra de parler. Jusque-là, sachez seulement que je vous aime, et sur le reste permettez-moi de garder le silence.

— Hélas! répondit Antonia, je ne souhaite pas que vous le rompiez, si vous devez tenir le même langage que vos amis.

— J'ignore quel langage tiennent les autres, reprit le jeune homme. Le mien sera celui d'un galant homme, qui vous aime et vous respecte trop pour désirer votre chute, même à son profit.

— Sainte Vierge! s'écria la Frascatane en tremblant de tout son corps. Ai-je bien entendu? Il semblerait... on pourrait supposer que votre seigneurie a jeté les yeux sur une *meschinella* comme moi pour en faire...

— Une comtesse? interrompit le jeune homme; pourquoi non? Cela ne vous irait pas plus mal qu'à tant d'autres femmes.

— Ah! parlez donc, cher comte, s'il en est ainsi. N'attendez pas que tous ces jeunes mauvais sujets, à qui mon cœur et mes oreilles sont fermés, aient épuisé leurs fourberies et leurs mensonges. Pas un d'eux ne s'exprimera comme vous, et si je dois être la plus heureuse des femmes, à quoi bon ces retards?

— Eh bien! ne tardons point, chère Antonia. Je vous offre ma main et mon nom.

Le seigneur comte Emilio, — car c'était lui, — monta sur une chaise, et, passant sa tête au-dessus du paravent, dit au maître tourneur :

— Nicolò, je vous demande votre fille en mariage.

— Elle est à vous, répondit le père. Laissez seulement que j'achève cette boule de buis, et nous en causerons. Votre demande ne m'étonne point. Il me fallait un gendre comme vous.

Quand la boule de buis fut achevée, maître Nicolò sortit de sa cachette. Il trouva sa fille pleurant et riant tout ensemble, battant des mains et courant dans la chambre, s'asseyant pour reprendre haleine, se jetant au cou de son amant, et disant mille extravagances, où l'on sentait l'amour qui prenait feu dans son cœur comme le salpêtre.

— C'est donc sa tendresse pour vous, dit le père, qui galope ainsi ma fille? Je vois que vous ferez ensemble un excellent ménage. Vous savez, cher Emilio, que je ne possède pas un sou vaillant; mais, avec mon métier, je ne serai jamais à charge à personne. Arrangez les choses comme vous l'entendrez. Mariez-vous quand il vous plaira; le mieux, si vous m'en croyez, sera le plus tôt.

— Je voudrais que ce fût à l'instant même, répondit Emilio.

Ce fut au bout de vingt jours seulement que la fille du tourneur devint comtesse et reçut la bénédiction nuptiale à l'église des Santi-Apostoli, en présence d'une foule énorme de curieux et d'invités. La société de Rome admira fort la noble conduite du jeune mari et les graces de la mariée. Antonia, caressée par les belles dames, qui l'embrassèrent et lui parlèrent comme à leur égale, ne sentit que de la joie et de la reconnaissance en prenant son rang dans ce monde nouveau qui l'accueillait avec des sourires. Il y eut gala au palais de la rue *del Babbuino*, et l'on récita au dessert plus de trente sonnets et autres poésies. Les deux époux essuyèrent par bordées les souhaits, les complimens, les hommages et les promesses d'une éternelle félicité, comme si l'âge d'or eût recommencé sur la terre. On ne songea point à rire du bonhomme de père, qui ne s'étonna de rien et n'eut pas un moment d'embarras. Des feux du Bengale brûlèrent devant la façade du palais pendant toute la soirée. Un bal termina la fête, et, vers minuit, une chaise de poste emmena les époux à la campagne, car Emilio, fatigué du bruit que faisait son bonheur, éprouvait le besoin de se dérober au tumulte et de terminer cette journée par une sorte d'enlève-

ment. La lune de miel eut douze quartiers, c'est-à-dire que le couple fortuné resta dans sa solitude champêtre durant trois mois. Il y serait encore, si le jeune mari n'eût reçu des lettres de sa famille, qui lui conseillait, dans l'intérêt de sa femme, de faire ses visites de mariage. Antonia ne voulait pas quitter la campagne; elle aurait volontiers renoncé au monde et aux plaisirs des grandes villes, ressources des gens ennuyés et des cœurs indifférens. Pourquoi retrancher sur la part de l'amour, quand l'amour tient lieu de tout? Mais Emilio voulait aussi que sa femme connût les priviléges de la fortune et d'une brillante position, et, comme il promit que les plaisirs de la ville ne deviendraient qu'un assaisonnement et non une contrainte, l'amoureuse Antonia consentit en soupirant à sortir de la retraite.

La société de Rome s'amusa de la tendresse réciproque de ces deux tourtereaux, des petits soins empressés du mari, des regards incessans de la femme; on les observait en souriant lorsqu'ils se parlaient à voix basse au milieu du monde, comme des amans qui saisiraient l'occasion d'échanger quelques mots en dépit des jaloux, et on citait ce jeune couple comme un exemple édifiant et rare de l'avantage des mariages d'inclination. Il est certain cependant qu'à Rome et dans toute l'Italie on a de la peine à croire qu'une femme puisse aimer véritablement son mari. Lorsqu'une jolie dame est pourvue d'un sigisbé ou d'un secrétaire intime, on hésiterait, on craindrait de perdre son temps en lui faisant la cour; mais on ne renonce pas aussi facilement au succès quand on chasse sur les terres d'un mari, quelle que soit la sagesse de sa femme. Antonia s'en aperçut. Les amis d'Emilio venaient souvent chez elle, et ces jeunes dandies, qui dans l'atelier du maître tourneur s'étaient bien gardés de parler mariage, eurent tous l'audace d'affirmer par serment que leur ami n'avait eu d'autre mérite que celui de les devancer. Le seigneur Pompeo ne trouva pas de termes assez énergiques pour peindre comme il l'aurait voulu le désespoir et la consternation où l'avait plongé la nouvelle foudroyante de ce fatal mariage. Il ne doutait point qu'Antonia ne dût revenir un jour de son engouement pour Emilio, ni qu'un amour cent fois plus ardent ne dût finir par être apprécié; en conséquence il s'inscrivait parmi les adorateurs et les *amoureux-morts* de la divine comtesse pour l'époque, plus ou moins prochaine, d'un refroidissement entre les époux. Ces étranges discours, qui auraient excité les railleries d'une Française, furent écoutés avec une douceur plus désolante que la malice ou la colère.

— Mon cher Pompeo, répondit Antonia, il est bien possible que vous m'aimiez et que mon mariage vous mette au désespoir. Remarquez, je vous prie, que je n'exprime pas de doute à ce sujet. Vous êtes un fort aimable garçon et vous ne me déplaisez point; mais ce fatal mariage est accompli, et puisque vous voulez absolument considérer ma ten-

dresse pour mon mari comme une injustice et un scandale, je vous avertis que ce scandale durera long-temps. Je ne prendrai pas même la peine de vous opposer mes principes et l'intérêt que j'ai à veiller un peu sur ma réputation en entrant dans un monde pour lequel je n'étais pas née. Je vous dirai simplement que je suis folle de mon Emilio. Ce n'est ni par vertu ni par calcul que je prétends lui rester fidèle, c'est parce que je l'aime avec passion, et, si l'on veut, je conviendrai qu'il n'y a pas de mérite à cela.

— Eh bien! reprit Pompeo, permettez-moi donc de faire une supposition, car tout est possible : si Emilio cessait de vous aimer, s'il ne vous gardait pas cette fidélité scrupuleuse....

— J'en mourrais de chagrin.

— Vous le croyez aujourd'hui; mais l'occasion venue, s'il n'en arrivait rien; si, après avoir bien souhaité la mort, bien pleuré, bien juré de ne vous consoler jamais, vous vous trouviez un beau jour vivante, en bonne santé, au bout de vos larmes, et disposée à accepter les consolations d'un cœur dévoué?...

— Il est clair, répondit la comtesse, que si j'étais en disposition de vous écouter, je vous écouterais.

— Donc, reprit Pompeo, j'ai raison de m'inscrire d'avance comme le premier en date de vos admirateurs, le plus amoureux, le plus impatient et le plus méritant.

— Inscrivez-vous, répondit Antonia. Je vous donne acte de votre inscription, et maintenant parlons d'autre chose.

III.

L'enchaînement de suppositions que le bouillant Pompeo se plaisait à imaginer pour justifier ses espérances ne paraissait pas devoir se réaliser de si tôt. Emilio n'avait d'yeux que pour sa femme; son amour offrait tous les symptômes d'une passion chronique et incurable. Jamais l'ombre d'un nuage entre les deux époux, jamais un dissentiment, jamais de ces querelles suivies de raccommodemens, signes ordinaires de lassitude et qui mènent à une rupture ou à l'indifférence. Antonia n'avait pas assez de fantaisies au gré de son mari, et ne lui fournissait point assez d'occasions de la satisfaire. Cependant, après avoir consenti à courir un peu le monde par complaisance, elle y prit goût; aussitôt Emilio donna des fêtes splendides. La comtesse aimait la musique et la comédie; Emilio loua des loges à l'année aux trois théâtres. Un jour, Antonia s'était amusée à regarder la collection particulière des bronzes du Vatican; son mari n'eut point de repos qu'il n'eût fait une collection de bronzes antiques. Antonia remarqua une dame qui passait à cheval dans les allées de la villa Borghèse; le len-

demain deux excellens chevaux de selle étaient à sa disposition. Pendant un petit voyage de plaisir au lac Fucino, à peu de distance de Subiaco, la comtesse jeta un regard d'envie sur une villa rustique située dans le paysage le plus pittoresque du monde; Emilio demanda le nom du propriétaire : cette villa n'était pas à vendre; mais, au moyen d'un sacrifice d'argent, il en devint acquéreur, et il y installa sa femme, au retour de l'excursion au lac Fucino.

Si quelque régisseur habile et honnête eût administré les biens d'Emilio, il lui aurait trouvé trente mille livres de revenu; son intendant ne lui comptait pas chaque année la moitié de cette somme. Antonia ne soupçonnait point que son mari se ruinait. Comment l'aurait-elle pu deviner? Le comte, d'une gaieté inaltérable et d'une humeur charmante, n'avait pas un souci. Pourvu que sa femme fût heureuse, tout allait bien, et, quand il songeait à ses embarras d'argent, il se promettait de réparer les brèches de sa fortune en se livrant à quelque entreprise industrielle. Un de ces hommes à projets, qui passent leur vie entière à rêver des millions, proposa un jour à Emilio d'établir une raffinerie de sucre. C'était une affaire admirable. Les devis annonçaient des résultats prodigieux. Il ne s'agissait que d'acheter quelque vieux bâtiment dans le Transtévère et le matériel de l'exploitation. Le nom du seigneur comte ne devait point paraître; on ne lui demandait que le capital de l'entreprise et l'usage de son influence pour obtenir la protection du barbier Gaëtano et l'autorisation de fonder ce bel établissement (1). Emilio vendit une de ses terres, persuadé qu'un grand seigneur comme lui n'avait qu'à déroger pour gagner des monceaux d'or. Il fit un traité en commandite avec son homme à projets et deux ou trois autres personnes. L'affaire, mal conçue et mal menée, n'eut pas un instant de prospérité. Dès le commencement, associés, employés, caissier, contre-maîtres et ouvriers se volèrent réciproquement à qui mieux mieux. C'était un pillage. Emilio, en attendant ses bénéfices, augmenta son train de maison; il ne mit pas une fois les pieds à la fabrique, et lorsqu'il apprit qu'au lieu de recevoir un dividende, il perdrait son capital, il raconta si gaiement la déconfiture de son entreprise, qu'Antonia n'en fut pas alarmée. Comme, à la suite de ce revers, les dépenses inconsidérées allaient croissant, la comtesse trouva que c'était trop de philosophie; elle demanda un jour à son mari s'il ne jugeait pas opportun de s'amender un peu. Le comte lui répondit, en l'embrassant, que, l'amour et les préoccupations d'argent ne pouvant pas s'arranger ensemble, il la priait de n'y songer pas plus que lui, — et par obéissance elle n'y songea plus.

(1) Pendant le pontificat de Grégoire XVI, la protection du barbier Gaëtano n'était pas sans influence sur la conclusion et l'expédition des affaires.

Dans sa petite villa de Subiaco, Emilio reçut la visite de quatre hommes de mauvaise mine, avec lesquels il eut une longue conférence. Peu après, Antonia crut entendre pendant la nuit des bruits souterrains et réguliers comme le mouvement d'une machine. En ouvrant sa fenêtre le matin, elle vit dans le parc deux des hommes à mines patibulaires qui tenaient, chacun par un bout, un long sac plein de quelque matière métallique; ils agitaient le sac, d'où sortait une poussière de charbon, et ils vidaient ensuite les morceaux de métal noircis dans un trou qu'ils comblaient avec du sable. La comtesse s'informa de ce que faisaient ces hommes. Son mari lui répondit que c'était l'expérience d'une nouvelle entreprise plus lucrative et plus sûre que la première, et Antonia ne chercha point à en savoir davantage. Le lecteur, moins facile à contenter, aura déjà compris que l'imprudent Emilio se livrait à l'industrie périlleuse de la fausse monnaie. Son but étant le bonheur de sa chère Antonia, la fin lui paraissait justifier les moyens, et il n'éprouvait aucun remords. Cette tranquillité parfaite dura jusqu'au jour de la fête des Cornes et de Saint-Luc, où l'on a vu les insinuations malignes de don Synonyme jeter pour la première fois dans l'ame du coupable un trouble et une frayeur subitement dissipés par un baiser d'Antonia. Le seigneur Emilio rendit compte à sa femme de l'emploi de sa soirée. Il fit un tableau divertissant du festin des gais *cornutelli* et raconta le bel hommage rendu en sa personne aux époux fidèles. Le reste lui était sorti de la tête, et il n'en parla pas.

Ce n'était pourtant ni par hasard ni par divination que les sinistres plaisanteries du *jettatore* avaient atteint la conscience d'Emilio en un point sensible. Le soir même, un marchand du Corso, à qui on avait présenté en paiement une pile de *baïocs*, les avait reconnus pour faux. Le porteur de cette monnaie, arrêté immédiatement, avait laissé échapper le nom du seigneur Emilio. Cette circonstance, connue de don Synonyme, l'avait fort aidé dans ses prédictions. Au point du jour, le lendemain, un des ouvriers de Subiaco vint avertir le patron que l'heure du *sauve qui peut* avait sonné. Emilio se leva, sortit de son palais, et, après avoir fait ses dévotions en passant à Sainte-Marie-Majeure, il s'enfonça dans l'immense désert qui s'étend des thermes de Dioclétien jusqu'à Saint-Jean-de-Latran. Le père Labat remarquait, il y a plus d'un siècle, que le tiers de la ville éternelle n'était déjà que ruines. Aujourd'hui, c'est la moitié qu'il faudrait dire, et si Rome continue à repousser le génie des temps modernes, qui pourrait la relever, un moment viendra où le Vatican régnera seul debout sur un chaos de pierres. Quand il eut erré long-temps parmi les débris de la Rome antique, le pauvre Emilio arriva au temple de Vesta, sur les bords escarpés du Tibre, et là, poussé par le désespoir, le sentiment de son déshonneur prochain et l'horreur de sa situation, il conçut l'effroyable

pensée de se précipiter dans les eaux du fleuve. C'était le 19 octobre, dans la plus belle saison de l'Italie; des groupes de rosiers grimpans et de chèvre-feuilles sauvages embaumaient l'air; des martinets espiègles jouaient en se préparant à partir pour l'Afrique. Le moyen de se noyer dans ce site enchanteur, d'attrister cette nature souriante par une scène lugubre! Le moyen de songer au suicide dans ce climat où le bien-être vous entre par tous les pores, à la chaleur de ce soleil vivifiant, sur cette terre chaude, fleurie et prodigue, où l'on a pour rien des bouquets, des citrons, de l'eau délectable, de sublimes peintures et de jolis visages de femmes à regarder tant qu'on en veut! Peut-être, s'il eût été à Paris, un jour de brouillard et sur les tours de Notre-Dame, il se serait jeté la tête la première, le pauvre Emilio; mais, à Rome, il n'en eut pas le courage. Vaincu par la douceur des sensations, il retourna chez lui, déterminé à vivre pour son Antonia aussi long-temps qu'il plairait à Dieu. Dans la cour de son palais, il trouva les sbires chargés de l'arrêter.

Antonia, persuadée de l'innocence de son mari, le crut d'abord victime d'une méprise; mais, lorsqu'elle entendit Emilio avouer ses fautes avant qu'on l'eût interrogé, elle découvrit avec un saisissement profond l'abîme dans lequel cet insensé s'était plongé par amour et par faiblesse. Aussitôt après le départ des sbires, la comtesse courut toute la ville, remua ciel et terre, et versa tant de larmes qu'on eut pitié de sa douleur. Elle obtint la permission de voir son mari tous les jours au château Saint-Ange, où il occupait une chambre vaste et propre. Quand la porte de la prison s'ouvrit, Emilio s'élança au-devant d'Antonia; il la saisit dans ses bras en lui demandant si elle l'aimerait flétri par une sentence infamante, et, comme elle jura de l'aimer jusqu'au tombeau malgré toutes les sentences du monde, il trouva que son sort était encore très digne d'envie, et il ne s'avisa point de gâter un présent supportable par des regrets inutiles du passé.

Un jour, près du pont Sixte, dix ou douze galériens en veste de laine marchaient lentement, entourés de soldats aussi indolens que leurs prisonniers. Une jeune et belle dame, fort bien vêtue, montée sur un âne et l'ombrelle à la main, cheminait dans les rangs et causait avec un des forçats. Au moment de sortir de la ville par la porte Saint-Pancrace, le convoi s'arrêta devant la boutique d'un petit limonadier, qui s'empressa de servir des rafraîchissemens aux seigneurs galériens. La dame prit un sorbet; l'officier qui commandait le détachement accepta une glace, et les soldats attendirent, assis à terre, que leurs seigneuries fussent disposées à se remettre en route. D'une calèche élégante descendit un jeune homme, qui vint saluer la dame et serrer la main de l'un des galériens : c'était Pompeo, qui faisait de tendres adieux à son ami Emilio et à la divine comtesse. L'officier regarda sa

montre pour avertir discrètement les voyageurs qu'il était temps de partir, et la chaîne reprit tout doucement le chemin de Civita-Vecchia. Ce n'était point par une faveur particulière qu'Emilio jouissait de la compagnie de sa femme et de la liberté de régaler son escorte de sorbets et de limonade. Tout le monde a pu voir en Italie avec quelle mansuétude on y traite les galériens. La considération d'un homme ne dépend pas toujours d'une sentence en ce pays-là. Combien le pauvre Emilio se félicita d'avoir résisté à l'envie de se noyer dans le Tibre! Des compagnons pleins d'égards, des chefs débonnaires, une femme adorée, que lui fallait-il de plus pour être heureux? Ses fautes mêmes et sa condamnation lui avaient donné la mesure de l'amour et du dévouement d'Antonia, qu'il n'aurait point connus sans cela, tant il est vrai que le plus grand malheur est bon à quelque chose. Assurément, si le célèbre chevalier Desgrieux, qui, sans faire de la fausse monnaie, vivait en escroc, eût été condamné aux galères, l'inconstante Manon l'aurait oublié dans les bras d'un autre. Antonia, au contraire, aurait repoussé le sort le plus brillant, si on lui eût imposé la condition d'abandonner le malheureux qui s'était perdu pour elle. Pendant un an que dura sa pénitence, Emilio passa tous les jours quelques heures avec sa femme. Dans le courant de la seconde année, il apprit que la fin de sa peine lui était remise, et déjà les deux époux faisaient ensemble de nouveaux projets de bonheur plus sages que les précédens, lorsqu'une fièvre cérébrale enleva le pauvre Emilio en quelques heures. Il se sentit touché d'un repentir et d'une piété sincères; un prêtre lui administra les sacremens, et tout à coup Antonia ne pressa plus entre ses mains qu'une main froide et insensible.

Le premier moment de stupeur une fois passé, la comtesse regarda dans son ame et n'y trouva que la désolation et le dégoût de la vie. Elle souffrait encore trop pour pleurer. Ses larmes ne commencèrent à couler qu'à Rome, lorsqu'elle revit ces lieux où elle se heurtait à chaque pas contre les souvenirs d'un bonheur évanoui pour toujours. Il lui restait de son ancienne fortune un assez beau douaire; mais elle voulut rentrer chez maître Nicolò, et dans le triste atelier de son père, au bruit monotone du tour, elle demeura, du matin au soir, immobile et muette, sur une chaise, en priant Dieu de la retirer le plus tôt possible de ce monde insipide et désert. La mort vient à son heure et non quand on l'invoque; au lieu d'elle, arriva la figure plus ronde du seigneur Pompeo. Bien loin de froisser la douleur de la belle veuve, Pompeo fit une oraison funèbre du cher Emilio, si pathétique et si émouvante, qu'Antonia l'appela bon jeune homme et généreux ami.

— Vous le voyez, ajouta Pompeo, vous le dites vous-même, et vous ne vous trompez pas : je suis un ami généreux. Si je pouvais, au prix de mon sang, au détriment de mes intérêts et de mes espérances, ren-

dre la vie à l'infortuné que le sort nous enlève, je le ferais à l'instant. Je briserais ce cœur qui vous appartient, si je ne le sentais déchiré, comme il doit l'être, par le spectacle de votre chagrin.

Dans le feu de la déclamation, Pompeo frappait à grands coups de poing sa large poitrine, qui sonnait comme une cloche.

— Mais, poursuivit-il, l'arrêt du destin est prononcé. Il faut courber la tête, et, après avoir mêlé mes pleurs aux vôtres, je me rappelle que nous vivons tous deux, que vous êtes libre et que je vous aime. Belle Antonia, souvenez-vous du jour où je m'inscrivis le premier sur la liste de vos adorateurs. Comptez le petit nombre de vos années; contemplez dans un miroir vos traits que la douleur embellit encore, et dites s'il est permis, à dix-huit ans et avec ce visage-là, de se vouer pour toujours à l'ennui et aux larmes, quand on pourrait d'un mot retrouver le bonheur qu'on a perdu en faisant celui d'un amant fidèle, d'un cœur de lion qui a rugi de vous voir possédée par un autre, et qui vient aujourd'hui réclamer le prix de deux ans de constance.

En parlant ainsi, la voix de basse-taille du beau Pompeo s'était élevée au diapason tragique, et les vitres de l'atelier frémissaient aux sons éclatans de sa demande en mariage. Le tour de maître Nicolò cessa de ronfler. Au-dessus du paravent, sortit la mine calme et paterne de l'artiste, qui regardait sa fille avec attention. — Un bon ami, dit-il, un amant fidèle, jeune, amoureux et doué d'un organe si puissant! refuser tant de bien serait un péché. Voilà trois jours que tu pleures, c'est assez.

Nous l'avons remarqué en commençant, la grandeur est le signe distinctif du caractère romain. Or la grandeur exclut les subtilités. Le cœur humain procède, à Rome, d'une façon héroïque et tout d'une pièce, et de là vient que, n'offrant rien de compliqué, il est plus facile à déchiffrer que dans nos climats froids et brumeux. A défaut d'autre preuve, le témoignage du dictionnaire suffirait : le mot *nuance*, dans son acception morale, n'existe pas en italien, et il ne faut pas s'étonner que des organisations passionnées n'entendent rien aux raffinemens. Ce qu'on perd en délicatesse, on le regagne en force. Antonia ne mit que trois secondes à réfléchir; en trois secondes, elle répara le désordre de ses sentimens et fit le ménage de ses passions. Ses joues, pâlies par la douleur, se colorèrent d'un éclat charmant. Elle tendit la main à Pompeo en s'écriant : — C'est dit, je suis à vous.

Et, par une transition soudaine, elle passa du désespoir à la joie la plus vive. Sa langue se délia; les idées folles, le goût de la vie, le désir et l'amour s'éveillèrent en elle comme des oiseaux endormis que le soleil du matin surprend dans leur nid, et maître Nicolò, voyant sa fille guérie, se remit au travail, afin de laisser les deux amans à leurs affaires, en se disant à lui-même : — Voilà qui est fini. L'enfant a ce

qu'il lui faut. C'est tout simplement qu'elle ne peut pas vivre sans aimer.

IV.

On se tromperait fort, si l'on pensait que la belle Frascatane avait donné son cœur par surprise, et qu'après le premier entraînement, elle tomba dans l'indécision ou les vains scrupules. L'amour nouveau avait absorbé l'ancien. Si l'impossibilité de convoler à d'autres noces avant l'expiration de son deuil ne lui eût rappelé son état de veuve, Antonia aurait cru volontiers que jamais elle n'avait aimé d'autre homme que Pompeo. Elle trouva la loi rigoureuse, et la perspective d'un an d'attente, qui n'aurait point effrayé des fiancés allemands, lui parut insupportable; cependant, comme elle voulait vivre bien, elle se soumit à la nécessité. Par malheur, le beau Pompeo n'était qu'un médiocre platonicien. Des amis charitables avertirent tout bas sa fiancée qu'il avait des maîtresses. Antonia, trop exclusive pour fermer les yeux sur des infractions si graves à la foi jurée, éclata en reproches terribles et menaça son amant de se porter à quelque extrémité. Si le mariage eût été célébré, la Frascatane, avec ses instincts de lierre, aurait su étreindre et enlacer son époux de telle sorte qu'en peu de jours elle l'aurait dégagé de tout autre lien; mais sa métaphysique n'allait guère plus loin que celle de Pompeo, et l'amour méridional ne se nourrit pas long-temps d'espérances et de promesses, encore moins de phrases et de madrigaux. Une première fois Pompeo apaisa la tempête. Le lendemain, ce fut à recommencer, grace aux délateurs officieux. Avec la confiance s'envolèrent la joie et les rires, avec la jalousie arrivèrent la tristesse, le désordre, l'insomnie, les sanglots et les larmes.

Les Italiens sont les gens qui pratiquent le plus exactement ce précepte que le caustique Stendhal formula en termes un peu vifs sur quelque papier de sa chancellerie de Civita-Vecchia, et dont il voulait faire, par exagération, une vérité universelle : qu'un jeune homme au-dessous de vingt-cinq ans, qui se trouve par hasard en tête-à-tête avec une jolie femme, ne fût-ce qu'un instant, manque à tous les devoirs de la politesse, s'il ne lui fait une déclaration d'amour.

Au bruit des querelles entre les deux fiancés, la jeunesse galante se ressouvint de son goût pour l'art ingénieux du tourneur. L'aimable veuve étant encore à consoler, on revint admirer les quilles et les échecs de maître Nicolò. Le premier qui se présenta fut un Narcisse de vingt-deux ans, ancien ami du défunt mari, et inscrit, comme Pompeo, sur la liste des *amoureux-morts* de la Frascatane. L'occasion s'offrit par hasard au seigneur Tancredi de parler à Antonia sans autre témoin qu'un père distrait, et il crut de son devoir d'obéir au précepte rigoureux de Stendhal. — Qu'ai-je appris? s'écria-t-il, quelle rumeur ai-je entendue, ô di-

vine Antonia? Est-il vrai que l'heureux mortel à qui vous avez donné votre cœur, ignorant le prix d'un si riche trésor, le foule aux pieds comme un impie? Ah! je le vois trop clairement, les nuages de la tristesse obscurcissent le soleil de votre angélique visage. La trace des pleurs est encore marquée sur l'albâtre de vos joues. Pompeo est coupable.

— Hélas! oui, mon bon Tancredi, répondit Antonia d'une voix altérée, ce méchant garçon me met au désespoir. Le bel avenir qu'il me prépare! Si je souffre ainsi *épouse promise*, que sera-ce donc lorsque je serai sa femme? Pour mon malheur, je l'aime, tout perfide qu'il est, et je crains de mourir bientôt, s'il ne change de conduite.

— Quoi! reprit Tancredi, vous irez jusqu'au bout malgré ces présages funestes! Vous confierez le soin de votre bonheur au bourreau qui vous assassine! Au lieu de vous féliciter de ne point lui appartenir encore, vous irez vous unir à cet ingrat par des chaînes dont vous discernez le fer à travers les fleurs! Ah! belle Antonia, c'est plus que de la faiblesse, c'est de la cruauté pour vous-même, de l'injustice pour ceux qui savent apprécier vos charmes et vous chérir dans un silence douloureux. Vous n'ignorez point que tous les feux de l'amour le plus ardent se sont allumés dans mon ame à la première étincelle que j'ai vu sortir de vos yeux. J'ai pu respecter votre partialité pour un mari digne de vous et qui vous rendait heureuse; mais rien ne m'oblige à me taire aujourd'hui. Vous parlez de mourir, oublieuse comtesse, et vous n'avez pas songé une seule fois pendant deux ans que je mourais d'amour pour vous!

Il avait une voix de ténor, le gracieux Tancredi, un organe doux et tendre, qui allait au cœur, et le *ribombo* de ses phrases ressemblait à de la musique. Antonia se sentit émue comme si elle eût écouté une cavatine. Depuis trois minutes, le tour avait interrompu son bruit discordant, et maître Nicolò, monté sur une chaise, regardait sa fille d'un air pensif : — Voilà, dit-il, une combinaison nouvelle qui change l'état des choses. Pleurer ne répare point le mal et n'avance pas les affaires. Puisque le seigneur Tancredi est amoureux et de bonnes mœurs, il faut le prendre pour mari au lieu de l'autre.

— Mais, dit Antonia en rougissant, parle-t-il sérieusement?

— Que mes jours soient des nuits d'hiver et mes nuits des supplices infernaux, si je ne vous adore! s'écria Tancredi.

— Jeune homme, dit le père, vous avez sauvé la république par un discours, comme Cicéron. Embrassez ma fille; je la connais, elle est à vous.

En effet, la Frascatane, palpitant de joie, de surprise et d'amour, se jeta dans les bras du gentil Tancredi. Un essaim de jeunes gens, qui apportait des consolations à la belle affligée, la trouva riant, babillant

comme une fauvette et roucoulant avec son nouveau fiancé. L'anniversaire de la fête des cornes était arrivé. Pompeo, qui ne se doutait de rien, essayait un habit neuf devant une glace, lorsqu'un *facchino* lui offrit une petite corne en corail, accompagnée de ce compliment : — Bien que votre excellence ne soit qu'un époux promis, la société des gais *cornutelli* lui envoie cette offrande, et l'invite, par une exception en sa faveur, à venir dîner ce soir à *Papa Giulio*, afin de pouvoir dire qu'une fois en sa vie, la belle Frascatane a procuré un convive aux joyeux enfans de Saint-Luc.

Cependant Tancredi était un peu étourdi de son prompt succès. Le désœuvrement, l'espoir de glaner du plaisir, l'avaient attiré dans l'atelier du maître tourneur. Par habitude, il avait tenté la fortune, parlé d'amour et récité les tirades creuses qu'il portait dans son sac au service de qui voulait en goûter. Sa cavatine avait plu à cause de la qualité du son, et tout à coup il se voyait embarqué dans une promesse de mariage. Cette situation grave l'inquiétait. Avant de se déterminer à ne plus retourner chez la Frascatane et à faire comme s'il eût oublié cette aventure, il jugea prudent de s'enquérir du douaire que possédait Antonia. Le chiffre rond de ce douaire rendait moins périlleuse l'embûche où il était tombé. La pensée d'une bonne affaire soutenant son zèle à consoler la belle veuve, il consentit à se laisser couronner de roses. Comme Pompeo, Tancredi avait des maîtresses; mais il ne s'en vanta pas et se cacha des envieux. Le temps du deuil s'écoula sans accident, sans querelle entre les amans. Le jour fixé pour le mariage arriva, et les fiancés furent unis au milieu d'un concert de louanges, de cris d'admiration, de chansons et de sonnets, où l'hymen, l'amour, Vénus, les Graces, le soleil, les étoiles, accessoires obligés d'un festin de noces italien, furent sans doute bien aises de se rencontrer encore.

Antonia sortit du veuvage comme d'une maladie; l'épanouissement de son cœur se voyait sur son visage animé, dans le feu de ses yeux, dans la vivacité, l'accent mélodieux et passionné de son parler. Le bon moyen de se faire aimer, c'est d'aimer soi-même. La Frascatane n'employa point d'autre ruse. Sans apprêt ni calcul, elle enveloppa son mari de sa tendresse comme d'un filet. De son côté, le bon Tancredi n'aurait point su dire par quelle transformation involontaire, sans émulation et sans envie de mériter des éloges, il devenait malgré lui, d'un égoïste qu'il était d'abord, un homme généreux, désintéressé, un mari complaisant, fidèle, sincèrement épris de sa femme et enchanté de son esclavage. L'amour réciproque des deux époux s'accrut tant et si bien que, pour être exclusivement l'un à l'autre, ils se séquestrèrent, et les gais *cornutelli* répétèrent sans amertume que la Frascatane serait toujours, pour la fête de saint Luc, un mauvais pourvoyeur.

Un jour du mois de septembre, les jeunes gens de Rome organisè-

rent une grande partie de chasse dans les marais Pontins, où le gibier est très abondant, et ils proposèrent à Tancredi de les accompagner. Antonia consentit non sans peine à laisser partir son mari. Depuis un an qu'ils étaient mariés, c'était la première fois que les deux époux se séparaient. Ce sacrifice coûtait beaucoup à l'amoureuse Antonia; mais elle voulut montrer qu'elle avait aussi de la complaisance. Elle embrassa son Tancredi comme s'il se fût embarqué pour les Grandes-Indes. La chasse ne devait durer que deux jours. Le troisième jour, vers midi, une chaise de poste roula en effet dans la rue des *Condotti*, et du haut d'un balcon Antonia, aux aguets dès le matin, vit arriver de loin les chasseurs. Tout à coup, elle fit le signe de la croix en s'écriant : — Dieu bon! il n'est pas parmi eux! Les malheureux me l'auront blessé, tué peut-être!

Elle courut, éperdue de crainte, au-devant de la voiture.

— Ne vous effrayez point, lui dit un des jeunes gens; nous n'avons aucun accident d'arme à feu à déplorer. Tancredi s'est couché hier bien portant, après un bon souper; ce matin nous l'avons trouvé pris d'un accès de fièvre, et, malgré nos prières, il n'a pas voulu quitter le lit. Vous ferez bien de l'aller chercher à Bocca-di-Fiume. La saison de la *malaria* est passée; mais les journées sont encore chaudes, et il n'est pas prudent de dormir dans les *paludi*.

Antonia prit une voiture de louage et partit sans retard pour les marais Pontins. Dans une méchante *osteria* de village, elle trouva le pauvre Tancredi en proie au délire, le visage décomposé, les dents serrées, offrant tous les symptômes de l'empoisonnement par la respiration. Il était seul et sans secours, car les gens de la maison n'osaient approcher de lui. Maître Nicolò, qui avait quitté Rome une heure après sa fille, amena un médecin à Bocca-di-Fiume. Aussitôt que le docteur aperçut le *facies* du malade, il recula jusqu'au seuil de la porte, et, mettant sous son nez un flacon de vinaigre : — Pourquoi m'avoir conduit ici? dit-il en colère. Ne voyez-vous pas que le mal de cet homme est contagieux? Le soigne qui voudra, je ne me soucie point de gagner la peste paludine. Et vous autres, ne vous avisez point de passer la nuit dans ce village, si vous tenez à votre peau. Adieu, je m'en vais.

Sans regarder derrière lui, le docteur remonta en carrosse et repartit pour Rome. Il se trompait : la fièvre des marais n'est qu'une épidémie et non un mal contagieux; mais il avait raison d'engager Antonia et son père à ne point demeurer dans un air empesté. Le soir venu, Nicolò supplia sa fille de l'accompagner à Villetri. Elle n'y voulut jamais consentir : — Si la volonté de la Providence, dit-elle, est de séparer ce qu'elle a uni, je suivrai mon Tancredi jusqu'au bord de sa tombe, et s'il m'y entraîne avec lui, je me réjouirai d'y descendre. Allez à Velletri, car vous n'avez pas à remplir ici les devoirs d'une femme.

Après avoir répété vingt fois sans succès : *Andiamo via!* Nicolò s'en alla seul à Velletri. Lorsqu'il revint le lendemain, Tancredi n'existait plus. Antonia, couchée sur le grabat, pressait étroitement son mari dans ses bras, et couvrait de baisers le visage du cadavre avec des transports de douleur. Il fallut l'arracher par force à cette occupation frénétique. Maître Nicolò fit enterrer précipitamment le défunt et se dépêcha d'emmener sa fille à Frascati pour y respirer l'air pur de son pays natal; mais, en chemin, Antonia ressentit des frissons et des défaillances, signes précurseurs de la fièvre des marais. — Ne nous le dissimulons point, dit-elle, j'emporte avec moi le poison qui m'a ravi le plus aimable, le plus parfait des époux, et je dois m'en féliciter, puisque ce précieux poison va me conduire près de l'incomparable Tancredi. Nous vous attendrons ensemble, cher père. Ne vous désolez pas et vivez patiemment jusqu'au jour fortuné qui nous réunira tous trois.

— Au diable, s'écria Nicolò, le précieux poison, l'époux incomparable et le jour fortuné de ma mort! Les filles sont ici-bas pour fermer les yeux aux pères, et non pour les aller attendre. Ne parle pas ainsi et commence par m'écouter : je vais t'apprendre à te connaître toi-même, car ton cœur est pour moi comme un livre ouvert. Tu as reçu du ciel une disposition à la tendresse qui ne te permet point de vivre sans aimer. Si l'objet de ton affection t'échappe, tu crois éprouver le froid de la mort; mais qu'un autre objet se présente, et aussitôt la chaleur et la vie se réveillent avec l'amour. Nous n'en sommes pas à notre coup d'essai; à moins d'avoir perdu la mémoire, il faut bien avouer que le pauvre Emilio, tout faux-monnayeur et galérien qu'il est devenu, a été, comme Tancredi, le plus adorable des humains. Ce n'est point à cause de leurs perfections que tu as aimé tes deux maris; ce sont tes caresses, ta passion, ton empire sur eux qui les ont façonnés doucement et changés en amans parfaits. Avant de tomber dans tes filets, ce n'étaient que des enjôleurs de filles. Pompeo, aussi bon que les autres, serait à cette heure le modèle des époux, s'il eût atteint sans accident le jour du mariage, et si les jaloux n'eussent point dénoncé ses fredaines de jeune homme. Tancredi n'était pas plus sage. Il eut plus de bonheur ou plus d'adresse, voilà tout, et j'ai ri dans ma barbe le jour qu'il se vanta de ses deux ans d'amour, d'attente et de silence. Laisse venir à toi les autres beaux garçons que ta jeunesse attirera. Une jolie femme est toujours sollicitée de s'amuser et de se distraire; les consolations la viennent chercher à la maison. Regarde les jeunes gens, choisis avec tes yeux. Celui qui te plaira sera infailliblement un mari incomparable après un mois de mariage, fût-ce un homme faible comme Emilio, un libertin comme Pompeo, un cœur intéressé comme Tancredi. Quel qu'il soit, il t'aimera passionnément,

et par conséquent il acquerra toutes les perfections. Chasse donc les idées de mort, et obéis aux volontés de la nature, en vivant pour ton père, pour un nouvel époux et pour toi-même.

— Je ne veux point vivre, répondit la Frascatane avec emportement, je ne veux point qu'on me console. Peut-être suis-je telle que vous le dites; mais, si vous ne vous trompez pas, combien je me réjouirai de quitter ce monde et d'emporter avec moi dans un pays meilleur mon amour pour le pauvre Tancredi! Ah! vous avouez que mes regrets ne sont pas en sûreté ici-bas, qu'on me solliciterait de me distraire, que je pourrais oublier mon Tancredi, et qu'un autre, un inconnu, me paraîtrait quelque jour aussi aimable que lui! Cette idée me fait horreur, et vous avez eu tort de me la communiquer. Je n'attendrai pas ce moment détestable. Je m'en irai, je chercherai un refuge contre ma propre faiblesse et contre vos raisons de philosophe, et je vous montrerai dans ce livre ouvert, où vous lisez si couramment, une dernière page que vous ne connaissiez pas encore.

Maître Nicolò essaya vainement de revenir sur ses paroles et d'en adoucir le sens. Antonia l'écouta d'un air sombre et garda le silence. En arrivant à Frascati, elle se mit au lit avec la fièvre et ne s'en releva plus. Lorsqu'on lui demandait ce qu'elle éprouvait, elle répondait : « Cela va comme je le désire. » On connut bientôt la gravité de son mal par les ravages que faisait l'épidémie dans les marais Pontins. Lorsqu'elle sentit que sa fin approchait, la Frascatane appela son père. — Pardonnez-moi, lui dit-elle, de me réjouir quand vous pleurez. Nous nous reverrons en des lieux où l'on ne donne plus de chagrin à ses amis. Ma dernière volonté est qu'on m'ensevelisse à côté du meilleur des hommes, de celui que j'ai tant aimé.

— Lequel? dit le père.

— Pouvez-vous le demander? reprit Antonia; le seul bon, le seul tendre, le seul digne de mes regrets et de mon amour, le divin, le charmant Tancredi!

Quelques heures après, elle s'éteignit, en répétant tout bas, au milieu des prières les plus ferventes : — Dieu soit loué! je meurs en chrétienne, et je vais le revoir!

Nicolò se conforma au dernier vœu de sa fille, en la faisant porter à Bocca-di-Fiume, où elle fut ensevelie à côté de l'homme unique, du seul bon, du seul tendre, du seul enfin qu'elle eût aimé. Le malheureux père revint ensuite à Rome. Son goût dominant l'empêcha de succomber à sa douleur, et le travail, cet éternel consolateur du véritable artiste, rendit au maître tourneur la tranquillité d'ame que la philosophie promet avec de belles phrases, mais qu'elle ne donne point.

PAUL DE MUSSET.

SOUVENIRS D'UNE STATION

DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE.

LES PORTS DE LA CHINE. — NING-PO. — CHOU-SAN. — AMOY.[1]

I.

Le 11 février 1849, après avoir déployé pendant quinze jours aux yeux étonnés des Chinois du nord un drapeau que, depuis la campagne de *l'Alcmène*, ils n'avaient pas vu flotter, nous avions quitté le port de Shang-hai. Mouillés à la hauteur du village de Wossung et prêts à reprendre la mer, nous attendions depuis vingt-quatre heures que le vent et la marée nous permissent de franchir la barre du Wampou pour rentrer dans le Yang-tse-kiang, quand un *clipper* américain, donnant à pleines voiles dans la rivière, vint jeter l'ancre près de *la Bayonnaise*.

Les nouvelles que ce navire apportait de Hong-kong étaient faites pour nous rappeler la nécessité d'éviter tout délai inutile, si nous voulions, fidèles à nos premiers projets, visiter, avant de reprendre notre station sur les côtes méridionales de la Chine, les ports de Ning-po, de Chou-san et d'Amoy. — On se rappelle que la convention conclue entre sir John Davis et le vice-roi Ki-ing avait fixé au 6 avril 1849 l'ouverture des portes de Canton; la population turbulente de cette grande

(1) Voyez les livraisons des 1er septembre, 15 octobre et 1er décembre 1851, du 15 janvier et du 15 mars 1852.

ville n'avait point ratifié un arrangement qui froissait tous ses préjugés. Les marchands chinois, réunis par corporations, se concertaient pour frapper d'interdit les produits des manufactures britanniques; les *braves* des villages n'attendaient qu'un signal pour courir aux armes, et des placards menaçans étaient chaque jour affichés sur les murs des factoreries. Pendant que les mandarins de Canton cherchaient dans cette effervescence un prétexte pour éluder la principale clause d'un traité consenti à regret, pendant qu'au nom de la paix publique ils disputaient aux Européens l'accès de la ville intérieure, les Anglais, de leur côté, se montraient décidés à briser les portes qu'on refusait de leur ouvrir. Les graves complications que cette contenance hostile des Cantonais faisait prévoir imposaient au ministre de France le devoir de se retrouver à son poste plusieurs jours avant l'échéance du traité de sir John Davis. Aussi, dès que la marée nous permit de tenter l'appareillage, nous empressâmes-nous de mettre sous voiles. Quelques heures après l'arrivée du *clipper* américain, *la Bayonnaise*, poussée par une belle brise de nord-ouest, avait laissé derrière elle l'embouchure vaseuse du Wampou et se dirigeait vers les ports de Ning-po, de Chou-san et d'Amoy, qu'elle devait visiter avant de rentrer à Macao.

Nous avions appris, en remontant le Yang-tse-kiang, combien il était dangereux de s'approcher des bancs de sable mouvant qui limitent vers le nord le chenal navigable : nous voulûmes cette fois serrer d'aussi près que possible la rive méridionale du fleuve. De ce côté, la sonde ne rencontre que des pentes douces et régulières; la profondeur est moindre qu'au milieu du chenal, mais on n'est pas exposé à voir le fond diminuer subitement, si ce n'est cependant sur un point, le seul peut-être qui présente ce danger, situé à dix-huit milles environ du mouillage de Wossung. En cet endroit, le Yang-tse-kiang forme un coude assez brusque, et le plateau sous-marin, tranché d'une façon plus abrupte, s'étend aussi à une plus grande distance de la côte. Nous nous préparions à contourner ce point critique, signalé à notre attention par la carte du capitaine Béthune, quand le fond monta rapidement de huit brasses à sept brasses, puis à six. Nous mouillâmes à l'instant, et la corvette s'arrêta sur le talus qu'elle allait gravir. Il restait encore près de dix pieds d'eau sous la quille de *la Bayonnaise;* mais la mer était haute et devait baisser de quinze pieds avant la fin du jusant. Un canot que nous envoyâmes sonder autour de la corvette retrouva heureusement le chenal, et les dernières lueurs du crépuscule nous guidèrent vers un meilleur mouillage. La nuit fut orageuse, et de violentes rafales du nord-ouest nous firent craindre souvent de chasser sur notre ancre. Aux approches du jour, le temps s'éclaircit, et le vent épuisé tomba presque complétement. Dès que le soleil eut percé

le brouillard matinal qui couvrait les bords humides du Yang-tse-kiang, nous ouvrîmes de nouveau nos voiles à la brise. Le peu de rapidité de notre sillage, qui ne dépassait pas quatre ou cinq milles à l'heure, nous permit de faire éclairer notre route par une des embarcations de la corvette jusqu'au moment où les îles Sha-wei-shan et Gutzlaff se montrèrent à l'horizon. Nous eûmes dès-lors des amers certains pour nous conduire en dehors du fleuve, et nous franchîmes les derniers hauts-fonds du Yang-tse-kiang sans avoir rencontré moins de vingt-quatre pieds d'eau sur notre passage. Le soleil cependant allait bientôt disparaître sous l'horizon. Nous ne voulûmes point, à l'entrée de la nuit, nous engager au milieu de l'archipel de Chou-san, et nous laissâmes tomber l'ancre près de l'île Gutzlaff. Le lendemain, aux premiers rayons de l'aube, nous poursuivîmes notre route. La marée nous entraîna rapidement entre le groupe des îles Rugged et celui des îles Parker. A onze heures du soir, nous avions doublé les écueils qui entourent les îles Volcano, et, avant que l'obscurité fût complète, nous étions mouillés sous les hautes terres de l'île Kin-tang, à deux milles environ des *receiving-ships* qui occupent la station d'opium de Lou-kong.

Les dernières bouffées du vent de nord nous avaient conduits à ce mouillage. Avec le jour, nous vîmes s'élever une brise d'est qui ne tarda point à fraîchir : c'était une circonstance favorable pour entrer dans le fleuve qui porte, sous les murs de Ning-po, le nom de Yung-kiang, et celui de Ta-hea quand, près de se jeter à la mer, il vient baigner les remparts de Chin-haë. Ce fleuve est moins profond que le Wampou; l'accès en est aussi moins facile. Trois îlots granitiques se dressent presque en face de l'entrée, à moins d'un quart de mille de la côte. Deux de ces îlots sont si rapprochés l'un de l'autre, qu'ils semblent se confondre. Le troisième s'élève solitaire à une égale distance de ce premier groupe et de la péninsule escarpée que couronnent à la fois une citadelle et un temple. Trois passes distinctes sont donc ouvertes au navigateur qui se présente à l'embouchure du Yung-kiang. Les alluvions du fleuve ont presque comblé la passe occidentale, à peine praticable aujourd'hui pour les barques du Che-kiang. La profondeur des deux autres passages a été préservée par la violence des marées qui les creusent sans cesse. Ce n'est cependant qu'à la condition de se maintenir dans un chenal sinueux dont la largeur n'excède pas cent vingt mètres qu'un navire européen peut arriver sans encombre devant Chin-haë. Nous avions franchi les huit ou neuf milles qui nous séparaient du continent chinois; nous avions dépassé l'île Square et l'écueil de *la Blonde* (1); nous donnions à pleines

(1) La plupart des dangers sous-marins sur les côtes de Chine ont conservé le nom de quelque navire anglais dont ils ont déchiré les flancs ou terminé la carrière.

voiles dans la Ta-hea, après avoir évité heureusement les récifs de *la Némésis* et la roche du *Sésostris* : déjà nous apercevions les murs de Chin-haë et les jonques dont les rangs pressés semblaient barrer la rivière, quand *la Bayonnaise*, serrant de trop près la côte, s'arrêta doucement sur la vase. Jamais lit plus moelleux n'avait été préparé pour un échouage. Il nous fallut néanmoins attendre la marée montante pour sortir de ce mauvais pas. Pendant ce temps, nous avions reconnu avec soin la limite des bancs qui entourent la côte, et lorsqu'à midi la mer en se gonflant vint nous remettre à flot, nous pûmes enfiler sans hésitation le milieu du chenal. Deux heures après avoir quitté le mouillage de Kin-tang, *la Bayonnaise* jetait l'ancre sous la citadelle de Chin-haë, à quelques encâblures d'une flottille chinoise presque aussi nombreuse que celle que nous avions laissée à Shang-hai.

On prétend que des jonques ont visité jadis les côtes du Kamschatka et les bords de l'Océan Indien; mais depuis plusieurs siècles les nefs du Céleste Empire ont cessé de s'aventurer au-delà des îles du Japon et du détroit de la Sonde. Les longues traversées effraient ces navigateurs, qui n'ont aucun moyen de mesurer le chemin qu'ils parcourent ou de déterminer la position de leur navire par l'observation des corps célestes. La boussole, dont les marins chinois furent, dit-on, les premiers inventeurs, cette aiguille merveilleuse *qui montre le sud* (1), leur est d'un faible secours quand un orage ou le vent contraire les a détournés de leur route. C'est alors que la science du *ho-chang* (2) se trouble et se déconcerte, que le *to-kung* (3) commande vingt manœuvres à la fois, que les matelots, sourds à son appel, vont offrir de nouveaux bâtonnets à la *reine du ciel* (4) ou jettent à la mer du papier enflammé, des poules même, s'ils en ont encore. La plupart des jonques qui approvisionnaient autrefois des produits de la Malaisie les marchés de Canton et d'Amoy ont dû se retirer devant la concurrence des bâtimens européens, et ont renoncé aux voyages de Singapore, de Manille ou de Batavia; mais il reste aux navires chinois un immense commerce, le commerce de cabotage, que la navigation étrangère n'est point admise à leur disputer. La crainte des pirates rassemble d'ordinaire ces barques timides en nombreux convois. Ne perdant jamais la terre de vue, suivant tous les détours de la côte,

(1) *Ting-nan-tchin*, aiguille qui montre le sud : tel est le nom que les Chinois ont donné à la boussole.

(2) Le pilote.

(3) Le timonier.

(4) *Tian-haou :* — tel est le nom d'une vierge qui vivait, il y a quelques siècles, dans le Fo-kien, et que la superstition a divinisée. Chaque navire chinois possède une statuette de cette déité païenne, toujours entourée de hideux satellites. Devant elle brûle une lampe constamment allumée.

s'enfonçant dans tous les golfes, ces caboteurs sont habitués à jeter l'ancre chaque soir. Leurs *koangs* ou étapes ont été fixés à l'avance; ils ne les quittent qu'après avoir décidé l'appareillage d'un commun accord. Les jonques qui opinent pour le départ hissent une de leurs voiles, celles qui sont d'avis de rester au mouillage laissent toutes leurs voiles ferlées. Si, malgré le vœu de la minorité, le départ est résolu, la flottille tout entière se met en mouvement et cingle vers une nouvelle étape, semblable à ces longues files d'oiseaux voyageurs que l'on voit aux approches du printemps prendre leur vol vers le nord. Malgré tant de précautions, les pirates, qui ne cessent de rôder autour de ces convois, enlèvent souvent quelques-unes des brebis du troupeau. Les côtes du Che-kiang, au moment où nous les visitâmes, étaient plus particulièrement infestées par la piraterie. En vain le général tartare qui commandait à Ning-po les forces de terre et de mer, le mandarin Chan-lou, multipliait-il les croisières de tous les *tchuens* destinés à protéger les *eaux extérieures* (1), en vain la *Gazette de Pe-king* prodiguait-elle les récompenses et les encouragemens aux braves qui se distinguaient dans les combats dont l'archipel de Chou-san était chaque jour le théâtre : les pirates n'en étaient ni moins entreprenans ni moins nombreux, et les jonques chinoises n'osaient plus se montrer sur la côte. Cette situation menaçait de se prolonger, si des marins portugais, que la décadence commerciale de Macao laissait depuis plusieurs années sans emploi, n'eussent conçu un projet qui semble inspiré par les traditions du XVIe siècle. S'associant pour leur entreprise quelques matelots indigènes, ces aventuriers chargèrent de vieux canons de fonte le pont de leurs *lorchas* (2) réarmées à la hâte, et vinrent offrir aux jonques de Ning-po et de Hang-tchou-fou une escorte plus sûre que celle de tous les *tsung-ping* (3) et de tous les *fou-tsiang* (4) du Céleste Empire. Les jonques se cotisèrent pour payer le prix stipulé par leurs protecteurs, et l'on vit, chose étrange! d'immenses convois entrer dans le Yang-tse-kiang, doubler le promontoire du Shan-tong, et pénétrer jusque dans le golfe du Petche-ly sous la conduite de deux ou trois barques européennes. Ce fut le pavillon de dona Maria qui fit désormais la police sur les côtes du Che-kiang. Également redoutées des mandarins et des pirates, ces *lorchas* abusèrent quelquefois de la terreur qu'elles inspiraient; leur intervention irrégulière n'en fut pas

(1) D'après le dernier relevé officiel présenté à l'empereur, la flotte de guerre du Che-kiang compte 315 navires à voiles et à rames, savoir : 10 *kan-tsang-tchuen*, 49 *kwai-tchuen*, 139 *tung-ngan-tchuen*, 4 *hou-tchuen*, 24 *pah-tsiang-siun*, 30 *mi-ting*, 56 *tian-tchuen*, 1 *yang-poh-tchuen*, 2 *pung-kwaï*.

(2) Grandes chaloupes-canonnières construites et voilées comme les barques chinoises.

(3) Contre-amiraux.

(4) Chefs de division.

moins un bienfait pour le commerce maritime de Ning-po, qui dut à ces singuliers spéculateurs une sécurité qu'il eût en vain demandée aux flottes de l'empereur Tao-kouang.

Le convoi de jonques qui était rassemblé devant Chin-haë quand nous vînmes mouiller dans la Ta-hea, n'attendait qu'un vent favorable pour sortir du port. Affourchées sur deux ancres, ces jonques occupaient toute la largeur du fleuve; on n'eût point trouvé dans ce front de bataille un interstice à travers lequel pût se glisser *la Bayonnaise*. Nous eûmes d'abord recours aux négociations pour obtenir qu'on nous livrât passage: tous nos efforts vinrent échouer contre l'apathique fatalisme des marins auxquels nous avions affaire; mais lorsqu'à trois heures du soir *la Bayonnaise*, soulevant son ancre, se laissa emporter par un courant rapide vers cette flotte opiniâtre, lorsque les premières jonques que nous abordâmes commencèrent à sentir le contact de nos côtes de fer, la scène changea soudain. Toute cette forêt, jusque-là impassible, sembla s'animer comme par enchantement. On n'entendit plus de tous côtés que les cris aigus des Chinois mêlés aux jurons de nos matelots, que le grincement des cabestans et le craquement des bordages. Ce ne fut point sans peine que nous franchîmes le premier rang des jonques : vingt lignes non moins compactes s'étendaient encore entre nous et le mouillage de Chin-haë. C'était une rude et brutale besogne que celle qu'il nous fallait accomplir. Chaque fois que la corvette, s'enfonçant comme un coin au milieu de la flotte chinoise, avait réussi à percer une nouvelle phalange, plus d'une poupe veuve de ses lanternes aux écailles transparentes, plus d'un mât dépouillé de ses étendards qui flottaient en lambeaux au bout de nos vergues, indiquaient encore le chemin qu'avaient suivi les barbares. Tous ces dégâts pourtant étaient bien moins sérieux qu'on eût pu le croire. Il y avait là plus de fracas que de dommage réel. Les Chinois maltraités acceptaient avec une sombre résignation ces inévitables coups du sort, et, quant à nos matelots, je dois confesser à regret qu'ils semblaient n'avoir jamais rencontré de distraction plus agréable.

Nous gagnions cependant du terrain, et l'agitation croissait sur notre passage. Autour des navires menacés par la corvette rôdaient de nombreux bateaux que montaient les marins des autres jonques. Au premier choc, c'était le plus souvent quelque faisceau de bambou suspendu le long du navire abordé qui tombait en s'éparpillant dans le fleuve. Alors, — touchant témoignage de la sympathie que s'accordent en pareille occurrence les marins chinois! — les bateaux qui nous entouraient fondaient avec avidité sur ces misérables épaves, et Dieu sait quels cris, quelles affreuses imprécations excitait de la part des propriétaires cette conduite déloyale! Tout se passait cependant sans voies de fait : on s'injuriait, on se pillait effrontément; on ne se battait pas.

La force brutale est le dernier argument des Chinois : conséquence naturelle d'une législation qui n'admet point d'excuse pour l'homicide involontaire, et qui ne se montre implacable qu'envers les actes de violence!

Nous vîmes enfin le terme de cette forêt mouvante à travers laquelle nous tracions depuis deux heures un si cruel sillon; mais pas un souffle de brise n'agitait l'air en ce moment, et la marée n'avait déjà plus le pouvoir de nous entraîner. Les mandarins de Chin-haë nous vinrent gracieusement en aide. A leur voix, une cinquantaine de petites barques débordèrent du quai, et roulant, comme des poussahs, sous l'impulsion de leur longue godille, vinrent s'atteler sur deux files à la remorque de la corvette. Trois officiers subalternes au bouton de cristal animaient, en véritables élèves de corvée, les efforts de cette escadrille. Aussi, grace à leur zèle, grace surtout aux vigoureux rameurs qui montaient nos propres embarcations, une heure environ après le coucher du soleil, l'ancre de *la Bayonnaise* tombait à moins d'une encâblure de la rive gauche du fleuve, en face de la ville de Chin-haë. Ce n'était point toutefois à la hauteur de Chin-haë que nous comptions nous arrêter : nous avions formé le projet de remonter le Yung-kiang jusqu'à Ning-po, et deux marées devaient, suivant nos calculs, nous faire franchir les treize milles qui nous séparaient encore de cette grande ville, à laquelle l'occupation momentanée des Anglais n'avait rien fait perdre, disait-on, de sa physionomie primitive. Le succès de notre tentative était cependant des plus douteux. Pour diminuer les chances contraires que nous offraient un chenal peu profond et une rivière étroite, il eût fallu réduire notre tirant d'eau; mais c'eût été accepter des délais auxquels notre impatience ne pouvait consentir. Nous nous fiâmes à notre heureuse étoile, et, dès que le jour parut, nous fîmes voiles vers Ning-po. Une légère brise de nord-est enflait nos huniers, et ridait à la fois les eaux jaunes du fleuve et la verdure naissante des rizières. On voyait le Yung-kiang, encaissé près de son embouchure entre des coteaux granitiques, serpenter, non loin de Chin-haë, au centre d'une vaste plaine bornée à l'horizon par un demi-cercle de collines noirâtres. L'azur à demi voilé du ciel prêtait un nouveau charme aux beautés un peu mélancoliques de ce paysage. Pendant près d'une heure, notre navigation fut facile : guidés par nos canots, nous suivions avec soin le milieu du chenal ou la rive que le courant avait le plus profondément creusée; mais, après avoir dépassé le premier coude du Yung-kiang, nous cherchâmes en vain d'une rive à l'autre les dix-sept pieds d'eau dont nous avions besoin pour flotter. Labourant le fond avec sa quille, complétement insensible à l'action de son gouvernail, *la Bayonnaise* se traînait péniblement vers le haut du fleuve. Un remous de courant nous saisit dans cette position et nous jeta sur la rive

gauche. Bientôt, en dépit de tous nos efforts, notre pauvre corvette se trouva enfoncée de plusieurs pieds dans la vase. Heureusement une *lorcha* portugaise avait été envoyée par le vicaire apostolique du Che-kiang au-devant du ministre de France. Nous confiâmes à ce navire le soin de transporter à Ning-po M. Forth-Rouen, et nous attendîmes patiemment, pour sortir d'embarras, le secours de la marée montante.

Ce ne fut que le lendemain que nous pûmes nous arracher à la fange tenace dans laquelle la corvette commençait à s'enfouir. Arrivés près du second coude que forme, par un détour subit, le cours du Yung-kiang, le vent de nord-est nous contraignit encore une fois de jeter l'ancre. Nous luttions depuis trois jours contre des difficultés imprévues. En nous opiniâtrant davantage, nous courions le risque de consacrer à remonter et à descendre ce fleuve bourbeux tout le temps qu'il nous était permis de passer sur les côtes du Che-kiang. Nous prîmes enfin le parti le plus sage : trouvant, à six milles de Ning-po, à cinq milles et demi de Chin-haë, un mouillage où la profondeur, au moment de la plus basse mer, était encore de quatre et cinq brasses, nous nous tînmes pour satisfaits d'avoir poussé jusque-là notre entreprise, et ce fut au milieu de ce bassin que, le 18 février 1849, nous nous décidâmes à venir affourcher *la Bayonnaise*.

II.

A moins d'une encâblure de ce dernier mouillage s'étendait, sur la rive droite du fleuve, un village dont le plus imposant édifice était un mont-de-piété institué par l'industrie des prêteurs sur gage pour exploiter la misère des cultivateurs du Che-kiang. Notre imagination se plut à voir dans la position qu'occupait ce village chinois l'emplacement du premier comptoir qu'aient fondé les Européens sur les côtes du Céleste Empire. Non loin de ce détour si bien marqué du fleuve avait dû s'élever, entre Chin-haë et Ning-po, la cité portugaise que visita, en 1542, Fernan Mendez Pinto. Là, trois siècles avant que *la Bayonnaise* pénétrât dans la Ta-hea, on comptait plus de mille maisons européennes dont quelques-unes n'avaient pas coûté moins de trois ou quatre mille ducats à bâtir. Le sceptre était alors à la veille d'échapper aux mains débiles de la dernière dynastie chinoise. A la faveur des troubles qui agitaient l'empire, le comptoir étranger, enrichi par le commerce du Japon, avait pris en quelques années un développement que les habitans de Ning-po ne pouvaient voir sans ombrage. Quant aux Portugais, ils se croyaient aussi en sûreté sur les bords du Yung-kiang que sur les rives du Tage. La colonie avait ses échevins, ses auditeurs, ses consuls et ses juges. On ne s'y souciait guère de la dynastie des Ming ou de l'autorité de ses mandarins, et les étrangers

de l'Océan Occidental (*Sy-yang-koue*) prenaient de singulières licences envers les habitans de l'empire du milieu. Ces aventuriers héroïques avaient l'enthousiasme religieux et les mœurs dissolues de l'armée de Godefroi de Bouillon. Aussi bien que les croisés, ils savaient allier la dévotion à la cruauté et à la débauche. Se croyant tout permis envers des infidèles, on les vit plus d'une fois s'associer sur les côtes de Chine avec les pirates indigènes pour saccager les villes, piller les flottes marchandes ou violer les tombeaux des empereurs. La patience des Chinois finit cependant par se lasser. Les colons portugais du Che-kiang disparurent comme avaient disparu les Mongols, victimes d'une conjuration populaire. Leur cathédrale, leurs sept églises, leurs maisons « tant grandes que petites » furent démolies *pour leurs péchés*, suivant la naïve expression d'un chroniqueur du XVIe siècle, et l'on chercherait en vain aujourd'hui les débris d'une ville sur laquelle la charrue et les inondations de trois cents hivers ont passé.

Si, sous les moissons alors verdoyantes, il existait encore quelques vestiges de cette cité détruite, il eût fallu pour les reconnaître plus de loisir que ne nous en laissait l'impatience avec laquelle nous étions attendus à Ning-po. Dès que *la Bayonnaise* fut assurée sur ses deux ancres, nous dûmes aviser au moyen de répondre à la double invitation qui nous avait été adressée par le consul anglais et par le vicaire apostolique du Che-kiang. M. Sullivan voulait réunir à sa table le ministre de France et les officiers de *la Bayonnaise;* Mgr Lavaissière nous offrait l'hospitalité dans l'enceinte de l'édifice jadis octroyé aux missionnaires jésuites par l'empereur Kang-hi, et dont les enfans de Saint-Vincent-de-Paul, leurs héritiers d'après les décrets du saint-siége, venaient d'obtenir la restitution. Le temps avait changé depuis le matin; le vent de nord-est avait amené des bords brumeux de la Mer Jaune de gros nuages qui commençaient à se résoudre en torrens de pluie. Si M. Sullivan n'avait eu la bonté de mettre à notre disposition une grande barque chinoise, gondole élégante et surtout *comfortable,* nous eussions fait une triste entrée dans la ville de Ning-po; mais, assis dans une chambre bien close et près d'un bon feu de coke, pendant que nos bateliers tiraient le meilleur parti possible du vent et de la marée, nous ne quittâmes ce merveilleux abri que pour monter dans des chaises à porteurs qui nous déposèrent vers sept heures du soir sous le toit hospitalier du consul anglais. Nous trouvâmes chez cet agent étranger l'accueil franc et ouvert que l'on pouvait attendre d'un ancien officier de marine. Cependant, à peine sortis de table, il nous fallut nous remettre entre les mains de nos guides pour aller chercher, avec M. Forth-Rouen, que nous avions rejoint au consulat britannique, le gîte qui nous avait été préparé, sur l'autre rive du fleuve, par Mgr Lavaissière. La nuit était si noire, le ciel couvert d'une si épaisse couche

de nuages, que pas un rayon ne tombait d'en haut pour éclairer notre route. Il fallait nous laisser conduire en aveugles sur le fleuve comme sur la terre ferme. Nous étions entrés dans des barques disposées à l'avance par les soins des bons lazaristes; nous les avions quittées pour remonter dans nos chaises, tout cela au gré de nos *coulis* et sans que nous eussions songé à leur adresser la moindre observation. Nous sentions bien qu'on nous emportait à travers des ruelles sinueuses, aux murs desquelles se heurtaient parfois nos palanquins; mais, en dépit des lanternes suspendues aux brancards de chaque chaise, nous ne pouvions distinguer aucun des objets que nous laissions rapidement derrière nous.

Tout à coup une lueur bleuâtre perce l'obscurité, les reflets d'un incendie semblent enflammer tout un coin du ciel. Nous touchons au terme de notre course. La chaise de M. Forth-Rouen nous a devancés, et une explosion de fusées, de soleils fixes et de soleils tournans vient de saluer l'entrée du ministre de France dans la cour de la chapelle catholique. La plupart d'entre nous arrivèrent trop tard pour jouir du spectacle de ce feu d'artifice; mais il nous restait le coup d'œil vraiment oriental d'une large façade sur laquelle d'innombrables lanternes versaient, au milieu de cette nuit sombre et pluvieuse, le magique éclat de bougies de diverses couleurs. Nous trouvâmes sous le péristyle de la chapelle Mgr Lavaissière entouré des lazaristes dont se composait en ce moment la mission du Che-kiang : le père Huc, revenu avec nous de Shang-hai à Ning-po; le père Danicourt, missionnaire intrépide, qui, lorsque le choléra décimait à Chou-san les régimens irlandais, avait su conquérir l'estime et l'affection de l'armée anglaise; le père Fan, prêtre chinois, qui avait visité la France et que nous avions souvent entendu citer avec le père Li comme une des lumières du clergé indigène. Ces hôtes trop bienveillans avaient voulu évacuer leur demeure pour nous y laisser plus à l'aise. Les appartemens qui nous étaient destinés étaient tous décorés par le zèle des chrétiens chinois de mille offrandes volontaires. C'étaient de longs rouleaux de papier appendus aux murs, des meubles incrustés, des coussins d'écarlate qu'une aiguille patiente avait chargés de broderies en soie bleue, des fauteuils et des tables, des vases de porcelaine, des lanternes surtout, au centre desquelles, fichées sur une pointe de fer, d'énormes bougies de cire et de suif végétal consumaient lentement un lumignon fumeux. Tout ce luxe d'emprunt devait disparaître avec nous. Les missionnaires ne l'avaient jamais connu pour eux-mêmes. Ce n'est point seulement par le martyre que les prêtres des missions sont appelés à confesser leur foi; il est d'autres épreuves que le zèle évangélique leur apprend à supporter, et qui lasseraient aisément des convictions moins profondes. Je ne voudrais point affirmer que tous les

prêtres catholiques qui ont entrepris d'annoncer aux Chinois les vérités du christianisme soient nécessairement condamnés à la dure existence dont Mgr Lavaissière semblait chérir les rigueurs : tous n'ont pas un si rude terrain à exploiter. Les néophytes dont le jeune prélat du Che-kiang avait à diriger la foi naissante étaient pour la plupart de pauvres pêcheurs avec lesquels il devait affronter sans cesse les flots troublés de l'océan et les émanations pestilentielles du rivage : il aimait à partager leurs périls, à partager surtout leur misère. Mgr Lavaissière, dont les missions eurent à pleurer la perte peu de mois après notre départ, avait, à l'âge de trente-quatre ans, conquis le pénible honneur de l'épiscopat par dix années de fatigues et de prédications. Sans cesse occupé à parcourir d'une extrémité à l'autre son immense diocèse, fuyant la vie douce et honorée qui l'eût attendu à Ning-po, il avait conservé, bien que souvent miné par les fièvres, une étonnante vigueur de corps et d'esprit. Quand nous admirions cette démarche martiale, ce pas infatigable, cette gaieté charmante qui souriait à toutes les intempéries du climat et semblait railler notre mollesse, nous étions loin de prévoir la catastrophe qui allait bientôt répandre le deuil parmi les chrétiens du Che-kiang.

Pour mieux recevoir les hôtes trop nombreux que lui envoyait *la Bayonnaise*, Mgr Lavaissière, nous l'avons dit, s'était réfugié avec le père Huc et le père Danicourt dans un bâtiment séparé du corps-de-logis principal. C'était là que les cuisiniers de la corvette, appelés par le digne évêque au secours de nombreux marmitons indigènes, s'occupaient déjà des apprêts d'un festin qui devait rassembler, dans le réfectoire de la chapelle française, les protecteurs des chrétiens chinois et les autorités de Ning-po. Puisqu'ils n'avaient point voulu se réserver d'autre asile, les lazaristes eussent peut-être mieux fait de coucher en plein air. Dans cette salle enfumée et ouverte à tous les vents, le père Huc dut regretter, je le crains, les tentes de feutre de la *terre des herbes* et le *kang* (1) des auberges tartares. Pour nous que n'avait point endurcis à toutes ces misères la pénible existence des missions, nous maudîmes plus d'une fois le treillis qui décorait de ses lignes capricieuses les croisées de nos chambres, et nous passâmes une partie de la nuit à exprimer le regret qu'on n'eût point opposé à la bise le transparent obstacle du papier de soie appliqué d'ordinaire, à défaut de vitres ou d'écailles de placune, sur les découpures de ces pittoresques châssis. Les pâles rayons du jour ne vinrent point cependant troubler notre sommeil avant huit heures du matin. A peine fûmes-nous habillés que nous nous hâtâmes de demander, comme de vrais marquis de Molière,

(1) On appelle *kang* un vaste fourneau dans l'intérieur duquel on entretient un feu modéré. Dans la plupart des auberges de la Mongolie, c'est la voûte de ce fourneau qui sert de lit commun aux voyageurs.

nos porteurs et nos chaises. Au premier appel, les marauds accoururent, et, en dépit d'une pluie battante, nous nous mîmes en route avec l'intention de parcourir dans tous les sens cette grande ville, dont nous n'avions pu, la veille, que traverser les faubourgs au pas de course et au milieu de l'obscurité la plus profonde.

Aussi bien que Canton, Ning-po a une célébrité de vieille date et un long passé historique. On sait que, vers la fin du XIIIe siècle, la dynastie des Soung s'était vue contrainte de transporter de Nan-king à Hang-tchou-fou le siége de l'empire. A la rive droite du Yang-tse-kiang s'arrêtaient alors les possessions des souverains chinois. Les provinces du nord appartenaient déjà aux Tartares. Dotée par la nature d'un excellent port, reliée à Hang-tchou-fou par des canaux intérieurs, la ville de Ning-po eut pendant cette période le rôle que le voisinage de Peking assure aujourd'hui à Tien-tsin. Elle venait de subir le joug de Koubilaï-khan, lorsqu'en 1274, Marco Polo la visita et nous la décrivit, sous le nom de Ganpou, comme le centre du commerce de la Chine méridionale. Deux cent soixante ans plus tard, Fernan Mendez Pinto vint aborder à son tour aux *ports de Liampoo*. L'aventurier portugais ne fut pas moins ébloui que le voyageur vénitien du spectacle de cette activité commerciale qui avait survécu à la dynastie mongole comme elle devait survivre à la dynastie chinoise. Situé à proximité des côtes du Japon et des rivages de Formose, Ning-po vit encore grandir sa prospérité sous les règnes des premiers princes mantchous. Les colons du Fo-kien lui apportèrent leur misère industrieuse, les marchands de fourrures du Chan-si leurs immenses capitaux. Jusqu'en 1759, les navires européens furent admis dans la Ta-hea; mais, à cette époque, la factorerie que les Anglais avaient établie à Ning-po fut détruite, les marchands chinois avec lesquels les étrangers avaient trafiqué reçurent l'ordre de quitter la ville, et des jonques de guerre croisèrent à l'entrée de l'archipel de Chou-san pour en éloigner les navires des barbares. Les côtes du Che-kiang cessèrent donc d'être visitées par les Européens pendant près d'un siècle. Quand les Anglais revinrent à Ning-po, ce fut en vainqueurs qu'ils y reparurent. Au mois d'octobre 1841, la flotte de l'amiral Parker mouilla sous les murs de Chin-haë, et, pendant que les troupes de sir Hugh Gough massacraient sans pitié l'armée chinoise qui avait osé les attendre dans ses retranchemens, les soldats de marine et les matelots de l'escadre escaladaient les remparts de la ville. Découragés par la prise de ce poste avancé, les Chinois n'essayèrent pas de défendre Ning-po. Les Anglais y entrèrent, sans coup férir, le 13 octobre 1841 pour l'évacuer le 6 mai 1842.

Nous avons indiqué dans une autre partie de ce travail (1) avec quelle

(1) Voyez la livraison du 1er septembre 1851.

facilité les Anglais auraient pu établir à cette époque leur domination sur les côtes du Che-kiang. Nous n'avons point dit par quelle circonstance providentielle ces vainqueurs trop confians furent préservés du sort des Portugais et des Mongols. Les mandarins de Ning-po, réfugiés à Hang-tchou-fou, employèrent cinq mois à ourdir la trame d'un complot qui devait purger le territoire céleste du dernier des barbares : ces projets avortèrent; mais cette tentative cruellement réprimée n'en fait pas moins comprendre quel serait le plus grand danger qui peut menacer en Chine toute occupation étrangère. C'est sur les lieux mêmes où vit encore dans toute son horreur ce lugubre souvenir que nous voulûmes entendre raconter jusque dans ses moindres détails un épisode qui fut, après le sac de Chin-kiang-fou, le plus terrible de la dernière guerre.

L'armée anglaise occupait la ville de Ning-po depuis cinq mois. La sécurité des vainqueurs ne pouvait être égalée que par la résignation apparente des vaincus. Sir Hugh Gough s'était rendu à Chou-san, où l'amiral Parker avait déjà conduit son escadre, et si la police du docteur Gutzlaff recueillait parfois des rumeurs inquiétantes, ses rapports ne rencontraient qu'une railleuse incrédulité. La Providence, qui avait sans doute ses desseins, envoya aux Anglais un dernier avertissement qui les sauva. Quand l'armée était entrée dans Ning-po, les soldats avaient trouvé errans dans les rues de pauvres enfans couverts de haillons et à demi morts de faim. Ils les avaient adoptés, les avaient nourris du superflu de leurs rations, et employés au service intérieur des casernes. Dans la matinée du 9 mars 1842, ces enfans montrèrent une agitation qui parut étrange. On les pressa de questions, mais on ne put leur arracher d'autre réponse que ces seuls mots : « Demain! demain! c'est demain qu'ils viendront! » Ces paroles, accompagnées, il est vrai, d'une pantomime expressive, suffirent pour donner l'éveil aux soldats, qui se promirent de faire bonne garde pendant la nuit. Les heures cependant s'écoulèrent sans qu'aucun symptôme inquiétant se manifestât dans la ville. Le jour allait bientôt paraître, et déjà les Anglais souriaient de leurs vaines terreurs, lorsqu'un des factionnaires postés sur les remparts aperçut un homme qui se glissait dans l'ombre vers la porte d'un des bastions. Après trois sommations inutiles, le soldat irrité abaisse son arme, le coup part, et l'inconnu s'affaisse sur lui-même. Comme à un signal attendu, de chaque maison du faubourg sort alors un flot d'assaillans; des colonnes épaisses se pressent dans les rues et se précipitent vers les murs de la ville. Une des portes qui donne sur la campagne est forcée par les Miao-tsis (1), sauvages

(1) Les Miao-tsis habitent, sur les confins du Kouang-si, des montagnes presque inaccessibles, où ils ont long-temps défié les efforts des armées tartares. Aujourd'hui même ils n'accordent à l'empereur qu'une obéissance à peu près nominale, et refusent encore

recrues que les mandarins ont placées à l'avant-garde. Les Chinois se précipitent à la suite de ces féroces phalanges; mais, averties par la fusillade, les troupes anglaises avaient pris les armes. Au moment où les Miao-tsis allaient déboucher sur la place du marché, ils rencontrent une compagnie d'infanterie qui leur barre le chemin. C'est en vain qu'ils essaient de répondre avec leurs arquebuses à mèches à la mousqueterie des Anglais; cédant bientôt à ce feu supérieur, ils fuient de rue en rue et cherchent à regagner la campagne. De nouvelles masses conduites par les mandarins les repoussent sur l'ennemi. A l'arrière-garde, on se croit encore vainqueur; on se presse avec de grands cris, on marche en avant avec toute l'ivresse du succès; les premiers rangs, en proie à une terreur panique, font pour fuir d'incroyables efforts. Une multitude innombrable se trouve ainsi entassée par deux courans contraires dans la rue la plus large et la plus droite de Ning-po. Un obusier de montagne est braqué sur ce mur vivant. Trois volées tirées à mitraille le foudroient à la distance de vingt ou trente mètres. En quelques minutes, la rue est encombrée d'un monceau de cadavres; le canon ne trouve plus un ennemi debout. Cependant les soldats anglais ont franchi cette sanglante hécatombe, et un feu de deux rangs ajoute encore à tous ces morts et à tous ces blessés de nouvelles victimes.

On s'est demandé souvent, — la chambre des communes s'est elle-même posé cette question, — pourquoi le commerce européen n'avait pu prendre racine à Ning-po? Vivement sollicitée par les négocians anglais, l'ouverture des cinq ports (1) fut impérieusement exigée, en 1842, par sir Henri Pottinger. A Ning-po, en particulier, tout semblait justifier les espérances du plénipotentiaire. L'entrée de la Ta-hea ne présente point de difficultés sérieuses. Les navires marchands du plus fort tonnage peuvent arriver, grace à la marée, jusque sous les murs de Ning-po. Les deux rivières au confluent desquelles est assise cette grande ville traversent les districts où se récolte la soie et ceux d'où viennent les meilleurs thés verts. Les conditions du marché ne sont donc pas moins favorables à Ning-po qu'à Shang-hai; mais, bizarre anomalie qui confond l'observateur européen, c'est de Shang-hai et de Sou-tcheou-fou que la population de Ning-po reçoit les draps étrangers qu'elle consomme. Dans ce dernier port, la valeur des importations directes n'a jamais dépassé 300,000 francs, et le chiffre des exportations atteignait à peine, en 1849, 3,000 piastres. Mgr Lavaissière croyait que le massacre du 10 mars 1842 n'était point étranger à la

d'adopter le costume que les Mantchoux ont imposé à tous les habitans de la Chine. Lors de l'exécution du complot de Ning-po, chacun de ces sauvages soldats avait reçu des mandarins une somme de six dollars, qu'il portait dans une bourse de cuir suspendue à sa ceinture.

(1) Canton, Amoy, Fou-tchou-fou, Ning-po et Shang-hai.

stagnation du commerce anglais sur les côtes du Che-kiang. Suivant lui, après le récit d'un pareil événement, récit qui ne leur fut transmis qu'exagéré au fond de leur province natale, les marchands du Chan-si durent considérer la ville de Ning-po comme frappée par la colère céleste. Cette ville fut inscrite parmi eux au nombre des lieux néfastes. Le traité de Nan-king n'y ramena donc qu'un petit nombre des marchands qu'en avaient éloignés les horreurs de la guerre et qu'une faible partie des capitaux qui eussent, en d'autres temps, imprimé un rapide essor aux transactions commerciales.

Le consul de sa majesté britannique n'admettait point la fâcheuse influence que Mgr Lavaissière attribuait à ce souvenir funeste. Il refusait d'ajouter foi à un déplacement de capitaux qui eût dû se trahir avant tout par la décadence du commerce indigène. La mauvaise foi du gouvernement chinois lui semblait fournir une explication plus plausible d'un désappointement qu'on avait éprouvé au même degré à Fou-tchou-fou et à Amoy. Pendant que la cour de Pe-king feignait de consentir à l'ouverture des cinq ports, elle avait, disait-il, par d'hypocrites mesures, atténué autant que possible les effets de cette concession. Le gouvernement chinois ne se croit plus assez fort pour résister ouvertement aux exigences des étrangers : il lui reste l'emploi des influences occultes. On ne trouverait pas dans le Céleste Empire un seul capitaliste qui osât traiter avec les barbares sans l'aveu de l'autorité locale. Si ce spéculateur imprudent pouvait se rencontrer, ce n'est point par un éclat inutile que la cour de Pe-king punirait le scandale d'une pareille conduite. Il existe en Chine plus d'un moyen détourné d'atteindre et de châtier quiconque a encouru le déplaisir du souverain ou de ses représentans. Les persécutions violentes répugnent à ce gouvernement sournois. De perfides faveurs peuvent porter des coups non moins sûrs. C'est ainsi que la charge de percepteur de l'impôt du sel, un de ces *bienfaits célestes* qu'il faut recevoir à genoux, est plus redoutée des négocians chinois que la prison ou la cangue. Le malheureux auquel son opulence ou la haine de ses ennemis a valu ce dangereux honneur voit en moins d'une année sa fortune compromise. Ce n'est point assez qu'il soit obligé de subir les emprunts forcés de tous les mandarins de la province, sans le concours desquels il lui serait impossible d'exercer le monopole qui lui est conféré; un contrat arbitraire lui impose en outre le devoir de verser en argent les fonds qu'il a recueillis en monnaie de cuivre et l'obligation de payer chaque mois le douzième d'un impôt dont le recouvrement ne s'opère que par des ventes lentement effectuées. Le privilége de fournir de nids d'oiseaux, d'ailerons de requins et d'holothuries la table impériale est encore une de ces distinctions désastreuses, — toujours accompagnées, il est vrai, d'un avancement dans la hiérarchie officielle.

— par lesquelles la cour de Pe-king aime à faire expier aux négocians chinois les profits d'un commerce que la force des choses la contraint de tolérer à Canton et à Shang-hai, mais qui n'a point cessé d'être odieux à sa politique ombrageuse.

Quand on veut étudier ce monde étrange vers lequel la guerre de l'opium a tourné les regards de l'Europe, on oublie trop facilement combien les ressorts secrets de la société chinoise sont encore peu connus des étrangers, de ceux mêmes qui ont passé la majeure partie de leur existence sur les côtes du Céleste Empire. Les missionnaires catholiques auraient pu, mieux que d'autres, nous instruire à cet égard; mais ce n'est plus dans le palais des empereurs que résident les nouveaux apôtres. Depuis près d'un siècle, ils se sont trouvés plus souvent à portée d'observer les mœurs des classes populaires que les habitudes des lettrés, les exactions des petits mandarins que la politique du *fils du ciel*. La véritable cause qui a concentré à Shang-hai et à Canton les transactions européennes a donc pu échapper aux conjectures de nos missionnaires aussi bien qu'à la pénétration des fonctionnaires anglais; mais, à côté de ces points si difficiles à éclaircir, il en est d'autres dont l'évidence saisirait l'esprit le moins attentif. Il suffit d'avoir erré pendant quelques heures en touriste distrait dans les rues de Ning-po, d'avoir contemplé du rivage les deux fleuves rapides qui, après avoir uni leurs eaux au pied des murs à demi ruinés de cette ville, emportent à la mer des milliers de barques chargées des produits de l'industrie ou de l'agriculture chinoise, pour apprécier le rôle tout-à-fait secondaire que joue dans l'extrême Orient le commerce extérieur. L'Europe n'a point de part à cette agitation féconde dont les quais de Ning-po offrent le spectacle. Il n'est guère de ville un peu considérable qui ne soit en Chine le centre d'un commerce presque aussi actif que celui qui anime les bords du Chou-kiang ou les rives du Wampou. Sur tous les points du territoire, on rencontre un peuple affairé : des cultivateurs dans les champs, des artisans dans les villes, des portefaix le long des sentiers, des bateaux sur les lacs et sur les fleuves; les uns sèment, labourent ou récoltent les moissons, d'autres tissent la soie, pétrissent le *kaolin* ou l'argile, d'autres enfin charrient ce butin dans leurs barques ou sur leurs épaules. On dirait une nation d'abeilles. D'un bout de l'année à l'autre, les hommes sont en mouvement, la terre est en travail. Une masse énorme de produits divers, produits de tous les climats, des contrées les plus brûlantes comme des régions les plus glacées, est le prix de cet incessant labeur. Les provinces de l'empire se suppléent l'une à l'autre. Le nord est le débouché du midi, l'orient est le marché de l'occident. C'est la circulation du sang dans le corps humain : le commerce extérieur ne recueille pour ainsi dire que le trop plein qui s'échappe par les pores.

Le jour où la culture du pavot, acclimaté dans les plaines du Yunnan ou du Fo-kien, aurait affranchi le Céleste Empire du tribut que prélève sur ses finances l'opium de l'Inde anglaise, il est difficile de concevoir par quel lien mutuel, par quel besoin impérieux la Chine se trouverait encore rattachée à l'Europe. Replié sur lui-même, ce peuple, que la cour de Pe-king s'obstine à parquer sur un sol insuffisant, rentrerait dans un isolement dont les résultats se montreraient chaque jour plus désastreux. La passion de l'opium, source de tant de désastres et de tant de crimes, a du moins l'avantage de maintenir la race chinoise en communication avec le reste de l'humanité. Comme la guerre, comme tant d'autres fléaux que nous maudissons sans les comprendre, ce funeste trafic a donc peut-être aussi sa portée providentielle.

Telles étaient les réflexions que nous suggérait l'aspect de cette vaste cité, qui ne voit flotter au confluent de ses deux fleuves d'autre pavillon étranger que celui qu'arbore sur sa demeure le consul britannique. Ning-po est le chef-lieu d'une des préfectures entre lesquelles se partage la riche province du Che-kiang. Une enceinte fortifiée l'environne; cette enceinte affecte la forme d'un losange dont deux côtés regardent la campagne; les deux autres faces sont baignées par le Yung-kiang ou par la rivière qui a déjà passé sous les murs de Tsi-ki et de You-yao. Un pont de bateaux unit les deux rives du Yung-kiang; on traverse l'autre fleuve dans des barques. C'est sur la rive gauche de ce fleuve tributaire que le consulat britannique élève la croix de Saint-George en face des remparts de la ville. Des canaux s'embranchent de toutes parts sur les deux fleuves; des faubourgs se pressent de tous côtés autour de l'enceinte.

Nous avons entendu des missionnaires qui avaient visité Sou-tcheou-fou et Nan-king proclamer que Ning-po était encore la plus belle ville de la Chine. S'il en est ainsi, le Céleste Empire n'a point de cité qu'on puisse comparer, je ne dis pas à nos villes européennes, mais aux plus modestes enceintes embellies par la fantaisie capricieuse des Osmanlis ou des Maures. Une tour dont les galeries ont été détruites par un incendie, des portes dont les frontons de granit offrent de bizarres ébauches de sculpture, tels sont, si vous parcourez la ville de Ning-po, si vous vous enfoncez au sein de ses faubourgs, les seuls objets dont l'aspect monumental arrêtera un instant vos regards. Ce que vous ne manquerez point cependant de remarquer dès le premier jour, ce qui justifiera peut-être à vos yeux l'admiration de nos missionnaires, c'est la largeur, c'est la régularité de quelques-unes des rues, c'est aussi la splendeur inusitée du double rang de boutiques alignées comme au cordeau de chaque côté de ces voies romaines. La boutique! voilà ce qui vaut la peine d'être étudié dans une ville chinoise, voilà ce qu'il faut

retourner et fouiller dans ses plus intimes profondeurs. L'étalage le plus pompeux n'est point toujours en Chine l'indice des plus riches trésors. Ce sera peut-être au fond de l'échoppe enfumée d'un marchand de fer, ou dans l'arrière-boutique d'un revendeur de robes et de pelisses fanées, que vous rencontrerez le bronze le plus antique, l'urne la mieux contournée, la statuette la plus étrange. N'oubliez pas surtout qu'à Ning-po vous êtes au centre des districts producteurs de la soie; le damas, le satin, le crêpe inimitable, toutes ces étoffes que nous n'achetons que de seconde main à Canton se tissent ou se brochent ici sous vos yeux. Des ateliers d'hommes sont occupés à broder des tabliers et à festonner des bourses. Le tempérament lymphatique des Chinois convient merveilleusement à ces œuvres de patience, et l'on peut tout attendre d'une dextérité de main qui va jusqu'à forer sans l'aide du poinçon, sans l'emploi d'aucun moyen mécanique, l'œil imperceptible d'une aiguille. A côté de cette grande industrie de la soie, Ning-po, comme la plupart des villes chinoises, possède son industrie spéciale. C'est dans ses murs que se fabriquent les plus riches cercueils et les plus beaux meubles de l'empire. Entrez dans ces magasins qui s'ouvrent dans le faubourg à quelques pas de la chapelle catholique, vous y trouverez mille objets d'ébénisterie tout chargés d'incrustations de rotin ou d'ivoire, des lits que la cale de *la Bayonnaise* n'eût pu malheureusement contenir; car ce sont moins des lits que des chambres à coucher complètes, des fauteuils raides et rectangulaires comme des chaises curules, des armoires, des boîtes, des étagères et des tables. C'est dans ces immenses magasins que le vernis précieux recueilli dans la province du Che-kiang revêt d'une couche imperméable les meubles les plus délicats et les plus grossiers ustensiles. La province du Kiang-si confine de trop près à celle du Che-kiang pour que les nombreux objets de porcelaine qu'on rencontre à Canton ne se retrouvent pas aussi à Ning-po en plus grande abondance et à des prix plus modérés. C'est encore vers Ning-po qu'affluent les riches fourrures que le Chan-si envoie au Japon pour les échanger contre l'or et le cuivre, qui abondent au sein des mystérieux états du Xo-goun.

Ning-po avait vu sans doute de plus profonds sinologues que nous rechercher sur ses monumens dégradés quelques traces de l'empire des Soung ou du rapide passage de la dynastie mongole; mais je ne crois pas que son industrie eût jamais rencontré des amateurs plus enthousiastes. A part les queues postiches et les bagues d'archers qui ne séduisirent personne, je ne sais trop de tous ces objets, dont la forme et l'usage variaient à l'infini, quel est celui, — si les ressources pécuniaires d'un officier de marine n'avaient des bornes, — qui n'eût pu trouver un acheteur. Je n'en excepterais pas même ces beaux cercueils de bois de teck, de bois laqué, ou de bois de camphre, si épais,

si bien joints, si soigneusement ajustés, dans lesquels il semble qu'on doive attendre plus doucement qu'ailleurs l'heure fatale où résonnera la trompette de l'archange.

Échauffés par la vue de tant de merveilles, nous ne rentrâmes à la chapelle catholique que pour accorder quelques minutes au déjeuner que nous avait fait préparer Mgr Lavaissière. Munis d'un guide, pauvre chrétien chinois qui portait sur son épaule huit ou dix chapelets de sapecs, monnaie aussi lourde et d'une aussi faible valeur que celle de Sparte, nous nous lançâmes de nouveau à la poursuite des vases de porcelaine et des urnes de bronze. Aucun de nous n'avait à se reprocher vis-à-vis des rangs inférieurs de la société chinoise un excès de préventions favorables. Nous étions habitués à considérer tout ce qui portait en ce pays la livrée de la misère comme aussi vicieux et aussi abject pour le moins que les Juifs qui rampent dans la fange de Smyrne ou de Constantinople. Notre guide cependant, malgré l'humilité de son costume, nous séduisit dès la première vue. Il y avait dans sa physionomie et sa contenance je ne sais quoi de candide et d'honnête que nous n'étions guère habitués à rencontrer chez les habitans du Céleste Empire. Au bout de quelques instans, ce *couli* chrétien avait entièrement captivé notre confiance. Nous n'eûmes point à nous repentir de la lui avoir accordée. Le pauvre garçon prit nos intérêts avec tant de chaleur, qu'à Canton ce beau zèle n'eût point manqué de le signaler à la vindicte publique; sur les côtes du Che-kiang, une conduite aussi étrange parut causer plus d'étonnement que de colère. Nous ne fûmes pas nous-mêmes médiocrement surpris de cette probité si prompte à s'échauffer en faveur des barbares. Ce n'était point pourtant la première fois que nous avions lieu d'apprécier la métamorphose complète qui s'opère chez les sujets du Céleste Empire dès qu'ils sont convertis à la foi catholique. Les étrangers, les Français surtout, ne sont plus pour eux des ennemis que les enfans apprennent à fuir ou à maudire; ce sont, au contraire, des êtres supérieurs, des esprits bienfaisans, qu'on ne saurait entourer de trop de déférence et de respect. — Si la prédication de l'Évangile, me disais-je en voyant notre guide nous défendre contre l'astuce mercantile de ses compatriotes, a la puissance d'éteindre à ce point dans le cœur des Chinois les préjugés hostiles que le gouvernement met tous ses soins à entretenir, il ne faut plus chercher ailleurs la source et le motif des persécutions qui ont assailli en Chine le catholicisme. Ce n'est point un culte qui en proscrit un autre, c'est une civilisation usée qui se défend; c'est le Céleste Empire qui repousse de toute sa haine et de tout son orgueil l'influence politique et morale des barbares. Je suis loin de croire, quant à moi, que l'orthodoxie ombrageuse de certains missionnaires ait nui à la cause du christianisme dans l'extrême Orient. Ce n'étaient point, à mon sens, des progrès bien

sérieux que ceux qui pouvaient s'accomplir à l'ombre du sceptre impérial. La mission du christianisme en Chine, sa mission humaine, si je puis m'exprimer ainsi, n'est-elle pas de contraindre cette société pédante et sensuelle à rompre complétement avec le passé, à renier la loi de Confucius pour accepter l'idée des progrès qu'appelle impérieusement une population qui grandit toujours à côté d'institutions qui dépérissent sans cesse? Les tempéramens exigés par une aristocratie littéraire toute gonflée de sa fausse science, les concessions au prix desquelles les jésuites se flattèrent de gagner la confiance des empereurs ne pouvaient, je le crains, qu'affaiblir la portée des nouvelles doctrines et qu'en émousser le tranchant. L'œuvre de nos missionnaires dans le Céleste Empire n'est point de ces œuvres qui puissent s'accomplir à demi. Je ne comprends guère sur ce terrain quelle serait la différence entre un échec complet et une transaction. Si la foi catholique ne doit pas être la condamnation éclatante des préceptes égoïstes et du matérialisme grossier sous l'influence desquels se dissout aujourd'hui la société chinoise, cette foi n'est plus en Chine qu'une complication, qu'une cause d'agitation inutile. Les empereurs ont eu raison de la proscrire. Pour moi, je l'avouerai, dussé-je inscrire ici une illusion à laquelle l'avenir réserve peut-être un cruel démenti, je crois fermement que les prédications évangéliques finiront par opérer dans l'extrême Orient ce que le canon anglais ne pourrait jamais accomplir. Dans ma pensée, en révélant aux Chinois les vérités du christianisme, les missionnaires abaissent la barrière qu'avaient élevée contre tout progrès et toute amélioration l'orgueil des lettrés et le culte de Confucius. Entre les Chinois chrétiens et les étrangers des mers lointaines, l'obstacle d'une intraitable routine n'existe plus. Nous apportons à ce peuple immense, avec les grands dogmes consolateurs, l'idée féconde de la fraternité humaine; nous ne venons pas compliquer de nouveaux rites les superstitions des bonzes ou les hommages hébétés des sophistes.

On comprend sans peine le culte que la reconnaissance d'un peuple décerna jadis à la mémoire de Confucius : jamais la philosophie n'avait mieux mérité ces honneurs suprêmes; mais ce culte est aujourd'hui la pierre angulaire de la civilisation chinoise. Le tolérer, pactiser avec ses pratiques, ce serait souscrire à l'immobilité dans laquelle se complaît cette race léthargique. Tant qu'un Chinois se prosternera devant la tablette où brillent ces caractères sacrés : *Tièn*, — *Tii*, — *Kùn*, — *Tsin*, — *Sze*, — *Koui*, — le ciel, la terre, l'empereur, les ancêtres et le *maître*, il pourra se conformer aux rites extérieurs du christianisme, il n'aura pas l'esprit de sa foi nouvelle; il sera ce que serait un Turc auquel on conférerait le baptême en lui permettant d'invoquer encore le nom et les préceptes de Mahomet.

Il faut bien le reconnaître, si le Coran est en réalité toute la loi musulmane, les livres de Confucius sont aussi toute la loi chinoise. Chaque ville, chaque village possède un temple élevé en l'honneur de ce grand philosophe; les vice-rois, les gouverneurs sont tenus de lui offrir deux fois l'an un sacrifice solennel; ils remplissent eux-mêmes l'office sacerdotal; des lettrés leur présentent l'encens, le *sam-chou* et les fleurs, qu'ils déposent après neuf prostrations devant la tablette appendue au fond du sanctuaire. C'est aussi au *père de la sainte doctrine* que les étudians couronnés vont rendre grace de leurs succès; c'est devant le nom du *maître* qu'ils inclinent jusqu'à terre leur front décoré du bouton académique. Si tous ces mandarins nourris de la morale de Confucius étaient des administrateurs intègres et des fonctionnaires capables, si le peuple qu'ils gouvernent jouissait des fruits de son travail, obtenait des tribunaux bonne et prompte justice, voyait les impôts qu'il subit appliqués aux grands travaux d'intérêt public, si la misère des classes inférieures, si les disettes qui désolent la Chine étaient un mal inévitable, et non la conséquence d'un mauvais gouvernement, ce n'est point sans quelque scrupule que je seconderais de mes vœux la moindre atteinte portée à une organisation qui a procuré des siècles de paix à une portion si considérable de l'humanité. Malheureusement la vénalité et l'incurie de l'administration chinoise ne sont aujourd'hui contestées par personne. Un nouveau Chi-hoang-ti (1) proscrirait sans pitié tous ces commentateurs des *king*, que la prospérité de l'empire n'en souffrirait guère.

En Europe, où l'on croit encore la nationalité chinoise frémissante sous le joug mantchou, c'est surtout aux inquiétudes d'une dynastie mal affermie sur un trône usurpé que l'on attribue le système d'isolement dans lequel cherche à s'enfermer le Céleste Empire. Il serait plus juste de laisser la responsabilité de cette politique à la présomption puérile des élèves de Confucius. Les lettrés chinois méprisent l'Occident; ils sont sincèrement convaincus que des hommes qui ont conquis leurs grades en argumentant sur le Livre des vers (*Chi-King*) ou sur le Livre des annales (*Chou-king*), n'ont rien à apprendre des docteurs européens. Les Tartares ne sont pas infectés au même degré de ce bigotisme scientifique : ils tournent souvent des regards curieux

(1) Cet empereur, qui employa, dit-on, cinq cent mille ouvriers à bâtir la fameuse muraille de la Chine, et qui occupait le trône 200 ans avant Jésus-Christ, fut le plus audacieux et le plus impitoyable des novateurs. Lassé des représentations des lettrés et de la résistance qu'ils opposaient à ses projets, du même coup il proscrivit les docteurs et leurs livres; mais cet acte despotique n'affranchit point la Chine du joug de la routine. Les livres se composaient alors de planchettes de bambou sur chacune desquelles le poinçon gravait une vingtaine de caractères. Les lettrés, avant de marcher au supplice, avaient pu enterrer quelques-uns de ces monumens, qui furent retrouvés après la mort de Chi-hoang-ti.

vers ce monde inconnu où leur esprit rêveur pressent des clartés nouvelles. Les ambassadeurs étrangers qu'à diverses reprises les empereurs admirent à la cour de Pe-king ont toujours eu à se louer des mandarins tartares, à se plaindre au contraire des mandarins chinois. Ce contraste a frappé tous les diplomates, tous les officiers que les traités de Nan-king et de Wam-poa ont mis en rapport avec les autorités chinoises. On serait donc tenté de regretter que l'élément indigène ait continué à prédominer dans le Céleste Empire en dépit d'une double conquête. L'invasion des barbares infusa un sang plus généreux dans les veines appauvries de la société romaine : rien de semblable ne s'est passé en Chine. Les Mantchoux se sont humiliés devant une civilisation dont ils étaient depuis long-temps tributaires; ils se sont faits les disciples du peuple vaincu et ont aspiré à la gloire des lettrés. Leur esprit, naturellement plus vif, plus enclin au progrès que celui des Chinois, a dû subir le joug d'une routine prétentieuse. Je ne sais à quels signes la Chine pourrait s'apercevoir que ce sont des Tartares qui la gouvernent, et par quel manque de déférence envers des préjugés séculaires les souverains mantchoux auraient mérité que les *oulémas* de l'extrême Orient évoquassent le souvenir des Ming ou rêvassent l'établissement d'une dynastie nationale. Les Taï-thsing ont donné, dans l'espace de deux siècles, sept souverains à l'empire (1), et chaque règne a vu les conquérans se fondre davantage dans la masse du peuple chinois. Le *taou-tai* Lin et le vice-roi Ki-ing sont des types qui s'effacent insensiblement, et dont la politique du nouvel empereur désavoue les tendances.

Les Mongols étaient des conquérans plus farouches que les Tartares orientaux. Leur passage en Chine ne fut qu'une occupation militaire. Ils vécurent d'abord dans des camps entourés de leurs coursiers et de leurs bestiaux; puis, gagnés par les raffinemens de la vie chinoise, ils ployèrent leurs tentes et vinrent s'établir dans les villes au milieu d'un peuple cauteleux et habile en trahisons. Des révoltes soudaines les surprirent endormis dans une imprudente confiance. Sur quelques points, ils opposèrent aux rebelles une résistance désespérée; mais lorsqu'en 1352 le fondateur d'une nouvelle dynastie, sorti d'un couvent de bonzes, se fut joint aux insurgés et eut franchi le Yang-tse-kiang, la cause des Mongols put être considérée comme perdue. Cinq années plus tard, se voyant sur le point d'être investi dans sa capitale, l'empereur Chun-ti prenait avec les débris de ses armées le chemin du nord, et les petits-fils de Genghis-khan s'abritaient de nouveau sous les tentes de feutre.

(1) Chun-tchi en 1644, Kang-hi en 1662, Young-tching en 1723, Kien-long en 1736, Kia-king en 1796, Tao-kouang en 1821, Y-shing au mois de février 1850.

Ning-po, qui avait partagé avec Hang-tchou-fou les bienfaits de la dynastie des Soung, ne pouvait supporter qu'impatiemment le joug de la dynastie mongole. Cette ville fut des premières à lever l'étendard de la révolte. Les conquérans tombèrent sous le glaive des rebelles ou rachetèrent leur vie au prix de leur liberté. On prétend qu'à dater de ce jour les descendans de ces fiers Tartares formèrent dans Ning-po une caste inférieure à laquelle le Chinois le plus pauvre eût refusé de mêler son sang. C'est à cette caste proscrite qu'appartenaient, dit-on, les *coulis* qui, depuis huit heures du matin, emportaient nos chaises d'un bout de la ville à l'autre. J'ignore si les parias de Ning-po ont gardé la mémoire de leur origine, mais j'avoue que les souvenirs de Koubilaï-khan et du grand général Pe-yen (1) traversèrent plus d'une fois ma pensée pendant que je hâtais la marche de mes porteurs. Pour venger ces Mongols de l'humiliation à laquelle ils sont descendus, j'aimais à me figurer leurs pères entrant, quelques siècles auparavant, dans les murs de Ning-po, la molle et voluptueuse cité, leur arc à la main, leurs flèches sur l'épaule, et foulant d'un pied barbare tout ce luxe efféminé des Chinois. Ce sont aussi des femmes mongoles, ces discrètes messagères qui à Ning-po se chargent d'appareiller les deux sexes et de former des unions sortables. Vous les rencontrez dans chaque rue courant d'un pas furtif à leurs graves affaires et portant sous le bras, pour signe distinctif, cette enseigne qui fait battre le cœur de toutes les jeunes filles à marier : un petit paquet bleu et blanc.

La chapelle catholique ne nous revit qu'au coucher du soleil. Pendant trois jours, nous nous dévouâmes à étudier les grandeurs et les misères de Ning-po. Les deux ou trois rues qui font l'orgueil de cette ville chinoise ne suffisent point pour lui mériter un rang à part entre les cités du Céleste Empire. A quelques pas de ces larges chaussées où la foule circule comme un fleuve dans un lit profond, on retrouve les ruelles tortueuses de Shang-hai et les cloaques qu'on croyait avoir fuis pour toujours. On s'irrite alors, on en veut à Ning-po de l'admiration que sa fausse splendeur a surprise, et l'on croit reconnaître dans ses rues un peuple plus hâve et plus scrofuleux, sur la façade et le seuil de ses maisons plus de traces de négligence et de souillures. Comment se défendrait-on en effet d'un sentiment de colère et de dégoût quand de hideux bourbiers encombrent les carrefours, quand l'engrais destiné à féconder les campagnes vous poursuit en tous lieux de ses miasmes infects, lorsque, — singulier outrage à la décence publique, — on peut rencontrer, non point dans les plus secrets replis des faubourgs, mais au milieu même de la ville, des fumeurs éhontés

(1) C'est ce général qui acheva presqu'à lui seul la conquête de la Chine, et dont les préceptes pourraient prendre rang à côté de ceux de Confucius. « N'aimez ni le vin ni les femmes, disait ce farouche Tartare, et tout vous réussira. »

qui, perchés à la suite l'un de l'autre sur un long bâton scellé dans deux murs parallèles, offrent aux regards des passans un spectacle que je n'oserais décrire? Tels sont les ignobles points de vue ménagés au voyageur par les soins de l'édilité chinoise. Il n'est certes pas besoin d'être Anglais pour s'échauffer la bile en présence de pareilles horreurs, et pour déclarer avec une légitime indignation que rien au monde ne saurait être plus *shocking!*

Il est certains côtés par lesquels se laisse aisément séduire l'étranger qui observe et juge : la corruption peut avoir son élégance, et la grace dans le vice a souvent désarmé la rigueur des censeurs les plus austères; mais le peuple chinois, celui du moins qui habite les villes, n'a rien qui puisse excuser à nos yeux ses faiblesses. Il n'est point de race au monde dont les habitudes semblent plus sordides, dont les instincts aient été plus ravalés par la misère. Si nous avions pu croire un instant que le travail suffisait pour moraliser un peuple, l'aspect de cette immense agglomération d'hommes tout occupée à gagner sa subsistance nous aurait bientôt désabusés. Trois jours d'une exploration minutieuse nous confirmèrent d'ailleurs à Ning-po dans l'opinion que nous avions déjà emportée de Shang-hai. Nous comprîmes que c'était dans les provinces septentrionales de la Chine qu'il fallait étudier l'avenir désastreux qui attend cette population exubérante, si elle continue à repousser la main que lui tend l'Europe, si elle s'obstine à rester confinée, comme Ugolin dans sa tour, entre l'océan et la grande muraille. A Canton, la clémence des saisons adoucit les traits du tableau; mais à Ning-po l'indigence dans la fange, la misère qui grelotte, la pauvreté qui rassemble ses haillons, provoquent douloureusement la pitié et font pressentir de cruelles souffrances. Lorsque sur les côtes de l'Asie Mineure, dans les champs où fut Troie, dans la plaine marécageuse d'Éphèse, ou près du promontoire que couronnaient les temples de Gnide, on rencontre des fûts brisés, des chapiteaux épars et quelque pâtre errant avec ses chèvres au milieu des ruines, lorsqu'on évoque par la pensée les races disparues qui peuplaient jadis ces déserts, on se sent moins attristé peut-être, moins frappé du néant des choses humaines qu'à la vue de ce peuple pour lequel la paix est un fléau, les unions fécondes un nouveau gage de famine, et qui se dévorerait un jour, si les nations qu'il méprise ne devaient le sauver de lui-même.

III.

Nous connaissions la ville de Ning-po autant que nous la voulions connaître; nous étions impatiens de chercher dans les campagnes baignées par le Yung-kiang de moins tristes spectacles. M. Sullivan vou-

lut bien mettre encore une fois à notre disposition l'arche qui nous avait, par une nuit affreuse, déposés sur les rives de ce fleuve, et nous prîmes le parti de nous diriger vers des lacs, vers des temples dont on nous avait souvent entretenus, et qu'avait visités, lors de son passage à Ning-po, M. de Lagrené. Cependant, avant de nous mettre en route, il fallait assister au banquet officiel qu'avaient préparé les lazaristes et que devait présider M. Danicourt. Mgr Lavaissière avait refusé, malgré nos instances, de se montrer à cette fête. Il voulait que son existence fût un secret pour tous les mandarins du Che-kiang. Cet apôtre zélé craignait trop d'être entravé dans ses courses évangéliques pour consentir à s'asseoir à la même table que les autorités de Ning-po.

Le 20 février, à six heures du soir, nous vîmes arriver dans la cour de la chapelle catholique le mandarin Chan-lou, général de terre et de mer, commandant les forces militaires dans la province du Che-kiang, mandarin de première classe, au bouton rouge. Un officier d'ordonnance accompagnait ce général tartare, auquel une indisposition du gouverneur de Ning-po laissait en ce jour le premier rang. Le lieutenant-gouverneur Hieun-lin, mandarin de quatrième classe, au bouton bleu opaque, intendant et collecteur des grains dans les trois départemens de Ning-po-fou, Tchao-hiun-fou et Taï-tcheou-fou, — le préfet de Ning-po, le mandarin Tchen-taï-laï, également décoré du bouton bleu opaque, — le sous-préfet du district, Ning-tchin-kiang, — le magistrat de la ville, Wang-pi-hié, tous deux mandarins de cinquième classe, au bouton de cristal, suivirent de près le général et son officier d'ordonnance. Ils vinrent représenter l'élément chinois à côté de l'élément mantchou, l'autorité civile à côté de l'autorité militaire. Si notre curiosité n'eût été déjà émoussée par notre long séjour à Shang-hai, nous eussions trouvé dans la réunion de tous ces mandarins une excellente occasion d'étudier le personnel administratif d'une province chinoise; mais le souvenir de Lin-kouei nuisait au général Chan-lou, et la politesse affectée, le sourire cauteleux de nos autres convives, nous inspiraient une impatience que l'attrait de la nouveauté ne se chargeait plus de combattre. Le dîner, qui avait coûté tant de soins et occasionné tant de frais à nos hôtes, fut donc triste et maussade : les mandarins ne se trouvaient point à l'aise sous ce toit qui abritait les autels et les ministres du *maître du ciel* (1). Toutes leurs démonstrations obséquieuses ne suffisaient pas à dissimuler la contrainte morale à laquelle ils avaient obéi en dérogeant pour un jour à des préjugés invétérés. Quant à nous, nous étions fatigués de singer les habitudes chinoises. Plus d'une

(1) *Tien-chou :* tel est le nom par lequel l'église romaine permet qu'on exprime en chinois l'idée du vrai Dieu. Elle rejette les expressions de *tien* (ciel) et de *xang-ti* (souverain empereur).

fois déjà, nous avions agité la question de savoir s'il ne valait pas mieux laisser à l'intelligence des sujets du Céleste Empire le soin d'étudier et de comprendre nos rites européens que de nous exposer constamment à quelque gaucherie par une imitation servile de coutumes étrangères. Français et Chinois, nous vîmes avec un égal plaisir la fin de ce repas, et, lorsque les mandarins témoignèrent l'intention de se retirer, nous rassemblâmes nos forces pour un dernier *tchin-tchin*, accompagné d'un sincère et cordial : *Dieu vous conduise!*

Rendus à nous-mêmes, nous songeâmes à exécuter sans plus tarder notre grand projet. Il était dix heures du soir, la pluie tombait par torrens; mais la barque du consul anglais se trouvait dans le canal sur lequel nous devions nous embarquer. Un plan incliné rachetait, à défaut d'écluse, la différence de niveau qui existait entre ce canal et le fleuve, et notre barque, cédant à l'effort de deux cabestans, avait à l'avance accompli cette ascension périlleuse. Nous étions destinés, pendant notre séjour à Ning-po, à voyager au milieu des ténèbres. Nous partîmes, au nombre de cinq, de la chapelle catholique, emportant les vœux de nos compagnons et les instructions des bons missionnaires. Nos chaises nous transportèrent sur la berge du canal, et c'est là que nous fûmes reçus par les bateliers de M. Sullivan. A la première tentative que nous fîmes pour exposer au patron notre plan de campagne, ce Palinure chinois s'empressa de nous épargner un soin inutile. *Mi sabi, mi sabi,* nous dit-il d'un ton magistral. Il ne nous restait plus qu'à dormir; c'est ce que nous fîmes jusqu'au jour. Quelques minutes avant le lever du soleil, nous sortîmes de nos chambres et vînmes nous établir sur le toit de la gondole, que nous avions senti glisser doucement toute la nuit, pour étudier du haut de cet observatoire la topographie du pays. Notre barque voguait sur un large canal creusé au milieu de fertiles rizières. Une immense plaine s'étendait à perte de vue derrière nous et venait mourir au pied d'une longue chaîne de montagnes, vers laquelle nous avancions rapidement. Des canaux semblables à celui qui portait notre fortune sillonnaient de tous côtés ce terrain d'alluvion et formaient autour de nous comme un réseau inextricable. Des plongeons, des poules d'eau cinglaient sans méfiance à portée de nos fusils. L'étourneau chinois ou la pie bleue de Ning-po passaient avec leur vol saccadé au-dessus de nos têtes. La pluie avait cessé, mais les nuages enveloppaient encore le sommet des montagnes, et un dais de vapeurs se traînait lourdement dans le ciel. Ce paysage, qu'un rayon de soleil eût égayé, avait alors quelque chose de sombre et de mélancolique. Une chaîne de montagnes se dressait comme un mur devant la proue de notre bateau, et bornait tristement l'horizon. De quelle façon nos bateliers s'y prendraient pour tourner cet obstacle, c'était ce que nous nous demandions depuis quelques minutes sans pouvoir

trouver à cette question une réponse satisfaisante. Le canal cependant se rétrécissait peu à peu; ce large cours d'eau sur lequel vingt barques comme la nôtre auraient pu passer de front allait bientôt se transformer en fossé. Notre perplexité augmenta quand nous vîmes un village se dessiner devant nous et des maisons s'élever en travers de notre route. Encore quelques coups d'aviron, et nos doutes cessèrent: il n'y avait plus de canal. Notre barque s'était engagée dans une impasse, et si nous devions arriver à des lacs, ce n'était point par cette voie que nous y pouvions parvenir. Nos bateliers avaient sauté à terre, nous laissant dans ce détroit sans issue; nous rappelâmes ces serviteurs discourtois et entrâmes en explications. « Vous êtes arrivés, » disaient-ils. Mais où donc étaient les lacs, les temples qui nous étaient promis? Où étaient les points de vue dont on nous avait parlé, les bonzes qui devaient nous recevoir? « Misérables! vous avez abusé de notre confiance, vous vous êtes joués de notre sommeil! Nous devrions vous livrer au *tché-s-hien!*... Avisons plutôt à un prompt remède. Que faut-il faire pour rentrer dans le droit sentier? Par quel circuit peut-on retrouver le chemin des lacs? — Il faut d'abord retourner à Ning-po. — Ah! perfides, voilà donc où devait aboutir votre outrecuidance! » Ici les avis se partagèrent : quelques-uns d'entre nous voulaient bien retourner à Ning-po, mais pour y rester; d'autres étaient décidés à pousser jusqu'au bout l'entreprise et avaient dans leur ferveur adopté la devise des soldats de marine anglais : *Per mare, per terram.* Il faut qu'on sache que dans tous les villages chinois les voyageurs peuvent requérir, moyennant salaire, des chaises et des porteurs, comme on requiert chez les maîtres de poste européens des chevaux et une voiture. Il y a des limites cependant à l'exercice de ce droit : tel village entretient deux ou trois chaises, tel autre ne doit en fournir qu'une. On avait proposé de prendre des chaises qui nous feraient franchir en moins de deux heures la montagne, si escarpée qu'elle pût être : derrière cet obstacle se cachaient, disait-on, les lacs et les temples que nous poursuivions; mais nous étions cinq, et le maire du village, le *ti-pao,* n'avait que deux chaises à nous offrir. Il fallut donc renoncer à ce beau projet. En ce moment, une épouvantable averse vint fondre sur notre troupe infortunée et mit un terme à nos indécisions. Il fut arrêté d'un commun accord que, puisque le ciel conspirait aussi contre nous, nous retournerions à Ning-po, pour reprendre dès le lendemain le chemin de *la Bayonnaise.* Puisque c'était ainsi que devait se terminer notre voyage, — *o lame and impotent conclusion!* — nous avions du temps devant nous : la brise nous ramènerait facilement à Ning-po avant le coucher du soleil, et nous pouvions parcourir le village qui avait arrêté notre essor.

Pendant les trois années que nous avons passées sur les côtes du

Céleste Empire, nos courses dans la campagne ont toujours eu le don de nous réconcilier avec les Chinois. Ces bons villageois qui nous accueillaient avec un sourire, et dont l'humble demeure semblait l'asile, sinon d'un grand luxe, au moins d'un modeste bien-être, qu'avaient-ils de commun avec la foule cupide et misérable qui se pressait dans les rues de Ning-po? Nous ne pouvions toutefois oublier que la province du Che-kiang, grace à sa fertilité admirable et aux débouchés que lui offrent de toutes parts ses fleuves et ses canaux, n'est qu'une heureuse exception dans l'empire. Ce petit coin de la Chine, entrevu à la dérobée, ne pouvait donc prévaloir long-temps contre les impressions qu'avait laissées dans notre esprit le récit des famines du Kiang-nan, du Su-tchuen et du Shan-tong, contre les assertions des hommes dont le dévouement avait sondé toutes les corruptions et toutes les infamies de cette société païenne.

Le village au milieu duquel nous errions n'avait point de rues régulières : c'était un groupe de cinquante ou soixante maisons jetées çà et là, entrecoupées de jardins et de rizières. Le fusil sur l'épaule, nous poursuivions de malheureux oiseaux jusque sur les faîtes de ces habitations rustiques, et nous nous laissions conduire par le vol capricieux de nos innocentes victimes. C'est ainsi que nous arrivâmes à l'entrée d'une vaste grange dont une longue table occupait toute l'étendue. Quelques pièces froides et des bols de riz posés sur la table expliquaient la présence de la foule rassemblée dans cette salle lugubre, qui ne recevait de jour que par la porte, et dans laquelle la brise s'engouffrait en gémissant. Chacun des convives avait la tête ceinte d'un linge blanc; quelques-uns même n'avaient pour tout vêtement qu'un sarrau de toile grossière qui les enveloppait comme un linceul. Nous étions trop familiarisés déjà avec les coutumes chinoises pour ne pas reconnaître à ces signes les apprêts d'un repas funèbre. Un jeune homme que son deuil rigoureux nous signalait comme un des proches parens du défunt,—son fils ou son petit-fils peut-être,— s'avança vers nous, pendant que nous nous tenions respectueusement à la porte, et d'un air doux et bienveillant, sans embarras comme sans insistance, nous invita par un geste plein de grace à prendre part à ce triste banquet. Cette offre hospitalière avait de quoi nous surprendre; elle s'alliait mal avec les sentimens hostiles que notre séjour à Canton nous avait habitués à prêter aux Chinois vis-à-vis des barbares. Nous allions peut-être accepter, mais un honnête scrupule nous retint : nous craignîmes de troubler par notre présence l'accomplissement de ce rite pieux qui, sous une forme étrange, n'en était pas moins un suprême hommage rendu par les vivans à la mémoire des morts.

Les institutions littéraires tiennent sans doute une grande place dans l'organisation de la société chinoise; mais le principe essentiel de cette

société, ce n'est pas le culte de la science, c'est celui des traditions. Depuis des siècles, les habitans du Céleste Empire se transmettent avec la vie les mêmes idées et le même flambeau. Il devait en être ainsi sous un gouvernement qui cherchait son point d'appui dans la constitution de la famille, et qui prenait pour base du pouvoir souverain l'autorité paternelle. « En Chine, nous répétaient souvent les missionnaires que nous interrogions, le père est aux yeux de ses enfans comme un dieu domestique. Non-seulement on obéit avec ponctualité à ses ordres, mais on vénère jusqu'à ses caprices. » Ces habitudes de soumission précoce ne font point des générations révolutionnaires; aussi les Chinois ont-ils joui des bienfaits de la paix avec plus de constance qu'aucun autre peuple. A défaut du sentiment religieux, le respect filial, élevé à la hauteur d'une institution politique, est devenu le lien de cette immense monarchie. Pour recueillir des sujets paisibles, le gouvernement chinois a voulu donner à chaque père de famille des enfans dociles et respectueux. A l'élan de la nature il a substitué ce qu'on pourrait appeler un sentiment légal. L'accomplissement du plus saint, mais aussi du plus doux des devoirs, s'est trouvé placé par les législateurs du Céleste Empire sous la surveillance de la police. Ceci n'est point une exagération : de hauts fonctionnaires ont été dégradés pour un deuil négligent, et chaque jour vous verriez, si vous fréquentiez les prétoires, des jeunes gens qu'un père offensé vient traduire devant le magistrat du district. Cette vénération dont le chef de l'état a pris soin d'entourer le chef de la famille, il a voulu qu'elle le suivît jusque dans la tombe. Les rites des funérailles étaient fixés par le *Tcheou-li* (1) plusieurs siècles avant Confucius; le bouddhisme n'a fait qu'y joindre ses pratiques superstitieuses. Les Chinois n'ont point, on le sait, l'habitude de creuser très profondément les idées qu'ils acceptent, et les cérémonies funèbres dont les Européens sont journellement témoins à Canton ne sont qu'un mélange incohérent de superstitions incomprises qui se sont accommodées complaisamment aux anciennes coutumes de l'empire.

De nos jours, dès qu'un Chinois est sur le point d'expirer, on lui met dans la bouche une pièce d'argent, et on s'empresse de lui boucher le nez et les oreilles. A peine est-il mort, qu'un trou pratiqué au toit ouvre une issue aux ames, car, s'il faut en croire les bonzes, chaque homme en a trois, qui viennent de se séparer de leur enveloppe terrestre. Le fils aîné se rend à la source la plus proche, y puise de l'eau, qu'au prix de maint lingot de papier il achète de je ne sais quel génie infernal, — eau sacrée qui doit seule laver le corps et la figure du défunt. Les bonzes cependant ont eu le temps d'accourir avec leurs

(1) Livre de rites de la dynastie des Tcheou.

tamtams et leurs cymbales. Ils rédigent et consacrent la tablette de l'ame c'est ici l'un des mystères les plus compliqués de la religion bouddhique. Dans cette tablette, où le ciseau du menuisier a creusé une laconique épitaphe, résidera une des ames qui viennent de s'envoler. Une autre ame habitera le monde des esprits; une troisième ira, pour mettre d'accord le dogme de la transmigration et les prescriptions du *Tcheou-li*, habiter un nouveau corps. Pendant trois fois vingt-quatre heures, ces bonzes assourdissent le voisinage de leurs lamentations et de leurs concerts. Le jour des obsèques est enfin arrivé; la nécromancie a désigné le lieu favorable à la sépulture. Le mort, revêtu de ses plus beaux habits, est déposé au fond de son cercueil. C'est encore un prêtre de Bouddha qui conduit le défunt à sa dernière demeure. Il s'avance en tête du cortége funèbre, récitant des prières, semant sur la route des lingots de papier pour apaiser les mauvais génies, frappant l'un contre l'autre deux bassins de cuivre pour les effrayer. Quatre hommes portent sur un brancard l'épitaphe du défunt; le corps vient ensuite, et derrière ces restes inanimés marche un autre bonze ceint d'une écharpe rouge. Au moment où le cercueil est descendu dans la fosse, des boîtes d'artifices et de nombreux pétards le saluent d'un dernier adieu. La tablette de l'ame reprend alors le chemin de la maison mortuaire, et la famille compte un ancêtre de plus.

Pendant vingt-sept lunes, les enfans du défunt ne quitteront point les vêtemens de deuil; mais, le jour même des obsèques, on les verra s'asseoir avec insouciance à la table où l'usage rassemble autour des mets divers dont l'ame du mort a savouré les prémices tous les amis accourus le matin à l'appel d'une famille en pleurs. La douleur officielle fera trêve à ses cris pour présider à ce repas funèbre; le rite est accompli, et les regrets sont apaisés. Les Chinois, il faut bien le reconnaître, ne sont qu'imparfaitement doués des qualités du cœur; la plupart de leurs vertus sociales ne sont que des liens égoïstes. Leur sensibilité s'éveille à la naissance d'un fils, futur appui de leur vieillesse, gardien du tombeau paternel et de la tablette des ancêtres; mais lorsque, par une amère ironie, c'est une fille que le ciel envoie à leurs vœux, ils n'hésiteront point, si la misère les y excite, à sacrifier ce funeste présent, à jeter dans le fleuve cet enfant inutile pour s'épargner la peine de le nourrir. Des mandarins se sont élevés avec indignation contre cette barbare coutume. « Les filles, disent-ils, appartiennent aussi bien que les enfans mâles à l'harmonie qu'ont instituée les deux grandes puissances, le ciel et la terre. Noyer sa fille parce que l'on est pauvre, ou parce que, désireux d'avoir un fils, on craint que l'allaitement ne retarde une seconde grossesse, c'est marcher dans une voie pernicieuse, c'est agir contre toute moralité et toute civilisation. » Les juges ont beau menacer d'un châtiment sévère les parens qui vou-

dront s'abstenir de *remplir les devoirs de la vie :* l'infanticide est un des droits de cette société païenne où l'autorité paternelle s'est, comme les autres despotismes, enivrée de sa puissance. Fût-il vrai, ainsi que l'ont affirmé certains voyageurs, que l'Europe immole plus d'enfans nouveau-nés que le Céleste Empire, il n'en resterait pas moins entre les deux civilisations une distinction profonde : chez nous, c'est la plupart du temps la pudeur et l'honneur égarés qui commettent le crime; c'est un sordide calcul, un froid raisonnement qui conduit en Chine le bras de parens dénaturés.

Pendant que le cours de ces réflexions ramenait sur nos lèvres l'anathème, et que nous nous sentions prêts à maudire de nouveau une civilisation qui, semblable aux feux tournans allumés sur nos côtes, nous présentait sans cesse, après une face obscure, un de ses côtés éclairés, le moment était venu de reprendre le chemin de Ning-po. Le vent, après un dernier grain, s'était fixé au nord-est, le ciel s'était éclairci, et notre barque descendait gaiement le canal dont les rives s'animaient d'une foule plus active à mesure que nous approchions de la ville. Des bateaux chargés de nombreux passagers croisaient notre route ou voguaient de conserve avec nous; les uns déployaient une large voile de nattes, les autres étaient traînés par les matelots qui marchaient près du bord, attelés à la file comme les chevaux d'un bac. Des arcs de triomphe, formés par une architrave reposant sur deux piliers de granit, décoraient de distance en distance ce chemin de halage : honneur accordé, suivant le texte des inscriptions, *au parfum virginal de la chasteté* ou *à l'agréable odeur de cent ans.* Le crépuscule commençait à peine quand nous arrivâmes à Ning-po. Notre brusque retour ne laissa point de surprendre les missionnaires, qui nous avaient crus partis pour un voyage de plusieurs jours. Nous ne pouvions songer à tenter une nouvelle campagne dans les plaines du Che-kiang; nos instans étaient trop comptés pour cela. Dès le lendemain, nous chargeâmes deux énormes bateaux de toutes nos emplettes, et, prenant congé des hôtes généreux qui nous avaient si gracieusement livré leur demeure, nous regagnâmes avec une secrète satisfaction la corvette que nous avions quittée depuis cinq jours.

Pour redescendre le fleuve, il fallait épier le moment où le vent et la marée viendraient seconder une manœuvre qui pouvait nous exposer encore à plus d'un échouage. Cet heureux concours de circonstances ne se fit point attendre. Le jour même qui suivit notre retour à bord de *la Bayonnaise,* les vents passèrent au sud. Nous levâmes à l'instant une de nos ancres, et, vers neuf heures du matin, nous nous tînmes prêts à border nos huniers. La marée montante gonflait lentement les eaux du fleuve, la brise fraîchissait; encore quelques minutes, et nous pourrions appareiller. Tout à coup du village près du-

quel nous étions mouillés accourt sur le bord du fleuve une foule agitée de transports frénétiques. Des gongs, des cymbales, des trompettes déchirent l'air de leurs vibrations lugubres : les murs de Jéricho n'y résisteraient pas. Que se passe-t-il donc? quel ennemi s'agit-il d'épouvanter ou de combattre? — Eh! ne voyez-vous pas le soleil qui pâlit et ce disque à demi rongé que le dragon céleste dévore? — Oui, vous avez raison, une lueur blafarde a remplacé l'éclat du jour; une large échancrure s'étend peu à peu sur l'astre sanglant dont les rayons s'éteignent l'un après l'autre. Ne vous découragez pas, braves Chinois; sauvez l'astre qui éclaire les fils de Sem comme les fils de Japhet : le monde entier vous tiendra compte de cet important service. Et l'empereur Tao-kouang dans son palais, que va-t-il dire? Quel avertissement pour le *fils du ciel*, pour l'unique *gouverneur de la terre! En haut*, les astres perdent leur lumière; *en bas*, la misère afflige le peuple. Quel empereur sincère ne reconnaîtrait à ces signes son peu de vertu? Le dragon cependant ne lâche pas sa proie : du globe qui rayonnait tout à l'heure au sein de l'espace, il ne reste plus qu'un anneau lumineux qu'un dernier effort va faire disparaître... O terre abandonnée! ô malheureux univers! mais, que dis-je? le jour renaît; le soleil échappe aux étreintes du monstre? Oui, le disque s'est agrandi, les feux de l'astre se sont rallumés; victoire! le soleil vit encore, et ce sont les Chinois qui l'ont sauvé! Puisque les clartés célestes nous sont rendues, il ne nous reste qu'à marcher en avant; aussi bien, qui sait si quelque astrologue malveillant ne pourrait pas nous impliquer dans cette affaire et nous représenter comme complices de l'attentat dont le flambeau du monde a failli être victime? Nous levons notre ancre, et nos voiles nous entraînent. Au premier coude du fleuve, le courant nous prend en travers et nous jette sur la rive droite; malgré cet échouage, deux heures après avoir appareillé, nous sommes devant Chin-haë.

Arrivés sous les murs de cette ville, nous laissâmes encore une fois tomber l'ancre. Il avait été convenu que M. Forth-Rouen viendrait nous rejoindre dans la soirée, et que nous sortirions du fleuve le lendemain. C'était, on s'en souvient, pour visiter une pagode célèbre que nous nous étions embarqués sur les canaux de Ning-po; la fatalité qui s'attache quelquefois aux pas des voyageurs avait fait échouer ce pèlerinage : nous voulûmes prendre notre revanche à Chin-haë. La dévotion des marins du Fo-kien et la libéralité des empereurs ont doté cette ville maritime de plusieurs édifices religieux. Une pagode occupe le sommet de la péninsule escarpée qui domine l'embouchure du fleuve. Un autre temple est bâti sur l'isthme qui relie cette péninsule à la ville. Nous pûmes, sans que personne songeât à contrarier nos desseins, admirer à loisir ces divinités étranges auxquelles le sculpteur, poursuivant un hideux idéal, a donné de petits yeux à fleur

de tête, un nez épaté, un gros ventre et de longues oreilles. Ni bonze ni gardien ne se trouvait là pour défendre ces pieux simulacres. Assise au fond du sanctuaire, l'idole de bois doré n'avait pour protecteurs qu'une foule de génies subalternes, monstrueux blocs de laque rouge dont les grimaces formidables avaient paru suffisantes pour épouvanter les profanes.

Les marins doivent à leurs longs voyages une certaine tolérance philosophique qui les porte à respecter les préjugés des autres peuples; ces citoyens de l'univers ont des égards pour les magots de tous les pays. Nous traitâmes donc ces affreux *poussahs* avec autant de considération que nous en eussions témoigné à la Minerve de Phidias ou au Jupiter olympien. Cependant, par je ne sais quelle offense involontaire, nous dûmes provoquer le courroux de quelques-uns de ces génies irritables. Fut-ce au dieu des nuées, *Kuei-iun-xam*, à la reine du ciel, *Tien-haou*, ou au protecteur de la ville, *Ching-wang*, que nous fûmes redevables des contrariétés qui, après ce fatal pèlerinage, vinrent nous assaillir? Je l'ignore et ne chercherai point à le savoir; mais le fait est certain : c'est au moment même où, franchissant la porte du temple, nous allions descendre par un gigantesque escalier de granit vers la plage, que le vent de sud changea brusquement, et dans un tourbillon soudain vint à souffler du nord-est. Quand nos passagers arrivèrent à bord de la corvette, il n'y avait plus moyen de songer à sortir du fleuve. Pendant huit jours, nous fîmes des efforts désespérés pour tenter un appareillage; la brise nous retint impitoyablement au port. Nous étions littéralement pris dans une souricière. La configuration du chenal que suit à son embouchure le cours de la Ta-hea ne nous laissait le choix qu'entre deux partis : nous faire remorquer par nos embarcations, s'il survenait un instant de calme, ou attendre un vent favorable. Ce dernier parti eût été le plus sage; il nous eût épargné bien des fatigues inutiles. Ce n'était point malheureusement celui que nous conseillait notre impatience. Chaque matin, à la moindre variation de la brise, nous concevions un fol espoir, et nous nous remettions en route traînant notre chaîne comme un forçat échappé. Nous lancions devant nous un canot comme ballon d'essai, et, quand l'insuccès de ses manœuvres nous avait convaincus de l'inutile danger d'une tentative qui ne nous sauverait pas d'une odieuse prison, nous retournions, mornes et résignés, au poste que nous avions quitté le matin. Ce fut un des épisodes les plus irritans de notre campagne. Le cabestan de *la Bayonnaise* ne connaissait plus de relâche; ce n'était que manœuvres de jour et de nuit, qu'imprécations contre la mousson. Enfin la colère des dieux eut un terme. Le 5 mars, au moment où le soleil se leva, la mer était calme et unie comme une glace; aucun souffle n'agitait l'air. Nous saisîmes cette occasion aux cheveux. Dès

que le courant de flot eut cessé, nos canots nous remorquèrent avec une ardeur et un enthousiasme qui nous firent bientôt dépasser la roche du *Sésostris*. En cet instant, une légère brise de sud-est commençait à rider la surface du fleuve; nos voiles étaient déjà établies, et le premier souffle qui parvint jusqu'à nous les trouva orientées. *La Bayonnaise* s'inclina doucement, et, se sentant désormais sûre de sa manœuvre, se vit portée sans crainte vers les récifs de *la Némésis*. La marée commençait à nous seconder; un sillage plus rapide nous permettait de mieux serrer le vent. Nous n'eûmes pas besoin de virer de bord. En quelques minutes, les têtes de roches qui veillaient, noirâtres et menaçantes, à l'entrée de la passe se trouvèrent dépassées. Nous étions hors de la Ta-hea.

IV.

Lorsque la brise de nord-est nous retenait dans la Ta-hea, nous avions plus d'une fois juré que, le jour même où nous sortirions de ce fleuve infernal, nous ferions directement voile pour Macao; mais à peine la mer libre se montra-t-elle devant nous, que nous oubliâmes et notre long dépit et nos nombreux sermens. Ce fut pour ainsi dire sans y songer que nous revînmes à nos premiers projets. Nous n'étions qu'à dix-huit milles de la grande île de Chou-san, et, bien que le vent soufflât directement du point que nous voulions atteindre, la marée, dont la vitesse dans tous les canaux de cet archipel est d'au moins trois ou quatre nœuds à l'heure, pouvait facilement nous conduire avant la nuit au mouillage de Ting-haë. Toutefois, pour arriver jusque-là, nous avions un labyrinthe dangereux à parcourir : il fallait donc se tenir prêt à manœuvrer avec autant de rapidité que de précision, et notre premier soin devait être de nous débarrasser de l'escadrille que nous traînions après nous depuis notre départ.

Pour procéder plus aisément à cette opération, nous mouillâmes pendant un quart d'heure sous l'île Kin-tang. Après avoir embarqué à bord de la corvette ou hissé sur leurs arcs-boutans extérieurs notre chaloupe et nos cinq canots, nous fîmes route de nouveau vers le sud. La marée était alors dans toute sa force. La pointe méridionale de l'île Kin-tang fut bientôt doublée, l'écueil de *Just-in-the-Way* dépassé, et, vers quatre heures du soir, emportés par le courant bien plus encore que par la brise, nous donnâmes entre les îles *Bell* et *Tower-hill* (1). Après avoir franchi ce passage, nous crûmes ne pouvoir mieux

(1) Ces noms anglais ne sont la plupart du temps que la traduction des noms chinois; quelquefois ce sont des sobriquets imposés à ces îles par les premiers marins étrangers qui les visitèrent.

faire que de jeter l'ancre au milieu du canal de *Tea-island*, remettant au lendemain la recherche d'un meilleur mouillage. Le lendemain en effet, dès le point du jour, nous fîmes explorer par un de nos canots le fond de la baie, et nous vînmes occuper, à quelques encâblures de la côte, le poste qu'avait choisi en 1841, pour canonner les batteries de Ting-haë, la flotte de l'amiral Parker.

L'île de Chou-san, que l'on considère avec raison comme la clé du Yang-tse-kiang, a été deux fois conquise par les Anglais. Au mois de juillet 1840, le commodore sir Gordon Bremer se porta sur cette île, où les Chinois ne s'attendaient guère à une pareille attaque. Le vaisseau le *Wellesley* vint mouiller dans le port intérieur à portée de canon des quais de Ting-haë, foudroya les jonques de guerre qui avaient paru prendre une attidude agressive, et fit débarquer, sous la protection de ses batteries, des troupes qui entrèrent sans coup férir dans une ville abandonnée. Lorsqu'au mois de janvier 1841 l'astucieux Kishan eut obtenu des Anglais la restitution de Chou-san, le premier soin des Chinois fut de mettre en état de défense une île dont la perte avait douloureusement affecté l'empereur Tao-kouang. Une fonderie de canons fut organisée à Ning-po, et bientôt une artillerie aussi formidable qu'avait pu la faire une grossière imitation des procédés européens fut transportée par de nombreuses jonques à Ting-haë (1). Les Anglais, à la reprise des hostilités, songèrent encore une fois à s'emparer d'une île qui sera toujours, sur les côtes du Céleste Empire, l'inévitable pivot de toute expédition maritime : ils trouvèrent les Chinois sur leurs gardes; mais il faut avoir vu les naïves dispositions par lesquelles les mandarins de Chou-san s'étaient promis de décourager ou d'anéantir les barbares pour apprécier toute la puérilité d'une stratégie qui, malgré tant de sanglantes leçons, ne semble point encore avoir pris la guerre au sérieux.

Nous avons étudié avec intérêt ce fameux champ de bataille, théâtre de la victoire la plus décisive et la moins disputée. La ville de Ting-haë est éloignée d'un kilomètre de la mer. Les murailles qui l'entourent sont peu élevées; elles n'ont jamais été destinées à porter de l'artillerie. Du côté du nord-ouest, la ville, assise sur l'emplacement d'un marais desséché, est dominée par une chaîne de collines qu'embrasse en partie le mur d'enceinte. Un large canal serpente à travers la plaine, et introduit jusqu'au centre de Ting-haë les barques du Che-kiang. Une route pavée, luxe peu ordinaire aux cités chinoises, relie la ville au

(1) L'ame des canons n'était pas forée; au centre du moule se trouvait adapté un mandrin du calibre de la pièce autour duquel la fonte se refroidissait. La surface raboteuse qu'on obtenait par ce procédé était polie à l'aide d'une râpe en acier garnie de fortes pointes. Les affûts n'étaient que des blocs de bois massif qu'on ne pouvait mouvoir ni à droite ni à gauche.

double rang de maisons dont se compose le faubourg maritime. De l'extrémité occidentale du faubourg jusqu'à la hauteur d'un îlot qui marque la limite du port et de la rade, bassins distincts, mais contigus, auxquels les matelots anglais avaient donné les noms de Portsmouth et de Spithead, sur un espace de près d'un kilomètre, règne une large chaussée élevée de quelques pieds à peine au-dessus du niveau des hautes mers. Cette chaussée avait été garnie d'un parapet en terre battue, et formait une batterie rasante de cent cinquante ou deux cents pièces de canon, aux feux de laquelle les Chinois se flattaient qu'aucune escadre ne pourrait résister. Ce fut donc sans effroi que les mandarins de Chou-san apprirent que la flotte anglaise venait de reparaître, le 29 septembre 1841, à l'entrée de l'archipel. Les canons furent chargés jusqu'à la gueule, les *joss-sticks* (1) allumés, et l'on attendit les diables rouges de pied ferme; mais, insigne lâcheté de ces *fan-kouei!* pendant qu'on les attendait dans le port intérieur, ils jetaient l'ancre sur la rade. Tous les préparatifs de défense, ouvrage d'une année d'industrie et d'efforts, devenaient dès-lors inutiles. L'immense batterie de la plage, qu'on n'avait songé à flanquer ni d'un mur ni d'un tertre, se trouvait enfilée par les feux de l'escadre et prise à revers par une colonne anglaise; une autre colonne escaladait les remparts sur un point entièrement dégarni de canons et de soldats. En moins d'une heure, les Anglais étaient maîtres de Ting-haë; les mandarins étaient en fuite, les *tigres* se dépouillaient à la hâte de leur tunique au fier blason, pour rentrer dans la classe des *non-combattans.* Il n'y avait plus dans Chou-san ni chefs ni armée. Jamais on ne vit de déroute plus complète. On ne put cacher à la cour de Pe-king ce nouvel échec : les barbares avaient encore une fois vaincu, mais par ruse, par un vil détour que n'avait pu soupçonner la candeur des mandarins; l'honneur de l'artillerie chinoise était intact.

De tous les gages de modération qu'ait donnés récemment à l'Europe une puissance long-temps signalée par sa politique envahissante, l'évacuation de Chou-san est assurément celui qui doit le plus surprendre. Les prétextes n'eussent point manqué aux Anglais pour retenir entre leurs mains cette position militaire dont une occupation prolongée leur avait permis d'apprécier tous les avantages; mais déjà les économistes d'outre-Manche songeaient à substituer à l'emploi de la force brutale la puissance insinuante des doctrines du libre-échange. C'est donc moins peut-être l'honnêteté que la prudence de l'Angleterre qu'il faut admirer dans la loyale exécution du traité de Nan-king. En présence de l'unité politique qu'il avait trouvée si fortement consti-

(1) Les *joss-sticks* sont des bâtons d'encens que les Chinois brûlent devant leurs idoles, et qui leur servent aussi de mèches pour allumer leurs pipes et mettre le feu à leurs canons.

tuée dans le Céleste Empire, le gouvernement britannique avait cru qu'il devait renoncer à tenter, sur les côtes de Chine, un démembrement pour lequel il n'eût point rencontré, comme dans l'Inde, le concours des rivalités indigènes. La conservation de Chou-san perdait une partie de son intérêt du moment qu'on cessait d'y rattacher l'espoir d'établir la domination anglaise dans les provinces maritimes. Il ne restait donc plus qu'une question commerciale; les frais d'occupation furent placés en regard du chiffre des transactions, chiffre aussi insignifiant à Ting-haë qu'à Hong-kong, et l'abandon de Chou-san fut décidé. Depuis cette époque, les Anglais se sont souvent repentis d'une mesure qui les privait d'un puissant moyen d'action, et semblait livrer leurs intérêts commerciaux à la mauvaise foi du gouvernement de Pe-king. Nous les avons entendus comparer avec amertume cette île féconde, dont la superficie est d'au moins cent soixante milles carrés, au rocher stérile de Hong-kong, énumérer les avantages d'une possession qui dominait à la fois l'embouchure du Yang-tse-kiang et la route du Japon. Nous ne doutons pas qu'une nouvelle rupture ne ramenât les Anglais sous les murs de Ting-haë, et cette fois leur escadre n'y trouverait pas même le simulacre de résistance qui, en 1841, essaya de sauver l'honneur des armes chinoises. La ville de Ting-haë est à la merci de la première flotte qui la voudra prendre. Les murs de la ville, lézardés de toutes parts, menacent ruine, et la grande batterie de la plage semble plutôt un monument grandiose de l'ignorance militaire des Chinois qu'un ouvrage destiné à protéger les abords d'une place de guerre.

C'est en suivant cette magnifique et inutile chaussée que nous arrivâmes à l'entrée du faubourg maritime, où Mgr Lavaissière, qui nous avait devancés à Chou-san, avait envoyé le père Fan pour nous attendre. Nous entrâmes dans la ville par la porte du sud, et, traversant Ting-haë dans toute sa longueur, nous trouvâmes, à quelques pas de la porte septentrionale, une ruelle fangeuse qui nous conduisit sous le modeste toit de chaume où Mgr Lavaissière cachait sa sainte vie. Quelle demeure pour un prince de l'église! La terre pour parquet, le toit pour plafond, et pour compagnons des longues nuits fiévreuses des escadrons de rats affamés et des essaims de moustiques dont le dard percerait la peau d'un hippopotame! Je connais un homme qui avait bivouaqué dans les plaines de la Grèce et partagé plus d'une fois le lit de feuillage des *palikares*, dont la constance n'a pu résister deux jours durant aux douceurs de ce palais épiscopal. Trop heureux cependant lorsqu'il pouvait se reposer de ses longues courses dans ce misérable asile, Mgr Lavaissière y apportait sa gaieté et sa douce égalité d'ame. Entouré des chrétiens qu'y attirait en foule sa présence, il ne songeait qu'à ses chers néophytes, auxquels il apportait quelquefois des secours,

toujours des consolations. Les conversions qu'avait obtenues ce zèle infatigable étaient si nombreuses, que les païens en murmuraient, et plus d'une fois les fidèles de Chou-san s'étaient vus l'objet des violences populaires. Ces chrétiens chinois auraient pu résister à d'injustes agressions : les équipages des *lorchas* portugaises étaient toujours prêts à leur offrir un secours efficace, une fois même ce secours avait été accepté; mais c'était à l'insu et pendant l'absence de Mgr Lavaissière, qui ne voulait point que le christianisme devînt en Chine un sujet de discorde, et qui ne croyait, comme les premiers apôtres, qu'au succès de la mansuétude et de la résignation.

Parmi ses néophytes, le saint évêque comptait pourtant quelques insulaires dont il avait peine à réprimer l'ardeur belliqueuse, car ces *braves* avaient fait contre les barbares la grande campagne de 1841. Le métier des armes était dans leur famille un honneur héréditaire. En arrivant chez Mgr Lavaissière, nous trouvâmes une partie de cette légion thébaine réunie dans la cour. Il y avait là un mousquetaire avec son fusil à mèche, un archer avec son carquois et un fantassin habitué à combattre corps à corps. Mgr Lavaissière voulut bien autoriser ces vaillans soldats à nous donner un spécimen de leur savoir-faire. Le fantassin, le bras passé dans les courroies d'un bouclier, la main droite armée d'un sabre, s'avança vers nous à demi ployé sur ses jarrets comme un tigre qui rampe et guette le moment de s'élancer sur sa proie. Se couvrant de son écu, faisant voltiger son glaive au-dessus de sa tête, il simula pendant quelques minutes de rapides attaques et des retraites plus rapides encore. Je ne sais quelle figure eût pu faire un pareil soldat sur le champ de bataille, mais il eût été à coup sûr une précieuse recrue pour les comparses du Cirque-Olympique ou de l'Opéra. Après le vélite, l'archer devait avoir son tour. C'est l'archer qui forme la base des armées chinoises. Son carquois renferme deux espèces de flèches : l'une est armée d'une pointe d'acier, l'autre se termine par une boule percée de plusieurs trous et fend l'air avec un sifflement que l'homme le moins nerveux ne peut entendre sans tressaillir. Quand les armées sont en présence, cette flèche est celle qu'on lance la première. Si l'ennemi effrayé prend la fuite, on a remporté une glorieuse victoire; s'il tient ferme, on peut essayer le pouvoir de traits plus meurtriers ou se retirer soi-même devant un adversaire trop opiniâtre. Il faut se méfier cependant, nous disait Mgr Lavaissière, d'une armée chinoise qui semble fuir; cette manœuvre prudente peut être aussi une ruse de guerre. Souvent des fosses profondes, armées de longs épieux, ont été creusées sur le terrain où l'ennemi imprudent se laisse attirer. Un perfide gazon, supporté par de fragiles lattes de bambou, recouvre ces abîmes. Ardent à poursuivre le fuyard qui lui échappe, plus d'un vainqueur a vu la terre se dérober sous ses pas et s'est trouvé pris au piége comme une bête fauve.

Quand le jeune archer chrétien eut décoché assez gauchement plusieurs flèches contre le mur, nous voulûmes aussi essayer notre adresse; mais cet arc chinois était indigne de notre vigueur : à la troisième flèche que nous lançâmes, il se trouva hors de service. Quant à l'arquebuse, jamais arme plus misérable ne figura aux mains d'un soldat. Le canon, mince et rongé par la rouille, devait mettre en péril la vie du malheureux qui osait, pressant le levier coudé auquel était adapté la mèche, enflammer le salpêtre enfermé dans un pareil tube.

Le culte catholique avait hérité, dans l'île de Chou-san, de plusieurs édifices qu'une piété superstitieuse avait consacrés au service du dieu Fo, et dont les propriétaires convertis s'étaient empressés de réclamer la possession. Mgr Lavaissière voulut nous faire visiter quelques-unes de ces chapelles rustiques, bâties dans les gorges les plus pittoresques de l'île. On oublie facilement qu'on est en Chine quand on parcourt les montagnes de Chou-san. On pourrait se croire, si l'on ne consultait que l'aspect général du paysage, sur les côtes de Provence ou sur le revers oriental des Pyrénées. Ce sont les mêmes arbres qui s'offrent à la vue, ce sont les mêmes oiseaux qui égaient le bocage. Sous les larges feuilles du noyer et du châtaignier, vous entendrez la voix des moineaux qui se querellent, vous verrez le merle se glisser dans les buissons, l'hirondelle se jouer autour des toits, le corbeau se promener gravement au milieu du sentier. Ne cherchez point d'ailleurs dans cette île les bois touffus et les verts ombrages des tropiques ou des climats du nord. L'ombre s'est réfugiée dans les vergers, où vous retrouverez, aux premiers jours de l'été, la plupart des fruits de l'Europe. Dans les campagnes, ne venez admirer que la plus intelligente culture : le riz dans la plaine, les patates douces sur les hauteurs, le thé à mi-côte, l'arbre à suif sur le bord des routes, voilà ce qui vous rappellera le curieux empire au milieu duquel un circuit de cinq mille lieues nous a transportés.

Si nous n'eussions pas visité l'île de Chou-san, nous eussions pu,— le croira-t-on? — quitter la Chine sans avoir jamais vu un arbuste à thé; mais, dès la première promenade que nous fîmes sous la conduite de Mgr Lavaissière, notre curiosité à cet égard fut satisfaite. On devine que nous voulûmes tous examiner de près et toucher de nos mains cet arbuste précieux, qui a rendu l'Occident tributaire de la Chine. Mgr Lavaissière eut la bonté de faire préparer devant nous une des branches que nous avions cueillies, branches assez semblables à celles d'un camélia qu'émailleraient les blanches corolles du myrte. Nous vîmes rouler plusieurs fois sous une main rugueuse les feuilles, d'où s'échappait un suc verdâtre, et qu'on exposait de temps en temps, après les avoir placées sur un tamis de rotin, à la chaleur d'un feu de paille. Cette opération devait se répéter si souvent, que nous n'eûmes point la patience d'en attendre la fin, et que nous perdîmes ainsi le

plaisir de goûter du thé récolté par nous-mêmes et préparé sous nos yeux.

Nous avions sujet de nous montrer avares de notre temps, car nous savions que dans cette curieuse île de Chou-san nous en trouverions aisément l'emploi. Le hasard nous servait souvent aussi bien que nos guides. Un jour, errant sans dessein avec le père Fan dans les environs de Ting-haë, nous nous trouvâmes tout à coup sur le bord d'un vallon au fond duquel, entouré de collines ombreuses, un lac reflétait le vif azur du ciel et la cime des grands arbres qui semblaient se pencher au-dessus de ces eaux limpides pour se voir. C'est là que le mandarin auquel l'empereur avait, en 1841, confié la défense de l'île, vaincu et désespéré, vint pleurer sa défaite. Les déserts d'Ili l'attendaient; la colère impériale, en le frappant, ne manquerait point d'envelopper sa famille dans sa disgrace : mieux valait mourir. Les amis du malheureux mandarin approuvaient cette énergique résolution; mais comment se résigner à sortir de ce monde, quand la nature est si belle et semble vous rattacher à la vie par son plus doux sourire? Il fallut aider le courage de l'infortuné défenseur de Chou-san. On le noya dans ce lac, dont l'aspect enchanteur semble répudier un pareil souvenir, et l'on écrivit à l'empereur que, trahi par la fortune, le mandarin qui avait promis d'exterminer les barbares avait lui-même cessé de vivre.

On n'est plus tenté de rire des Chinois et de leur ignorance militaire, quand on passe sous les ombrages qui furent témoins de ce douloureux épisode. On songe plutôt aux sanglans sacrifices, aux traits de dévouement qui demeurèrent enfouis sous le ridicule de la défaite, et l'on prend en sérieuse pitié les martyrs d'une lutte inégale. Sur le bord verdoyant du cratère, on a élevé, par ordre de l'empereur, un pilier de granit pour perpétuer la mémoire de ce suicide honorable. Une longue inscription en relate probablement les circonstances. Nous espérions que la science du père Fan ne reculerait pas devant la lecture de cette épitaphe. Hélas! ce lettré chinois n'en put pas épeler un caractère. Quelle langue, bon Dieu! quel déplorable moyen d'exprimer ses pensées que cette écriture idéographique! Par quels inconvéniens ce système antédiluvien ne fait-il point payer aux peuples de l'extrême Orient l'uniforme interprétation de ses hiéroglyphes (1)!

Le père Fan, élevé aux honneurs du sacerdoce, avait appris le français et le latin; il ne lisait le chinois que dans son almanach. C'était une intelligence un peu lente d'ailleurs, difficile à émouvoir, et qui

(1) Les habitans des diverses parties de la Chine ne se comprennent plus, lorsqu'au lieu de parler le dialecte de la cour, ils parlent le dialecte de leurs provinces. Un habitant du Fo-kien n'entendra pas le moins du monde un Cantonnais ou un citoyen du Kiang-nan; mais les caractères écrits auront pour tous trois la même signification. Nous

suivait d'un pas trop inégal notre curiosité impatiente. Nos questions le mettaient au martyre; elles l'appelaient sans cesse sur un terrain où il n'avait jamais songé à descendre, le terrain des *pourquoi* et des *parce que*. Le Chinois n'est pas investigateur de sa nature, le père Fan ne l'était pas devenu en acceptant les vérités du christianisme. Je suis convaincu que les mystères de notre religion ne l'avaient pas arrêté une minute. Sa foi était simple et docile, sans manquer de ferveur. La Providence avait donné pour auxiliaire au plus infatigable des prélats du Céleste Empire ce placide Chinois, dont le corps long et maigre allait comme par instinct se ployer au fond d'une chaise à porteurs, tandis que le bouillant évêque courait plutôt qu'il ne marchait en avant de son acolyte. Mgr Lavaissière ne s'apercevait guère que les rôles étaient de cette façon souvent intervertis. Il aimait dans le père Fan le compagnon fidèle de ses travaux; il se plaisait à voir dans la simplicité et dans l'immuable douceur de ce flegmatique personnage le gage des vertus modestes que l'église pouvait attendre du clergé indigène. Mgr Lavaissière d'ailleurs aimait les Chinois; un mot brusque adressé à l'un de ses néophytes le faisait souffrir : c'était bien là le pasteur qui eût donné sa vie pour sauver son troupeau. Les Chinois, de leur côté, avaient compris ce dévouement, et leur enthousiasme pour le saint évêque ne connaissait point de bornes. Si une mort prématurée n'eût enlevé Mgr Lavaissière au siége du Che-kiang, je crois que l'île de Chou-san tout entière fût devenue catholique. Jamais homme ne fut plus digne de marcher sur les traces des apôtres. Mgr Lavaissière avait les vertus, le courage, l'ardente sympathie de ces premiers prédicateurs de l'Évangile; il était vraiment fait pour prêcher aux pauvres un Dieu crucifié.

Au milieu de l'allégresse que leur inspiraient la présence de leur évêque et celle du navire français, les chrétiens de Chou-san nous avaient semblé les gens les plus heureux et les plus satisfaits du monde; les païens seuls se plaignaient de la sécheresse : après les averses qui nous avaient assaillis à Ning-po, c'était se montrer exigeant. Il fut cependant décidé que le dragon paraîtrait dans les rues et qu'on le prierait solennellement d'envoyer de la pluie aux campagnes. Au jour fixé,

avons vu à Manille un curieux exemple de cette universalité de la langue écrite et des différences que présente la langue parlée. Le consul de France, M. Lefebvre de Bécour, avait emmené, en quittant Macao, une nourrice chinoise : cette femme parlait le dialecte cantonnais et ne savait pas lire. Quand elle recevait des lettres de son mari, elle les portait à un de ses compatriotes plus savant qu'elle; mais ce compatriote était du Fo-kien. S'il eût épelé la lettre en fo-kinois, la pauvre nourrice n'en eût pas compris un mot : c'était donc en espagnol qu'il traduisait cette lettre chinoise. La nourrice, qui avait habité Macao et y avait appris un peu de portugais, comprenait bien mieux l'espagnol que le dialecte du Fo-kien. On serait donc en droit de conclure que le fo-kinois ressemble bien moins au cantonnais que le portugais au castillan.

nous vîmes se dérouler dans la principale rue de Ting-haë les replis du monstre porté par cinquante ou soixante personnes, autour desquelles se pressait toute la canaille de la ville. Pas une femme n'eût osé se mêler à cette foule, mais aucune non plus n'eût voulu perdre une si belle occasion de se montrer dans ses plus magnifiques atours. Toutes les Chinoises de Ting-haë, bien fardées, bien enfarinées, avec leurs fleurs d'oranger dans les cheveux, se tenaient sur le seuil de leurs maisons. Si la Chine renferme de jolies femmes, où donc se cachent-elles? Voici toute une population dans laquelle l'œil le plus indulgent chercherait en vain un type qui ne fût odieux.

Les Chinois, avec leur maudite procession, obtinrent de la pluie; nous n'en avions que faire. Les vents de nord, après avoir hésité quelques jours, tournèrent insensiblement vers le sud, et notre départ, fixé au 11 mars, se trouva retardé. Nous profitâmes de ce délai involontaire pour recevoir à bord de la corvette M. Pi-tchén-tchao, préfet du département de Ting-haë, mandarin de cinquième classe au bouton de cristal, avec le commandant militaire et le magistrat de Chou-san. Ces deux derniers mandarins, dont je regrette infiniment que le nom m'ait échappé, offraient le plus complet contraste qu'on puisse imaginer. Le mandarin civil était originaire de la province du Pe-tche-ly. Nourri dans le voisinage de la cour, ce petit-maître chinois devait être, si les dames de Pe-king sont sensibles à l'élégance des manières et à la cajolerie du regard, un ennemi bien redoutable. Appelé à figurer pour la première fois dans un dîner européen, son tact avait deviné nos coutumes. Son collègue, le mandarin militaire, monstrueux géant du Chan-si, superbe échantillon des enfans de cette province montagneuse qu'on a nommée la Béotie de la Chine, parce qu'elle fournit plus de soldats que de lettrés, se conduisit au contraire avec une suprême indécence. Il engloutit à lui seul la moitié du dîner, et sans la moindre hésitation se mit à exprimer la satisfaction de son estomac à la chinoise. Les éclats de rire des uns, les regards graves des autres ne le déconcertèrent pas. Ce Gargantua ne semblait pas soupçonner qu'il pût y avoir à cinq mille lieues de distance deux manières différentes de manger et de digérer. Il fallut l'arracher de table. Qui n'eût cru qu'un pareil glouton avait au moins du cœur au ventre? Nous conduisîmes, après le dîner, M. Pi-tchén-tchao et les deux autres mandarins dans la batterie, en face d'une pièce chargée, et leur mettant en main le cordon de la platine, nous voulûmes renouveler l'épreuve qui nous avait si bien réussi avec Lin-kouei; mais M. Pi s'excusa gravement; le petit-maître déclina cet honneur par un modeste sourire, et le général de terre et de mer se sauva comme si on en voulait à ses jours.

Le 13 mars, après une nuit orageuse, le vent revint au nord-ouest. Dès que la marée fut favorable, nous mîmes sous voiles, et choisissant,

pour sortir de l'archipel, la passe de *la Vernon*, nous eûmes en quelques heures laissé derrière nous toutes ces îles dont nous vîmes bientôt les sommets élevés disparaître l'un après l'autre sous l'horizon. Nous passâmes, sans nous y arrêter, devant la rivière de Fou-tchou-fou. L'entrée du Min-kiang est trop périlleuse pour pouvoir être tentée sans de grandes précautions par un navire du tirant d'eau de *la Bayonnaise*, et nous n'avions point le temps de naviguer d'une manière prudente. Nous ne pouvions plus songer qu'à paraître devant Amoy, à nous y arrêter un jour ou deux, et à cingler sans plus de retard vers Macao.

V.

La mousson nous porta en vingt-quatre heures sur les côtes du Fo-kien. Des milliers de bateaux, dérivant autour de nous sous une seule voile carrée, occupaient toute l'étendue de l'horizon. Ce n'étaient plus les bateaux-pêcheurs du Kouang-tong, lourdes et vastes carènes qui semblent faites pour défier les rigueurs de l'hiver. Les bateaux du Fo-kien, montés en général par trois ou quatre hommes, ne sont ni moins intrépides ni moins constans que les barques de la province voisine; ils sont plus frêles et renferment une population bien plus misérable. Leurs filets, qu'ils abandonnent souvent au milieu de la mer, sont alors soutenus par d'énormes pièces de bois, des poutres qu'on eût prises pour les débris d'une flotte, et dont *la Bayonnaise* avait grand soin d'éviter le redoutable choc. — Bientôt les hautes montagnes du continent chinois se montrèrent à nos yeux; nous dépassâmes rapidement la rade de Chimmo, où de nombreuses jonques se montraient abritées à l'angle d'un promontoire, et, suivant à la distance de quelques milles la côte orientale de l'île Quemoy, nous vîmes s'ouvrir devant nous la vaste baie dans laquelle nous allions mouiller.

La baie d'Amoy, formée par une île considérable qui se développe au milieu d'une large échancrure du continent asiatique, est un des plus magnifiques mouillages qu'on puisse voir. Un îlot granitique situé à peu de distance de l'île d'Amoy, l'îlot de Ko-long-seu, encadre dans cet immense et tranquille bassin les eaux plus paisibles encore d'un port intérieur. Ce fut cet îlot que les Anglais occupèrent jusqu'en 1846. De là ils dominaient la ville d'Amoy, qui s'étendait en face de leurs batteries, et ils n'avaient point à craindre l'indignation et les complots de la population la plus belliqueuse de la Chine. Les Fo-kinois méritaient cet excès de précautions, car ils forment une exception remarquable parmi les peuples de race chinoise; on les cite pour leur hardiesse et leur mâle fierté; on se rappelle encore la résistance désespérée qu'ils opposèrent à l'usurpation tartare. Les habitans du Fo-kien ont colonisé Formose; on les voit se porter sans cesse vers les côtes de

Siam et de Cochinchine, vers les îles de la Malaisie, de Manille jusqu'à Singapore : ils ont, pour ainsi dire, le privilége de l'émigration. Les mandarins n'osent point inquiéter cette race remuante, et les édits de l'empereur ne sont pas faits pour elle. Ce sont, il est vrai, les hommes seuls qui émigrent; aucune femme ne les suit sur la terre lointaine. Les émigrans fo-kinois ne se marient qu'à leur retour et lorsque leur fortune est faite. Il ne faut souvent que quelques années pour satisfaire les vœux d'une ambition modeste : si des circonstances indépendantes de leur volonté retiennent cependant loin de la patrie ces courageux exilés, chaque année du moins une partie de leur gain est envoyée à leur famille. Un homme d'une probité éprouvée recueille les fonds de chacun des émigrans, et reçoit, moyennant un faible intérêt qu'il prélève, la mission de les distribuer en Chine. On a vu des jonques emporter ainsi de Batavia ou de Singapore jusqu'à 60,000 dollars.

Les Fo-kinois sont actifs et industrieux plutôt que cupides. Ils ont l'instinct du commerce et de la navigation : on ne trouve guère de lettrés parmi eux; ils ne connaissent la plupart du temps que le nombre de caractères suffisant pour tenir leurs comptes. Leur dialecte, altéré par le mélange des idiomes étrangers, est barbare et incompréhensible pour les habitans des autres provinces. Quand un missionnaire récemment débarqué en Chine est obligé de voyager sous la conduite d'un guide chrétien dans l'intérieur de l'empire, on ne connaît pas de meilleur moyen d'assurer son incognito et de le mettre à l'abri des questions indiscrètes que de dire à tous les curieux : Que voulez-vous demander à ce pauvre homme? Ne voyez-vous pas qu'il ne peut vous répondre? C'est un Fo-kinois.

Nous ne passâmes que trois jours dans la baie d'Amoy, et ce peu de temps, nous l'employâmes à parcourir avec une fiévreuse impatience les rues de cette grande ville, qui renferme, dit-on, près de deux cent mille ames. C'est dans les magasins d'Amoy qu'il faut venir faire ses provisions de lanternes et de parasols, car la fabrication du papier est une des industries spéciales de la province. Le coton, la paille de riz, l'écorce de mûrier et le bambou passent tour à tour sous les foulons du Fo-kien. Certains districts de la province produisent aussi pour la consommation intérieure des quantités innombrables de tuiles, de briques et de poteries grossières. Ce fut d'Amoy que nous emportâmes les plus belles racines sculptées et le meilleur thé. Un navire de commerce aurait pu y trouver également du camphre de Formose, de la rhubarbe, du gypse, de l'alun et d'autres denrées de moindre importance; mais le produit qui semblait dans ce port promettre le plus bel avenir aux transactions européennes, ce n'était ni le thé, ni le papier, ni les tuiles : c'était le sucre. Les plaines du Fo-kien et de Formose conviennent admirablement à cette riche culture. Le bas prix

de la main-d'œuvre permettait de livrer au taux de 44 centimes le kilogramme un sucre dont la blancheur faisait honte à l'aspect terreux des productions de Manille et de Java. Il semblait donc qu'il y eût à Amoy, non moins qu'à Canton et à Shang-hai, tous les élémens d'un commerce lucratif et prospère. Les importations anglaises dans ce port ne dépassaient point cependant, quand nous le visitâmes, le chiffre de 4 millions, et l'Angleterre, l'Inde, la Nouvelle-Galles du Sud n'avaient reçu d'Amoy que la valeur insignifiante de 173,000 francs. C'est encore au gouvernement chinois que les Anglais ont fait remonter la responsabilité de cette nouvelle déception. Ce qui reste incontestable, c'est que les spéculateurs étrangers n'ont point trouvé dans les ports du Fo-kien les intermédiaires qu'ils avaient rencontrés à Canton et à Shang-hai. Pour se défaire de leurs *shirtings* et de leurs *long-cloths*, il a fallu qu'ils se missent en relations directes avec le petit commerce et les détaillans. Aussi toutes les affaires se traitent encore au comptant, et le port d'Amoy est resté une place secondaire.

Ce fut le 18 mars que nous sortîmes de la baie profonde d'Amoy, où le souffle de la mousson n'arrive jamais qu'affaibli. La température étouffée que nous avions dû subir au fond de cet entonnoir entouré de gigantesques montagnes nous rendit plus précieux l'air vif et fortifiant que nous trouvâmes au large. Désormais nous ne pouvions plus conserver de doutes sur le moment de notre retour à Macao. Nous n'étions pas encore arrivés à l'époque où la mousson hésitante abandonne quelquefois le navigateur en vue même du port. La brise de nord-est ne cessa pas un instant d'enfler nos voiles et de nous porter rapidement vers le chenal des Lemas. Le 20 mars, à une heure, nous étions mouillés sur la rade de Macao. Avant de s'embarquer sur *la Bayonnaise*, M. Forth-Rouen avait remis le service de la légation à un jeune élève-consul, M. Duchesne, dont les tendances sérieuses et la maturité précoce justifiaient amplement cette flatteuse confiance. Ce fut M. Duchesne qui, impatient de revoir ses anciens compagnons de voyage, vint nous apprendre lui-même quels événemens s'étaient passés sur les bords du Chou-kiang pendant notre absence.

Les Anglais avaient concentré leurs forces à Hong-kong, et les chances d'une nouvelle collision semblaient s'accroître de jour en jour. Le vice-roi de Canton, le mandarin Sé-ou, jouait résolûment son rôle. Il ne se refusait point à exécuter le traité consenti par Ki-ing, il était prêt, disait-il, à ouvrir les portes de Canton; mais il affirmait que le premier Européen qui en franchirait le seuil serait infailliblement massacré par le peuple. Les murs de Canton étaient en effet couverts d'appels aux armes, de placards incendiaires, d'excitations au meurtre des barbares : il y avait là une agitation réelle ou factice; mais si les mandarins, par un calcul de leur politique astu-

cieuse, avaient contribué à produire cette émotion, il était douteux qu'ils pussent retrouver le pouvoir de la contenir. Le vice-roi Sé-ou ne cessait cependant de protester de son impuissance et de sa bonne volonté. Il avait offert au gouverneur de Hong-kong d'en référer à l'empereur et d'essayer par cette souveraine influence de calmer les esprits excités. Les délais nécessaires pour recevoir de Pe-king l'édit impérial avaient été accordés, et les Anglais juraient que, si la réponse attendue n'était point favorable, c'en était fait de Canton et des forts du Bogue; leurs boulets cette fois n'y laisseraient pas pierre sur pierre.

Le 3 avril, un courrier extraordinaire, porteur d'une plume ajoutée à ses dépêches, et qui avait parcouru en quatorze jours les douze cents milles qui séparent Pe-king de Canton, remit enfin au vice-roi Sé-ou l'édit que l'empereur avait touché du bout de son pinceau vermillon. « Les cités, disait le sage Tao-kouang, ont été élevées pour protéger le peuple, et la volonté du peuple sert de base aux décrets du ciel. Si les habitans de Canton refusent aux étrangers l'entrée de leur ville, comment puis-je promulguer un édit impérial qui méconnaisse ce vœu populaire? » Lorsque cette décision fut communiquée au gouverneur de Hong-kong, M. Bonham avait pu apprendre par le courrier arrivé à la fin de mars quelles étaient, au sujet des complications dont les côtes de Chine étaient sans cesse le théâtre, les dispositions de la métropole : il savait que le cabinet britannique, fatigué de toutes ces querelles locales, avait voulu prendre ses sûretés contre les entraînemens de son représentant dans les mers de Chine. Par une division inusitée de pouvoirs, le commandant des troupes et celui des forces navales avaient été soustraits à l'autorité du gouverneur. M. Bonham pouvait requérir la force armée pour la défense de la colonie, mais aucune mesure offensive ne devait être prise sans un ordre exprès venu de Londres. Les mêmes hommes d'état qui gourmandaient naguère la faiblesse de sir John Davis n'avaient pas craint d'enchaîner par ce moyen énergique le zèle de son successeur. C'est que les circonstances étaient singulièrement changées depuis le mois de mars 1847. L'Angleterre, alarmée par l'état d'agitation de l'Europe et par les troubles récens de l'Inde, rejetait bien loin de sa pensée des complications secondaires. En présence de pareilles dispositions, il ne restait plus à M. Bonham qu'à porter la décision de la cour de Pe-king à la connaissance des sujets britanniques. C'est ce qu'il fit le 5 avril 1847, en prescrivant aux négocians de Canton et de Hong-kong de se conformer scrupuleusement à cet arrêt suprême. Tel fut le premier pas rétrograde de la politique anglaise dans les mers de Chine, tel fut aussi le signal du déclin de l'influence européenne sur les côtes du Céleste Empire.

E. Jurien de La Gravière.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Sa Vie et ses Ouvrages.

III.

LA VIE ET LES ÉCRITS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU DE 1750 A 1754.[1]

I.

Je veux dans ce chapitre examiner la vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau depuis 1750 jusqu'en 1754, voir quels sont ses sentimens, ses habitudes, ses relations, le monde où il vit, l'allure qu'il y a, et en même temps étudier la suite de ses pensées depuis le *Discours sur les arts et sur les sciences* jusqu'au *Discours sur l'inégalité des conditions humaines.*

Le *Discours sur les sciences et les arts* avait fait un grand bruit, et Rousseau était sorti de son obscurité. Il la regrette et dit dans ses *Confessions* (2) que ce succès a fait son malheur. Rousseau n'a pas regretté son obscurité au moment où il l'a perdue; c'est plus tard, lorsqu'il était déjà grand et illustre, mais tourmenté par les inquiétudes de son imagination, c'est plus tard seulement qu'il a regretté l'obscurité qu'il ne pouvait plus retrouver. En 1750, il accueillit avec joie la célébrité et, loin de la repousser, il la chercha partout, concourant pour les académies, étendant ses relations dans le monde et tâchant d'étonner son siècle par la singularité de ses idées et même de ses habitudes.

C'est à ce moment, en effet, qu'il fit cette réforme somptuaire dont il parle dans ses *Confessions.* Il quitta la dorure et les bas blancs, prit

(1) Voyez les premiers chapitres de cette série dans les livraisons du 1er janvier et du 15 février.

(2) Livre VIIIe.

une perruque ronde, posa l'épée, et, voulant choisir un métier, il choisit celui de copiste de musique. « Je compris, dit-il dans ses *Confessions*, tout l'avantage que je pouvais tirer du grand succès de mon discours pour le parti que j'étais prêt à prendre, et je jugeai qu'un copiste de quelque célébrité ne manquerait vraisemblablement pas de travail. » Je n'aime pas beaucoup qu'on fasse des lettres un métier; ce que j'aime encore moins, c'est qu'on en fasse l'affiche d'un autre métier. Rousseau, au surplus, fut puni d'avoir voulu ainsi jouer l'ouvrier en restant homme de lettres. « Les deux métiers, dit-il, se contrariaient par les diverses manières de vivre auxquelles ils m'assujettissaient. Le succès de mes premiers écrits m'avait mis à la mode. L'état que j'avais pris excitait la curiosité; l'on voulait connaître cet homme bizarre qui ne recherchait personne et ne se souciait de rien que de vivre heureux et libre à sa manière; c'en était assez pour qu'il ne le pût point. Ma chambre ne désemplissait pas de gens qui, sous divers prétextes, venaient s'emparer de mon temps. Les femmes employaient mille ruses pour m'avoir à dîner. Plus je brusquais les gens, plus ils s'obstinaient... Je sentis alors qu'il n'est pas toujours aussi aisé qu'on se l'imagine d'être pauvre et indépendant. Je voulais vivre de mon métier; le public ne le voulait pas. On imaginait mille petits moyens pour me dédommager du temps qu'on me faisait perdre. Bientôt il aurait fallu me montrer comme Polichinelle, à tant par personne. Je ne connais pas d'assujettissement plus avilissant et plus cruel que celui-là. Je n'y vis de remède que de refuser les cadeaux, grands et petits, de ne faire exception pour qui que ce fût. Tout cela ne fit qu'attirer les donneurs... On se doutera bien que le parti que j'avais pris et le système que je voulais suivre n'étaient pas du goût de Mme Levasseur (1). Tout le désintéressement de la fille ne l'empêchait pas de suivre les directions de sa mère, et les *gouverneuses*, comme les appelait Gauffecourt, n'étaient pas toujours aussi fermes que moi dans leurs refus (2). »

Quelle piquante et triste comédie Rousseau nous raconte là! Comédie dans Rousseau qui se fait artisan, mais qui compte sur sa renommée d'homme de lettres pour achalander son atelier; comédie dans le beau monde du XVIIIe siècle, qui sent bien que le métier de Rousseau n'est qu'une grimace, mais qui s'y laisse prendre volontiers, qui va demander au copiste de lui montrer l'homme de lettres, et qui, voulant payer sa curiosité, se pique de libéralité envers cet homme qui se pique de désintéressement; comédie enfin dans les *gouverneuses*, mais comédie, disons-le, à la façon des valets qui prennent de toutes mains, et qui, chose misérable, font jouer à Rousseau le rôle de mendiant comme pour le punir d'avoir voulu jouer le rôle d'ouvrier.

(1) Mère de Thérèse.
(2) *Confessions*, livre VIIIe.

Rousseau, à cette époque, n'était point encore misanthrope (1). Parmi ces femmes qui voulaient toutes l'avoir à dîner, il y en a qui semblent avoir réussi pour quelque temps à apprivoiser l'ours. C'est même une des flatteries de Rousseau de leur dire « qu'il leur appartient d'apprivoiser les monstres (2). » Nous trouvons à ce moment dans sa correspondance plusieurs petits billets écrits à Mme de Créqui, qui sentent la coquetterie d'un solitaire qui veut se faire attirer par le monde. La correspondance avec Mme de Créqui commença, comme toutes les amitiés de Jean-Jacques Rousseau, par être vive et presque passionnée. Bientôt elle s'amortit; les billets cessent, et pendant six ans, de 1752 à 1758, nous ne trouvons pas une seule lettre de Rousseau à Mme de Créqui. Depuis 1758, Rousseau lui écrit de loin en loin; tantôt ce sont des boutades de misanthropie déclamatoire, comme lorsqu'il lui reproche de trop craindre pour la vie de son fils qui faisait la guerre et qu'il s'écrie : « Eh! madame, est-ce un si grand mal de mourir? Hélas! c'en est souvent un bien plus grand de vivre (3); » tantôt ce sont des brusqueries et des impolitesses, comme lorsqu'il gourmande Mme de Créqui, qui lui a envoyé quatre poulardes; enfin la correspondance avec Mme de Créqui se termine par un trait de brutale défiance, comme se terminaient en général les amitiés de Rousseau (4).

A mesure que nous avancerons dans l'examen de la vie et des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, nous trouverons des dévotes de Rousseau plus ferventes, plus passionnées, plus persévérantes que Mme de Créqui; j'ai cependant voulu en dire un mot, d'abord parce qu'elle fut la première, et de plus parce que son histoire montre comment Rousseau s'attirait ses dévotes et comment il les traitait.

Disons aussi quelques mots des personnages du monde ou de la littérature avec lesquels Rousseau est alors en relations. Nous ne parlons pas de ceux qui sont mêlés aux aventures de sa vie, comme Grimm et Diderot; nous voulons parler seulement de ceux avec lesquels Rousseau entretenait à ce moment quelques rapports d'amitié, et qui ont eu sur son génie croissant plus d'influence peut-être qu'on ne le pense. A ce sujet, je veux revenir un instant sur un homme qui accueillit Rousseau lorsqu'il arriva à Paris en 1741, sur le père Castel. Rousseau lui était adressé comme musicien; mais le père Castel était un musi-

(1) Loin de prêcher la fuite des hommes et le goût de la solitude, il écrivait alors à un homme du monde qui s'était pris tout à coup de passion pour la retraite : « ...Vous n'avez pas sans doute renoncé absolument à la société ni au commerce des hommes; comme vous vous êtes déterminé de pur choix et sans qu'aucun fâcheux revers vous y ait contraint, vous n'aurez garde d'épouser les fureurs atrabilaires des misanthropes, ennemis mortels du genre humain. » (*Correspondance*, 1749.)

(2) Lettre à Mme de Créqui, 9 octobre 1751.

(3) *Correspondance*, p. 290, 1752.

(4) Voir la dernière lettre à Mme de Créqui, 1771, p. 835 de la *Correspondance générale*.

cien du genre de Rousseau, c'est-à-dire un homme qui aimait la musique, et qui même s'en était fait un système particulier; mais c'était surtout un homme d'esprit qui avait beaucoup d'idées et qui même ne craignait pas le paradoxe. Il m'est difficile de croire qu'il n'ait jamais parlé d'autre chose que de musique avec Rousseau, et que par ses réflexions il ne l'ait pas disposé contre les philosophes et les littérateurs du siècle, quand je lis du père Castel les phrases suivantes : « La science est aujourd'hui trop répandue, trop facile et à trop grand marché; elle est trop à la portée de bien des têtes qui n'ont pas la force de la porter. Je suis payé pour vanter les journaux, les dictionnaires, les manières de faciliter les sciences et de les mettre à la portée de tout le monde. J'ai été trente ans journaliste; j'ai mis les mathématiques en une espèce de dictionnaire, et ma fantaisie a toujours été de tout faciliter, arts, science et littérature. J'ai cru par là faire la guerre à la demi-science et rendre tout le monde pleinement savant. Pour un savant que j'ai fait, j'ai fait deux à trois cents demi-savans, quart et demi-quart de savans, et il y a plus de quinze ans que j'ai reconnu de bonne foi que j'avais manqué mon coup et mon but... (1). » Voilà des idées qui touchent de bien près à celles de Rousseau. Le même homme, il est vrai, qui se repent d'avoir trop aidé à la diffusion des sciences par les journaux et par les dictionnaires est grand partisan des routes, des canaux et de tous les moyens de communication; il en parle même comme pourrait faire un économiste de nos jours. Ainsi il remarque que l'intendant du Languedoc sous Louis XIV, M. Lamoignon de Baville, a plus fait pour soumettre et pacifier les Cévennes par les grandes routes qu'il y a ouvertes que le maréchal de Villars par les armes et par les négociations. Il croit que les routes créent des voyageurs, et qu'elles développent sur leur passage l'industrie et l'agriculture. « Percez un état en tous sens de canaux et de grands chemins; dès ce moment, sans presque qu'on s'en mêle, tout va s'animer dans ces grandes voies et dans tout ce qui y aboutit. Croyez-vous ce que je vais vous dire? Il n'est pas possible qu'un pays soit long-temps en friche, lorsqu'il est coupé de grands chemins... (2). » Ainsi va la nature humaine. L'ingénieur se défie des livres, il en médit; mais il adore les routes, et il ne comprend pas que les livres et les chemins sont des véhicules de genre différent, mais de même effet, et qu'on ne peut pas remuer le corps de l'homme sans remuer aussi quelque peu son esprit. Les sciences mentent quand elles se vantent de ne s'adresser qu'à la matière, et qu'elles s'en font un mérite auprès des gouvernemens; elles ont tous les dangers des lettres, et n'en ont pas les remèdes (3).

(1) *Esprit du père Castel*, 1763, p. 110 et 111.

(2) *Ibid.*, p. 173.

(3) Le père Castel, devançant les hardis aphorismes des ingénieurs de nos jours, croit

Je me suis arrêté un instant sur le père Castel, parce qu'il y a entre ses idées et celles de Jean-Jacques Rousseau quelques traits de ressemblance et de différence qu'il m'a paru curieux de signaler, d'autant plus que le père Castel est aujourd'hui fort inconnu. Les autres personnes avec lesquelles Rousseau est alors en correspondance sont plus célèbres que le père Castel : c'est l'abbé Raynal, d'Holbach, Saurin, l'abbé Prévost, Boulanger, etc.; voilà pour la littérature. Pour le monde, Rousseau voit, surtout à ce moment, la société de Mme d'Épinay. Il est mêlé à toutes les aventures, à tous les amusemens, comme aussi à tous les chagrins de cette société. C'est ici, par exemple, que vient se placer une lettre de Rousseau sur la mort de la belle-sœur de Mme d'Épinay, Mme de Jully, et si je parle de cette lettre, c'est qu'elle montre un coin des mœurs du XVIIIe siècle.

Mme de Jully était une jeune femme, belle, élégante, gracieuse, spirituelle, et qui vivait dans les plaisirs du monde; tout à coup elle tombe malade de la petite vérole et elle meurt. Rien de si triste et de si simple, hélas! que cette aventure, et la société du XVIIIe siècle ne se serait pas occupée de la mort de Mme de Jully plus que le monde ne fait de tant de jeunes et belles femmes qui fleurissent un instant et qui tombent, si M. de Jully n'avait témoigné de la mort de sa femme une douleur excessive et surtout inattendue. Il ne paraissait guère en effet beaucoup aimer sa femme quand elle vivait; Mme de Jully, de son côté, n'aimait guère son mari. Cependant, une fois sa femme morte, M. de Jully fut inconsolable, et c'est là ce qui fit causer à perte de vue le monde à la fois frivole et lettré où vivaient Mme d'Épinay et Rousseau. Qu'était-ce que la douleur de M. de Jully? Était-ce un caprice? était-ce un jeu? Pour un philosophe et pour un romancier, il y avait de quoi méditer et il y avait de quoi s'attendrir sur cette douleur. Rousseau pourtant, dans la lettre qu'il écrit à M. de Francueil, beau-frère de M. de Jully, prend le petit côté de cette aventure; non-seulement il n'est pas ému de la douleur de M. de Jully, il s'en moque ou en fait un sujet de réflexions littéraires. « Il ne s'est pas contenté, dit-il en parlant de M. de Jully, de faire placer partout le portrait de sa femme, il vient de bâtir un cabinet qu'il a fait décorer d'un superbe mausolée de marbre avec le buste de Mme de Jully et une inscription en vers latins qui sont, ma foi, très pathétiques et très beaux. Savez-vous, monsieur, qu'un habile artiste, en pareil cas, serait peut-être désolé que sa femme revînt? » Que dirons-nous à notre tour de cette manière d'entendre finesse à la douleur de M. de Jully? Pourquoi, après tout,

même que « les ruisseaux n'existent que pour servir d'ébauches et comme de semences des canaux que nous pouvons former en les recueillant, en les perfectionnant, et que les torrens laissent aussi des ébauches et des semences de grands chemins qu'il ne tient non plus qu'à notre art de perfectionner et de multiplier. » Page 181.

tant s'étonner de cette douleur et tant la commenter? Deux personnes vivaient de la vie insouciante du monde, sans trop s'inquiéter l'une de l'autre, quoique mariées, quand tout à coup la mort est venue qui a jeté ses pensées graves et sérieuses à travers la frivolité de cette vie mondaine. En voyant périr tout à coup sa jeune et belle femme, M. de Jully a senti peut-être qu'il l'aimait au fond du cœur, ou plutôt ce cœur blasé et engourdi est devenu sensible à l'aide de cette piqûre que nous font les choses irréparables. Que de gens ne comprennent et ne sentent que ce qu'ils perdent! Ils ne savent pas jouir, ils ne savent que regretter. Les ames du monde surtout en sont souvent là; la mollesse de la vie ôte aux sentimens la force et le ressort; la rude rencontre de la mort les leur rend. Tel était M. de Jully, insouciant et indifférent envers sa femme vivante, inconsolable envers sa femme morte.

L'histoire de Mme de Jully m'intéressant, j'ai voulu savoir qui aimait cette jeune femme, tant aimée de son mari après sa mort. Cela me l'a un peu gâtée, je le confesse; mais cela, en même temps, m'a ouvert une échappée nouvelle sur la société du XVIIIe siècle. Mme de Jully aimait Jélyotte, et Jélyotte était un acteur de l'Opéra, dont Marmontel fait grand éloge dans ses *Mémoires*, non pas seulement comme chanteur, mais comme homme du monde; il dit même de lui ce mot remarquable : « Si l'on me demande quel est l'homme le plus complétement heureux que j'aie vu en ma vie, je répondrai : C'est Jélyotte (1)! » Un homme heureux! chose rare et digne d'être considérée un instant! Marmontel nous dit ce qui, selon lui, faisait de Jélyotte un homme heureux : acteur, c'était l'idole du public; dans le monde, il était accueilli et désiré; « partout simple, doux et modeste, il n'était jamais déplacé. » Il avait beaucoup de crédit dans les bureaux et près des ministres; il s'en servait pour obliger ses amis. Enfin, « homme à bonnes fortunes autant et plus qu'il n'aurait voulu l'être, il était renommé pour sa discrétion. » Voilà, selon Marmontel, l'homme heureux dans le XVIIIe siècle. Chaque siècle aussi bien et chaque classe de la société a son type de l'homme heureux; ce qui fait, pour le dire en passant, qu'il y a du bonheur pour chaque temps et pour tout le monde. Et cependant, comme il n'y a pas de tableau qui n'ait son ombre, j'ai trouvé l'ombre au tableau du bonheur de Jélyotte, c'est le passage suivant des *Mémoires* de Mme d'Épinay : « Une chose m'étonne, et je n'y entends rien. Jélyotte, fameux chanteur de l'Opéra, s'est installé chez Mme de Jully pendant l'hiver dernier. Il a un ton, une aisance à laquelle je ne me fais point. Je sais qu'il y a nombre de bonnes maisons où il est reçu; mais cela m'est toujours nouveau, et, quand il perd vingt louis au brelan, je ne puis m'empêcher d'être étonné qu'on les

(1) *Mémoires*, livre IVe, p. 128.

prenne. Il est réellement d'une société très agréable : il cause bien, il a de grands airs sans être fat; il a seulement un ton au-dessus de son état. Je suis même persuadée qu'il parviendrait à le faire oublier, s'il n'était pas forcé de l'afficher trois fois la semaine (1). » Est-ce être tout-à-fait heureux que d'être exposé à de pareilles réflexions de la part d'une femme du monde et d'une femme d'esprit? Grave question, que je laisse à débattre entre Mme d'Épinay et Marmontel. Je dirai seulement que, quant à moi, je sais gré à Mme d'Épinay de son observation; cela prouve qu'on est toujours prude par quelque endroit.

II.

A prendre le monde dans lequel il vivait alors, Rousseau n'avait rien d'un misanthrope. A prendre les ouvrages de ce moment de sa vie, il continuait le rôle qu'il avait pris dans son premier discours de censeur de la civilisation. Il concourait pour les académies, il travaillait pour l'Encyclopédie; mais partout il frondait les arts et les lettres, sous prétexte de ramener les hommes à la simplicité et à la vertu. L'académie de Corse avait proposé cette question : « Quelle est la vertu la plus nécessaire aux héros, et quels sont les héros à qui cette vertu a manqué? » Cette question, qui ressemble un peu à une énigme, inspira à Rousseau un mauvais discours qui n'est curieux pour nous que parce qu'il continue son plan d'attaque contre la littérature. Ainsi le signe caractéristique de l'héroïsme, selon Rousseau, c'est l'action, et je suis de son avis; mais il part de là pour attaquer Socrate et Platon : Socrate, « parce qu'il vit et déplora les malheurs de sa patrie, et qu'il laissa à Thrasybule la gloire de les finir; Platon, parce qu'il était éloquent à la cour de Denis, et que ce fut Timoléon qui délivra Syracuse du joug de la tyrannie. » Que veut dire Rousseau? Que les généraux qui se fâchent sont plus redoutables que les philosophes qui se résignent? Assurément! Une autre idée de Rousseau dans ses discours, idée chère à tous les pouvoirs révolutionnaires et qui a fait école, c'est que le meilleur moyen d'arriver à la liberté, c'est de passer par la dictature. « C'est souvent la force à la main qu'un héros se met en état de recevoir les bénédictions des hommes, qu'il contraint d'abord à porter le joug des lois pour les soumettre enfin à l'autorité de la raison. »

Concourir pour les académies, c'est prendre tout-à-fait le rôle de littérateur. Rousseau le prenait encore mieux en composant des ouvrages pour ceux qui voulaient être auteurs et qui ne s'en trouvaient pas le talent. C'est ainsi qu'il fit une oraison funèbre du duc d'Orléans pour l'abbé Darcy. Cet abbé, qui voulait être prédicateur, croyait sans doute

(1) *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. Ier, p. 338.

que, quand on ne fait pas soi-même ses discours, il faut qu'ils soient bons; ainsi, voulant faire un panégyrique de saint Louis, il s'était une fois adressé à Voltaire, et, voulant maintenant faire une oraison funèbre du duc d'Orléans, il s'adressait à Rousseau. Malheureusement Voltaire et Rousseau, quand ils composaient pour l'abbé Darcy, travaillaient comme pour lui et non comme pour eux-mêmes. Aussi l'oraison funèbre du duc d'Orléans est fort mauvaise. Le héros pourtant avait quelques titres aux louanges de Rousseau. Fils du régent et premier prince du sang, le duc d'Orléans avait quitté la cour et s'était retiré à Sainte-Geneviève, où il acheva sa vie dans l'étude et dans les bonnes œuvres. Cela avait de quoi toucher Rousseau, et l'homme qui regrettait de n'avoir pas été graveur et de n'avoir pas vécu obscur, devait comprendre celui qui n'avait pas voulu être prince et qui avait mieux aimé vivre dans un cloître que dans un palais.

L'ouvrage le plus important de Rousseau à cette époque est le *Discours sur l'économie politique* fait pour l'Encyclopédie, et qui, moins paradoxal dans sa forme et dans sa conclusion que le *Discours* contre les arts et les sciences qui l'avait précédé, et le *Discours sur l'inégalité des conditions humaines* qui le suivit, n'en est pas moins curieux à étudier, parce qu'aucun autre ouvrage de Rousseau ne montre mieux le fond de ses opinions et à quels souvenirs il empruntait sa politique.

Rousseau n'a rien des publicistes modernes; il n'est ni de l'école de Grotius ni de l'école de Montesquieu; il ne tient aucun compte de l'histoire, de la coutume, de l'état des mœurs et de l'âge des sociétés : il est de l'école des anciens, il est tout spéculatif; mais ses spéculations ont toutes la morale pour principe. La morale, en effet, fait le fonds de la politique ancienne. Le législateur moderne cherche à déterminer quels sont les droits des citoyens et comment ils peuvent exercer ces droits : le législateur ancien (je parle du législateur spéculatif) règle avec une autorité souveraine la conduite des citoyens de son état; il dit ce que feront les guerriers et les magistrats, comment ils seront élevés, comment ils seront nourris, comment ils seront vêtus. Quant aux autres habitans de la ville, quant aux commerçans et aux artisans, il n'en est pas question. Dans les publicistes antiques, l'état est une sorte de couvent politique où il y a des esclaves pour faire le ménage. Les membres de la communauté s'occupent du gouvernement sans être distraits par aucun soin subalterne. Voilà l'école à laquelle appartient Rousseau. Il ne connaît et ne comprend que les petites républiques des anciens ou les petites républiques de la Suisse. La république de Platon ne comprend que huit à dix mille citoyens : les anciens, pour les grands états, ne concevaient que la monarchie; la république était pour eux le gouvernement de l'élite et du petit nombre.

Il y a, selon Rousseau, trois règles fondamentales dans l'économie

publique, trois conditions d'un gouvernement légitime. La première, c'est que la loi soit l'expression de la volonté générale : partout où la loi est l'expression de la volonté particulière d'un seul homme ou de quelques hommes, il y a tyrannie; partout où la loi est l'expression de la volonté générale, il y a liberté et dignité. Mais quoi? si la loi, quoique étant l'expression de la volonté générale, n'est pas juste! Selon Rousseau, et nous retrouvons ici le publiciste si cher à l'école démocratique, la loi est toujours juste, parce qu'elle est la loi (1). Mais, de plus, la volonté générale sera toujours juste, parce que les citoyens seront élevés de manière à toujours aimer la justice et à la préférer à leurs intérêts particuliers. Ici Rousseau insiste sur le soin que le législateur doit donner à l'éducation des citoyens : c'est par l'éducation, c'est en formant les citoyens à la vertu que ceux-ci seront disposés à toujours rapporter leurs volontés particulières à la volonté générale, ce qui est la seconde règle de l'économie publique et la seconde condition d'un gouvernement légitime.

La troisième règle de l'économie publique est de pourvoir aux besoins publics. Ici nous nous rapprochons du sens que nous attribuons de nos jours au mot d'économie politique; mais nous nous en éloignerons fort pour le fond des maximes. C'était par la morale que le législateur pourvoyait *au gouvernement des personnes :* ce sera par la morale aussi qu'il pourvoira *à l'administration des biens,* et de même qu'il inspirait la justice à la volonté générale et la vertu aux volontés particulières à l'aide de l'éducation, de même il règle l'administration des biens dans son état en inspirant ou en imposant aux propriétaires le désintéressement, la simplicité et le goût de la pauvreté. Au lieu d'un système d'économie politique qui traite de la production et de la répartition de la richesse, il fait un système de morale qui nous apprend à nous passer de la fortune et même à la craindre comme un danger.

Venons aux exemples, afin de montrer combien l'économie politique de Jean-Jacques est contraire à l'économie politique de nos jours. Je suppose, par exemple, qu'il plût au gouvernement de décréter qu'à moins d'avoir trente mille livres de rente, personne n'a le droit de porter un habit de drap fin, ou de manger de la venaison. Quelles réclamations de toutes parts! réclamations de la part de ceux qui achètent, réclamations plus vives encore de la part de ceux qui vendent. Eh quoi! ne puis-je pas dépenser mon argent comme bon me semble? Si j'aime mieux être bien vêtu que bien nourri, ou si j'aime mieux être bien vêtu que bien logé, de quel droit l'état vient-il se mêler de ma toilette ou de ma nourriture? Je paie mes contributions; que veut-on

(1) « Comme si tout ce qu'ordonne la loi pouvait ne pas être légitime... » Page 587.

de plus? Pourquoi, diraient d'autre part les marchands de drap, les tailleurs et les vendeurs de comestibles, pourquoi ne pas nous laisser gagner honnêtement notre vie en faisant notre commerce? Pourquoi nous empêcher d'avoir des pratiques? Nous payons notre patente; l'état doit être content, et il n'a pas le droit de se mêler de nos affaires. Ces plaintes-là nous paraîtraient fort justes. Selon Jean-Jacques Rousseau cependant, l'état doit se mêler du vêtement et de la nourriture des citoyens et veiller à ce que les uns ne soient pas trop élégans et les autres trop gourmands. « Former des hommes, dit Jean-Jacques, c'était là le grand art des gouvernemens anciens, dans ce temps reculé où les philosophes donnaient des lois aux peuples et n'employaient leur autorité qu'à les rendre sages et heureux. *De là tant de lois somptuaires*, tant de règlemens sur les mœurs, tant de maximes publiques admises ou rejetées avec le plus grand soin..... Mais nos gouvernemens modernes, qui croient avoir tout fait quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas qu'il soit nécessaire ou possible d'aller jusque-là. » A Dieu ne plaise que je prenne la boutade de Jean-Jacques pour une juste définition des gouvernemens modernes! Ils font autre chose que de tirer de l'argent des contribuables; ils le dépensent, ce qui est la mesure sur laquelle il faut les juger, car dépenser bien ou dépenser mal l'argent du public, c'est là toute la différence entre les bonnes et les mauvaises administrations, entre les bons et les mauvais gouvernemens. Je veux dire seulement que les gouvernemens modernes ne se croient pas chargés du soin des mœurs de la société; ils n'entrent pas dans le détail de la conduite des citoyens, et ils ne répriment les péchés capitaux que lorsque ces péchés deviennent des crimes. Cette réserve des gouvernemens tient, selon moi, à ce que, dans les temps modernes, c'est l'église qui veille au maintien des mœurs, et qu'elle a pour exercer cette surveillance des moyens et des ressources que l'état ne peut point avoir. Quelle police, si habile et si minutieuse qu'elle soit, vaudra jamais celle que fait le prêtre dans le confessionnal, où il attend, non les rapports de l'espionnage, mais les aveux du remords et du repentir? L'église étant chargée du soin de la conscience, c'est-à-dire du soin de l'ordre intérieur, l'état n'a plus que le soin de l'ordre extérieur. Et voyez combien est juste le partage que l'église et l'état se sont fait du gouvernement de l'homme! L'église a la force qui persuade, elle règne sur l'homme du dedans; l'état a la force qui contraint, il règne sur l'homme du dehors. Essayez de changer les attributions, essayez de donner le soin des mœurs à l'état, c'est une tyrannie insupportable; car, pour me rendre meilleur, l'état, qui ne sait que contraindre, emploiera la force, et les mauvais sentimens seront punis comme de mauvaises actions. Essayez, au contraire, de donner le soin de l'ordre extérieur à l'église; comme elle n'a que la

force qui persuade, elle emploiera en vain cette persuasion auprès des coupables endurcis, et les plus scélérats seront les plus impunis.

Rousseau, qui n'a jamais rien voulu comprendre à la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, et qui a toujours soumis l'église à l'état, le pouvoir qui veille sur les pensées au pouvoir qui veille sur les actions, Rousseau n'hésite pas à charger l'état du soin des mœurs des citoyens. Il fait des lois pour les préserver du vice, il a des moyens pour les empêcher de faillir, et comme, dans ses idées, le grand mal, c'est l'inégalité des conditions et des fortunes, il cherche comment il faut s'y prendre pour que les uns ne deviennent pas riches et les autres ne deviennent pas pauvres. « C'est, dit-il, une des plus importantes affaires du gouvernement de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler, ni en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantissant les citoyens de le devenir. »

Les gouvernemens modernes ne semblent pas avoir cru que l'inégalité des fortunes fût un mal, car ils ne font rien pour la prévenir; l'église elle-même ne prêche point contre l'acquisition honnête de la fortune, surtout si la fortune s'honore par l'aumône. L'église et l'état des temps modernes semblent penser qu'il ne faut pas gêner l'activité humaine, que si les laborieux s'enrichissent et si les paresseux s'appauvrissent, la justice ne peut qu'approuver cette distribution du bien et du mal que l'homme se fait lui-même. L'église et l'état ont pu croire aussi qu'à vouloir déranger par la loi cet ordre naturel des choses, il faudrait charger l'homme de trop d'entraves et garrotter la société sous prétexte de la régler. Voyez, en effet, à quelles conditions Rousseau veut prévenir l'inégalité des fortunes : il les énumère en phrases pompeuses, que je traduirai l'une après l'autre en langage vulgaire, afin qu'on comprenne mieux quel est le genre de société que veut fonder Rousseau.

« Les hommes inégalement distribués sur le territoire et entassés dans un lieu, tandis que les autres se dépeuplent, » — cela s'appelle les villes et surtout les villes capitales. — « Les arts d'agrément et de pure industrie favorisés aux dépens des métiers utiles et pénibles, » — cela s'appelle les fabriques de drap, de soie, de coton, de meubles, de bronze, d'argenterie; cela s'appelle l'exposition de l'industrie à Londres, à Paris, à Berlin. — « L'agriculture sacrifiée au commerce, » — le commerce, cela s'appelle le roulage, les canaux, les chemins de fer, la marine; cela s'appelle dans l'histoire Tyr, Athènes, Venise, Amsterdam, Bordeaux, Rouen, New-York. — « Telles sont, conclut Rousseau, les causes les plus sensibles de l'opulence et de la misère. » — J'entends : voulez-vous n'avoir ni pauvres, ni riches, ni opulence, ni misère? supprimez les grandes villes, les manufactures, l'indus-

trie, le commerce, les canaux, la marine! Faites que chacun cultive son champ, mais faites aussi que chacun le conserve, qu'il n'y ait pas un laboureur ivrogne ou paresseux pour le vendre et un laboureur économe et intelligent pour l'acheter, car, sans cela, voilà un pauvre et un riche qui commencent; la société est perdue. Rousseau remédie, il est vrai, à ce désordre possible en immobilisant les biens dans les mêmes familles. « Il faut, dit-il, que, de père en fils et de proche en proche, les biens de la famille en sortent et s'aliènent le moins qu'il est possible. C'est l'intérêt des enfans; c'est aussi l'intérêt de l'état. Rien n'est plus funeste aux mœurs et à la république que les changemens continuels d'état et de fortune entre les citoyens, changemens qui sont la preuve et la source de mille désordres, qui bouleversent et confondent tout, et par lesquels ceux qui sont élevés pour une chose se trouvant destinés pour une autre, ni ceux qui montent, ni ceux qui descendent ne peuvent prendre les maximes ni les lumières convenables à leur nouvel état, et beaucoup moins en remplir les devoirs. » Que dites-vous de ce langage, et concevez-vous, après l'avoir entendu, que Jean-Jacques Rousseau soit le docteur de prédilection de l'école révolutionnaire? Lorsque, sous la restauration, on proposait un projet de loi sur le droit d'aînesse, n'était-ce pas pour immobiliser une portion du patrimoine au sein de la famille et pour empêcher que les héritages ne s'évaporassent à force de se diviser? N'était-ce pas pour prévenir ces brusques changemens de fortune qui paraissent funestes à Jean-Jacques Rousseau, et ce perpétuel va-et-vient des familles, tantôt montant et tantôt descendant? La stabilité dans les familles produit la stabilité dans l'état. Le droit d'aînesse, les majorats, les substitutions, ces institutions, favorables à l'aristocratie et contraires à la démocratie, procèdent toutes des principes que soutient Jean-Jacques Rousseau. La démocratie s'est-elle donc trompée en prenant Rousseau pour son docteur et pour son prophète? Est-ce un aristocrate méconnu? Non; l'école révolutionnaire ne s'est point méprise : Jean-Jacques Rousseau n'est point toujours révolutionnaire par les doctrines, et il y a même beaucoup des doctrines de Jean-Jacques Rousseau qu'on peut retourner contre l'esprit révolutionnaire; mais, ce qu'il y a d'essentiellement révolutionnaire dans Jean-Jacques Rousseau, ce sont les sentimens. Or, c'est là le point capital. L'homme est bien plus révolutionnaire par ses sentimens que par ses doctrines, et le cœur pousse à la révolte bien plus que l'esprit, qui ne sert que d'instrument. Ayez les meilleures doctrines du monde, ayez les maximes même de l'Évangile, si en même temps vous avez dans l'ame les passions révolutionnaires par excellence, je veux dire l'orgueil et l'envie, vous êtes, en dépit de la bénignité de vos doctrines, un révolutionnaire de la pire espèce. J'ai connu des athées qui étaient honnêtes gens : c'est

que chez eux le cœur n'était pas athée; ils aimaient la justice sans y croire, et cela valait mieux pour eux que d'y croire sans l'aimer. J'ai connu aussi des spiritualistes ou des dévots qui étaient d'assez méchantes gens : c'est que chez eux l'ame était impie, la pensée seule ou la parole était pieuse. Les directeurs chrétiens ont bien raison de dire que le jour où les mauvaises passions n'auront plus intérêt aux mauvaises doctrines, ce jour-là les mauvaises doctrines seront vaincues. Otez en effet l'orgueil et l'envie du cœur de l'homme, que restera-t-il à l'esprit révolutionnaire? Rien ou presque rien : des maximes creuses, des sentences obscures, des principes qui se tournent et se retournent en tous sens. Depuis quatre ans, nous avons beaucoup entendu parler du socialisme, et nous avons été bien près de voir ses œuvres. Comme doctrine, le socialisme est chose pitoyable : il n'y a rien de si vague et de si confus. Qu'est-ce donc qui a fait la force du socialisme, et qu'est-ce qui en fait le danger? Ce sont les mauvais sentimens du cœur humain. Le socialisme ne fait des prosélytes qu'après avoir fait des complices, et il ne pervertit les esprits qu'après avoir d'abord corrompu les ames. Avec ses contradictions infinies, le socialisme est une vraie tour de Babel, c'est-à-dire une impossibilité; mais c'est la tour de Babel ayant pour garnison les sept péchés mortels : c'est là ce qui fait sa puissance.

Jean-Jacques Rousseau, dans son *Traité d'Économie politique*, ne veut ni grandes villes, ni fabriques, ni routes, ni écoles, et il semble vouloir un droit d'aînesse, des majorats, des substitutions, ou tout au moins des lois qui immobilisent les patrimoines dans les familles. Quoi de moins révolutionnaire et de moins démocratique que tout cela? Mais le même homme, dans le même ouvrage, prêche contre le riche et le dénonce à la haine du pauvre; le même homme écrit ces paroles : « Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissans et les riches? tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls? toutes les graces, toutes les exemptions ne leur sont-elles pas réservées?..... Que le tableau du pauvre est différent! Plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse... S'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence. Il porte toujours, outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter. Au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui. Si sa pauvre charrette verse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc; en un mot, toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer; mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur d'avoir l'ame honnête, une fille aimable et un puissant voisin. » Quelles doctrines, si sages, ou même si aristocratiques qu'elles soient, pourraient compenser de

pareils sentimens? Ayez tous les principes que vous voudrez, si vous parlez de cette manière, si vous faites ce terrible appel à l'envie humaine, vous êtes un révolutionnaire.

III.

J'ai examiné les écrits de Rousseau de 1750 à 1754, entre le *Discours sur les arts et les sciences* et le *Discours sur l'inégalité des conditions humaines*. Ces écrits ne sont curieux que parce qu'ils témoignent de la suite et de la persistance des pensées de Rousseau. J'arrive maintenant à l'événement le plus important de sa vie littéraire à cette époque, à la première représentation du *Devin du Village* et à la publication de la *Lettre sur la musique française*.

Rousseau avait pris, pendant son séjour à Venise, le goût de la musique italienne. Il avait fait un premier opéra intitulé *les Muses galantes*, qui n'avait point réussi; il fit un nouvel essai, et *le Devin du Village* eut un grand succès. Le récit que Rousseau fait de la première représentation de son opéra à Fontainebleau, devant le roi, est un des plus piquans récits de ses *Confessions*. L'ivresse du triomphe, l'orgueil satisfait, l'embarras de sa contenance à la cour et l'effort qu'il fait pour y garder l'allure d'un austère républicain, tout cela se mêlant et se confondant, tout cela à demi avoué et à demi justifié fait une véritable scène de comédie. « J'étais ce jour-là dans le même équipage négligé qui m'était ordinaire : grande barbe et perruque assez mal peignée. Prenant ce défaut de décence pour un acte de courage, j'entrai de cette façon dans la même salle où devaient arriver peu de temps après le roi, la reine, la famille royale et toute la cour... Quand on eut allumé, me voyant dans cet équipage au milieu de gens tous excessivement parés, je commençai d'être mal à mon aise. Je me demandai si j'étais à ma place, si j'y étais mis convenablement, et, après quelques minutes d'inquiétude, je me répondis oui avec une intrépidité qui venait peut-être plus de l'impossibilité de m'en dédire que de la force de mes raisons... Je suis mis à mon ordinaire, ni mieux ni pis. Si je recommence à m'asservir à l'opinion dans quelque chose, m'y voilà bientôt asservi derechef en tout. Mon extérieur est simple et négligé, mais non crasseux et malpropre; la barbe ne l'est point en elle-même, puisque c'est la nature qui nous la donne, et que, selon les temps et les mœurs, elle est quelquefois un ornement..... Après ce petit soliloque, je me raffermis si bien que j'aurais été intrépide, si j'eusse eu besoin de l'être; mais, soit effet de la présence du maître, soit nature ou disposition des cœurs, je n'aperçus rien que d'obligeant et d'honnête dans la curiosité dont j'étais l'objet... J'étais armé contre leur raillerie; mais leur air caressant, auquel je ne m'étais pas attendu, me subjugua si bien, que je

tremblai comme un enfant quand on commença. J'eus bientôt de quoi me rassurer... Dès la première scène, qui véritablement est d'une naïveté touchante, j'entendis s'élever dans les loges un murmure de surprise et d'applaudissemens jusqu'alors inoui dans ce genre de pièces. La fermentation croissante alla bientôt au point d'être sensible dans toute l'assemblée, et, pour parler à la Montesquieu, d'augmenter son effet par son effet même. A la scène des deux petites bonnes gens, cet effet fut à son comble... J'entendais autour de moi un chuchottement de femmes qui me semblaient belles comme des anges et qui s'entredisaient à demi-voix : Cela est charmant, cela est ravissant. Il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur. Le plaisir de donner de l'émotion à tant d'aimables personnes m'émut moi-même jusqu'aux larmes (1). » Je ne puis pas lire ce récit du succès du *Devin du Village* sans me remettre en mémoire les vicissitudes de la mode ! Cet opéra du *Devin du Village*, qui enthousiasma la ville et la cour en 1752, je l'ai vu, en 1823, honni comme une œuvre qui représentait la routine de la vieille école française (2).

On me dit (car en pareille matière mon ignorance musicale m'empêche d'avoir une opinion), on me dit que c'est surtout dans la musique qu'ont lieu ces vicissitudes de la mode. Elles y sont peut-être plus éclatantes qu'ailleurs, quoiqu'à vrai dire je les trouve un peu partout. Si je voulais les expliquer autrement que par l'inconstance naturelle du cœur humain, si j'en voulais chercher la cause dans la nature même des différens arts, j'en viendrais volontiers à la généalogie qu'Hegel donne des arts dans son esthétique. Il établit un parallèle ingénieux entre le développement de nos sens et le développement des qualités de la matière, et c'est de la rencontre de ces deux développemens que naissent les arts et l'ordre dans lequel ils paraissent dans l'histoire de l'humanité. Le premier de nos sens qui se développe, celui qui est pour ainsi dire répandu sur tout notre corps et qui s'exerce presque malgré nous, c'est le tact, et la première aussi des qualités de la matière, celle que nous touchons et que nous apercevons partout, c'est la forme. Aussi, le premier des arts qui se développe dans le monde, c'est l'architecture et la sculpture, c'est-à-dire la forme avec la proportion, soit en grand, comme dans les édifices, soit en petit, comme dans l'homme. Après le tact, la vue est le premier sens qui se développe dans l'homme, et la couleur, la première des qualités qui se développe dans la matière. De là la peinture, qui est l'art de la forme augmentée de la couleur. Celui de nos sens enfin qui se développe le plus lentement, c'est l'ouïe, et celle des qualités aussi de la matière

(1) *Confessions*, livre VIII, p. 197.

(2) En 1823, pendant une représentation du *Devin du Village*, une perruque fut jetée sur le théâtre.

qui se développe la dernière, qui ne vient pas nous frapper du premier coup par un choc ou une résistance comme la forme, par un objet ou un contraste comme la couleur, qui est invisible et impalpable, qui a quelque chose de délicat et de mystérieux, c'est le son. De là la musique, qui est aussi le dernier des arts à se développer dans l'histoire de la civilisation et qui brille souvent quand tous les autres s'éteignent, la musique, c'est-à-dire le son ramené à la mesure. Ce qu'il y a de délicat dans le son, qui est le principe de la musique, fait-il que l'art de la musique est plus mobile que les autres et que la mode en règle plus souverainement ses vicissitudes? Les règles y sont-elles plus difficiles à fixer que dans les autres arts, parce que, ces règles ne pouvant se trouver que dans le rapport mystérieux qui existe entre le son et l'émotion de l'ame, ce rapport est impossible à établir d'une manière certaine, puisqu'il y a des sons fort divers qui excitent la même émotion? Je ne sais et laisse aux plus habiles à traiter ces questions délicates qui touchent à la nature même de la musique. Je reviens au succès du *Devin du Village* et à la querelle qui s'éleva alors entre les partisans de la musique italienne et les partisans de la musique française.

Rousseau prit vivement parti dans cette querelle. Quelque temps avant le succès du *Devin du Village*, il était arrivé à Paris des bouffons italiens qu'on fit jouer sur le théâtre de l'Opéra. « Sans prévoir, dit Rousseau, l'effet qu'ils y allaient faire.... la comparaison des deux musiques entendues le même jour sur le même théâtre déboucha les oreilles françaises. » Il se forma aussitôt deux partis, l'un pour les bouffons et qui s'appelait le coin de la reine, parce qu'il se rassemblait, à l'Opéra, sous la loge de la reine; l'autre pour l'ancien opéra français et qui s'appelait le coin du roi, parce qu'il se rassemblait sous la loge du roi. Ce fut Grimm qui engagea la guerre contre la musique française. Il attaqua, dans une lettre sur l'opéra d'*Omphale* (1), cette « façon de pousser avec effort des sons hors de son gosier et de les fracasser sur les dents par un mouvement de menton convulsif que les Français appellent *chanter*, et que partout ailleurs en Europe on appelle *crier*. » Grimm mêlait des traits de satire philosophique à ses attaques contre la musique française, si bien que peu à peu c'était le parti de l'Encyclopédie qui se faisait le champion de la musique italienne. « En fait de goût, disait Grimm, la cour donne à la nation des modes, et les philosophes des lois. » Fallait-il en conclure que les philosophes étaient les meilleurs connaisseurs en musique? Je ne sais; mais ces sentimens philosophiques mêlés à la controverse musicale indiquent l'esprit du temps. *Le Petit Prophète de Bœhmischbrod*, autre brochure de Grimm

(1) *Omphale*, paroles de Lamothe, musique de Destouches.

dans cette querelle, est encore un recueil de railleries contre l'opéra français mises en style et en versets bibliques. Le ton de plaisanterie du *Petit Prophète* témoigne chez Grimm d'un esprit tout français mêlé à une sorte d'imagination allemande qui est naïve en apparence et n'en est que plus piquante au fond. Voyez, par exemple, comme il se moque d'une façon plaisante du bâton du chef d'orchestre de l'Opéra. « Ch. IV. — LE BUCHERON. Et pendant que je me parlais ainsi à moi-même (car j'aime à me parler à moi-même, quand j'en ai le temps), je trouvai que l'orchestre avait commencé à jouer sans que je m'en fusse aperçu, et ils jouaient quelque chose qu'ils appelaient une ouverture, — et je vis un homme qui tenait un bâton, et je crus qu'il allait châtier les mauvais violons, car j'en entendis beaucoup parmi les autres qui étaient bons et qui n'étaient pas beaucoup. — Et il faisait un bruit comme s'il fendait du bois, et j'étais étonné de ce qu'il ne se démettait pas l'épaule, et la vigueur de son bras m'épouvanta. — Et je disais : Si cet homme-là était né dans la maison de mon père, qui est à un quart de lieue de la forêt de Bœhmischbroda, en Bohême, il gagnerait jusqu'à 30 deniers par jour, et sa famille serait riche et honorée, et ses enfans vivraient dans l'abondance; — et je vis qu'on appelait cela battre la mesure, et encore qu'elle fût battue bien fortement, les musiciens n'étaient jamais ensemble. » Voltaire fut charmé de cette gaieté moitié allemande, moitié française et surtout anti-biblique, et, dans sa correspondance familière, il ne désigna plus Grimm que sous le nom du *Petit Prophète*.

La lettre sur *Omphale* et *le Petit Prophète* étaient les escarmouches de la guerre; la *Lettre sur la musique française* fut une véritable bataille rangée. Cette lettre n'est pas seulement une dissertation sur la musique, c'est un examen et une analyse de notre langue : est-elle et peut-elle être musicale? Elle n'a point de prosodie, ou « elle n'a qu'une mauvaise prosodie, peu marquée, sans exactitude, sans précision. Or, toute musique nationale tire son principal caractère de la langue qui lui est propre, et particulièrement de la prosodie de cette langue (1). » Après avoir montré avec beaucoup de finesse et de sagacité les qualités et les défauts de notre langue, ses qualités pour l'éloquence, ses défauts pour la musique, Rousseau arrive à cette rude conclusion, qui fit bondir de colère le coin du roi. « Je crois avoir fait voir qu'il n'y a ni mesure ni mélodie dans la musique française, parce que la langue n'en est pas susceptible; que le chant français est un aboiement continuel, insupportable à toute oreille non prévenue; que l'harmonie en est brute, sans expression, et sentant uniquement son remplissage d'écolier; que les airs français ne sont point des airs; que le récitatif

(1) *Lettre sur la Musique française*, p. 525.

français n'est point du récitatif: d'où je conclus que les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir, ou que, si jamais ils en ont une, ce sera tant pis pour eux. »

Rousseau continue, dans son *Dictionnaire de Musique*, la guerre qu'il avait commencée dans sa *Lettre sur la musique française*, de sorte que ce dictionnaire est à la fois un traité de musique et un pamphlet. Comme traité de musique, il échappe à ma compétence; comme pamphlet dans la guerre des bouffons, il m'est accessible. Il y a je ne sais combien d'articles de ce dictionnaire qui ne sont que des épigrammes sous forme d'aphorismes. Ainsi j'ouvre le livre au mot *crier* : « C'est forcer tellement la voix en chantant, dit Rousseau, que les sons n'en soient plus appréciables et ressemblent plus à des cris qu'à du chant. La musique française veut être criée; c'est en cela que consiste sa plus grande expression. » Parfois, l'épigramme tourne à la déclamation : voyez, au mot *génie*, ce qu'il dit des jeunes musiciens et à quels signes ils reconnaîtront s'ils ont du génie, signes, après tout, qu'il est facile d'imiter, puisqu'il ne s'agit que de pleurer, de tressaillir, de palpiter et de suffoquer en écoutant la musique. Mais si le jeune musicien n'a pas ces signes du génie musical, s'il n'a ni délires, ni ravissemens, «oh! alors, s'écrie Rousseau, ne demande pas ce que c'est que le génie! Homme vulgaire, que t'importerait de le connaître? tu ne saurais le sentir : fais de la musique française! » Voilà le trait épigrammatique; mais quelle peine et quelle pompe pour y arriver! Parfois aussi, nous trouvons dans ce dictionnaire des traits curieux de caractère et des commentaires inattendus de ses *Confessions*. Ainsi au mot *copiste* il remarque d'abord, et cette observation se rapporte à ce que j'ai dit des vicissitudes de la musique, qu'on n'a jamais pu appliquer « l'art typographique à la musique avec autant de succès qu'à l'écriture, parce que, les goûts de l'esprit étant plus constans que ceux de l'oreille, on s'ennuie moins vite des mêmes livres que des mêmes chansons. » Il expose ensuite les devoirs et les soins d'un bon copiste. « Je sens, dit-il, combien je vais me nuire à moi-même, si l'on compare mon travail à mes règles; mais je n'ignore pas que celui qui cherche l'utilité publique doit avoir oublié la sienne. Homme de lettres, j'ai dit de mon état tout le mal que j'en pense; je n'ai fait que de la musique française et n'aime que l'italienne; j'ai montré toutes les misères de la société, quand j'étais heureux par elle; mauvais copiste, j'expose ici ce que sont les bons. O vérité! mon intérêt ne fut jamais rien devant toi; qu'il ne souille en rien le culte que je t'ai voué! » Que dites-vous de ce dithyrambe à propos des copistes de musique? Non, ce n'est pas par amour de la vérité que Jean-Jacques Rousseau a dit du mal de la littérature, quoique homme de lettres, — de la société, quoique alors homme du monde, et de ses *copies* de musique, quoique copiste; c'est

par vanité pure, hélas! et pour jouer l'homme austère et franc. Gardons-nous bien, d'ailleurs, de le prendre au mot quand il parle de ses mauvaises copies; nous risquerions fort de le fâcher, car il y a des jours où il met sa vanité à être un bon copiste. Écoutez cette anecdote, qui sera la dernière. « Il s'est élevé hier, dit Mme d'Épinay dans ses *Mémoires*, une discussion entre Grimm et Rousseau, qui n'était au fond qu'une plaisanterie. Rousseau a eu l'air de s'y prêter de bonne grace; mais il en souffrait intérieurement, ou je suis bien trompée. Il avait rapporté à M. d'Épinay les copies qu'il avait faites pour lui; celui-ci lui demanda s'il était homme à lui en livrer encore autant dans quinze jours; il répondit : « Peut-être que oui, peut-être que non; c'est suivant la disposition, l'humeur et la santé. — En ce cas, dit M. d'Épinay, je ne vous en donnerai que six à faire, parce qu'il me faut la certitude de les avoir. — Eh bien! répondit M. Rousseau, vous aurez la satisfaction d'en avoir six qui dépareront les six autres, car je défie que celles que vous ferez faire approchent de l'exactitude et de la perfection des miennes. — Voyez-vous, reprit Grimm en riant, cette prétention de copiste qui le saisit déjà! Si vous disiez qu'il ne manque pas une virgule à vos écrits, tout le monde en serait d'accord; mais je parie qu'il y a bien quelques notes de transposées dans vos copies. » Tout en riant et en pariant, Rousseau rougit, et rougit plus fortement encore quand, à l'examen, il se trouva que M. Grimm avait raison. Il resta pensif et triste le reste de la soirée, et il est retourné ce matin à l'Hermitage sans mot dire (1). » Ce qui faisait la tristesse de Rousseau, ce n'était pas que Grimm discréditait son métier, c'est qu'il déconcertait son charlatanisme.

Jean-Jacques Rousseau prétend que la description de l'incroyable effet que produisit sa *Lettre sur la musique française* « serait digne de la plume de Tacite. » C'était le temps de la grande querelle du parlement et du clergé : le parlement venait d'être exilé; la fermentation était au comble; tout menaçait d'un prochain soulèvement. La brochure parut : à l'instant, toutes les autres querelles furent oubliées; on ne songea qu'au péril de la musique française, « et il n'y eut plus de soulèvement que contre moi, dit Rousseau. Il fut tel que la nation n'en est jamais bien revenue... Quand on lira que cette brochure a peut-être empêché une révolution dans l'état, on croira rêver. » Heureux temps que celui où une brochure empêchait une révolution dans le gouvernement, en prêchant une révolution dans l'opéra! Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que Rousseau, en parlant ainsi de l'effet de sa brochure, n'exagère pas. Grimm parle de même de l'effet de la querelle des deux musiques et de la brochure de Rousseau. « Les ac-

(1) *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. II, p. 303.

teurs italiens, qui jouent depuis dix mois sur le théâtre de l'Opéra de Paris et qu'on nomme ici les bouffons, ont tellement absorbé l'attention de Paris, que le parlement, malgré toutes ses démarches et procédures qui devaient lui donner de la célébrité, ne pouvait pas manquer de tomber dans un oubli entier. Un homme d'esprit a dit que l'arrivée de Manelli nous avait évité une guerre civile (1), » et plus loin, « Jean-Jacques Rousseau de Genève, que ses amis ont appelé le citoyen par excellence, cet éloquent et bilieux adversaire des sciences, vient de mettre le feu aux quatre coins de Paris par une lettre sur la musique, dans laquelle il prouve qu'il est impossible de faire de la musique sur des paroles françaises (2)... Ce qui est difficile à croire, et ce qui n'en est pas moins vrai pour cela, c'est que M. Rousseau a pensé être exilé pour cette brochure. Il aurait été singulier de voir Rousseau exilé pour avoir dit du mal de la musique française, après avoir traité impunément les matières de politique les plus délicates (3). »

Ce n'est pas la plume de Tacite, mais c'est la plume d'un détracteur habituel de Rousseau qui peint le prodigieux effet de la *Lettre sur la musique;* nous pouvons donc y croire, et qu'il me soit permis, ayant jugé sévèrement jusqu'ici le caractère de Jean-Jacques Rousseau, de finir par une remarque en sa faveur. Il fait son *Discours* contre les arts et les sciences, et le voilà tout à coup célèbre, partout loué et partout critiqué; il fait *le Devin du Village*, et les belles dames de la cour se pâment de plaisir à l'entendre; il fait enfin la *Lettre sur la Musique française*, et il fait presque une révolution en même temps qu'il en empêche une autre : tout cela en moins de trois ans. Il n'était rien, et il est tout en un moment. Comment ce brusque changement des ténèbres au grand jour ne l'aurait-il pas ébloui ? Rousseau est le premier exemple de ces énormes orgueils qui semblent propres à notre temps, c'est-à-dire des orgueils qui veulent être tout à la fois, qui ne visent rien moins qu'à la divinité, et qui touchent à la folie. Aussi tenons compte de ce qu'il y a d'extraordinaire dans sa destinée littéraire : il s'est enivré; mais n'oublions pas que la coupe qui l'a enivré, tout le monde la lui a présentée avec enthousiasme. Le monde fait plus de fous que la nature, et pour se racheter de cette faute le monde a pris le parti d'être surtout sévère pour les fous qu'il a faits.

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) 1er juillet 1753.
(2) 15 octobre 1753.
(3) 1er janvier 1754.

LA

MUSIQUE DANS LE NORD.

NIELS GADE. — JENNY LIND. — CHOPIN. — HABERBIER.

Le *scandinavisme* est en politique une question fort respectable, et qui, moins connue sans doute et moins élaborée que l'idée slave, reléguée davantage, par les nations même qu'elle intéresse, dans les régions crépusculaires de la théorie et du *contingent*, ne laisse pas que d'avoir ses fidèles et ses prosélytes. Allez à Copenhague, à Upsal, à Christiania, et vous verrez comme les historiens, les savans et les antiquaires s'échaufferont à vous démontrer l'unité d'origine et la communauté de traditions qui existent entre les deux races danoise et suédoise. A ce chœur, les philologues et les géologues viendront bientôt se joindre : ceux-là pour vous prouver, par le commentaire des antiques Sagas islandaises, que les langues procèdent des mêmes rudimens, ceux-ci pour vous convaincre de l'identité du sol.

Le scandinavisme a sa littérature, il a voulu avoir sa statuaire, et, il y a quelques années, une école se fonda pour la réalisation de ce beau rêve. Il s'agissait de reproduire les demi-dieux et les héros de la mythologie du Nord et de trouver une *forme* nationale pour les augustes et immortels symboles de l'unité de race et de croyances. On se mit à l'œuvre; à Copenhague, à Stockholm et à Rome, le ciseau s'inspira de l'idée nouvelle, et bientôt tout un olympe de *Thors* et d'*Odins*, de *Walkyries* et de *Nornes*, se dégagea des profondeurs du marbre. Le malheur voulut que

la tentative n'eût qu'un médiocre succès, et qu'il arriva ce qu'il ne manque jamais d'arriver dans toutes ces entreprises où l'inspiration de l'activité humaine se subordonne de gaieté de cœur à une théorie improvisée pour les besoins du moment. A défaut du type individuel, qu'on n'avait pas dans l'ame, *essendo carestia,* comme disaient les Italiens du XVIe siècle, il fallut bien recourir à la tradition classique, et les Odins ressemblèrent à s'y méprendre au vieux Jupiter; il est vrai qu'on se sauva par les attributs, et que les deux corbeaux et le renard Fenrir se rencontrèrent fort à propos pour témoigner de l'identité du dieu scandinave, qui sans eux aurait pu se trouver fort compromise. Comment s'imaginer qu'après des siècles l'art s'en ira sortir tout armé des flancs d'une mythologie qui n'a rien su produire d'original, alors qu'elle était en possession du culte et de l'esprit des peuples? La statuaire grecque a-t-elle attendu pour se manifester que les dieux et les déesses de l'Olympe eussent disparu de ce monde? N'est-ce pas, au contraire, au moment où elle vivait du souffle et de la vie universelle que cette mythologie a révélé sa forme? n'est-ce pas sous une apparence en quelque sorte objective, sous l'apparence de la vérité, que le ciseau de Phidias la surprit pour lui imprimer au front le caractère d'une immortalité nouvelle, l'immortalité du marbre de Paros? Aussi, quelque louables qu'aient pu être les efforts des statuaires scandinaves, ils devaient naturellement échouer par cette raison toute simple, que la mythologie du Nord n'ayant point créé de forme qui lui fût propre au temps où elle existait à l'état religieux, on ne saurait attendre d'elle désormais qu'une de ces inspirations indéfinies et vagues dont le dilettantisme des époques critiques se contente.

Il est un art qui, bien autrement que la statuaire, semble appelé à favoriser le progrès de ce mouvement des nationalités du Nord : nous voulons parler de la musique. Étudier la vie d'un peuple jusque dans l'histoire de sa musique, pourquoi pas? L'histoire du cœur humain vaut bien aussi la peine qu'on la compulse, et telle mélodie sans nom d'auteur qui vous captive et vous émeut à six cents lieues de la patrie, au milieu des glaciers de la Norvége, n'est-elle point, en somme, une page arrachée à ce livre? La musique a pris, de nos jours, un développement si vaste, tant d'élémens variés et tumultueux sont venus compliquer ses formules, qu'il paraît, au premier abord, presque impossible d'établir un rapprochement quelconque entre le motif populaire, — expression ingénue et simple d'un sentiment qui ne demande qu'à s'exhaler, — et la phrase magistrale splendidement revêtue ou surchargée de tous les ornemens d'une instrumentation pompeuse. Et cependant, que l'art en ait ou non conscience, cette affinité existe, et, lorsqu'on se veut rendre compte du génie d'une époque ou d'un maître, lorsqu'on veut savoir quelle originalité propre caractérise la musique française ou italienne, l'allemande ou la suédoise, c'est à la source vive

qu'il faut remonter, à l'inspiration première, dégagée de ce merveilleux accessoire dont le papillotage trouble l'œil et l'égare. Le motif qui constitue la nationalité musicale d'un peuple n'a point de date précise, la forme dans laquelle vous le trouvez par hasard n'appartient ni à celui-ci ni à celui-là, mais à tous; il s'est développé à travers les générations comme un arbre se développe, remplaçant par un vert bourgeon la feuille qui jaunit. Telle mélodie, pour avoir varié vingt fois dans le cours des âges, n'a jamais cessé au fond d'être la même. —Nous ne savons au juste si nous chantons ce *lied* exactement comme on le chantait jadis, mais, ce que nous pouvons dire, c'est que, tout aussi bien que nous, ce *lied* descend de nos ancêtres, et qu'en dépit des pousses nouvelles il a tenu bon sur sa vieille racine.— C'est surtout chez les peuples du Nord que cette perpétuité traditionnelle d'un chant offre un vif intérêt à qui l'observe et l'étudie, car il ne s'agit plus ici d'une lettre morte ou d'une de ces curiosités banales dont se paie trop volontiers la science bénévole des antiquaires, mais de l'élément même de la vie d'un peuple, d'une force mystérieuse et profonde cachée au cœur de sa nationalité, et de laquelle, au jour de son avénement, l'art empruntera sa première inspiration et le vrai signe caractéristique de son génie. — En quoi le système de Mozart, par exemple, diffère-t-il du système de Hasse, si ce n'est par cet inépuisable filon mélodique creusé dans la mine du champ populaire, si ce n'est par ces tournures si franchement neuves comparées au style conventionnel, au *maniérisme* pratiqué jusque-là, par ces tournures dont pourtant, depuis plus d'un siècle, la tradition nationale contenait en germe le dépôt?

Le *lied* musical, ce produit charmant de l'efflorescence viennoise, cette forme que Schubert agrandit et développa, et dont il fit son royaume comme Beethoven a fait le sien de la symphonie, le *lied* date de Mozart, qui l'a pris du peuple, où il existait à l'état d'idée, pour le transporter dans le domaine de l'art. J'entends souvent appliquer aux musiciens du Nord ces mots de classiques et de romantiques presque toujours improprement usités parmi nous : c'est idéaliste et naturaliste qu'il faudrait dire. Mozart, Haydn, Charles-Marie de Weber, sont des naturalistes, en tant qu'ils procèdent plus particulièrement de la forme populaire et que le secret de leur originalité réside surtout dans le développement et l'interprétation poétique du motif vulgaire, qui s'étend, se colore et se fixe au souffle créateur de leur génie, sans rien perdre de la grace native et de la saveur première. Bach, Beethoven, Cherubini, au contraire, sont des idéalistes; avec eux, l'élément simple s'efface et disparaît. Pontifes de l'idée, ils en célèbrent les mystères gravement, solennellement, sans plus se soucier qu'un prêtre d'Eleusis des caprices de la foule et des doutes de ceux que l'initiation n'a point préparés. Plus vastes, plus profonds, mais aussi plus abstraits, à peine si leurs yeux daignent s'ouvrir à la lumière du ciel; ils regardent en

eux, et leur œuvre ne s'évertue à reproduire que le mysticisme de leur propre pensée et la rêverie de leur ame. S'il me fallait un trait d'union entre les deux tendances, j'indiquerais Mendelssohn, ce Lessing de la musique, comme on l'a très spirituellement nommé en Allemagne. Cette empreinte philosophique, cet idéalisme abstrait qui marque si profondément les chefs-d'œuvre des Bach, des Beethoven et des Cherubini, empêchera toujours ces maîtres de se mouvoir en dehors du sanctuaire; forcément leur grandeur les attache au rivage. Pour le public, ils seront toujours, quoi qu'on fasse, des aristocrates dans l'acception la plus magnifique du mot: — aristocrates comme Michel-Ange, Goethe, Aristote et Bossuet. Connaissez-vous beaucoup de mélodies de Beethoven qui soient sorties de l'enceinte consacrée pour se répandre dans la multitude? Prenez la chanson de Claire dans *Egmont: Freudvoll und leidvoll*, en poésie un des motifs les plus populaires qu'il y ait en Allemagne; Beethoven la met en musique, et personne au monde ne s'en doute, si ce n'est dans cette classe de gens qui fréquentent les conservatoires et s'occupent du transcendental. Singulier privilége, inhérent à ce génie superbe, de dépopulariser, même par un chef-d'œuvre, ce qui de sa nature allait au plus grand nombre, de telle sorte qu'on dirait une monnaie courante changée en or et s'emprisonnant sous triple clé dans la cassette avare du collectionneur de médailles! Maintenant, tournez-vous du côté de Schubert; celui-là emprunte au chantre de *Wallenstein* sa Thécla, pour en faire le sujet de deux inimitables rêveries, et bientôt le type musical se répand à ce point qu'il refoule dans l'ombre le type littéraire, l'original, que beaucoup désormais prennent pour la copie. Ainsi de Mozart; où ses motifs n'ont-ils pas pénétré? Il s'est inspiré de la muse populaire, et c'est aujourd'hui sa propre inspiration qui survit seule. L'air traditionnel a disparu, ne laissant subsister que la version du maître.

Il est vrai que Mozart et, avant lui, Haydn ne cessèrent de rester en rapport avec leur temps, qu'ils en observèrent les besoins et les goûts, et qu'ils eurent même pour ses caprices et ses modes de ces indulgences et de ces faiblesses auxquelles se refusent jusqu'à la fin ces ames altières plus exclusivement tournées vers le culte de l'idéal. On sait combien d'*operettes*, de marches, de sarabandes, de gavottes et d'improvisations de toute espèce dans le goût du jour Haydn a composées; quant à Mozart, la recherche du succès fut très souvent la cause d'étranges modifications dans ses plus importans ouvrages, témoin ces quatre ou cinq morceaux de *la Flûte enchantée* dont il changea le style et qu'il transcrivit sur des motifs courans en vue de la popularité; exemple que devait suivre plus tard Rossini, lequel, écrivant sa *Semiramide* pour le théâtre de la Fenice, trouva moyen, pour faire sa cour au peuple des lagunes, d'introduire dans un duo chanté par la reine d'Assyrie et son

fils ce fameux air connu sous le titre de *Carnaval de Venise*. A Vienne florissait au XVIIIe siècle une sorte d'opéra-comique populaire; cela s'appelait *Wiener-Possen mit Gesang*. C'était d'ordinaire pour le sujet quelque histoire légendaire ou chevaleresque burlesquement traitée : *la Fille du Danube, le Moulin du diable*, et, pour la musique, des airs et des chansons empruntés çà et là aux échos de la rue ou de la montagne, et que deux compositeurs alors en renom, Wenzel Müller et Ferdinand Kauer, possédaient le secret de coudre ensemble et de mettre agréablement en lumière. Peut-être qu'en cherchant bien, on trouverait que ce genre d'atellanes musicales n'a pas été sans influence sur Mozart et son école. Ainsi le rôle de Papageno dans *la Flûte enchantée* s'y rattache tout entier. C'est une étude curieuse que de voir Mozart retourner toujours à cette source féconde où son inspiration a puisé ses plus délicieuses idées. S'il s'en éloigne avec *Idoménée*, avec *la Clémence de Titus*, il y revient avec Leporello, avec la Suzanne et le Chérubin des *Noces de Figaro*, avec ce Papageno fantasque, dont l'habit d'Arlequin ne se compose en somme que de bigarrures populaires merveilleusement ajustées. Par cette tendance propre au génie à développer jusqu'à l'excès la loi première de sa nature, tandis que l'auteur de *la Flûte enchantée* s'attache à creuser chaque jour davantage cette mine de la tradition dont il taille, en ingénieux lapidaire, les éblouissantes pierreries, — de plus en plus solitaire et misanthrope, de plus en plus voué au culte de son rêve intérieur, Beethoven se perd dans l'idéal et l'abstrait, et ses dernières compositions s'enveloppent comme à plaisir d'une atmosphère nébuleuse que l'œil de l'initié lui-même n'est pas toujours très sûr de pouvoir percer.

C'est un naturaliste aussi que M. Gade, le chef contemporain de l'école danoise; naturaliste en ce sens qu'il apporte au plus haut degré dans ses compositions le caractère et la couleur du sol où il est né, et que vous entendez, à travers chacune de ses œuvres, passer comme une bouffée de ce souffle mélodique qui est en musique l'indispensable élément de la vie d'un peuple, et vibrer l'écho passionné de tant de motifs anonymes livrés au vent du nord par les générations. Si l'on me demandait : — Y a-t-il en sculpture un art scandinave? Même après avoir admiré les plus beaux marbres de Thorwaldsen, je n'hésiterais pas à répondre : Non. Autre chose pourtant est de la musique, et quand je rapproche de certaine symphonie de M. Gade, de sa *Comala* par exemple, diverses révélations de la muse vulgaire qui nous sont venues tant par Jenny Lind que par mainte autre individualité sur laquelle j'aurai à m'expliquer tout à l'heure, il m'est impossible de ne point reconnaître là une nationalité très prononcée. Né vers 1819 à Copenhague, M. Niels W. Gade occupe, depuis la mort de Mendelssohn, à Leipzig, la place de directeur de la Société des Concerts. Or,

pour peu qu'on veuille y réfléchir, un pareil poste, en Allemagne, est significatif, et la succession du chantre de *Paulus* et du *Songe d'une Nuit d'été* semble pour le jeune maître d'autant plus flatteuse et honorable, que ce fut Mendelssohn lui-même qui le désigna pour son héritage. Né à Copenhague, il était dans l'ordre des choses que M. Gade cherchât au début à se créer, au cœur même de l'Allemagne musicale, un point de départ d'où il se ferait ensuite victorieusement reconnaître par son pays, lequel, selon l'antique et solennel usage de tous les pays de ce monde, avait besoin, pour croire à la valeur d'un de ses enfans, que des étrangers l'en eussent informé. Découragé du peu de sympathie qui se montrait autour de lui, ennuyé d'attendre vainement cette heure glorieuse du succès qui menaçait de ne jamais devoir sonner à l'horloge de sa paroisse, de Copenhague, où il végétait assez pauvrement, M. Gade prit le parti d'écrire droit à Mendelssohn, et ne laissa pas de joindre à l'épître sa meilleure symphonie. Mendelssohn lut la lettre, et surtout la symphonie, dont il fut charmé. « Vous commencez par où j'ai fini, » répondit-il à M. Gade; et pour le mieux convaincre de la sincérité du compliment, il fit exécuter sa symphonie aux applaudissemens prolongés de tout ce que Leipzig avait de connaisseurs. Le succès fut immense; on l'entendit de Copenhague, et de ce jour les Danois proclamèrent leur compatriote un grand maître. Bientôt l'Allemagne vint le disputer à sa patrie. Quand mourut Mendelssohn, la ville de Leipzig voulut avoir M. Gade à la tête de ses concerts, et c'est dans ce poste qu'il s'établit jusqu'au moment où la guerre du Sleswig le rappela en Danemark.

Le style de M. Gade respire en général cette grandeur sauvage un peu abrupte qui est comme le caractère particulier des races du Nord. La tristesse et la mélancolie n'ont rien ici de ce faux air de sentimentalisme que l'éloignement des sources primitives inspire trop souvent aux créations de l'art. Rudesse, si l'on veut, j'y consens; mais cette rudesse porte en soi je ne sais quelle énergie féconde et saine qui, lorsqu'on songe aux graces fardées de ces mille compositions dont tant bien que mal notre dilettantisme se paie, vous rappelle l'impression vivace que produit sur des sens émoussés par l'abus des parfums l'odorante saveur d'une forêt de pins de la Norvége. On connaît cette mâle figure sous les traits de laquelle Albert Dürer a représenté la *mélancolie*, superbe évocation du génie du Nord, si loin de ressembler dans ses formes robustes, dans sa musculature vigoureuse, à ce type grêle et maladif que la tradition erronée des peintres de salon se complaît chez nous à reproduire. L'énergie dans la tristesse, la mélancolie dans la force, une rêverie austère et toujours grave, telle se montre la figure du grand artiste de Nuremberg, telle m'apparaît la musique des peuples du Nord, et ce qui constitue à mes yeux le prin-

cipal mérite de M. Gade, c'est d'avoir, dans la plupart de ses symphonies, dans sa *Comala* surtout, su garder l'empreinte de ce caractère que j'appellerai, si l'on veut, scandinave.

Je connais de M. Gade quatre symphonies, toutes remarquables à divers titres, mais parmi lesquelles on distinguera de préférence celle en *la*, très renommée à Leipzig, et une autre dont la désignation spéciale m'échappe, ayant pour thème principal un air national danois. Je passe sur un ouvrage dramatique exécuté dernièrement à Copenhague sous le titre de *Mariotta*, partition agréable et facile, mais qui, pour l'importance musicale, est loin de valoir ses *Echos d'Ossian* (*Nachklänge von Ossian*), et cette ravissante ouverture qu'il appelle *In the Highlands*, résumé poétique et plein d'intérêt des mélodieuses impressions de l'Écosse romantique. Ossian, les montagnes d'Écosse, cette préoccupation du Scandinave cherchant à travers l'espace et les siècles ses affinités originelles, mérite ici qu'on la remarque. Walter Scott, dans *le Pirate*, a écrit d'excellentes pages sur les traces que les peuples de la Scandinavie ont laissées de leur occupation dans les points extrêmes de la Calédonie, dans les îles Orkney par exemple, et je renvoie au roman du célèbre Écossais quiconque s'étonnerait de cette tendance si familière au génie des artistes du Nord, je ne dirai pas de s'approprier ces traditions ossianiques, car ils les regardent, et à bon droit, comme leur appartenant, mais d'y revenir en toute occasion. Ainsi ces échos de la lyre calédonienne, qui tant de fois ont servi de texte aux plus heureuses inspirations de M. Gade, voici encore que nous les retrouvons avec *Comala*, son œuvre capitale pour la puissance de l'instrumentation, la verve mélodique, l'originalité de la composition et des effets, celle enfin où le vrai maître se révèle.

Comala est un intermède-symphonie, une de ces œuvres instrumentales mêlées de récits, de cavatines et de chœurs, espèce d'oratorio, moins l'idée religieuse. Évidemment la musique cherche aujourd'hui de ce côté des voies nouvelles; il y a une forme d'épopée lyrique à découvrir, et tous les essais de la jeune école allemande, toutes les tentatives des compositeurs de la pléiade de Leipzig, depuis M. Gade jusqu'à MM. Robert Schumann et Wagner, convergent vers ce but. Après que Gluck eût élevé le drame musical à des hauteurs ignorées de Hændel et que depuis on n'a point dépassées, vint Haydn dont la muse pastorale et fleurie, assez médiocrement préoccupée de l'étude des passions, n'eut en quelque sorte d'autre souci que de se laisser béatement bercer sur le sein de la nature. La musique instrumentale vit alors s'agrandir son royaume; jusque-là souveraine absolue, la voix humaine ne régna plus que sur des forces pour ainsi dire émancipées et jalouses désormais de leur indépendance. Ce fut l'enfance de la musique instrumentale, ce fut son âge d'or et son Arcadie, — temps heureux où l'orchestre, déjà

libre et ne songeant point encore à la domination, s'unissait à la voix en de mélodieux hyménées. *La Création* et *les Saisons* virent le jour vers cette période; cela s'intitulait oratorios : pour quelle raison? on ne nous l'a jamais dit. *La Création!* — passe encore; mais *les Saisons?* Qu'avait en soi de religieux un pareil sujet, si ce n'est un sentiment de la nature qui déborde, un vague panthéisme, ne se rattachant par aucun lien au texte de la révélation? On l'aura remarqué, dans tout ceci le genre épique n'apparaît pas : avec Gluck, la tragédie lyrique dans sa plus sublime acception; avec Haydn, la cantate, la symphonie, l'idylle. Quant à Mozart et à Beethoven, ne peut-on pas dire d'eux que toutes les formes de l'art, ils les ont épuisées, hormis une, celle dont nous parlons? On ne saurait nier que les traditions héroïques d'une nationalité, ainsi interrogées au point de vue musical, n'offrent un champ glorieux à l'exploitation du génie. Reste à savoir si le génie se montrera. Toujours est-il qu'on peut dès aujourd'hui constater d'intéressantes et curieuses tentatives. J'ai nommé tout-à-l'heure MM. Schumann et Wagner; leurs compositions, empruntées aux légendes allemandes, relèvent évidemment de ce genre d'inspiration dont procède, au premier chef, la *Comala* de M. Gade.

On se souvient du poème d'Ossian. — C'est l'œuvre même de l'Homère calédonien que le musicien de Copenhague a mise en musique : sujet national s'il en fut, car, au dire des commentateurs, cette ode symphonique, notée par les bardes selon les rhythmes et la tablature du temps, se chantait devant les chefs dans les grandes et solennelles occasions. Comala, fille d'un roi de la verte Érin, éprise d'une vive passion pour Fingal, abandonne le toit paternel pour s'attacher aux pas du héros scandinave, qu'elle accompagne sous des habits d'homme. Le roi Fingal, ému, de son côté, par le dévouement de la jeune princesse, dont l'irrésistible beauté l'avait d'abord séduit, se prépare à l'épouser, lorsque la guerre éclate avec les Romains sous l'empereur Caracalla. Fingal se met en marche pour joindre l'ennemi; voyant Comala s'obstiner à le vouloir suivre au milieu des périls, il lui ordonne de s'arrêter à une certaine distance du champ de bataille, et promet, s'il échappe à la mort, de venir la retrouver dans la nuit même. L'attente de Comala, les angoisses par lesquelles elle passe pendant que Fingal dispute à l'ennemi sa puissance et ses jours, tel est l'ordre de sentimens dont la peinture sert d'introduction à l'œuvre musicale. Morne et silencieuse, la royale jeune fille attend, et ses deux grands chiens gris couchés à ses pieds dans la rosée, son noble visage appuyé sur son bras, ses cheveux dénoués au vent de la montagne, elle tourne son œil bleu vers le champ du combat.

Cependant tout à coup arrive du camp de Fingal Hidallan, fils de Lemor, jeune chef que le roi envoyait annoncer à Comala sa victoire

et son retour. Comme Jago, Hidallan a aimé, et son amour dédaigné s'est changé en un sentiment de jalousie féroce. Messager de joie et de bonheur, il trahit perfidement son rôle, et raconte à la bien-aimée de Fingal la fausse nouvelle de la défaite et de la mort du héros. Au récit d'Hidallan, Comala éclate en sanglots, et Corneille lui-même ne dépasse pas dans les imprécations de Camille le sublime mouvement de cette fille des montagnes lançant contre Rome son cri de désespoir; puis, se tournant vers l'envoyé félon dont elle ignore l'imposture : « Pourquoi me dire, Hidallan, que mon héros a succombé? Hélas! sans toi, j'aurais pu espérer encore son retour! j'aurais pu croire que je l'apercevais sur ce rocher lointain; une tige d'arbre m'eût trompée aux clartés de la lune, et le vent de la montagne eût résonné à mes oreilles comme le son d'un cor! Oh! que ne suis-je sur les bords du Carun pour que mes larmes baignent son visage et le réchauffent! »

M. Gade a traité en maître toute cette situation. — Bientôt cependant une fanfare militaire interrompt les lamentations de Comala : c'est Fingal qui revient entouré de ses bardes et de ses guerriers. On salue, on acclame le triomphateur; tous se pressent sur ses pas, tous en lui reconnaissent Fingal, tous excepté la pâle jeune fille, dont la douleur a brisé l'ame, et qui désormais, en proie à sa mélancolique illusion, dans ce royal jeune homme qu'elle a devant les yeux, se refuse à voir autre chose que l'ombre de son bien-aimé. « Oui, mène-moi vers ta demeure et me fais partager ton repos, fils chéri de la Mort! » Vainement Fingal s'épuise à la désabuser; l'idée fatale la possède, et lorsqu'elle reconnaît la vérité, il est trop tard; la Mort qu'elle a invoquée a répondu à son appel. « C'est bien lui en effet, c'est Fingal! Il revient dans sa gloire; sa main victorieuse presse ma main! Ah! laissez-moi m'asseoir sur ce rocher jusqu'à ce que le calme rentre dans mon ame ébranlée! Ma harpe! donnez-moi ma harpe! Entonnez vos chants, filles de Morna! » A tant d'émotions, cette ame délicate et tendre ne saurait survivre; l'ivresse du bonheur achève de briser cette douce nature que son désespoir a meurtrie, et le chœur des blondes filles d'Ardven annonce à Fingal la mort de Comala.

Je ne puis me rappeler cette situation de Comala recevant la fausse nouvelle de la mort de Fingal sans songer à la Desdemona de Rossini au second acte d'*Otello*, et cette analogie dans le drame provoquerait au besoin d'assez curieux rapprochemens entre le génie des peuples du Nord et celui des pays méridionaux. Chez la fille du Nord, le désespoir revêt aussitôt un caractère irrévocable. On dit à Comala que Fingal est mort, et, sans plus s'informer, sans pouvoir même douter un seul instant du fatal message, cette ame concentrée et grave succombe ingénûment à la première blessure qu'on lui porte. La belle Vénitienne, au contraire, passe d'un extrême à l'autre et n'en meurt

pas; sa nature, moins primitive, résiste vigoureusement à la double atteinte, presque simultanée, de la tristesse et de la joie. Éplorée et déchirante lorsque le chœur commence par lui annoncer que Rodrigo a tué le More, quels sublimes élans son bonheur va trouver tout à l'heure, quand des amis mieux informés la désabuseront!

« Ditemi almen voi,
Otello?... — Vive. — O gioja! »

L'accent que la Grisi donnait à cette note, à ce cri, l'explosion entraînante de son délire resteront dans tous les souvenirs comme un des plus admirables effets où la passion dramatique puisse s'élever. Desdemona va de l'extrême deuil à l'ivresse de la joie, et son ame expansive résiste à ces climatériques transitions, tandis que pour tuer Comala une flèche suffit. Elle meurt, la douce vierge des bruyères, pour avoir un seul instant cru au trépas de celui qu'elle aimait, et la présence même de Fingal est impuissante à ramener à la vie cette ame qu'une émotion a brisée à jamais. La passion chez les races du Nord! — quel grave et beau sujet d'étude ce serait là! A l'énergie dans la tristesse, la musique unit la simplicité dans la profondeur; elle porte notamment partout l'empreinte d'une force et, qu'on me passe l'expression, d'une intensité de sentiment dont on chercherait en vain des traces même chez les compositeurs de l'Allemagne. J'en veux prendre ici pour exemple l'admirable plainte que l'idée de la mort de Fingal arrache à Comala dans la partition de M. Gade. Donnez à une pareille inspiration une interprète digne d'elle; donnez-lui surtout un public dont le commerce des muses de tréteaux n'aura point dégradé le goût, et vous verrez que la musique même après Mozart et Beethoven, même après Weber et Rossini, peut encore trouver des voies nouvelles.

Une chose aussi m'a frappé dans l'épopée lyrique du musicien danois, — je veux parler de l'ordonnance de l'introduction, — de cette scène où Comala, en proie aux angoisses de son attente, se tient assise à l'écart et s'attache à poursuivre le monologue de sa douleur, tandis que ses compagnes groupées alentour commentent ce qui se passe en elle. Cette disposition des personnages, cette simplicité, cette harmonie du tableau vous reporte d'emblée en plein Euripide, et vous croyez avoir devant vos yeux ce magnifique début de *Phèdre*, où la mourante reine, assise en son isolement sur le seuil du palais de Thésée, sert de sujet à la conversation du chœur. Qu'on ne s'y trompe pas, l'analogie s'offre ici d'elle-même, car rien au monde n'est plus fréquent que ces souvenirs de la Grèce qui viennent tout à coup vous surprendre au milieu de la contemplation de certains produits du génie septentrional. C'est un fait remarquable que les Scandinaves se rapprochent parfois de l'antique à un très haut degré, et cela plus natu-

rellement que les Allemands, lesquels n'ont guère à mettre en avant en pareille matière que des essais inspirés par le dilettantisme. Tandis que les *Niebelungen* contiennent en germe toute la poésie du moyen-âge et de la chevalerie et servent évidemment de préface à une littérature nouvelle, tel passage des *Eddas* vous rappelle vaguement les chants de *l'Iliade*.

Et puisque j'ai touché ce point de similitude entre la muse antique et le génie septentrional, j'ajouterai que c'est peut-être là le caractère d'originalité qui m'a le plus vivement frappé chez Jenny Lind, l'artiste scandinave par excellence. Bien des cantatrices ont reçu de la nature des dons égaux, sinon supérieurs, aux facultés dont dispose cette étrange fille du Nord. J'en connais qui ont la voix plus étendue et plus souple, j'en connais même qui chantent mieux; mais aucune ne chante comme elle. Pureté, force, tout le secret de ce talent, je dirai plus, de cette individualité, se résume en ces deux mots. On comprend dès-lors quelles affinités mystérieuses devaient exister entre elle et certains types féminins de la Grèce antique. Vierge du Nord! Velléda même, si l'on veut, mais surtout prêtresse de Diane! c'est là une impression à laquelle on ne saurait résister lorsqu'on la voit s'avancer dans la première scène de *Norma*, sa faucille d'or à la main, le front couronné de ses opulens cheveux et son regard pur et profond élevé vers l'astre de la nuit. Il y a un sérieux dans ce talent, une *loyauté* qui dépasse tout ce qu'on imagine. On dirait qu'elle se ferait scrupule de dérober à la moindre note sa valeur, sa part légitime de sonorité. Peut-être même lui doit-on reprocher comme un défaut cette préoccupation, peut-être met-elle trop de soins à vouloir produire au dehors les intentions du maître, à chercher des *sens* dans le texte. C'est pourquoi, si j'excepte Norma, son rôle définitif et sa création exclusive, je verrai toujours de préférence la plus parfaite expression du talent de Jenny Lind dans cet accent inimitable qu'elle donne à toutes ces mélodieuses émanations du sol natal : ballades, romances et chansons qu'elles nous a révélées, véritables fleurs de neige cueillies au pied des âpres sapins de ses Alpes norvégiennes, et que la Marguerite scandinave effeuille par le monde entier. Quelle critique oserait toucher à de pareils chefs-d'œuvre et ternir de son souffle la transparence immaculée du cristal de roche! Ici, la simplicité des thèmes se prête d'ordinaire à merveille à l'inspiration si profondément interprétative de la grande cantatrice; il en résulte des effets singuliers, et je défie toute ame quelque peu douée du sens musical ou poétique d'oublier la sympathique mélodie de ces *lieds* suédois éparpillés désormais à tous les vents d'Europe et d'Amérique par la voix de cette étrange femme que Paris seul n'aura pas pu juger.

Un soir, au grand opéra de Berlin, Mme Viardot chantait *le Prophète*.

La cantatrice était en voix et en inspiration, le public l'avait adoptée, et, sur les dernières mesures de la complainte de la mendiante au quatrième acte, la salle entière éclata en bravos. A l'opéra de Berlin, les femmes applaudissent, comme c'était jadis d'usage aux Italiens alors qu'il y avait encore un Théâtre-Italien à Paris. Aussi, sur toute cette riche ceinture de loges, dont le salon royal, avec son splendide baldaquin de pourpre et ses encadremens d'or massif, forme le centre, c'étaient des démonstrations à perte de vue, et les plus jolies mains battaient à rompre leurs gants. Une seule personne semblait demeurer étrangère à l'enthousiasme général, et cette abstention se faisait remarquer d'autant plus que, placée au premier rang dans la société de Berlin, cette personne y exerçait en toute question d'art, de littérature et de goût, un de ces arbitrages suprêmes dévolus du consentement unanime à certaines femmes éminentes par le cœur et l'esprit, et dont aucun ne songe à appeler, qu'on se nomme Cornélius, Rauch ou Meyerbeer. Curieux de savoir la cause de ce silence, l'entr'acte venu, j'allai m'en informer dans sa loge. « Quelle admirable chose que cette romance de Fidès! — Oh! sublime; vous connaissez mon admiration pour Meyerbeer. — Et que Mme Viardot l'a bien dite! — Oui, pas mal. — Pourtant vous ne l'avez pas applaudie? — Ah! vous l'avez remarqué? — J'avoue que de votre part ce dédain ne laisse pas de m'intriguer un peu. — Vous vous trompez, ce n'est pas du dédain; j'estime beaucoup le talent de Mme Viardot. — Mais alors? — Vous étiez avant-hier à la soirée d'adieux de Jenny Lind : qu'en pensez-vous? — Qu'on n'a jamais entendu rien de pareil. — Ajoutez, *et que jamais on n'entendra.* C'est pourquoi ces deux mains que vous voyez là ont applaudi pour la dernière fois. — Ah! oui, *veder Napoli, poi morir!* — C'est possible; riez. Quant à moi, qui prends mes admirations plus au sérieux, je sens que j'en ai perdu la faculté d'applaudir. »

Cet exclusivisme dans l'admiration qu'ils inspirent est un des traits caractéristiques des artistes du Nord. Leurs voix possèdent des accords particuliers, leurs natures des élémens nouveaux et féconds; ils ont l'*accent,* le son, ame de la musique, signe définitif de l'individualité : aussi s'attache-t-on à eux par des liens secrets, et, la fibre qu'ils remuent étant plus cachée et plus profonde, la vibration s'en prolonge davantage. Leur public est plus restreint sans doute, car je ne compte pas dans le public de Jenny Lind cette multitude d'enthousiasmes de pacotille qu'en tous temps et en tous lieux le succès attire après soi; mais aussi quelles sympathies ils éveillent! quelles traces impérissables ils laissent dans les ames capables de rêverie et d'attendrissement! « La meilleure partie de moi s'en est allée, » soupire Pétrarque en rêvant à Laure. N'y a-t-il pas comme un écho vague et lointain de cette plainte dans les regrets d'une ame qui voit s'éloigner la mélo-

dieuse interprète de ces airs qui, lorsqu'ils vous savent charmer, produisent un effet auquel nulle autre musique ne se peut comparer? « Jenny Lind est partie, et désormais je n'applaudirai plus. » Cette parole, qui, dans la bouche d'une Française, semblerait affectée, dite avec le ton simple et naturel dont elle fut prononcée, m'a toujours paru l'expression la plus vraie de cette espèce de souvenir compliqué de nostalgie que laissent après elles, chez certaines natures d'une délicatesse exquise, les révélations de la muse du Nord. Cette force sympathique, Chopin la possédait au suprême degré, et c'est par elle surtout que vaut ce M. Haberbier que le pays des Jenny Lind et des Gade nous envoie, et dont le nom, hier parfaitement obscur, brille aujourd'hui sur ce firmament d'ivoire où se prélassait l'astre des Liszt et des Thalberg.

L'accent, le son, voilà ce qui, dès la première fois qu'on l'entend, vous frappe chez cet artiste, auquel s'applique ce que nous disions tout à l'heure de Jenny Lind, et ce qui se pourrait dire aussi de ce violoniste norvégien à l'archet si puissant, de cet Ole-Bull, l'une des plus originales et des plus poétiques apparitions qui se soient produites depuis Paganini. Et quand j'insiste sur ce point, je ne parle pas de cette faculté, parmi nous, hélas! trop répandue, d'assourdir à grand renfort d'octaves et de gammes chromatiques les oreilles d'un auditoire, mais d'un don inhérent, selon moi, aux natures du Nord, de cette aptitude qui consiste à trouver en toute chose la note vraie, émouvante, la corde sensible qui fait dire à l'ame : C'est cela. Je me tais sur l'inexprimable habileté de ces doigts que les doigts d'un Liszt lui-même essaieraient vainement d'atteindre à la course. Quant à l'art de l'exécution, en ce qui regarde les *difficultés*, on se sent tout disposé à s'écrier avec le vieux Goethe :

Das Unbeschreibliche
Hier ist gethan!

« L'indescriptible cette fois s'est réalisé; » et, pour peu qu'on daigne me permettre d'expliquer franchement ma pensée, j'avouerai que j'en suis fort aise. Plus vous multipliez les moyens de destruction, plus vous rendez la guerre impossible : j'espère qu'il en sera de même de cette jonglerie qu'on appelait en musique la *difficulté*. Une fois que ce clinquant, qui passait pour de l'or aux mains des habiles, devient une monnaie courante, sa valeur diminue, et finit par tomber en complet discrédit. Mettez l'impossible à la portée de tout le monde, l'impossible n'existe plus; faites une chose désormais accessible et simple de ces arpéges, de ces trilles et de toute cette exécution chromatique qui n'avait d'autre mérite aux yeux des gens que celui de la difficulté vaincue, et le public, revenu de sa piperie, à la place de ces arpéges et de

ces trilles qu'il applaudissait sur parole, demandera, comme Bartholo, qu'on lui chante seulement un petit air tout simple, telle phrase que vous voudrez, pourvu que le cœur s'y montre, le finale de la *Sonnambula* par exemple, ou la romance du *Saule*, rien que cela : essayez.

Rubini, le grand maître du chant large et pathétique, cette voix sublime dont la note élégiaque et profonde vibre encore dans toutes les poitrines, Rubini commença, qui le croirait aujourd'hui? par être un chanteur de roulades; il se rompait aux mille gentillesses du style fleuri. Je le vois encore s'escrimant à côté de Mme Mainvielle-Fodor en gazouillis délicieux et demandant aux prestiges de la vocalisation, à la *difficulté*, une renommée qu'il ne devait conquérir que plus tard par l'entière transformation de son talent. Bellini vint, et du mouvement imprimé par le maître de Catane à la phrase dramatique sortit une nouvelle école de chanteurs. Aux graces vives et brillantes, à l'étincelant coloris, à l'ornementation un peu surchargée de la méthode rossinienne, l'auteur de *Norma* et des *Puritains* fit succéder la note émue et palpitante, la cantilène attendrie, en un mot le chant *spianato*, comme on dit en Italie, dans toute l'éloquence de son expression. Avec quelle admirable intelligence Rubini sentit tout d'abord le parti qu'on pouvait tirer du système nouveau, et comment, s'étant plongé dans ces courans mélodieux, il y laissa pour jamais l'attirail routinier du vieux style,—il suffit, pour qu'on le sache, d'avoir suivi au Théâtre-Italien et dans ses diverses périodes le développement de cette organisation si douée. On a beaucoup parlé naguère en littérature d'une certaine école du bon sens qui promettait merveilles, et en somme n'a rien donné; cette fois, ce fut l'école du sentiment qui, avec Rubini, se fonda. L'expression régna sans partage, l'ame passa dans la voix : Elvino, Percy, Ravenswood, Arturo, types immortels et qui jamais ne sortiront des souvenirs de tous ceux qui avaient vingt ans à cette bienheureuse époque! A cette école de Rubini, combien de disciples se formèrent qui, à leur tour, sont devenus des maîtres : Duprez, Ronconi, Moriani! *Ella è tremante, ella è spirante*, ce cri suprême de l'amour éploré, ne l'entendez-vous pas au loin retentir sous les marbres et les sombres touffes de verdure du jardin de Bellini? Et le son de la voix de Jenny Lind, cet accent pathétique et profond, qui le remplacera? Essayez, après ces magnifiques explosions du cœur, d'en revenir à la roulade, aux vocalises du *rossignol des bois*, à la *difficulté*; la Sontag elle-même y a perdu sa peine et son talent. C'était agréable et joli, curieux surtout; mais toutes ces graces, toutes ces enjolivures, toutes ces mignardises charmantes avaient perdu leur écho dans nos ames. Vous connaissez ces chefs-d'œuvre de marqueterie et de ciselure : on pousse un ressort, et voilà que soudain un oiseau surgit, un bel oiseau tout emplumé de saphirs et de diamans. Il chante à plein gosier les variations de Rode et bien

d'autres merveilles; puis tout à coup la charnière se referme, il disparaît, et tout est dit. Rendormez-vous, bel oiseau bleu, qui n'êtes plus, hélas! couleur du temps!

Ces idées me venaient l'autre soir en entendant ce jeune homme, que l'âpre muse du Nord a formé, rendre sur son clavier le finale de la *Sonnambula* avec cette largeur mélancolique et, qu'on me passe l'expression, avec cette faculté, ce don de la tristesse, secret du génie scandinave, car lui aussi chante comme Rubini, et ce qu'a fait pour la voix l'admirable interprète de Bellini, il le fera dans la sphère où son activité s'exerce. Assez de gammes chromatiques, d'arpéges et de triolets; voici le tour maintenant d'un art plus sérieux. Il y a du Schubert chez M. Haberbier et aussi du Chopin, et je n'exagère rien lorsque j'ajoute que M. Haberbier, tout en rendant avec la grace nuancée et l'exquise délicatesse qu'elles comportent la plupart des inspirations du maître polonais, imprime à certaines d'entre elles, d'un caractère plus énergique et plus âpre, une bravoure d'exécution, une vigueur d'entrain, qui se trouvent au fond de la pensée du compositeur, et que sa complexion délicate et nerveuse se refusait à reproduire. J'ai dit que c'était un des très grands charmes des artistes du Nord que cet accent natal qui jamais en eux ne se perd ni ne s'altère. Si tant d'autres preuves n'existaient pas de cette vérité, l'exemple de Chopin suffirait. Si vous avez observé en effet cette nature éminente et rare dont le développement s'est accompli presque sous nos yeux, vous aurez vu que des années passées au centre de ce que la civilisation a de plus excessif n'avaient pu chez lui porter la moindre atteinte à la nationalité. Laquelle de ses compositions, et je parle ici des œuvres de sa seconde manière, de ses nocturnes, qu'il écrivait après dix ans de séjour au milieu des raffinemens intellectuels de la société parisienne, laquelle de ses compositions ne respire le génie du Nord? Où trouverez-vous que l'accent ait fait défaut? A Dieu ne plaise que je confonde ici deux natures, qui, bien qu'elles se prêtent à certains rapprochemens, n'en conservent pas moins des différences très marquées! Le génie des races a ses nuances, et qui dit scandinavisme, encore qu'il s'agisse purement et simplement de musique, ne dit point slavisme. C'est assez insister sur la ligne de séparation qui existe entre l'école scandinave et celle dont Chopin fut le représentant et le chef. Les Slaves ont dans leur instinct quelque chose de saccadé et de sauvage qui ne se rencontre pas d'ordinaire chez les peuples de la Baltique. Quiconque a connu Chopin a pu observer à loisir comment chez lui cette rudesse du sol natal avait été modifiée par des conditions toutes personnelles d'élégance et de distinction. Et pourtant cette physionomie languissante avait ses éclairs d'impatience et de colère; cette nature douce et fine avait ses emportemens, ses brusqueries et ses soubresauts, empreintes originaires, souvenirs du sol bar-

bare dont la trace énergique et profonde se révèle en plus d'une de ces mazourkes si peu comprises de la foule, qui n'en saisit que le côté frivole. Prenez garde, madame, cette note sauvage que vous trouvez *originale*, et qui pour vous marque un temps dans la figure, est peut-être le réveil d'une douleur atroce, et l'ame d'un grand poète a saigné à ce cri de désespoir qui vient de donner si délicieusement la réplique aux glissades éperonnées de votre cavalier!

Ce qui a manqué à Chopin, ce sont les moyens d'exécution. Se révéler au public dans tout ce que sa pensée avait de force et d'étendue, il ne le pouvait pas : son organisation délicate et maladive s'y opposait; sa main trahissait son génie, non certes en ce que ce génie contenait de délicat et de charmant, — tout au contraire, la sensibilité nerveuse de l'individu ajoutait en ce cas une incomparable poésie et semblait aider à l'idéale perfection du *rendu;* — mais, je le répète, la puissance demeurait lettre close, et cependant cette puissance existe. Grandeur et force dans les idées, solennité même parfois, telles sont ses qualités supérieures mêlées à d'autres pour lesquelles un monde superficiel l'a exclusivement adopté, qualités que le public ignore, et qu'il n'appartient qu'à un maître de lui révéler.

Ce n'est point sans intention que j'ai prononcé là ce mot de maître. Il règne en effet dans le monde les plus incroyables idées sur le genre d'estime et de considération que l'on doit à certains talens, et je ne sais rien de plus erroné que les classifications d'après lesquelles le public assigne aux artistes leur place. A l'heure qu'il est, le *virtuose* encombre tout; ce parasitisme de nouvelle espèce menace d'étouffer en leur élan les plus généreuses tendances. Qu'il y ait des gens qui, parce qu'ils savent assez brillamment faire poudroyer sous leurs doigts des gammes chromatiques doubles et qu'ils dévorent les octaves comme le coursier du désert dévore l'espace, s'imaginent pouvoir inscrire leurs noms à côté des plus illustres, à tout prendre cela se conçoit encore : l'orgueil humain est sujet à de si singulières divagations!

Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose.

Mais ce qui moins facilement nous entre dans l'esprit, c'est qu'il se trouve un public pour ratifier des prétentions semblables, ce qui presque toujours a lieu. Il faut renoncer à dire le nombre des médiocrités que le piano a contribué à produire surtout depuis les perfectionnemens apportés dans son mécanisme pendant ces dernières années. Le piano est en outre l'instrument qui a peut-être le plus faussé le goût du public en fait de musique instrumentale; cependant, ne l'oublions pas, ce fut l'instrument de Mozart, lequel, avant d'être un grand compositeur, était ce que nous appellerions aujourd'hui un grand pianiste. Seulement, à cette époque, le virtuose, tel que nous le possédons dé-

sormais, n'avait point encore paru, et le piano ne représentait aux yeux du maître qu'un moyen plus complet, quoique bien imparfait encore, de manifester sa pensée. Voici un passage que je trouve dans une lettre datée de Vienne, et que Mozart écrivait à un de ses amis vers 1771 : « Je viens de voir chez un nommé Steiner une invention merveilleuse qu'il appelle un piano-forte, et où le son se produit à l'aide d'un marteau qui retombe sur la corde; c'est admirable, surtout si je pense à tous les effets charmans que cela va rendre possibles! »

En ce sens, Beethoven et Marie de Weber étaient des pianistes, et Meyerbeer aussi, lequel, dans sa jeunesse, donnait des concerts et se *faisait entendre,* comme on dit en style de programme; pianistes-compositeurs, pianistes-maîtres, ayant d'autant plus qualité pour interpréter la musique des autres, qu'ils se sentaient en propre, au fond de l'ame, des trésors d'inspiration originale! A cette classe d'esprits se rattache directement Chopin, et, si prodigieuse que soit l'exécution chez M. Haberbier, c'est aussi surtout par ce côté de l'imagination et du style que son individualité se recommande. Quelle fantaisie et quelle grace dans les mille improvisations échappées à sa plume! Délicatesse et force, tout y est. Les motifs se déroulent vaporeux, charmans; les notes emperlées s'éparpillent en folles cascades, et, dans la rêverie où cette musique vous plonge, tout sentiment s'évanouit de la difficulté vaincue. Vous diriez par momens le collier de Schubert qui s'égrène sur l'ivoire du piano de Chopin, lorsque tout à coup l'accent norvégien brusquement se réveille, et quelque souffle mélodieux vous emporte au pays des Walkyries. « Quand je suis mal disposé, disait un jour Chopin à la princesse de B., je joue sur un piano d'Érard et j'y trouve facilement un son *tout fait;* mais, quand je me sens en verve et assez fort pour trouver mon *propre son à moi,* il me faut un piano de Pleyel. » Comme Chopin, M. Haberbier semble s'attacher de préférence aux pianos de Pleyel. D'un mécanisme singulièrement plus compliqué, l'instrument d'Érard arrive, si l'on veut, à de plus éclatans effets de sonorité, sans qu'il en coûte de grands efforts au pianiste, et, par cela même, invite l'exécutant à l'exagération des moyens extérieurs, au bruit matériel, au charlatanisme. Chopin seul a échappé à ce genre factice; par malheur, comme nous le disions, la force lui manquait pour impressionner un public nombreux, et personne, en dehors des vrais connaisseurs, ne s'est jamais assez rendu compte de ce qu'il y avait de profondément admirable dans ce talent. Le son, dans le piano de Pleyel, plus velouté que partout ailleurs, exige qu'on le cherche, et il suffit d'entendre M. Haberbier pour se convaincre qu'une fois qu'on a su le trouver, il a une égalité, une netteté et en même temps une puissance incomparables. Avec Pleyel, le son s'obtient, je le répète, à force de pression et ne livre toute sa puissance et

tout son volume qu'à une sollicitation persévérante et magistrale. « Pour être un grand pianiste, on n'a pas besoin de *bras*, répétait le vieux Cramer, un des excellens maîtres que l'art du piano ait jamais eus, la *main* suffit. » Que pensent de cet axiome certains habiles du moment?

Après avoir préludé à sa carrière à Saint-Pétersbourg, à Stockholm, à Copenhague surtout, où les plus beaux succès l'encouragèrent, M. Haberbier, sentant se développer ses forces et grandir sa vocation, se retira en Norvége pour s'y livrer à de nouvelles études. C'est à ces trois années d'exil volontaire passées au milieu de ces steppes neigeuses qu'ont dû le jour tant de compositions originales qu'il exécute, les unes d'une si vaporeuse mélancolie, les autres si puissamment empreintes d'une sorte de romantisme sauvage. Arrivé à cette période où le talent, sûr enfin de lui-même, croit le moment venu d'engager la lutte avec la renommée, M. Haberbier débarquait à Paris il y a quelques mois. Paris, on le sait, ne se décide point sans quelque peine à croire aux gloires ignorées. Il en était donc là, le pauvre artiste, attendant son heure dans l'isolement et l'oubli et désespérant presque, lorsque la fortune lui amena, pour le protéger et l'aider à vaincre des difficultés qu'à lui seul peut-être il n'eût pas surmontées, le représentant de l'une des plus illustres maisons de l'Allemagne, musicien lui-même et des meilleurs, M. le comte de Linange. On se souvient du prince Belgiojoso et de l'influence qu'exerça son amitié sur l'avenir, depuis si magnifique, de Mario de Candia; ce que fut le gentilhomme lombard envers le successeur de Rubini, le comte de Linange l'a été à l'égard du nouveau venu dans la carrière, et, pour que rien ne manquât à la ressemblance, il se trouve que les deux patrons illustres ont encore de commun entre eux une voix de ténor admirable, et que le comte de Linange chante aujourd'hui comme jadis chanta le prince Belgiojoso.

C'est de Copenhague que M. Haberbier nous vient. En fait d'adoptions de ce genre, la patrie de Thorwaldsen et d'Oehlenschlœger ne marchande jamais : elle peut, ainsi que nous en avons vu l'exemple avec M. Gade, négliger aux débuts un de ses propres enfans, quitte à le couronner doublement au jour du succès; mais, dès l'instant qu'une gloire va poindre au ciel de la Norvége ou de la Suède, comptez qu'elle ne négligera rien pour se l'approprier. A quelque point de vue qu'on envisage le scandinavisme, ce mouvement, ne fût-il qu'une de ces magnifiques chimères dont s'enivre l'esprit des peuples à certaines périodes de recrudescence, aura toujours fourni à Copenhague l'occasion de faire œuvre de capitale. Là en effet est le point central, l'activité, l'intelligence et la vie; là se rencontrent les bibliothèques, les musées, les établissemens littéraires; là, tout ce qui touche à la nationalité commune, musique, poésie et beaux-arts, a ses fondations. L'éducation populaire y est plus répandue, les sciences y prennent un

plus vif essor, et, si limité qu'il soit, ce petit état fournit à lui seul à l'union scandinave plus d'hommes distingués dans toutes les fonctions que les deux autres royaumes pris ensemble n'en sauraient produire. Cette suprématie que sa position sur le Sund lui confère, la capitale du Danemark ne perd pas une occasion de l'exercer, même la moindre. Elle attire, elle absorbe. Que la Norvége ait un poète, c'est aussitôt la langue danoise qui lui fournit l'harmonie de ses rimes, c'est le sol hospitalier du Danemark qui le tient attaché; qu'une voix mélodieuse entre toutes vibre en Suède, que Jenny Lind débute : avant Stockholm Copenhague a saisi son premier prélude. Pour me servir, en terminant, de l'expression d'un poète du lieu, c'est des bords du Sund que sont partis les chants d'antique poésie qui furent entendus de tous les peuples du Nord.

Après cela, que la direction imprimée à la musique par la capitale du Danemark soit en rapport avec sa puissance d'attraction ou d'absorption, voilà ce que je n'oserais affirmer. Les qualités de la musique scandinave restent au fond toujours les mêmes, et c'est bien plutôt de reproduire le sentiment national qu'il s'agit que de fonder ce que nous appellerions, dans un langage convenu, une école d'art. L'esprit du Nord, le *nordisme*, comme ils disent (*nordiskhed*), tel est chez les compositeurs le souffle vivifiant, lequel se traduit ensuite chez les exécutans par la vigueur de l'accent, la puissance et l'intensité du son. On comprend que le fameux précepte de l'art pour l'art, si religieusement observé en d'autres pays, ne compte ici que pour très peu. J'ignore si des élémens que j'ai essayé de caractériser une école doit sortir; dans tous les cas, ce ne serait qu'après des modifications nombreuses et en abandonnant, comme il arrive d'ordinaire à qui se civilise, quelque chose de l'individualité propre, car, en musique, gagner du côté de l'art, c'est souvent perdre du côté de la nationalité, et je doute qu'à pareil jeu le pur scandinavisme trouvât son compte.

H. Blaze de Bury.

LA REFONTE

DES

MONNAIES DE CUIVRE.

Un des principes le plus incontestés de l'économie politique, c'est que les monnaies sont, non pas des signes arbitraires du prix des choses, mais des marchandises qu'on choisit pour étalons, parce qu'elles sont plus facilement échangeables que les autres, et qu'on accepte seulement en raison de leur valeur intrinsèque. Toutefois, dans les débats soulevés par la refonte de nos monnaies de cuivre, on a affaibli cette règle par une exception dont la portée n'a peut-être pas été suffisamment calculée. On a dit, en s'autorisant de quelques lambeaux de phrases empruntés à des économistes, que les basses pièces destinées à servir d'appoint font exception à la loi générale, qu'elles sont seulement des signes de convention auxquels on peut, sans inconvéniens, assigner une valeur arbitraire. Énoncé d'une manière aussi absolue, cet amendement au principe nous semble une erreur de théorie et un danger, si on le prend à la lettre dans l'application. Il est donc utile de déterminer, en consultant l'histoire monétaire des autres peuples, jusqu'à quel point il est vrai que la monnaie de cuivre fonctionne en qualité de signe, et dans quelle mesure on peut lui attribuer sans inconvéniens un cours légal supérieur à sa valeur positive. Bien que nos conclusions soient contraires au système qui vient de prévaloir au sein du corps législatif, nous n'hésitons pas à les produire, parce qu'au moment où nous écrivons, la loi n'ayant reçu ni l'assentiment du sé-

nat, ni la sanction définitive du pouvoir, n'est encore qu'un projet, et que d'ailleurs, en signalant un danger, nous indiquons par quels moyens il serait possible de le prévenir.

Notre monnaie de cuivre est, sans contredit, la plus laide de l'Europe. Composée de sous royaux qui remontent aux premiers temps de Louis XV, des produits informes de la fonte des cloches, des émissions faites à la hâte sous le directoire, elle donnerait dans l'avenir la plus triste idée de notre civilisation, s'il en devait être un jour de la France comme de ces peuples qui ne sont plus connus que par leurs médailles. L'idée d'une refonte monétaire n'est pas nouvelle; mais on a reculé long-temps devant la dépense qu'entraînerait le frappage d'un milliard de pièces, dépense de luxe, il faut l'avouer, car, à part leur incontestable laideur, nos vieux sous font encore passablement leur service. Vers 1842, on s'avisa d'un expédient qui paraissait trancher la difficulté. C'était de réduire à moitié le poids des pièces de cuivre, de manière à ce que la vente du métal devenu inutile payât les frais du monnayage. Un projet établi sur cette base fut déposé en 1842, débattu seulement en 1843, et rejeté après une discussion très lumineuse. Remise à l'étude vers la fin de 1847, adoptée en 1848 par le gouvernement provisoire, cette même combinaison fut écartée par l'assemblée constituante, sinon comme mauvaise, au moins comme inopportune.

L'idée primitive se retrouve au fond du projet récemment adopté par le corps législatif. Les diverses pièces de cuivre qui circulent actuellement pour une somme d'environ 50 millions sont taillées dans la proportion de 2 grammes pour 1 centime. On est à la veille de les retirer et de les remplacer par de belles pièces de bronze de 1, 2, 5 et 10 centimes, aux poids correspondans de 1, 2, 5 et 10 grammes. Les frais de l'opération sont évalués à 7,560,000 francs; mais, comme la réduction à moitié poids des pièces démonétisées permettrait de vendre une masse considérable de cuivre, on espère que ce recouvrement procurerait une somme supérieure à la dépense du monnayage.

Nous n'examinerons pas s'il serait avantageux pour le public que les sous fussent moitié moins lourds, ou si le peuple français est devenu tellement athénien qu'il éprouve le besoin de payer ses menues dépenses avec de belles médailles. Ce sont là des points que chacun peut décider arbitrairement, selon ses habitudes ou la nature de ses affaires. Nous resterons sur le terrain de l'économie politique et dans les limites de la thèse que nous avons posée au début.

Les monnaies doivent avoir une valeur métallique égale intrinséquement à celle que la loi leur donne, sauf une imperceptible différence pour le coût du monnayage. Anciennement on ne faisait pas exception à ce principe pour les monnaies d'appoint. On relevait la va-

leur des basses pièces en introduisant dans le cuivre une quantité plus ou moins grande d'argent, mélange qui est spécialement désigné dans le monnayage par le terme de *billon*. Ce fut sous Henri III seulement qu'on commença à fabriquer avec du cuivre pur des sous et demi-sous de 12 et de 6 deniers qui reçurent vulgairement les noms de douzains et de sizains. A ne considérer que le poids, ces pièces étaient surévaluées de beaucoup; mais, dit Poulain, vieux et habile monétaire du temps de Henri IV, il était sans inconvéniens d'émettre des sous à la moitié, voire au tiers de leur valeur, « parce que la façon, qui est le *brassage*, coûte toujours près des deux tiers plus que le poids de leur matière. » Jusqu'au règne de Louis XV, des pièces très diverses de poids et de titre étaient admises dans la circulation. Il y avait les douzains de Henri III, les sous de Henri IV, les blancs de Louis XIII et de Louis XIV, des sous de Besançon, d'Avignon, de Dombes, de Dauphiné, de Lorraine, dont il fallait distinguer la valeur commerciale selon le degré du billonnage. Une ordonnance de 1738 mit fin à ce désordre. Toutes les monnaies d'appoint furent refrappées sur la base de 20 sous au marc de cuivre pur, ce qui équivaut à 4 francs le kilogramme. Or, le cuivre ayant plus de valeur il y a un siècle qu'aujourd'hui, et la fabrication étant aussi plus dispendieuse, il y avait une sorte d'équilibre entre le cours nominal et le prix de revient. Depuis cette époque, le cuivre a perdu de sa valeur; la chimie a facilité l'affinage; grace aux progrès de la mécanique, les procédés de fabrication sont beaucoup plus expéditifs et beaucoup moins dispendieux. Pour que le cours légal du cuivre monnayé ne dépassât plus le prix de revient, il faudrait donner aux pièces un volume qui les rendrait impropres à la circulation; mais l'expérience a démontré qu'il n'est pas nécessaire d'équilibrer exactement le titre et la valeur réelle, parce que les contrefacteurs en grand, les seuls qui soient à craindre, sont obligés de céder leurs pièces fausses à leurs affidés bien au-dessous du cours commercial. Il est donc sans inconvénient de surévaluer un peu la menue monnaie. La mesure à observer consiste à pondérer les pièces de telle sorte qu'après compte fait du métal et de la main-d'œuvre, la différence entre le prix de revient et le cours légal ne soit pas assez forte pour tenter irrésistiblement les contrefacteurs. Tel est le principe dicté par le bon sens.

Sous le régime qui subsiste encore, un kilogramme de cuivre monnayé en pièces de 1 et de 2 sous, dont le prix de revient, matière et fabrication comprises, serait environ de 3 francs 25 centimes, circule dans le public pour 5 francs. Le projet de loi en discussion a pour but de réduire à moitié la matière employée, de sorte que, le prix de revient du métal et de la main-d'œuvre pour les pièces de 5 et de 10 centimes étant approximativement de 3 francs 60 cent. par kilogramme, cette

même quantité aurait cours pour 10 francs. Au lieu d'une surévaluation de 53 pour 100 que présentent les vieux sous, le système nouveau aura pour effet de porter la différence à 177 pour 100.

De ce que les sous ont un cours nécessairement supérieur à leur prix comme marchandise, faut-il donc conclure qu'on peut élargir indéfiniment la disproportion? On l'a proclamé en invoquant le témoignage de Say, qui appelle les pièces de cuivre « des espèces de billets de confiance; » mais ce n'est là qu'une simple métaphore que Say explique et corrige aussitôt en ajoutant : « Le gouvernement qui met en circulation ces billets de confiance devrait toujours les échanger à bureau ouvert contre de l'argent, du moment qu'on lui en rapporterait un nombre suffisant pour égaler une pièce d'argent. C'est le seul moyen de s'assurer qu'il n'en reste pas dans le public au-delà de ce qu'en réclament les menus échanges et les appoints. » Si le billet de cuivre était en effet remboursable à bureau ouvert comme le papier de banque, ce serait une monnaie fiduciaire dans toute la force du terme, et peu importerait alors que la pièce fût plus ou moins lourde. Si ce remboursement ne doit pas avoir lieu, il faut se garder de réduire, par l'affaiblissement du poids, la garantie déjà insuffisante que le billet de cuivre porte en lui-même.

Nous sommes de ceux qui tiennent grand compte des faits, et notre conviction serait fort ébranlée, s'il était vrai, comme on l'a affirmé dans l'exposé des motifs, que la plupart des peuples de l'Europe eussent des monnaies d'appoint plus légères que les nôtres. Malheureusement il est fort à craindre que cette assertion ne soit le résultat d'une erreur matérielle.

Lorsqu'après une longue résistance, M. Humann se décida, en 1842, à proposer la mesure que nous étudions, il annexa à son exposé des motifs un tableau servant à comparer la valeur intrinsèque et la valeur fictive des pièces de cuivre dans les autres pays. Il paraissait ressortir de ce document que la France, en rognant sa menue monnaie, tendait à se mettre en harmonie avec les autres nations commerçantes. Le projet de M. Humann n'ayant pas été discuté, il fut reproduit l'année suivante par M. Lacave-Laplagne, mais avec un autre exposé des motifs. Or, dans la discussion engagée sur le rapport favorable de M. Pouillet, un orateur qui avait approfondi la question, M. Bureau de Pusy, fit remarquer en termes assez vifs que les indications fournies par le gouvernement, quant à la valeur des pièces étrangères, étaient le plus souvent erronées. Pour plusieurs pays, on avait constaté seulement les poids, sans tenir compte de la matière qui était rehaussée par des alliages, de sorte qu'une pièce plus petite que les nôtres avait cependant une valeur commerciale supérieure. Cette inadvertance avait eu lieu notamment à l'égard de l'Autriche et de la Prusse. Ce der-

nier pays, suivant M. Bureau de Pusy, ne possède que pour 15 millions de menue monnaie. Les quatre cinquièmes de cette somme, représentés par des pièces de quatre pfennings en billon, valent intrinsèquement les sept huitièmes de leur valeur courante, de sorte qu'on atteindrait le pair en ajoutant au prix de la matière celui du monnayage. Il y a en outre pour 3 millions de simples pfennings en cuivre pur, dont la valeur métallique est moindre parce que les frais de la main-d'œuvre sont beaucoup plus multipliés. Voilà un système monétaire tout-à-fait à l'abri de la contrefaçon. Pour la Russie, ajoutait encore M. Bureau de Pusy, le tableau mentionne une pièce de faible poids, le kopeck de 6 gr. 85 centigr., émis au cours de 4 cent., fabriqué en 1810, pendant la détresse de l'empire; mais cette espèce a été démonétisée en des jours meilleurs, et aujourd'hui le kopeck, pesant 10 gr. 23 centig. et valant 4 cent., présente une valeur intrinsèque excédant de 20 pour 100 celle de nos sous actuels, et qui dépasserait de 158 pour 100 celle des sous décimaux qu'il s'agit de fabriquer. Appelé à la tribune par l'émotion de la chambre, le rapporteur déclara que les observations de M. Bureau de Pusy étaient parfaitement justes, que l'inexactitude des renseignemens transmis à l'administration avait été reconnue, et que, pour cette raison, le gouvernement avait évité de reproduire en 1843 le tableau annexé au projet de loi de 1842.

Les rédacteurs du nouvel exposé des motifs ont-ils ignoré ces détails? Il y a lieu de le craindre, puisque les évaluations monétaires qu'ils énoncent paraissent empruntées au tableau de 1842. Voilà donc une des plus importantes parties de leur argumentation qui s'écroule. Il est incontestable que l'Angleterre, l'Espagne, le Danemark, la Suède, la Belgique, les États-Unis d'Amérique, ont, pour leurs monnaies d'appoint, un système correspondant à celui qui est encore en vigueur chez nous. Si les rectifications proposées par M. Bureau de Pusy pour la Russie, la Prusse et l'Autriche, sont admises, il faudra reconnaître que la proportion d'environ 20 grammes au décime est une mesure métallique consacrée par une expérience à peu près générale, et qu'en réduisant brusquement cette mesure à moitié, la France va se mettre en désaccord avec presque tous les peuples.

On a beau dire que la monnaie d'appoint n'est qu'un signe, il n'en est pas moins vrai qu'on n'a jamais affaibli son poids au-dessous d'une certaine limite sans causer de grandes perturbations. Citons quelques exemples.

Le monnayage du cuivre tient une place importante dans l'histoire de Russie. Au sortir de cet âge barbare où les Russes se transmettaient des petits morceaux de cuir timbrés, remboursables en peaux et en fourrures, le tsar Alexis eut la fantaisie de décréter que le cuivre aurait à l'avenir la même valeur que l'argent. Depuis 1653, date du

décret, jusqu'en 1655, ce prince réussit à maintenir les deux métaux en équilibre, et ce fut, on peut le dire, un des chefs-d'œuvre du despotisme; mais enfin les supplices les plus cruels n'empêchèrent pas qu'on n'échangeât deux, trois, et successivement jusqu'à quinze pièces de cuivre contre une pièce d'argent. Il aurait fallu aller jusqu'à cent pour atteindre le pair; mais, en 1663, une révolte furieuse donna au tyran une leçon d'économie politique. Pierre-le-Grand se rapprocha de l'ordre naturel en faisant du cuivre une monnaie d'appoint : il eut le tort seulement de la surévaluer arbitrairement, en lui attribuant une puissance commerciale dépassant son prix naturel de 300/100 d'abord, et ensuite de 560/100. Cette proportion fut maintenue sous les deux règnes suivans. Comme on avait besoin d'or et d'argent pour nouer des communications avec l'Europe, on augmenta démesurément pour l'intérieur cette monnaie de cuivre, dont la valeur intrinsèque était arbitrairement quintuplée. L'état en avait fabriqué pour une somme équivalant à 16 millions de fr. (4 millions de roubles) : la contrefaçon extérieure en introduisit pour 25 à 30 millions. Par suite de cette manœuvre, les étrangers payaient les marchandises russes cinq ou six fois moins que leur prix réel, tandis que la dépréciation du cuivre, déterminant la hausse des menues denrées, infligeait aux pauvres des pertes de tous les instans. Les souffrances devinrent si vives, que le gouvernement en prit l'alarme. On se jeta dans une exagération opposée, en élevant la valeur intrinsèque des monnaies de cuivre au pair de leur valeur nominale. On pense bien qu'un tel changement ne s'opéra pas sans une perte énorme pour le gouvernement, et sans un agiotage désastreux pour la foule ignorante. On se rapprocha, vers le milieu du siècle, de la combinaison la plus généralement adoptée en Europe, qui consiste à doubler la valeur intrinsèque du métal, de telle façon qu'avec les frais du monnayage la plus-value ne soit pas assez forte pour tenter les faussaires. Cette proportion fut observée de 1757 à 1810. A cette dernière date, les besoins de la guerre et la perturbation occasionnée par la monnaie de papier semblaient justifier un affaiblissement de poids; mais, chose bien remarquable, que nous trouvons dans un livre écrit pour l'éducation du prince qui règne actuellement en Russie (1), les effets de cette dégradation se manifestèrent *sur-le-champ* dans le prix du travail et le cours des marchandises : « tant il est vrai, ajoute l'auteur que nous citons, qu'il vaut mieux supporter un vice léger dans les monnaies que d'y remédier, si on ne le peut faire qu'en altérant leur valeur. » Cette leçon ne fut pas perdue, car en 1839 l'empereur Nicolas rendit aux monnaies de cuivre le poids et la valeur qu'elles avaient au siècle dernier.

(1) Le *Cours d'Économie politique* de Henri Storch, t. IV, note XIII.

L'histoire financière de l'Espagne offre un exemple qui fit sensation en Europe au commencement du XVIIe siècle. Il était excusable de mépriser le cuivre chez un peuple qui possédait les mines du Mexique et du Pérou. Le présomptueux favori de Philippe III, le duc de Lerme, imagina donc, en 1603, de procurer un bénéfice au trésor royal en émettant des petites pièces de cuivre appelées *quartillos*, parce qu'elles étaient destinées à représenter le quart du réal d'argent. Les pièces ainsi dénommées, faites de billon pendant le moyen-âge, avaient été maintenues au pair jusqu'au règne de Charles-Quint. Philippe II avait commencé à réduire la quantité d'argent contenue dans le billon et retréci le volume des pièces. Le ministre de Philippe III venait de supprimer complétement l'alliage d'argent, et d'abaisser à moitié le poids du cuivre, de sorte que la valeur nominale dépassait de 250 pour 100 la valeur intrinsèque. Pour comble d'imprévoyance, on n'avait pas songé à limiter la proportion du cuivre admissible dans les paiemens. La contrefaçon s'organisa de toutes parts, et sur une si vaste échelle, qu'il arriva une fois au gouvernement français de saisir à Dieppe un bâtiment uniquement chargé de *quartillos*. L'émission totale avait été portée à 6 millions de ducats (49,650,000 francs), somme déjà bien considérable pour l'époque : on constata qu'il en avait été introduit trois fois plus dans le seul royaume de Castille. Bientôt se manifestèrent des phénomènes dont tout le monde se rend compte aujourd'hui, mais qui, à cette époque, causèrent une stupeur générale. L'or et l'argent, remplacés par le cuivre, disparurent de la circulation. Acquittés en espèces dépréciées, les impôts et les créances particulières se trouvèrent par le fait réduits de moitié. On ressentit dans les prix de toutes choses des mouvemens de hausse factice, correspondant à l'avilissement du signe monétaire. Bref, le désordre et l'irritation furent tels qu'ils contribuèrent pour la plus grande part à déterminer une crise politique. Une convocation des états-généraux ayant été nécessaire en 1608, l'affaire des monnaies de cuivre fut une de celles qui passionnèrent le plus l'assemblée.

Un demi-siècle plus tard, l'impression de la crise était effacée, car les peuples asservis perdent jusqu'au souvenir. Les ministres de Philippe IV purent donc renouveler sans opposition l'expérience qui avait si mal réussi au duc de Lerme. Une petite monnaie, perdant les quatre cinquièmes de sa valeur nominale, fut émise en assez grande quantité, et pour la seconde fois le commerce et l'industrie disparurent, noyés, pour ainsi dire, dans un déluge de pièces fausses. On essaya de remédier au mal par un édit du 14 octobre 1664, qui réduisait à moitié la valeur de la monnaie de cuivre : triste expédient, qui ne servit qu'à compliquer le désordre. « Aussitôt, dit M. Weiss dans son excellente

étude sur la décadence de la monarchie espagnole (1), le prix des denrées augmenta dans toutes les provinces; le pain manqua sur tous les marchés, et, pendant plusieurs jours, il n'y eut presque pas de transactions commerciales. Une grande effervescence régnait dans les villes de Cadix, de Séville, de Malaga et de Cordoue. » Comment finit cette crise? Par une banqueroute générale et contagieuse, qui commença par l'état et entraîna tour à tour les particuliers.

Après avoir employé, pour la monnaie d'appoint, un billon assez valable jusqu'au milieu du dernier siècle, la Sardaigne eut à traverser des jours de crise, pendant lesquels on fit argent de tout. On imagina, entre autres ressources, de réduire la valeur intrinsèque du billon. Le gouvernement ne considérait cette opération que comme une sorte d'emprunt forcé remboursable en des jours meilleurs. Lorsque, plus tard, on voulut retirer la monnaie affaiblie, on s'étonna d'en trouver trois ou quatre fois plus qu'on n'en avait émis. Observée au microscope, on en distingua jusqu'à quatorze variétés, ce qui prouve qu'en fort peu de temps, on en avait établi au moins quatorze manufactures. Pareille mésaventure était arrivée au roi de Prusse Frédéric II, lorsqu'il démonétisa un mauvais billon fabriqué pendant la guerre de sept ans.

On nous reprochera peut-être d'aller chercher trop loin des exemples peu concluans pour nous. Citons donc un pays dont les mœurs commerciales diffèrent peu des nôtres. L'Angleterre attachait si peu d'importance au cuivre monnayé, que, jusqu'au commencement de notre siècle, le gouvernement ne s'était pas réservé le privilége d'en émettre. Un usage très ancien autorisait les négocians à faire frapper des pièces de confiance, sortes de billets au porteur qu'on acquittait à présentation, soit en espèces d'or et d'argent, soit en marchandises. Chacun en déterminait à sa volonté le poids et la forme (2). Le souscripteur de ces billets métalliques y inscrivait son nom et la valeur dont ils étaient le gage. Assez ordinairement, on y faisait graver une effigie populaire ou un trait de l'histoire nationale, et, comme les maisons riches mettaient vanité à ce que ces pièces fussent d'un bel aspect, il en est plusieurs qui se sont classées comme œuvres d'art dans les collections de médailles. Cette coutume donna l'essor à une industrie spéciale. Un mécanicien que Watt prit pour son associé et qui devint célèbre à son tour, Boulton, établit, en 1788, près de Birmingham, un atelier de monnayage, où il perfectionna les procédés de cet art au point d'acquérir une réputation européenne pour la beauté de ses types et l'abondance de sa fabrication.

(1) Publiée en 1834; 2 volumes.

(2) Ces pièces portaient en effet le nom de signes, *tradesmen's tokens*, ou de billets de cuivre, *copper notes*.

Or, le gouvernement anglais, qui croyait, comme tout le monde, pouvoir donner au signe de cuivre une valeur tout-à-fait conventionnelle, faisait frapper de la menue monnaie au tiers de sa valeur intrinsèque. Tentée par une prime de 200 pour 100, la contrefaçon se développa d'une manière vraiment effrayante. On aurait peine à croire les détails recueillis à ce sujet, s'ils n'avaient pas été révélés par un grave magistrat dans un livre dont l'opinion publique fut tellement frappée, qu'on en fit coup sur coup six éditions. Suivant Colquhoun, qui écrivait en 1800 son curieux traité sur la *Police de Londres*, le faux monnayage, et notamment la fabrication de la monnaie de cuivre, avait pris de tels développemens, qu'on en avait fait en quelque sorte une industrie normale. Il y avait des graveurs à l'usage spécial des faux monnayeurs, des entrepreneurs pour la confection des pièces, des courtiers de diverses classes pour placer cette marchandise. Trois hommes habiles et bien outillés pouvaient confectionner en six jours pour 100 livres sterling de cuivre, et lui donner une valeur nominale trois fois plus forte. Le fabricant faisait une forte remise au marchand, qui lui-même revendait les pièces bien au-dessous du cours légal. Aussi la clientelle de ces derniers était-elle nombreuse : elle se recrutait surtout parmi les industriels de la rue, juifs ambulans, manœuvres irlandais, colporteurs, maquignons, cochers de fiacres; on y voyait aussi bon nombre de petits boutiquiers, de petits caissiers, des commis de péages qui avaient l'art de doubler leurs revenus en glissant dans les échanges de monnaie des pièces contrefaites. On faisait aussi l'exportation : « A peine partait-il de la capitale, dit Colquhoun, une voiture publique ou un roulier qui ne fût chargé de quelque caisse ou de quelque ballot de fausse monnaie pour les camps, pour les ports, pour les villes de manufactures. » Il n'est pas surprenant que la contrefaçon, facilitée par un si grand nombre de complices, eût pris un développement prodigieux : on assure que les *pence* de fabrique particulière se trouvèrent quarante fois plus nombreux dans la circulation que la monnaie légale.

Certes, le gouvernement n'était pas indifférent à un aussi grand désordre. On découvrit dans l'espace de sept ans jusqu'à six cent cinquante faussaires, qui furent mis en jugement, condamnés pour la plupart, et quelquefois pendus. Un redoublement de sévérité avait été jugé nécessaire au moment ou Colquhoun écrivait, et la police avait la main suspendue sur cent vingt industriels faisant leur spécialité du faux monnayage, savoir : dix mécaniciens ou graveurs confectionnant les outils, cinquante-quatre fabricateurs de fausse monnaie et cinquante-six commerçans en gros, autour desquels s'agitait la tourbe des petits fraudeurs. Une partie des coupables subit la rigueur des lois; un plus grand nombre parvint à s'y soustraire, parce que, les lois anglaises

n'autorisant pas les poursuites préventives, il était fort difficile de constater le flagrant délit. La menue monnaie glisse de main en main avec une rapidité dont on s'étonnerait, s'il était possible de la calculer. Quand les mauvaises espèces ont absolument la même valeur et le même aspect que les bonnes; lorsque les différences, s'il en existe, sont à peine perceptibles à la loupe, le détenteur de pièces fausses, surtout lorsqu'il est boutiquier, ne peut-il pas invoquer l'excuse de sa bonne foi? D'ailleurs un plus grand péril ne diminue jamais beaucoup le nombre des délits, quand il y a un grand profit à les commettre. Un gain considérable réalisé à coup sûr, l'aisance et peut-être la richesse acquises en peu d'années, ce sont là des séductions trop fortes pour cette classe d'individus qui, sans moyens réguliers d'existence, languissent dans cette perpétuelle irritation, dans ce ténébreux état de la conscience que causent les besoins à moitié satisfaits. La misère use la moralité. On s'étourdit peu à peu sur le danger, et on s'abandonne sur cette pente du crime que l'imprudence des législateurs a rendue trop glissante.

Les voies de rigueur ayant été épuisées sans succès, le gouvernement anglais se figura qu'il mettrait sa monnaie d'appoint à l'abri de la fraude en lui donnant un cachet artistique. Il s'adressa, en 1799, au fameux Boulton pour faire fabriquer des sous avec un poinçon très beau et un soin tout-à-fait exceptionnel. Quarante millions de pièces, représentant une somme de 166,666 livres sterling, furent jetées dans la circulation. On n'essaya pas, comme chez nous, de retirer le vieux cuivre monnayé tant bien que mal, dans la persuasion où on était qu'il allait disparaître devant les produits d'un artiste réputé inimitable; au contraire, les fraudeurs prirent à tâche d'anéantir les belles médailles et de les remplacer par des pièces de leur façon. Storch dit à ce sujet : « Un voyageur qui a vu l'Angleterre en 1806 nous assure que la monnaie de Boulton avait presque entièrement disparu dès cette époque, et que la circulation était encore inondée de pièces fausses. »

Quel remède opposa-t-on donc à ce mal opiniâtre? On fit précisément le contraire de ce qu'on va essayer chez nous. Après avoir conseillé les mesures pénales les plus opposées aux habitudes anglaises, comme les visites domiciliaires au premier soupçon, la confiscation des monnaies suspectes, de fortes primes accordées aux dénonciateurs, Colquhoun ajoutait : « Il est également certain que la nation retirerait de grands avantages d'une augmentation de poids de la monnaie de cuivre, qui la rapprocherait autant que possible de la valeur intrinsèque du métal dont elle est composée. » Ce sage conseil fut suivi. On donna au penny le poids de l'once anglaise (28 grammes 34 centièmes), proportion qui équilibrait la valeur légale avec le prix de revient. Le

but était en quelque sorte dépassé, car il n'est pas nécessaire, pour empêcher le faux monnayage du cuivre, d'en élever le cours à sa valeur intrinsèque : il suffit que la plus-value ne soit pas assez forte pour satisfaire tous les complices. Aujourd'hui, on taille 24 deniers dans la livre anglaise, de sorte que le penny, qui correspond en valeur à notre decime, pèse 18 grammes 89 centièmes, proportion qui réduirait à 50 pour 100 environ les profits du faux monnayage. Cette prime est insuffisante pour compenser les mauvaises chances du métier.

Notre propre histoire offre un exemple plus décisif encore. La convention s'était déjà laissé séduire, comme il arrive aujourd'hui, par l'idée de coordonner l'échelle monétaire avec l'ensemble du système métrique. Trouvant ingénieux de faire un poids de chaque monnaie de bronze, elle fit fabriquer, par son décret du 15 août 1795, des pièces de 1, 2, 5, 10 et 20 centimes au poids de 1, 2, 5, 10 et 20 grammes. Qu'on le remarque bien : cette proportion est exactement celle que le nouveau système reproduit, à l'exception des pièces de 20 centimes en bronze, remplacées aujourd'hui par de très petites pièces d'argent. Une première émission de 4,385,352 fr. eut lieu, et aussitôt des troubles inquiétans se manifestèrent dans la circulation.

En rappelant la mésaventure de l'an III, on a essayé d'en atténuer la portée. On a dit qu'en recevant des pièces réduites à moitié, le public de cette époque les considérait comme des assignats métalliques, et que l'on craignait la surabondance des sous. Il y en avait à cette époque moitié moins qu'aujourd'hui, et le décret qui démonétise les 4 millions de sous reconnus trop faibles ordonne qu'on en fabrique d'urgence pour 10 millions d'un poids ordinaire. On a dit encore que la monnaie à poids réduit devait circuler d'une manière permanente en concurrence avec l'ancienne; mais le décret de 1795, qui prescrit une coordination systématique de toutes les monnaies, semble indiquer au contraire que les anciennes pièces de cuivre devaient disparaître. D'ailleurs, les gros et les petits sous n'ont circulé concurremment que pendant une année au plus. Est-ce qu'aujourd'hui il ne se passera pas quatre ans au moins pendant lesquels les monnaies anciennes circuleront concurremment avec la nouvelle fabrication?

La véritable cause de la répulsion subie par les petits sous de 1795 ressort avec une irrécusable évidence des débats qui eurent lieu au conseil des anciens dans la séance du 24 octobre 1796. Un des membres de la commission, Lecouteulx de Canteleu, qui fut depuis sénateur, résuma ainsi les opinions et les faits énoncés par Lafond-Ladebat, Dupont de Nemours et plusieurs autres : « La monnaie est refusée dans les départemens et dans les principaux marchés qui approvisionnent Paris. Il en résulte que dans ces marchés on proportionne les denrées de première nécessité au cours de cette dernière

ville. Telle denrée qui, payée en bonne monnaie, ne vaudrait que 20 sous est portée à 30 sous en monnaie affaiblie, parce que c'est le cours de Paris. » Le même orateur dit plus loin qu'il arrive d'Angleterre des bateaux chargés de sous contrefaits, et que, si on tarde à prononcer la démonétisation, au lieu d'une somme de 4 millions à rembourser, il faudra trouver 30 millions. Le retirement de la monnaie faible fut en effet décrété. Au moyen d'un refrappage, les pièces de 20 et de 10 centimes furent remises en circulation pour 10 et pour 5 centimes seulement. La somme de 4,385,000 fr., montant de la fabrication précédente, se trouva ainsi réduite à 1,677,000 fr. Il y eut perte pour le trésor de 2,700,000 fr., sans compter les frais inutiles.

Après la triste expérience qu'on venait de faire, l'opinion publique se précipita, suivant l'usage, dans une exagération opposée, et il y eut un moment où l'on considéra comme indispensable de donner à la monnaie d'appoint une valeur rigoureusement intrinsèque, en évitant les alliages de métaux dont il est difficile de vérifier le titre, et le cuivre pur qu'il faudrait tailler en pièces trop volumineuses. Un savant renommé, qui était en même temps l'un des administrateurs de la Monnaie de Paris, Guiton de Morveau, imagina de faire encastrer des parcelles d'argent dans des bordures de cuivre. Le coin devait porter sur les deux métaux. De cette manière, disait-il, on pouvait assurer la valeur des espèces, tout en leur donnant les poids et les dimensions les plus commodes. Quelques pièces furent exécutées sur ce modèle, mais cet essai eut peu de partisans. On lui reprocha avec raison d'exagérer le coût de la main-d'œuvre, et de ne laisser aucun moyen de constater la bonté de l'argent, puisqu'il faut toucher les pièces par la tranche pour en vérifier le titre (1). Un autre administrateur de la Monnaie, Mongez, de l'Institut, proposa de fabriquer des petites pièces d'argent qu'on percerait par le milieu, comme font certains peuples orientaux, de manière à ne leur laisser qu'une valeur intrinsèque de 10 centimes. La conclusion de cette controverse fut qu'il était possible de mettre le cuivre monnayé à l'abri de la contrefaçon, en évitant d'élever le cours légal trop au-dessus du prix de revient, et que la proportion des anciens sous (environ 2 grammes par centime) resterait la plus rationnelle, tant que les cours relatifs de l'argent et du cuivre dans le commerce ne seraient pas sensiblement modifiés.

Tous les partisans de la mesure adoptée répètent, en paraphrasant l'exposé des motifs, que la contrefaçon n'est plus à craindre, qu'elle sera déjouée par la supériorité du travail. Les pièces de bronze que l'on veut substituer aux pièces informes et disparates qui déshonorent

(1) Voir, dans le *Traité des Monnaies* de Bonneville, l'introduction de Mongez.

notre système monétaire se distingueront, assure-t-on, par la pureté du métal et par la beauté des empreintes : idéal qui ne peut être atteint qu'avec le concours des artistes les plus éminens, et au moyen du puissant matériel dont l'administration seule dispose. Comment d'obscurs faussaires, poussés par la misère à leur criminelle industrie, réduits à craindre le bruit et la lumière, pourraient-ils arriver à la même perfection. L'infériorité de leur travail les dénoncerait aussitôt. Si le faux-monnayage, organisé sur une grande échelle par des gens munis de capitaux, employait les moyens de fabrication dont le gouvernement se réserve l'usage, il lui faudrait un développement d'outillage et un personnel nombreux qui n'échapperaient pas long-temps à l'active surveillance de la police. Par les mêmes raisons, les ateliers de contrefaçon qui s'établiraient à l'étranger ne tarderaient pas à être découverts, et, à coup sûr, les gouvernemens voisins ne se déshonoreraient pas en tolérant sur leur territoire la fabrication frauduleuse de la monnaie française. D'ailleurs, pour recouvrer les frais d'un vaste établissement, il faudrait opérer sur de grosses masses métalliques, et alors comment introduire des chargemens de cuivre monnayé malgré la vigilance de la douane? Comment lancer dans la circulation des millions de pièces neuves sans éveiller les soupçons de l'autorité? Qu'on ne craigne donc pas, ajoute-t-on, de provoquer les faussaires en affaiblissant la valeur de la monnaie d'appoint. C'est le contraire qui aura lieu. On découragera la fraude en substituant de belles médailles de bronze à ces pièces sans empreintes que les contrefacteurs peuvent imiter clandestinement par les moyens les plus grossiers.

Nous venons de reproduire l'opinion opposée à la nôtre, et certes on ne nous reprochera pas de l'avoir atténuée. Si bien fondée qu'elle paraisse, elle ne saurait soutenir un examen basé sur l'exacte connaissance des faits.

L'imitation de la petite monnaie s'effectue de deux manières, par le moulage ou par le frappage. Le faussaire qui a recours au premier moyen, n'obtenant pas des épreuves bien nettes, ne peut guère imiter que des pièces déjà détériorées par le frottement. Celui qui procède par le frappage ou par la pression obtient des empreintes vives et luisantes, et il a plus de facilités pour sa criminelle entreprise, lorsqu'elle coïncide avec une émission de pièces nouvelles.

Dans l'état actuel, un bénéfice de 50 pour 100 sur la fabrication des sous ne serait pas assez fort pour qu'on fît graver des coins et monter des appareils de laminage et de pression. Le faux monnayage, s'il existe accidentellement, est pratiqué d'une manière grossière et peu dispendieuse au moyen du moulage. Il est évident que cette misérable industrie serait immédiatement anéantie par l'émission d'une très belle monnaie. Au contraire, si la réduction du poids montrait en

perspective un bénéfice très considérable, même après l'achat des instrumens expéditifs et perfectionnés, la cupidité résisterait-elle à une pareille tentation?

On nous dit que les médailles fabriquées dans les ateliers de l'état seront d'une beauté désespérante. Ce n'est pas la première fois que les gouvernemens se font de pareilles illusions. Déjà, pour cette monnaie de 1795 qu'il a fallu détruire, on parlait de bronze épuré et de gravure soignée. Nous venons de dire qu'en 1799 le gouvernement anglais essaya de conjurer la fraude en confiant la fabrication des sous à un artiste que l'on croyait inimitable, et que peu d'années après les belles médailles de Boulton avaient disparu, noyées, pour ainsi dire, dans le flot des pièces contrefaites. Si beaux que soient les types adoptés par la Monnaie de Paris, il se trouvera en Europe des graveurs assez habiles pour les reproduire de manière à faire illusion. Ne parvient-on pas à contrefaire les médailles antiques avec une dextérité qui trompe souvent les yeux défians des amateurs?

Il semblerait encore, d'après ce qu'on a pu lire dans plusieurs journaux, que les appareils nécessaires pour obtenir de belles épreuves exigent des avances très considérables, et qu'ils sont trop compliqués, trop bruyans pour être employés à une œuvre clandestine. Il en est ainsi quand les types s'impriment sous le choc répété du balancier mis en mouvement par la machine à vapeur; mais les progrès de l'art mécanique sont incessans. Il y a maintenant des agens muets, marchant avec une énergie, une précision et une prestesse bien supérieures à celles des anciens instrumens. Ce sont les presses monétaires. L'invention était nouvelle lorsque la discussion s'engagea à la tribune en 1843, et déjà un homme spécial, M. Poisat, disait dans un excellent discours qu'il eût été bon de relire : « Le projet même donne les moyens à la fraude en proposant de substituer aux balanciers, qui font du bruit et qui exigent une force motrice considérable, la presse monétaire, qui tient peu de place, qui agit silencieusement, et qui, *avec la force de quelques hommes*, peut produire jusqu'à 100,000 pièces en vingt-quatre heures. » Il est probable que, depuis cette époque, l'instrument a encore été perfectionné. Il est décrit dans les livres et exposé dans les musées industriels. Il y en avait divers modèles à l'exposition de Londres, dans la salle des machines en mouvement. Nous nous souvenons d'y avoir vu, entre autres, une presse monétaire de petite dimension, manœuvrée sans peine par deux ou trois personnes, et produisant sous le coup d'œil rapide des passans d'assez belles médailles à l'effigie de la reine. Le prix d'une machine comme celle que l'on proposait d'acheter en 1843 était de dix à douze mille francs. Celle que nous avons vue à Londres était probablement d'une valeur moindre encore, de sorte qu'une fabrication de 100,000 décimes en vingt-quatre

heures la paierait en deux ou trois jours. C'est là, nous le savons bien, un maximum de production qui ne peut être atteint qu'exceptionnellement; mais, à ce qu'il paraît, on obtient aisément une moyenne de 20,000 pièces par jour. Dans ces limites, les contrefacteurs produiraient par an neuf millions de décimes, valant 900,000 fr. Le métal, à raison de dix grammes au décime, aurait coûté environ 200,000 fr. En affectant une centaine de mille francs aux frais d'outillage et de manipulation, il resterait un bénéfice net de 600,000 fr., qu'un très petit nombre de personnes pourraient se partager.

On prétend que la difficulté est moins de fabriquer la monnaie que de lui donner cours, que les coupables se dénonceraient eux-mêmes en émettant des millions de pièces neuves. Il nous semble au contraire que la fraude serait singulièrement favorisée par une refonte générale de la petite monnaie. Les sous en circulation aujourd'hui sont protégés contre la contrefaçon par leur vétusté même. Des pièces obtenues par le procédé expéditif de la presse ne pourraient être lancées que si on les remaniait une à une pour en amortir l'éclat : de là un travail disproportionné avec les bénéfices; mais, si le projet à l'étude était sanctionné, la substitution des pièces nouvelles aux anciennes durerait quatre ou cinq ans. Pendant cette période, il y aurait dans toutes les caisses, dans toutes les poches, des pièces neuves auxquelles l'œil et la main ne seraient pas accoutumés. Entre ces pièces fabriquées la veille, supposez une identité parfaite de matière, de poids et d'aspect; la chose est possible, et elle est à craindre : comment distinguera-t-on les valeurs frauduleuses dans ce torrent d'affaires où roule incessamment la monnaie de cuivre? Des affidés multipliant les petits achats, un commis distribuant des salaires dans de grandes entreprises, un marchand dans son comptoir, et surtout un de ces changeurs comme il y en a dans toutes les villes, qui opèrent spécialement sur les monnaies de cuivre, suffiraient pour en répandre de très fortes sommes sans éveiller les soupçons.

Beaucoup de personnes inclinent à croire que la surabondance de la menue monnaie dans le commerce est une facilité de plus, et que les sous décimaux, fussent-ils multipliés par la contrefaçon, ne sauraient influencer le prix des marchandises, puisqu'ils sont destinés uniquement à servir d'appoint : c'est là une bien dangereuse erreur. Qu'est-ce donc qu'un appoint? Nous lisons dans l'exposé des motifs qu'aux termes d'un décret de 1810 « la monnaie de cuivre ne pourra être employée dans les paiemens, si ce n'est de gré à gré, que pour l'appoint de la pièce de cinq francs (1). » Chacun pourrait donc forcer

(1) Avant cette loi de 1810, on était sous l'empire de l'ordonnance de 1738, qui autorisait à faire entrer le cuivre jusqu'à concurrence de 10 livres dans les paiemens de 400 francs et au-dessous, et dans la proportion d'un quarantième pour les sommes au-dessous de 400 livres.

son créancier, quel qu'il fût, à accepter en paiement une valeur nominale d'un peu moins de 5 francs en cuivre. Or, sur les trente-six millions d'êtres humains qui composent le peuple français, il y en a vingt-quatre millions, les deux tiers, dont le revenu total, provenant de leurs salaires, ou, le croirait-on? de leurs propriétés, ne dépasse pas 50 centimes par jour! Cette moyenne comprenant en assez grand nombre les ouvriers qui gagnent de bonnes journées, il en résulte que les autres sont réduits à une dépense de quelques centimes pour satisfaire tous leurs besoins. L'argent n'entre guère dans ces ménages, dont les chefs rapportent le soir 1 fr. 50 cent. à 2 fr. pour quatre à cinq bouches affamées. On ne s'y plaint guère, hélas! d'y être trop chargé par le cuivre! Recettes et dépenses s'y font en gros sous. Quelle perte énorme pour ces familles! que de souffrances en perspective, si la petite monnaie, subissant une dégradation insensible, allait perdre de sa puissance d'achat!

Ne nous laissons pas fasciner par ce mot d'appoint. Nous allons avancer une chose qui paraîtra incroyable à première vue, en disant que le tiers et peut-être la moitié des transactions qui ont lieu en France se soldent avec des sous, et cependant cette conjecture est très soutenable. On estime que la France possède pour 50 millions de sous et pour 2 à 3 milliards d'or et d'argent monnayés. Est-ce qu'il ne se fait pas cent fois plus d'affaires avec 100 francs en sous qu'avec 100 francs en or? En supposant que chaque sou changeât de maître une fois par jour, et cette hypothèse n'a rien d'exagéré, il en résulterait un mouvement de 18 milliards, et cette somme correspondrait probablement au tiers, sinon à la moitié des achats et des dépenses qui se soldent chaque année en France.

Il y a d'ailleurs beaucoup de circonstances où le cuivre cesse évidemment d'être un signe pour reprendre sa qualité de marchandise monétaire : c'est ce qui arrive chez les personnes qui, recevant par profession beaucoup de petite monnaie, sont obligées parfois d'en opérer le change contre de l'argent. Il n'est pas rare que les détaillans de la campagne, ceux qui exploitent les marchés et les foires, aient en caisse des masses de sous. D'un autre côté, les chefs de fabrique et les gros fermiers sont souvent obligés de se procurer des sous pour payer leurs salariés, qui préfèrent la petite monnaie : de là un agiotage qui n'est pas sans importance, quoiqu'on ne paraisse pas même en avoir soupçon dans les hautes sphères du monde politique. Il n'y a peut-être pas de chefs-lieux de cantons où il ne se trouve un ou plusieurs boutiquiers enrichis qui ajoutent à leur spécialité le change de cuivre, et ceux-ci ont quelquefois en magasin pour des sommes considérables de leur marchandise. Le change varie selon les pays et les circonstances. Il en coûte ordinairement 20 sous pour avoir 100 francs en menue monnaie, et, quand on offre du cuivre pour de l'argent, le change s'élève

de 2 à 5 pour 100. Il y a à Paris plusieurs changeurs de sous qui accaparent ceux que reçoivent les marchands des halles, les facteurs, les gens de petits métiers, et qui en font même venir des provinces où il y a engorgement; ils vont les revendre la veille des jours fériés aux marchands de vin des barrières. Un de ces négocians entre autres colporte ces sous dans deux voitures qui lui appartiennent, et réalise, à ce qu'on nous a assuré, un bénéfice de 6 à 7,000 francs par année.

Les petits marchands de la campagne ont recours à divers moyens pour éviter la perte du change. Dans plusieurs pays, et notamment en Bretagne, les boutiquiers ne donnent pas une commission à leurs fournisseurs sans stipuler qu'il y aura un tiers ou un quart de la somme payée en petite monnaie. Dans certaines villes, on fait circuler le cuivre sans le déplacer. Le débiteur se libère en souscrivant un billet au porteur payable en sous, et ce billet court de mains en mains comme un papier de banque jusqu'au jour où un des porteurs éprouve le besoin de réaliser. Mais la perspective d'un recouvrement en une valeur qu'il n'est pas possible d'utiliser sans perte exerce une influence sur les transactions. On se dédommage naturellement en élevant le prix des services et des marchandises en proportion du sacrifice qu'on est obligé de faire pour le change.

Il y a, avons-nous dit, dans les deux mille huit cent trente-quatre cantons de la France, plusieurs milliers de commerçans qui trafiquent sur le cuivre, et qui ont en mains pour des millions de gros sous. Ces spéculateurs se contentent aujourd'hui d'une prime de 20 à 30 francs, lorsqu'ils reçoivent une caisse de monnaie pesant 100 kilogrammes, parce que la valeur effective des sous n'est pas mise en question. N'exigeront-ils pas une prime beaucoup plus forte, lorsque ce même poids de 100 kilogrammes, au lieu de représenter 500 francs, aura acquis du jour au lendemain une valeur idéale de 1,000 francs? N'hésiteront-ils pas à emmagasiner des sous jusqu'à ce que la monnaie réduite ait pris un cours naturel et incontesté? Si pareille chose arrivait sans que le gouvernement y remédiât par le moyen que nous indiquons plus loin, deux effets également déplorables se produiraient aussitôt. D'une part, la crainte d'un discrédit rendant les sous beaucoup plus rares dans les campagnes, les achats qui ne s'y font qu'en petite monnaie se ralentiraient progressivement; d'autre part, le détaillant, entrevoyant une perte possible sur la monnaie qu'il serait obligé de recevoir, se dédommagerait en élevant dans une proportion plus forte, suivant l'usage, le prix de toutes les menues denrées, et, comme en définitive ce sont les possibilités de la vente en détail qui déterminent le cours des marchandises, il se produirait une hausse fictive, ressentie même dans les hautes sphères commerciales. Qui perdrait à ce dérangement d'équilibre? L'état d'abord, c'est-à-dire les

contribuables, et ensuite les salariés de toutes classes. L'état, condamné par sa propre loi à recevoir de la monnaie au-dessous de cinq francs, toucherait une notable partie des petites contributions en espèces dont le change présenterait de la perte. On verrait aussi des chefs d'industrie cédant à la malheureuse pensée d'acheter du cuivre au-dessous de sa valeur nominale pour payer leurs ouvriers, spéculation qui leur procurerait le même bénéfice qu'une réduction de salaires. Si de tels désordres venaient à se produire, il faudrait recourir en toute hâte au remède déjà employé en 1796; il faudrait retirer de la circulation la monnaie trop faible de poids : il en coûterait pour cela une quarantaine de millions, et ce sacrifice d'argent ne serait pas la plus grande perte subie par le pays.

Qu'on ne nous accuse pas d'assombrir un tableau de fantaisie; nous faisons tout simplement de l'économie politique appliquée. Nous rapportons à une situation donnée ce que les théoriciens ont exprimé d'une manière générale en parlant des monnaies de cuivre. Say, dont on invoque avec raison le témoignage, dit que lorsqu'on pouvait payer en cuivre la quarantième partie des achats, cette circonstance réagissait en hausse sur les prix. « Les vendeurs de toute espèce de marchandises, dit-il, qui, sans savoir les causes qui influent sur les valeurs des monnaies, connaissent bien ce qu'elles valent, faisaient leurs prix en conséquence. » M. Michel Chevalier est plus explicite encore. Le talent dont il a fait preuve dans son excellent livre sur les monnaies (1 donne tant d'autorité à son jugement en pareille matière, que nous nous faisons un devoir de le citer. Lorsqu'il y a dépréciation du cuivre, dit-il, « les marchands détaillans auxquels il en arrive des quantités excessives, et qui ne peuvent le refuser de leurs pratiques, n'ayant pas le moyen de l'écouler, font un sacrifice avec les marchands en gros ou avec les autres personnes qui consentent à s'en charger; mais ce sacrifice retombe tout droit sur le public, car ils ne se font pas faute d'élever le prix de leurs denrées tout au moins du montant de la perte qu'ils ont subie. »

Une observation également importante nous a été communiquée par une personne qui a étudié avec intelligence et sympathie les diverses industries rurales. Les sous étrangers circulent facilement dans les campagnes, lorsqu'ils sont en apparence de même poids et de même valeur que les nôtres. Les sous anglais sont nombreux sur les côtes de la Manche, les sous suisses dans les départemens de l'est, les sous piémontais dans l'Isère et la vallée du Rhône. Nos départemens du nord sont parfois inondés de sous belges. Certaines médailles de confiance,

(1) Ce traité, publié l'année dernière, forme le troisième volume du *Cours d'Économie politique.*

frappées pendant la révolution, ont également cours. On nous assure que la valeur nominale de ces diverses pièces est au moins de six millions. La loi nouvelle se tait à ce sujet. Il y a là en effet une de ces difficultés qu'il n'est pas facile de résoudre. Les sous étrangers sont moitié plus gros que ceux qu'on doit faire. Si on continue à les recevoir dans les campagnes, c'est qu'ils y jouiront d'une faveur inquiétante pour le nouveau système. Les retirer en les remboursant comme les autres, c'est offrir une prime à une introduction croissante; les démonétiser purement et simplement, leur faire subir une perte de 150 pour 100 en les réduisant à l'état de vieux cuivre, c'est enlever trois ou quatre millions aux classes les plus pauvres, et on sait combien le paysan est sensible aux moindres pertes.

Une autre considération commanderait une extrême prudence dans la réforme monétaire qu'on projette. L'or commence à subir une dépréciation qui doit augmenter chez nous la valeur relative de l'argent. On sait que, dans les pays où la loi reconnaît plusieurs métaux pour mesures des prix et prétend fixer entre eux une proportion nécessairement variable, le métal qui est surévalué chasse l'autre, et reste seul dans la circulation. La raison en est simple. Le débiteur emploie naturellement pour se libérer le métal qui lui coûte le moins cher. Au siècle dernier, la loi anglaise attribuait à l'or monnayé une valeur légale supérieure au cours de l'or en lingots, tandis que l'argent se trouvait estimé au-dessous de son cours réel. Avec une livre d'or achetée en monnaie française 1,163 francs, on pouvait payer à Londres une dette de 1,168 francs, et au contraire, pour payer en argent cette même somme, il eût fallu envoyer au monnayage un lingot de quinze livres coûtant 1,200 francs. Le paiement en or procurait donc un bénéfice net de 37 francs, soit 3 un quart pour 100. L'or devint naturellement l'agent de toutes les transactions, le régulateur de tous les prix. L'argent prit écoulement vers l'étranger, et on ne parvint à le retenir qu'en le démonétisant, c'est-à-dire en lui laissant son prix naturel relativement à l'or, au lieu de lui attribuer un prix arbitraire par une fiction légale. Cette circonstance, coïncidant avec la surabondance de cuivre multiplié démesurément par le faux monnayage, a contribué à exhausser le prix des marchandises, du moins celui des denrées usuelles, à un niveau supérieur au cours des autres marchés. L'or, resté seul étalon des prix, ayant une estimation légale supérieure à sa valeur d'échange dans la proportion d'un vingt-septième, ou près de 4 pour 100, les marchands prirent l'habitude, dans les ventes, d'augmenter les prix de toutes choses d'environ 4 pour 100. Indifférentes aux gens qui vendent et achètent par métier, les variations de ce genre sont des fléaux pour ceux qui n'ont pas la faculté de rétablir l'équilibre, tels que les rentiers et les salariés.

Nous sommes menacés en France d'une perturbation bien plus profonde encore. La loi, reconnaissant deux métaux régulateurs, déclare que la valeur de l'un est supérieure à celle de l'autre dans le rapport de 1 à 15 et demi. Jusqu'en ces derniers temps, la loi s'est accordée suffisamment avec les faits commerciaux; mais il est clair pour tous les yeux que nous sommes à la veille d'une grande révolution monétaire. Suivant les calculs de M. Michel Chevalier, la production annuelle de l'or est six fois plus forte qu'au commencement du siècle. Il nous arrive, avec une abondance toujours croissante, de la Sibérie, de la Californie, de l'Australie. De 1795, date originaire du système décimal, jusqu'en 1849 inclusivement, le monnayage de l'or n'a pas dépassé chez nous 23 millions par année moyenne; il était même tombé à 2 millions en 1846. Nos belles pièces de vingt francs passaient alors à l'étranger, où elles trouvaient un emploi plus profitable que chez nous; on ne pouvait se procurer l'or qu'en payant une prime aux changeurs; toutes les affaires se soldaient en argent. Survint, à partir de 1850, une dépréciation de l'or déterminée par une réforme monétaire en Hollande et par les merveilles de la Californie. Le rapport des deux métaux précieux se régla dans le commerce de 1 à 15, de sorte qu'en achetant l'or au-dessous du prix que l'état lui attribuait, on pouvait réaliser un bénéfice de 3 pour 100.

Il en coûte, comme chacun sait, 20 centimes par 100 francs pour faire frapper à l'empreinte de l'état les lingots qu'on envoie à l'hôtel des monnaies, et cet établissement est outillé pour produire chaque jour 1 million de francs en espèces d'or. Quiconque était en mesure d'acheter pour 970,000 francs d'or en barres, et d'y ajouter 2,000 fr. pour la façon, recevait le lendemain la somme d'un million ayant cours légal et forcé. C'était un bénéfice de 28,000 francs par jour obtenu sans risques et sans peine. Un tel commerce était bien séduisant. Aussi la fabrication des monnaies d'or, qui était, comme nous l'avons vu, de 2 millions en 1846, s'est-elle élevée à 115 millions en 1850, et à 254 millions pendant les onze premiers mois de 1851. Il y a eu probablement en ces deux années un bénéfice d'une dizaine de millions à partager entre le petit nombre des capitalistes assez haut placés pour dominer les fluctuations monétaires sur les divers marchés du monde, bénéfice, hélas! qui sera payé tôt ou tard, soit par l'état, s'il prend la perte à son compte lorsque l'on démonétisera l'or, soit par les particuliers, si on ne les dédommage pas lorsque l'or tombera au-dessous de son cours.

Depuis le mois de décembre, le monnayage de l'or s'est ralenti : le bénéfice est moindre, parce que les prix du commerce se sont rapprochés du tarif légal; mais cet équilibre ne saurait être de longue durée. La Russie est en mesure de jeter une valeur de 100 millions

chaque année dans la circulation. La Californie a réalisé, dit-on, une somme de 344 millions dans sa campagne de 1851. Les résultats obtenus en Australie dépassent les espérances. La récolte serait phénoménale, si l'exploitation n'était pas contrariée en certains lieux par le manque d'eau. Une révolution fondamentale dans le commerce du monde tient peut-être à la découverte d'une source, à la perforation d'un puits artésien! En attendant, les derniers avis nous apprennent que l'or, qui, depuis quarante ans, ne s'est jamais réglé à Londres au-dessous du prix de 96 francs pour l'once anglaise, est offert dès à présent, sur le marché de Sydney, à raison de 70 francs. Quelles latitudes inconnues ouvertes devant ceux qui spéculent sur le monnayage des métaux!

Il est évident que de pareils secousses seront prochainement ressenties sur toutes les places commerçantes du monde. Qu'arrivera-t-il chez nous? Démonétisera-t-on l'un des deux métaux précieux? S'obstinera-t-on à régler par ordonnance leur valeur relative? C'est là une des plus redoutables difficultés que l'avenir nous réserve, et nous ne voulons pas l'effleurer incidemment. On peut voir par quels liens cette grosse affaire se rattache à l'humble sujet qui nous occupe. Quelle que soit la résolution prise, il est certain que l'argent va devenir plus rare relativement, et que sa puissance d'achat augmentera en proportion de sa rareté. Le monnayage de l'argent, qui, depuis 1795, s'est élevé en moyenne à 80 millions par an, est tombé à 57 millions en 1851. Cet affaiblissement de la fabrication coïncide à coup sûr avec une exportation notable des pièces antérieurement frappées. Déjà on est presque obligé de solliciter comme une faveur d'être payé en pièces de 5 fr. Il est incontestable que plus l'argent se raréfiera dans la circulation, et plus le cuivre monnayé aura d'importance, et qu'on sentira de plus en plus l'inconvénient d'un trop grand écart entre la valeur intrinsèque de l'argent et celle du bronze. Le savant Mongez écrivait en 1806, en tête du traité presque officiel de Bonneville : « Si d'ici à quelque temps, la valeur nominale de l'argent augmente sensiblement, les monnaies de cuivre seront trop avilies; il faudra avoir recours aux pièces d'argent encastrées ou percées par le milieu. » Nous espérons que cette parole ne sera pas prophétique. Toutefois on ne remarquera pas sans quelque inquiétude qu'on se prépare à réduire de moitié le poids du cuivre au moment même où l'argent va recevoir une plus-value bien supérieure à celle qu'il était possible de supposer il y a quarante ans.

Nous avons invoqué tour à tour la théorie et l'expérience. Nous croyons avoir démontré que le cuivre monnayé est une marchandise comme les monnaies d'or et d'argent, mais une marchandise qu'on peut surévaluer sans inconvénient, tant qu'on ne dépasse pas le point

au-delà duquel il y a chance de bénéfice pour la concurrence frauduleuse. De l'ensemble de nos recherches, il ressort avec une pleine évidence qu'un bénéfice d'environ 200 pour 100 à réaliser par la contrefaçon d'une monnaie est un appât auquel la cupidité a rarement résisté, que la perfection de la gravure n'est pas de nature à paralyser les faussaires, que la presse monétaire offre au travail clandestin de déplorables facilités, et que, si la contrefaçon parvenait, comme on doit le craindre, à multiplier outre mesure les monnaies d'appoint, il en résulterait un trouble dangereux dans le niveau déjà si fragile des gains et des dépenses populaires.

Est-ce à dire que l'affaiblissement de nos monnaies de cuivre doit aboutir nécessairement à d'aussi déplorables résultats? Nos conclusions ne sont pas aussi rigoureuses. Parce que le crime de contrefaçon est possible, parce qu'il est à craindre, nous ne sommes pas autorisés à affirmer qu'il sera inévitablement commis. Des hommes expérimentés n'ont pas partagé les appréhensions dont nous ne pouvons nous défendre : entre leur avis et le nôtre, l'expérience décidera.

Il y a chance d'ailleurs de paralyser les faussaires par une mesure de précaution dont l'idée se trouve en germe dans cette page de Say que nous avons citée. Il suffirait que, dans chaque canton, un des agens du ministère des finances eût commission spéciale pour pratiquer le change de la monnaie nouvelle, à peu près comme le font les courtiers dont nous avons parlé. Ces commis échangeraient gratuitement et à la première réquisition le bronze contre l'argent et l'argent contre le bronze. Si les demandes se faisaient équilibre, ce serait la preuve d'une circulation normale. Si, au contraire, le cuivre offert en abondance s'accumulait dans les caisses publiques, l'autorité se tiendrait pour avertie. En soumettant les pièces à l'examen des experts, on parviendrait sans doute à discerner la contrefaçon, si elle avait lieu. La police, mise en demeure d'agir et à portée d'observer les canaux par où affluerait la monnaie suspecte, remonterait tôt ou tard à la source du délit, et une justice exemplaire serait faite des coupables.

Il ne faut pas craindre d'exagérer les précautions et la vigilance. Qu'on y songe bien : dans les termes où la refonte de nos monnaies de cuivre doit s'effectuer, il ne s'agit de rien moins que de changer la mesure consacrée depuis des siècles pour le prix de tous les services, pour les transactions de tous les genres et de tous les instans. Dans une entreprise de cette nature, la prudence, pour être suffisante, doit être excessive.

ANDRÉ COCHUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1852.

On a souvent l'habitude de rapprocher les époques, de comparer le moment où nous vivons aux premières années de ce siècle. C'est, si l'on veut, un moyen de s'orienter dans la nuit où l'on marche, de savoir où l'on va, en apprenant où on est allé dans des crises identiques. Tout y prête d'ailleurs peut-être aujourd'hui. Il semble en vérité, depuis quelques années, que nous soyons en train de recommencer une période de notre histoire, et que nous rentrions dans un de ces *cercles* dont parle Vico, où se reproduisent à distance les mêmes accidens, les mêmes phénomènes, et où les mêmes causes engendrent les mêmes effets. Le danger, c'est de travailler d'un effort trop visible à rendre dans la pratique ces analogies plus frappantes qu'elles ne le seraient naturellement, et de tenir trop peu de compte des différences. Au fond, ces différences sont plus réelles qu'on ne suppose entre notre temps et le temps glorieux dont on parle. Au moment où le premier consul entreprenait de relever la France, il trouvait un sol libre. Les opinions anciennes étaient presque passées à l'état de souvenirs; les opinions nouvelles étaient en déroute, accablées sous le poids de huit ans de malheurs enfantés par elles. Il n'y avait plus de partis, à vrai dire. La tendance dominante était une émulation universelle à seconder cette reconstruction de la société française dont le pouvoir nouveau se faisait l'instrument. Le premier consul n'était pour personne la représentation trop directe d'une défaite. Il pouvait faire appel aux hommes les plus éprouvés, aux intelligences les plus éminentes. C'était le premier pouvoir conservateur sorti de la révolution après des gouvernemens violens, éphémères et sans racines. Pénétrez un moment dans notre temps : depuis un demi-siècle, trois ou quatre régimes se sont succédé, non plus seulement des régimes révolutionnaires, mais trois ou quatre régimes monarchiques, entendant d'une manière différente la politique conservatrice et ayant grandement à leur heure contribué à la prospérité du pays. Chacun d'eux a laissé des attachemens honorables, des fidélités, des intérêts divers. Il est arrivé dans l'ensemble de la vie publique

ce qui arrivait, il y a quelques années, dans la vie parlementaire : chaque changement ministériel créait un parti nouveau, et il y avait beaucoup de changemens de ministères, ce qui pouvait ajouter à la nomenclature des partis, mais n'ajoutait assurément rien à leur force. C'est là l'effet des révolutions qui se prolongent et des fréquentes substitutions de régimes politiques : elles accumulent les germes de division, multiplient les scissions et les fractionnemens, finissent par réduire la pensée publique en poussière, et font de la société un camp où une multitude d'opinions se surveillent, s'irritent mutuellement, assez fortes et même assez légitimes pour ne point consentir à une défaite absolue, trop faibles pour rien faire ou pour rien empêcher. Ce qui en résulte de nouveau et de plus compliqué dans la situation des pouvoirs publics nés sous l'empire de ces conditions et de la société elle-même aujourd'hui, il est facile de le pressentir.

Quant à la société, pour ne parler que d'elle ici, c'est le sentiment du mal dont elle souffre qui peut le mieux lui dicter ce qu'elle a à faire. Elle a été sur le point de périr par l'excès des divisions intérieures, par une sorte de décomposition morale, intellectuelle et politique; elle n'est point, certes, hors de péril encore aujourd'hui. C'est à elle de travailler de son propre mouvement à se reconstituer pour faire face à ce péril, et à dissiper ces incohérences qui l'énervent. Pour guérir ce mal, pour rétablir un peu de cohésion dans la société française, nous le savons bien, il y a des remèdes très prompts qui séduisent beaucoup d'esprits : il y a les bonnes intentions d'abord, ce qui ne gâte rien; il y a en outre les combinaisons de cabinet, les protocoles de salons, les mariages de convenance entre des opinions qui discutent soigneusement leurs titres au contrat, et commencent, probablement pour être mieux d'accord, par s'opposer leurs mutuels sacrifices. Le pire de ces remèdes, c'est d'aggraver le présent sans profit pour l'avenir, en appelant d'indiscrètes curiosités sur des choses qui se font quand elles se doivent faire et ne se discutent pas. La seule union possible à rétablir au sein de la société française, la seule efficace pour le moment, dirons-nous, c'est celle qui s'opère par la voie morale, par la restitution des notions communes à tous les partis conservateurs. S'il y a, comme nous n'en doutons pas, un ensemble de vérités essentielles, inaliénables, sur lesquelles repose la civilisation moderne, il faut les retrouver, les raviver, leur rendre leur ascendant; il faut que la société se livre à ce courageux travail sur elle-même, qu'elle apprenne beaucoup et qu'elle oublie encore plus, qu'elle se guérisse de ses fanatismes et de ses caprices; il faut qu'elle se refasse une conscience assurée et invariable sur certaines choses. Quel édifice politique s'élèvera sur ce fond rajeuni? Nous ne le savons guère en vérité; ce que nous savons, c'est que les pays qui ont une conscience décidée et vigoureuse sont les seuls qui puissent contraindre les gouvernemens à se plier à leurs inspirations et à leurs besoins. Travailler à cette reconstitution morale, c'est là encore une assez grande œuvre assurément, très propre à ramener les opinions à leurs affinités naturelles, et où il y a place pour tous les efforts, pour toutes les influences, — influences du monde, de l'esprit, des lettres, des arts. — A quoi cela répond-il? dira-t-on. Cela ne répond à rien, et cela répond à tout. C'est un point de départ pour quiconque veut servir utilement notre société éprouvée et divisée, pour quiconque veut observer le développement contemporain, suivre les événemens

dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral et intellectuel, les peser dans leur frivolité ou leur importance, et les rapprocher du but auquel il faut tendre.

Au point de vue politique, quels incidens se sont produits dans cette dernière période? Ils sont peu nombreux. Le sénat a été saisi de la loi sur la refonte des monnaies de cuivre. Le conseil d'état élabore le budget; ce sera probablement la grande affaire du corps législatif, qui n'a en travail, pour le moment, qu'un projet sur la réhabilitation des condamnés. Dans cette lenteur des travaux législatifs, il se fait toujours sentir évidemment quelque chose de ces difficultés dont nous parlions l'autre jour, inhérentes à la manière de fonctionner des assemblées nouvelles. Nul ne sait trop au juste encore quelle est sa place et quelle est la mesure de son action. C'est sans doute pour résoudre quelqu'une de ces difficultés intérieures qu'un récent décret réglait les rangs honorifiques des nouveaux corps de l'état, et plaçait le sénat en première ligne, le corps législatif ensuite, le conseil d'état en dernier lieu. Ces incidens secondaires s'effacent, au surplus, devant une question qui ne serait rien moins qu'une question de constitution et de gouvernement, et qu'il est permis de signaler comme un des élémens de notre histoire la plus actuelle. Il s'agissait, à vrai dire, de savoir si la république était sur le point de finir tout-à-fait, et si 1804 allait de nouveau sonner pour la France. Déjà, on s'en souvient, M. le président de la république, dans son discours d'inauguration de la session législative, avait assez hautement indiqué le cas où une transformation de ce genre pouvait entrer dans ses prévisions. Cette éventualité avait naturellement fait le tour de l'Europe, et la diplomatie s'en était occupée. Le prince de Schwarzenberg, à ce qu'il semble, avant sa mort, s'en était ouvert à quelques gouvernemens; il ne paraissait, quant à lui, nullement prévenu contre une nouvelle transformation du pouvoir en France. Le prince de Schwarzenberg, sorti comme homme d'état des révolutions de 1848, moins que tout autre peut-être, se sentait accessible aux ombrages contre les pouvoirs datant de la même époque et réagisssant contre les influences révolutionnaires. Cela explique du moins les dispositions dans lesquelles la mort l'a surpris et la démarche dont il a été question. Joignez au retentissement de cet incident diplomatique les commentaires intérieurs, les possibilités transformées en certitudes, l'imagination publique achevant ce *cercle*, cette reproduction de notre histoire passée dont nous parlions tout à l'heure : — voilà comment il a été un moment établi que l'empire devait être proclamé le 10 mai au Champ-de-Mars par cent mille hommes réunis pour la distribution des aigles. Une note officielle est venue démentir ces bruits, en ajoutant que les acclamations de l'armée n'avanceraient point l'empire d'une heure. Nous trouvons, quant à nous, la note officielle très juste. L'armée ne peut point faire de gouvernemens, parce qu'il s'en suivrait qu'elle pourrait les défaire, et alors ce n'est point seulement au fondement essentiel de tout régime politique qu'elle porterait atteinte : ce serait à sa propre constitution, à sa propre discipline, à ce qui fait son autorité et sa force. Son honneur est d'obéir en suivant l'impulsion du pays tout entier.

Ce qui fait que les symptômes intellectuels sont un élément inséparable de notre situation politique, c'est que nous sommes un peuple vivant essentiellement par l'esprit. Le Français n'est point peut-être un animal politique suivant

l'énergique expression que Swift appliquait aux Anglais; mais c'est à coup sûr un animal intellectuel qui aime à vivre, comme la salamandre, au milieu de toutes les flammes de la pensée, et qui s'y brûle parfois. Aussi, plus qu'en tout autre pays, existe-t-il un lien nécessaire et permanent entre nos œuvres de tout genre, — histoire, philosophie, roman, poésie, théâtre, — et le développement de nos destinées. Chacune de nos périodes historiques a sa littérature qui la caractérise, la commente ou la prépare; c'est souvent en effet par des mouvemens de l'intelligence plus encore que par un profond mouvement social et politique que s'expliquent la plupart de nos révolutions. Que d'imaginations simplement passées de nos livres dans la réalité! que de réhabilitations capricieuses des plus lugubres folies, qui ont eu leur retentissement dans les faits contemporains! que de déclamations qui ont essayé de prendre corps! Ne serait-il pas bien temps pour la littérature de travailler dans un autre sens et de réparer quelques-unes des ruines qu'elle a faites? D'autant plus qu'elle se rajeunirait elle-même dans cet effort nouveau; elle retrouverait sa fécondité et son ascendant au contact du vrai et d'une inspiration plus saine. L'ardeur qu'elle a mise à fausser les jugemens, à défigurer l'histoire, à travestir le monde moral, pourquoi ne la mettrait-elle pas à rectifier les erreurs, à réveiller quelque élan généreux, à remettre en honneur les mâles et simples vérités? Le moment actuel n'a point encore sa littérature, cela se conçoit. C'est plutôt une sorte de liquidation du passé qui se fait. Ce sont des collections d'articles d'autrefois, des œuvres de la veille qui se poursuivent, ou quelques essais de circonstance. Au fond, cependant, il ne serait point difficile peut-être d'apercevoir les changemens d'idées qui s'accomplissent, à la différence des appréciations qui se font jour depuis quelques années. Voyez l'époque révolutionnaire : il y a dix ans à peine, on n'y touchait que pour la réhabiliter. En plein parlement, les orateurs monarchiques faisaient honneur à la convention d'avoir sauvé le pays de l'invasion étrangère. Voici une œuvre, — l'*Histoire de la Convention nationale* de M. de Barante, commencée après février et continuée aujourd'hui par la publication d'un volume nouveau, — qui a justement pour but de prouver que la convention n'a point sauvé du tout le pays, et qu'elle l'eût infailliblement perdu, si elle avait pu le perdre. M. de Barante raconte cette époque avec une simplicité qui rend plus sensible encore ce qu'il y a de terrible et d'odieux. Une des époques qui nous ont toujours semblé les plus curieuses à étudier dans un autre sens et les plus dignes d'estime, c'est la restauration. M. de Lamartine poursuit son *histoire* sur cette période, déjà presque ancienne pour nous. Le malheur de M. de Lamartine, c'est de paraître toujours se contempler lui-même et se bercer de sa propre parole, au lieu d'être préoccupé du temps dont il retrace le tableau. Quelque mérite qu'il y ait dans ce nouveau volume qui vient de paraître, de quelque éclat que soient revêtues certaines pages de l'*Histoire de la Restauration*, on se dit encore pourtant que ce n'est point là peut-être le genre de description et de peinture propre à une telle époque, et ce défaut est destiné sans doute à devenir plus visible à mesure que le brillant auteur s'éloignera des scènes puissantes et grandioses de 1814 et de 1815. Il y aura des parties que M. de Lamartine traitera toujours supérieurement, mais en même temps que de nuances, que de détails, que de côtés réels disparaîtront sous sa plume! C'est surtout dans la littérature plus

légère que se fait sentir la stagnation intellectuelle qui est un des signes les plus palpables de notre temps. Ni le roman ni la poésie ne se sont relevés encore du coup que leur a porté la révolution de février. — Le théâtre est-il plus heureux? Nous n'oserions point en donner pour preuve complète *le Bonhomme jadis* de M. Henry Murger, représenté récemment au Théâtre-Français. M. Henry Murger est un des écrivains qui ont réussi auprès du public en prenant pour thème la jeunesse, la vie des écoles, la bohème comme on dit. Il a assez de talent pour éviter les écueils naturels de ces sortes de sujets, mieux peut-être qu'il ne l'a fait dans son œuvre récente. C'est un des jeunes esprits d'aujourd'hui qui, en dirigeant leur inspiration, peuvent le mieux arriver au succès.

Il paraît que ce que nous disions l'autre jour du Piémont a eu le privilége d'exciter quelque curiosité à Turin. Il y a eu même d'assez hauts personnages désignés comme pouvant bien n'être point étrangers à nos observations : ils en sont bien innocens à coup sûr; mais ce qui est plus précieux, c'est qu'ils ne s'en défendent que tout juste pour laisser croire à quelque secrète complicité. Passons à quelque chose de plus sérieux. Le Piémont vient de perdre un de ses hommes publics les plus éminens, M. le commandeur Pinelli, président de la chambre des députés, et qui était encore dans la force de l'âge. M. Pinelli était l'un des chefs du parti conservateur; c'était un constitutionnel sincère, zélé et modéré, dévoué au roi et au statut. La confiance de ses collègues le portait périodiquement à la présidence de la chambre des députés depuis quelque temps. C'est là une vie politique assez courte : elle ne date que de 1848; d'après ses amis, elle se serait terminée à la suite d'une de ces émotions que causent souvent les injustices des partis dans les pays libres. M. Pinelli avait été l'objet des plus violentes attaques de la part de M. Gioberti dans son dernier livre. Beaucoup d'autres avaient répondu à M. Gioberti, lui seul n'avait rien dit; il se souvenait d'avoir été sur le pied de la plus étroite intimité avec le publiciste piémontais, et la blessure était d'autant plus vive. La mort de M. Pinelli a été une douloureuse diversion dans la politique à Turin. La situation du Piémont en elle-même n'a point empiré depuis quelques jours; elle ne s'est point améliorée. Peut-être est-on moins préoccupé aujourd'hui de politique pure que de finances et des nouveaux impôts qui vont faire peser sur ce petit pays des charges énormes. C'est par là probablement que le cabinet de Turin se verra en butte à de nouveaux assauts, si, comme on l'annonce, M. le comte de Revel, ancien ministre, doit prendre la parole contre les projets du gouvernement. En dehors des impôts, le sujet de toutes les conversations est la loi sur le chemin de fer de Turin à Suze, au pied du Mont-Cenis. Le gouvernement a fait une convention avec des entrepreneurs anglais pour la construction de ce chemin. La commission parlementaire repousse cette convention et offre de voter des fonds pour commencer les travaux; mais le ministre, à son tour, n'accepte point ce système. Il est donc facile de prévoir des débats animés. L'essentiel pour le Piémont, c'est qu'ils n'entravent pas cette œuvre importante, comme aussi rien ne serait plus heureux que la réalisation des projets annoncés recemment par le ministre des finances, et qui consistaient à faire un chemin de fer destiné à mettre Turin et le reste du Piémont en communication directe avec la France. Les rapports des deux pays y puiseraient un degré nouveau d'activité. Ce serait une satisfaction de plus pour ces inté-

rêts commerciaux qui viennent d'être l'objet d'une convention conçue dans un sens très libéral. Le traité de commerce signé entre la France et le Piémont fait un pas nouveau dans la voie de l'abaissement des tarifs de douane. La production des vins français surtout gagne un marché qui a son importance. Autrefois nos vins, pour entrer en Piémont, payaient un droit qui variait, suivant la qualité, de 20 à 50 fr. par hectolitre; aujourd'hui ils ne sont plus soumis qu'à un droit uniforme de 3 fr. 50 cent. Ce n'est là d'ailleurs qu'un des avantages de la récente convention. Voici déjà quelques années que la France se préoccupe avec un soin particulier de signer des traités de commerce. Plus que tout autre le ministre actuel des affaires étrangères, M. de Turgot, y met un zèle digne d'être remarqué. Le plus triste effet de nos agitations intérieures, ce serait si elles pouvaient nous faire oublier le soin et la défense de nos intérêts au dehors.

Ce n'est point dans le Piémont seulement, au surplus, que peut s'exercer l'activité de notre diplomatie et qu'elle s'exerce en effet. Le gouvernement belge doit savoir aujourd'hui que notre gouvernement n'est nullement disposé à sacrifier un de nos plus sérieux intérêts, celui de la propriété littéraire, à l'industrie louche et malvenue fomentée par la Belgique. Ce qui peut surprendre, ce sont les difficultés chaque jour renaissantes soulevées à ce sujet par le cabinet de Bruxelles, lorsque M. Charles Rogier lui-même, en 1851, prenait devant les chambres belges l'engagement d'abolir la contrefaçon. Ce cabinet objecte aujourd'hui qu'il n'obtiendrait point du parlement la ratification du nouveau traité, s'il ne sauvegardait pas cette industrie jusqu'à la fin de 1852, au moins pour les ouvrages périodiques et ceux en cours de publication. Ceci est simplement un faux-fuyant, puisque les députés des Flandres, les députés catholiques et la plupart des députés libéraux eux-mêmes sont opposés à la contrefaçon. Ses seuls défenseurs sont les députés de Bruxelles, parmi lesquels se trouve M. Cans, le chef de cette exploitation du bien d'autrui, et ils la défendent en exagérant son importance réelle. M. Verhaegen ne disait-il pas un jour que la contrefaçon occupait 50,000 ouvriers dans un pays qui, d'après les statistiques officielles, n'en compte guère que 314,842 dans toutes les branches de l'industrie? Voilà la singulière pression à laquelle obéit le cabinet de Bruxelles! En dehors même de toute considération morale, voilà l'industrie qu'il met en balance avec les intérêts les plus vitaux de la Belgique, l'industrie linière, l'industrie des houilles, qui ont besoin d'un traité avec la France! Nous sommes en effet très fondés à croire que notre gouvernement n'est point disposé à consacrer dans la nouvelle convention, même pour une durée restreinte, ce qu'il considère comme un vol, et nous l'en applaudissons. Or, le traité actuel expire le 10 août prochain; il est donc plus que temps d'y songer. Nous ne doutons pas que M. le ministre des affaires étrangères ne mette à clore cette négociation la fermeté qu'il a mise à la traiter. Le gouvernement belge lui-même devrait bien voir pourtant que c'est là une industrie condamnée. Se refusât-il à faire droit aux légitimes prétentions de la France, la contrefaçon est chaque jour de plus en plus cernée par les traités signés avec les autres pays; il faut bien qu'elle meure, et, au lieu de mourir de bonne grace, elle mourra de consomption, assez honteusement, comme elle a vécu.

La Suisse continue à avoir ses agitations. Elle était entrée dans cette car-

rière orageuse avant le reste de l'Europe, on le sait, notamment en 1846 et 1847, et elle a été un des foyers où s'est allumé tout d'abord ce radicalisme révolutionnaire qui est allé enflammer un moment tous les pays. Elle a encore ses dernières luttes après la défaite de la révolution dans le reste de l'Europe; mais cette fois le radicalisme suisse a rencontré, lui aussi, son échec, échec d'autant plus grave, qu'il lui a été infligé légalement par le vote populaire. C'est dans le canton de Berne, et au sujet d'une proposition de révocation du grand-conseil, que s'est accompli et dénoué heureusement cet épisode assez grave. Le grand-conseil actuel, qui est conservateur, date de 1850, et a été élu par le suffrage universel. Venant après un pouvoir révolutionnaire à la tête duquel étaient MM. Snell, Stœmpfli, Niggeler, et avec la constitution radicale de 1846, on imagine la rude tâche échue à ce gouvernement. Il a eu à réparer lentement et successivement tous les désordres, les gaspillages de ses prédécesseurs, et à rétablir une certaine régularité administrative avec les moyens bornés que lui donnait la constitution. Il a réussi, autant que cela se pouvait, dans ces conditions; il a pratiqué activement et sincèrement une politique conservatrice. Ce n'était point l'affaire des radicaux de Berne et de M. Stœmpfli, leur chef principal pour le moment : M. Stœmpfli a organisé contre le grand-conseil une agitation révolutionnaire des plus ardentes; les assemblées populaires se sont multipliées, les journaux radicaux ont redoublé de violence et de déclamations incendiaires; on est allé même jusqu'à l'émeute. La question, pour M. Stœmpfli et pour le parti révolutionnaire, était de savoir comment ils auraient raison du grand-conseil, lorsque assez récemment ils ont cru apercevoir une occasion favorable d'engager une lutte décisive. Au mois d'octobre 1851, les élections fédérales, qui sont, comme on le sait, une chose toute différente des élections cantonales, avaient lieu à Berne, et elles donnaient sinon une victoire complète, du moins un demi-succès au parti radical; sur quoi M. Stœmpfli imagina cette théorie, que le canton devait s'harmoniser avec le résultat des élections fédérales. Restait le moyen à trouver, et on est toujours sûr d'en découvrir au moins un dans une constitution radicale. Celle que le parti révolutionnaire a donnée au canton de Berne en 1846 contient une clause qui permet de soumettre au peuple la question d'un renouvellement du grand-conseil avant la fin de la période légale de son pouvoir, qui est de quatre ans, si huit mille électeurs le demandent. C'est par application de cette belle clause constitutionnelle, après que le parti radical a eu ramassé le nombre voulu de signatures, que la question de la révocation du grand-conseil a dû être soumise au peuple bernois. Ainsi voilà un pays où quelque chose comme un vingtième du corps électoral peut, selon son caprice, suspendre toutes les affaires, paralyser l'industrie et le commerce, et tenir toute une population dans une crise qui peut à chaque instant dégénérer en révolution. Le parti radical, au reste, n'a fait qu'aller au-devant d'une défaite. C'est tout récemment qu'a eu lieu le vote, et le maintien du grand-conseil a été prononcé à une majorité de sept mille voix par le peuple. C'est évidemment un succès remarquable pour le parti conservateur bernois, et il n'est point surprenant que le grand-conseil songe aujourd'hui à mettre à profit cette force nouvelle qu'il vient de recevoir de la consécration populaire. La défaite de la démagogie bernoise est d'autant plus importante, que le mouvement radical n'eût point tardé à s'étendre aux

cantons d'Argovie, de Zurich, de Thurgovie et à la Suisse française, qui est déjà suffisamment exploitée par le radicalisme. Il est certes fort à souhaiter que cette victoire de la politique conservatrice se généralise en Suisse, comme n'eût point manqué de le faire celle de la politique révolutionnaire.

L'Allemagne, si vivement préoccupée depuis quelque temps de la lutte commerciale de l'Autriche et de la Prusse, n'est point cependant à l'abri de toute agitation politique. Pendant que le gouvernement autrichien, non encore tout-à-fait remis du deuil causé par la mort du prince de Schwarzenberg, continue laborieusement la réorganisation administrative de l'empire sur les principes posés par les ordonnances impériales de décembre 1851, la Bavière est le théâtre de discussions assez vives entre l'église et l'état. Le Wurtemberg, où le radicalisme a conservé des forces, montre encore par instans de fâcheux ressouvenirs du parlement de Francfort et de ses droits fondamentaux. Plusieurs petits états voient leurs constitutions abrogées ou réformées. Enfin la Prusse, où la vie constitutionnelle n'est point encore éteinte, discute avec plus ou moins de suite et de bonheur les modifications qui pourraient être apportées à sa charte de 1850. L'une des questions les plus délicates auxquelles ce débat ait donné lieu, c'est celle de l'organisation de la pairie, laissée en quelque sorte en suspens par la constitution. En effet, par une disposition expresse de la loi fondamentale, la pairie ne doit être définitivement instituée qu'en août 1852. On sait déjà comment la question des principes à suivre pour la nomination des pairs avait été résolue récemment par la première chambre. Grace à un rapprochement sage, selon nous, de toutes les opinions modérées, le système de la nomination par le roi, soit à vie, soit à titre héréditaire, avait prévalu. Ce vote avait été regardé comme une défaite humiliante pour l'extrême droite, attachée au principe électif dans l'intérêt de la grande et surtout de la petite noblesse. Toutes les fractions du parti libéral n'envisageaient pas cependant du même point de vue ce résultat défavorable aux *hobereaux*, mais trop favorable, selon quelques esprits, à la royauté. Le vote de la seconde chambre vient d'accuser cette dissidence entre les différentes nuances de la gauche. Si l'un de ses membres s'écrie : « Fions-nous à la nomination de la couronne, » un orateur éminent, M. de Vincke, répond vivement : « Non, ses choix ne porteront que sur des gentilshommes campagnards ; les *hobereaux* vont triompher ! » Dans le désir de paralyser les influences bureaucratiques, d'assurer à la future pairie l'indépendance, la liberté d'action, et d'en faire une sorte de pouvoir modérateur entre les partis extrêmes, M. de Vincke consent à courir le risque d'un sénat féodal. La royauté a tranché la difficulté. Satisfaite du vote de la première chambre, et ne pouvant s'accommoder de celui de la seconde, elle vient de signifier à celle-ci qu'elle entend nommer la pairie à sa guise. Le côté particulièrement regrettable de la conduite de la seconde chambre, c'est peut-être moins sa théorie en elle-même que le prétexte qu'elle a fourni à la royauté de s'élever au-dessus de la constitution et du pouvoir législatif. Quand on est faible, il est imprudent d'être hardi. C'est la faute que la gauche vient de commettre en Prusse.

En Angleterre, le ministère tory vient de remporter à la chambre des communes une victoire dont les résultats sont doublement importans : d'une part, cette victoire le fortifie en rapprochant de lui, d'une manière plus étroite, les

peelites et lord Palmerston; de l'autre, elle pulvérise le parti whig et hâte sa mort, qui ne peut être que prochaine, à moins d'événemens inattendus. Ce parti, si long-temps puissant, va peut-être avant peu, au parlement et dans le pays, passer à l'état de coterie ou de secte; ce parti aristocratique, naguère si exclusif et si impérieux, va se voir réduit à se perdre au sein du parti radical. Lord John Russell l'aura voulu par son opposition étourdie, par sa témérité et ses singulières illusions. En vérité, on ne peut expliquer ses dernières manœuvres que par une hallucination et une crédulité dont on trouverait peu d'exemples. Que lord John Russell regrette le pouvoir qui lui a échappé, cela se conçoit sans peine; mais que l'homme qui n'a pu, pendant tout son gouvernement, parvenir à constituer une majorité homogène, se croie assez fort pour ressaisir le pouvoir, que le représentant qui n'est pas sûr de sa réélection se croie assez sûr de l'assentiment du pays pour chercher à renverser un gouvernement nécessaire et qu'on ne pourrait remplacer immédiatement, voilà ce qui est inexcusable chez un homme d'état qui n'est ni un tribun, ni un révolutionnaire. Que lord John Russell diffère d'opinion sur certains points du bill de la milice avec le gouvernement, rien n'est plus explicable; mais que l'homme politique qui a reconnu sous son administration la nécessité d'un tel bill, qui en a présenté un lui-même sur les mêmes matières, qui, il y a quelques semaines à peine, faisait publiquement à la tribune l'éloge du bill présenté par le ministre actuel de l'intérieur, M. Walpole, — ait changé subitement d'opinion, soit venu établir que les moyens actuels de défense de l'Angleterre sont suffisans, ait appuyé l'amendement de sir Lacy Evans, qui demandait l'ajournement de la seconde lecture du bill à six mois : voilà qui est tout-à-fait inexplicable. Il n'y a pas seulement dans ces manœuvres de la déloyauté et une opposition factieuse; il y a encore une inhabileté profonde. Si les moyens de défense de l'Angleterre sont suffisans, si l'Angleterre peut mettre sur pied avec les élémens de force qu'elle a actuellement sous la main une armée de cent mille, ou même, comme l'a prétendu M. Rich, de deux cent mille hommes en quelques semaines, pourquoi lord John Russell avait-il présenté lui-même un bill sur la milice, et quel nom donner alors à la comédie qu'il a jouée? La majorité formidable qui a voté la seconde lecture du bill a été la punition de lord John Russell. Il se croyait sûr du succès, et depuis quelques jours les organes du parti whig annonçaient que l'ex-premier ministre allait prendre sa revanche de sa défaite passée sur le nouveau bill de la milice. Vaine espérance! Lord Palmerston était encore là, poursuivant sa vengeance, neutralisant l'opposition de lord John Russell, après l'avoir renversé du pouvoir. Tous les reproches qu'on était en droit d'adresser à lord John Russell, lord Palmerston les lui a adressés, et son discours a été sans doute pour beaucoup dans l'insuccès de son ancien collègue. Il y a quelques mois à peine, lord Palmerston était l'homme le plus incriminé de l'Angleterre, ses collègues l'avaient banni de leur conseil en châtiment de ses violences; aujourd'hui lord John Russell prouve qu'il aurait besoin lui-même de prendre des leçons de modération, et qu'il n'était peut-être pas en droit d'en donner aux autres. Sa conduite a deux résultats auxquels il ne visait probablement pas : elle achève de tuer le parti whig, et elle amnistie lord Palmerston.

Une mission diplomatique française part en ce moment pour Buenos-Ayres; elle eût été assez empêchée d'agir et de négocier tant que la lutte était fla-

grante encore sur les bords de la Plata. Cette lutte avait pris depuis quelques mois un caractère assez décisif pour qu'il n'y eût qu'à attendre. Aujourd'hui, on le sait, ce n'est plus avec Rosas que notre envoyé aura à régler les rapports de la France et de cette portion du continent sud-américain. Il semble que l'ancien dictateur ait voulu éloigner tout soupçon de retour possible en s'embarquant précipitamment pour l'Europe. Il est arrivé déjà en Angleterre, non sans avoir risqué de périr avec sa famille dans un naufrage en vue du port, et ce n'est point, à coup sûr, le moins extraordinaire des réfugiés rassemblés par des fortunes diverses sur le sol anglais. Cet homme étrange, en qui s'est résumée toute la vie de la république argentine pendant vingt ans, était cependant si peu connu hors de son intimité, qu'il a pu traverser Buenos-Ayres dans sa fuite sans être remarqué. A peine était-il parti, que les soldats débandés ne tentaient rien moins que le sac de la ville, le pillage des plus riches quartiers. Les habitans de Buenos-Ayres, armés par Rosas, ont commencé par faire usage de leurs armes contre ses derniers séides, et le général Urquiza est arrivé à propos pour exercer de rigoureuses justices. On parle tout simplement de deux ou trois cents exécutions sommaires. Un *bando* terrible a été publié contre les voleurs. Un gouvernement provisoire s'est organisé à la tête duquel est le président de la haute-chambre de justice, le docteur Vicente Lopez; celui-ci s'est associé quelques hommes marquans, parmi lesquels se trouve un des membres les plus distingués de l'émigration argentine de Montevideo, M. Valentin Alsina. La réaction, on le pense, n'a point tardé à se déclarer contre tout ce qui émanait de Rosas ou se rattachait à lui. Des confiscations ont été exercées contre le dictateur et ses partisans les plus compromis. Quant à son gouvernement, lui disparu, il n'en restait plus rien; Rosas était tout. Le problème est d'organiser quelque chose aujourd'hui. Ce n'est point le moment d'assigner à ce quasi-souverain déchu son vrai rang dans l'histoire de l'Amérique du Sud. Il dépend beaucoup de ses adversaires de montrer s'il a eu tort ou raison. Il eût été presque un grand homme, s'il eût su user de son pouvoir et couvrir ses moyens souvent redoutables de gouvernement par des résultats utiles dans le développement moral et matériel du pays. Faute de ce grand rôle, Rosas restera encore une des figures les plus caractéristiques et les plus originales de ce monde américain, et dans son histoire il y aura une place pour cette personne singulière, Manuela Rosas, sa fille, qui s'est si complétement identifiée avec sa fortune, qui à la dernière heure se déguisait en mousse pour l'accompagner dans sa fuite, et est devenue l'objet de tant de jugemens divers ou plutôt de curiosités. Au moment où le dictateur disputait son pouvoir dans un dernier effort, un de ces émigrés argentins répandus dans toute l'Amérique du Sud, M. Jose Marmol, poète qui n'est pas sans talent, traçait de Manuelita une assez vive esquisse qui, par une coïncidence bizarre, nous arrive presque avec le personnage lui-même. Il ne faut point demander à M. Marmol une très exacte justice envers Rosas. Nous avons entendu assez parler de ces histoires de femmes enceintes assassinées, d'oreilles d'unitaires promenées sur des plats d'argent dans le salon de Rosas. Là n'est point la nouveauté; il y a quelque chose de plus curieux, c'est la saveur locale qui s'en dégage, un certain coloris pittoresque et une impartialité d'une espèce particulière qui consiste à noircir le père pour rehausser la fille, et en faire une des plus intéressantes

figures de la patrie américaine. « Manuela n'est point une belle femme dans tout le sens du mot, dit M. Marmol; mais sa physionomie agréable et sympathique révèle l'intelligence. Son front n'a rien de remarquable, mais ses cheveux noirs dessinent merveilleusement cette courbe élégante qui distingue d'ordinaire les personnes d'un esprit élévé; ses yeux, plus noirs que ses cheveux, sont petits, clairs et en perpétuel mouvement; son regard mobile se fixe à peine sur les objets et pénètre tout; sa tête, comme ses yeux, semble obéir au tour de sa pensée. Joignez à ceci un corps haut et dégagé, une taille fine et flexible, avec les ondulations pleines de grace et de volupté des filles de la Plata, et vous aurez une idée de Manuelita Rosas à la trente-troisième année de sa vie, époque où une femme est deux fois femme. »

Manuela est-elle une créature privilégiée ou un monstre, comme le disent tour à tour ses admirateurs enthousiastes ou ses détracteurs? En vérité, elle n'est ni l'un ni l'autre. C'est une femme qui a vécu dans un monde étrange, en subissant les influences, en tempérant les rudesses et l'animant de sa grace. M. Marmol la représente dans son caractère, dans ses habitudes et jusque dans ce célibat d'où elle n'est point sortie, comme l'instrument poétique, délicat et innocent d'une volonté profonde et despotique, comme une victime même. Toujours est-il qu'un des traits qui la distinguent, c'est un dévouement absolu, une espèce de fanatisme pour son père. Il y a deux époques distinctes dans la vie politique du général Rosas : — la première, où il se fait l'homme des *gauchos* et s'appuie sur eux, où les influences de la pampa prévalent sur les influences hostiles de la civilisation, où le *rancho* et la *pulperia* dégorgent à Buenos-Ayres; — la seconde, où Rosas forme autour de lui une sorte de cour dont l'habitation de Palermo, à quelques lieues de la capitale argentine, est le Versailles, selon la bizarre expression de M. Marmol, — Versailles de sa pampa, où le général Urquiza récemment, après sa victoire, allait dormir la première nuit. Manuela a été l'héroïne, la souveraine de ces deux époques. M. Marmol ne dissimule nullement ce qui est toujours resté en elle d'élevé, de distingué et d'excellent, même au milieu des scènes terribles qui ont signalé parfois la première de ces périodes. Elle a sauvé plus d'une de ces victimes dont la mort, avant d'être constatée, a été le texte de mille accusations à Montevideo et en Europe; elle a désarmé plus d'une colère de son père et a porté son sceptre de reine de la confédération avec un grace originale et généreuse. Il n'est point sans exemple qu'elle ait fait de la diplomatie avec un égal succès. Que si on nous demande de résumer notre avis sur la fille de Rosas, nous dirons que c'est un très poétique spécimen de la femme politique dans l'Amérique du Sud, et que, même après sa chute, elle est encore une des plus vives et des plus curieuses personnifications de ces sociétés américaines où ce qui reste de primitif et de barbare n'exclut pas une certaine distinction native, une certaine élégance attrayante et originale.

CH. DE MAZADE.

L'AUTRICHE ET LE PRINCE DE SCHWARZENBERG.

La mort du prince de Schwarzenberg a causé à Paris une émotion et des regrets que peu de personnages publics étrangers, lorsqu'ils disparaissent de la scène des affaires, excitent à ce degré. C'est que cette fin prématurée d'un

homme qui, depuis quatre ans, rendait de grands services à la cause de la société laisse, non-seulement dans les conseils de la maison d'Autriche, mais dans ceux de l'Europe, un vide réel. Le prince de Schwarzenberg avait les grands côtés de l'homme public; on attendait beaucoup, sur la foi de sa conduite passée, du poids dont il eût pu peser encore dans les hasards inconnus où la révolution emporte le monde, et la pensée de ce qu'il aurait pu faire s'il eût vécu, jointe à la mémoire récente de ce qu'il avait fait, a rendu sa perte très sensible à tous les esprits qui suivent le mouvement des affaires.

On sait que c'est en novembre 1848 seulement que le prince de Schwarzenberg était parvenu au poste de ministre dirigeant de l'empire d'Autriche. Sans la révolution de février et le contrecoup qu'elle eut au mois de mars suivant à Vienne, il est vraisemblable, malgré son beau nom, l'influence de sa famille et les services importans déjà que personnellement il avait rendus, qu'il n'eût jamais rempli une aussi grande charge politique. Dans les dernières années de la puissance de M. de Metternich, quand les courtisans ou les diplomates essayaient de pressentir son successeur, c'était vers les Dietrichstein et les Collorédo que leurs pensées se tournaient. Le prince de Schwarzenberg était pour tout le monde alors ce que sans la révolution il fût demeuré sans doute le reste de sa vie, un grand seigneur, ambassadeur de profession et général de nom; mais nul assurément ne soupçonnait en lui l'homme d'état que les événemens devaient produire. La révolution le prit ministre plénipotentiaire à Naples. A la nouvelle des événemens de Vienne et de Milan, le peuple napolitain se soulève, se porte à l'ambassade d'Autriche, abat l'écusson des armes impériales, le traîne dans la boue, puis le brûle. Le prince, dont un outrage pareil devait légitimement exaspérer le caractère, fort impétueux déjà de sa nature, envoie sommer le gouvernement napolitain de lui faire réparation. Ayant vainement attendu deux jours, il quitte Naples et se rend droit là où les dangers de l'empire appelaient alors tout Autrichien sachant porter l'épée, à l'état-major du maréchal Radetzky. Le nom qu'il portait était célèbre dans l'histoire militaire de l'Autriche, mais lui-même était inconnu dans l'armée. Le prince sentit qu'il fallait payer de sa personne : il n'y manqua pas. Le maréchal, l'état-major et les troupes le jugèrent rapidement : il était toujours du parti le plus court dans les conseils et au plus vif du feu dans les combats, si bien qu'à l'assaut de Vicence, chargé à la tête de sa division d'enlever l'importante position du théâtre, chef-d'œuvre de Palladio, il fut blessé de manière à ne pouvoir plus tenir la campagne. On était au mois de juin : la révolution faisait des progrès effrayans dans l'empire. Le ministère Pillersdorf, qui, le 13 mars, le jour de l'abdication du prince de Metternich, avait pris les affaires, perdait chaque jour du terrain et ne faisait que marcher de concessions en concessions. Le baron de Kubeck, le premier, avait dû être sacrifié aux exigences populaires, puis M. de Ficquelmont, puis l'empereur lui-même, qui avait été obligé d'aller chercher un asile chez ses fidèles Tyroliens, dans la capitale de la Bretagne autrichienne, à Innsbruck. Bientôt, le 19 juillet, une administration entièrement nouvelle prit, sous la présidence de M. de Wessenberg, les rênes des affaires. Plus malheureux encore que son devancier, ce cabinet nouveau tomba le 6 octobre devant la révolte. Le ministre de la guerre, le général Latour, fut assassiné; le ministre de la justice, le docteur Bach, à qui sa réso-

lution, non moins remarquable que ses lumières, avait fait courir les mêmes périls, n'échappa que par miracle au même sort. Le gouvernement entier abandonna Vienne et se réfugia avec la cour à Olmütz.

Le prince de Schwarzenberg, guéri de sa blessure durant cet intervalle, avait quitté l'Italie en y laissant dans la mémoire de ses compagnons d'armes un brillant souvenir de sa valeur, et, ce qui était plus sérieux pour son avenir politique, après avoir inspiré au maréchal Radetzky une haute idée de son esprit et de son caractère. Le 6 octobre, il se rendit à la suite du gouvernement, comme la plupart des personnages importans de l'empire, à Olmütz. Des résolutions énergiques, entre autres celle de la nomination du prince Windischgraetz au commandement de l'armée chargée de réduire Vienne, furent aussitôt prises par la cour, et le prince de Schwarzenberg eut dans toutes une influence qui fut publique. Le 21 novembre enfin, Vienne étant réduite, il fut nommé au poste, plus difficile peut-être alors à remplir qu'à aucune époque de l'histoire d'Autriche, de président du conseil des ministres. A quelques jours de là, le 2 décembre, l'empereur Ferdinand, sur les conseils, dit-on, de l'impératrice Marianne, princesse aussi distinguée par l'élévation du caractère que par les qualités de l'esprit, abdiqua, de concert avec son frère l'archiduc François-Charles, en faveur du fils de celui-ci, François-Joseph. Le nouvel empereur était alors âgé de dix-huit ans à peine; mais, dans cette extrême jeunesse, il montrait déjà de fortes qualités, et on savait que l'archiduchesse Sophie sa mère, qui, en abdiquant en sa faveur, sacrifiait le rang d'impératrice, lui avait de bonne heure inculqué les sentimens d'un roi. C'est de ce grand acte, qui, rajeunissant le personnel entier du gouvernement autrichien, à commencer par l'empereur lui-même, a ouvert dans l'histoire intérieure et extérieure de l'Autriche une ère vraiment nouvelle, que date, avec la prépondérance du prince de Schwarzenberg dans les conseils de son souverain, l'influence profonde qu'il a exercée quatre années durant sur les destinées de son pays.

Quand, en ce mois de décembre 1848, il prit à Olmütz la direction des affaires, tout croulait ou fermentait dans l'empire. L'Italie sans doute était vaincue, mais elle n'était pas réduite. La Hongrie, de jour en jour, devenait plus menaçante. L'avénement de M. Kossuth à la présidence du ministère hongrois, le 24 novembre, avait été une vraie déclaration de guerre, et M. de Schwarzenberg, dès son début à Olmütz, la considérant comme telle, avait dû agir en conséquence. Le reste de l'Autriche était dans une agitation inexprimable. La constituante alors assemblée à Kremsier, malgré les efforts inouis de M. Bach, du comte Stadion et de quelques autres grands dignitaires, se consumait dans une anarchie comparable, sinon dans ses tendances, au moins dans ses résultats, à celle qui dévorait à la même époque le parlement de Francfort. Enfin la tension des liens qui attachaient dans l'empire Italiens, Slaves de toute sorte, Hongrois, Allemands, Latins, à la maison d'Autriche, était telle que, de toutes parts en Europe, ce fut un cri qu'ils allaient se rompre. C'est dans ce désespoir universel que le prince de Schwarzenberg parut. Quatre années ont passé sur ce moment solennel dans l'histoire contemporaine de l'Autriche. Où en est-elle aujourd'hui? Elle est sortie sanglante, mais plus vivace et plus fortement unie que jamais, de la tragique étreinte qu'elle a subie. A l'intérieur,

elle s'est réorganisée comme à aucune autre époque de ses annales on ne l'avait vue; au dehors, sa légitime influence est aussi bien établie que jamais. Elle a reconquis, notamment en Allemagne, l'ascendant de ses plus beaux jours. Le prince de Schwarzenberg n'a pas accompli à lui seul sans doute ce salut inespéré de son pays, et ce n'a pas été non plus sans de grands sacrifices que ce salut a été obtenu; mais ce que les contemporains peuvent dire dès aujourd'hui sur sa tombe à peine fermée, ce que l'histoire dira comme les contemporains, c'est que, dans cette œuvre difficile et un moment jugée presque impossible, il a, avec une netteté de vues et une vigueur de résolutions peu communes, rempli le premier rôle.

Il jugea dès l'origine à merveille ce qu'avait de grave et ce qu'avait de factice la situation périlleuse faite par les événemens à la monarchie et à l'empire. Les peuples divers que le gouvernement de Vienne réunit sous un même sceptre se jalousent extrêmement les uns les autres; mais, si vous exceptez les Polonais et les Italiens, qui ne sauraient être satisfaits que par leur entière indépendance, il n'en est pas un seul qui, animé à un degré profond de l'esprit autrichien, n'éprouve le besoin de se rattacher à un grand centre commun et ne lève ses regards sur Vienne. Cela tient d'une part à ce que chacun de ces peuples comprend très bien qu'il ne serait pas assez fort pour se soutenir seul et indépendant, au centre de l'Europe, entre les deux grandes races qui y dominent, la race allemande et la race slave, et d'autre part à ce que rien n'est plus insupportable à l'un d'entre eux que l'idée de subir la suprématie d'un autre peuple, quel qu'il soit. De là la vigueur secrète de la cohésion de toutes les parties de l'empire, de là aussi les élémens de division qui y fermenteront toujours, et qu'il est presque inévitable de n'y pas voir éclater quelquefois. L'insurrection hongroise, à la fin de 1848, n'était qu'un des mille et inévitables épisodes de cette guerre de suprématie que se sont toujours faite et que se feront toujours les différentes populations de l'empire. On a imprimé alors à des milliers d'exemplaires, en Angleterre et en Allemagne, que les Magyars, dans cette guerre, revendiquaient les armes à la main la chose la plus sacrée que puisse défendre un peuple, l'indépendance nationale. C'était de la part des uns une erreur, de la part des autres une tactique. Les Polonais et les Italiens de l'Autriche se sont souvent battus et se battront encore à toute occasion que la fortune leur enverra pour leur indépendance; mais les autres peuples de l'empire, les Magyars surtout, n'ont presque jamais pris les armes que dans des vues d'influence et de conquête. Ce n'était pas pour autre chose qu'ils s'étaient levés dans cet hiver de 1848, où la cour de Vienne, réfugiée à Olmütz, se vit au moment d'en être dépossédée par eux. Loin d'avoir à défendre leur indépendance, les Magyars, à cette époque encore, étaient la nation politiquement et administrativement la plus privilégiée de l'empire; les vrais motifs de leur mécontentement, c'étaient d'un côté la perte qu'ils venaient de faire de leur suprématie sur la Croatie et sur la Transylvanie, de l'autre le désir ardent qui les possédait de substituer à Vienne, dans les conseils de l'Autriche et par suite de l'Europe, l'influence de leur race à celle de la race allemande. Le prince de Schwarzenberg vit très clair dans ce chaos, et, ce qui était plus rare, il adopta aussi résolûment que sainement le vrai moyen d'en sortir. Ce moyen, ce fut de se proclamer plus Autrichien que personne, en arborant tout ensemble le drapeau

de l'unité de l'empire, unité à laquelle il n'était pas un peuple de la monarchie, le peuple hongrois compris, qui ne tînt, et celui de l'égalité des droits entre toutes les races (*Gleichberechtigung*), égalité qui, après la suprématie, était le vœu secret de toutes les nations de la monarchie. Dès le 2 décembre, jour de l'avénement du nouvel empereur, le prince de Schwarzenberg, dans un manifeste qu'il lui conseilla, lui fit proclamer, dans un langage aussi énergique que pittoresque, cette intelligente et forte politique. « L'édifice nouveau que nous allons reconstruire, disait le jeune empereur, sera comme une grande tente où, sous le sceptre héréditaire de nos aïeux, les diverses races de l'empire s'abriteront plus libres et plus unies que jamais. » Image expressive et brillante du gouvernement, un quant au centre, mais si divers dans ses rayons, de la maison de Habsburg! C'est bien une tente en effet que cette charmante et singulière ville de Vienne, que la fortune et la guerre ont été fonder là-bas, au point où l'Occident finit et où l'Orient commence, pour être comme le caravansérail des populations dont les croyances, la langue, les mœurs, l'histoire, servent de transition entre les deux mondes.

Une telle politique eût mérité de réussir sans être éprouvée par l'injustice du sort, car elle avait pour elle la raison, le bon droit et l'habileté. On ne sait que trop qu'il n'en fut pas ainsi. L'armée impériale, qui représentait la véritable Autriche, fut battue. L'héroïsme inconsidéré des Hongrois, exploité d'ailleurs par de tristes passions de toute origine et de tout genre, attira sur leur patrie et sur le reste de l'empire une calamité douloureuse à tout l'Occident. En avril 1849, voyant ses troupes refoulées sur toute la ligne, le prince de Schwarzenberg, pour sauver une politique où il voyait avec raison le salut de son pays, appela les Russes.

On a amèrement reproché au ministre autrichien l'usage de cet héroïque remède. Il est certain qu'il ne pouvait payer d'un prix plus dur la rançon du grand gouvernement qu'il voulait sauver; mais il faut examiner, avant de condamner sa mémoire, s'il fut libre d'avoir recours à un moyen différent. A qui la cour de Vienne eût-elle pu demander appui en avril 1849, si ce n'est à la Russie? A l'Allemagne et à la puissance militaire la plus considérable de l'Allemagne, à la Prusse? En fait d'humiliation, on conviendra que la dernière que puisse subir la monarchie autrichienne est celle d'être sauvée, si tant est qu'elle eût pu l'être ainsi, par la Prusse. A l'Angleterre? Mais les Hongrois alors étaient populaires à Londres, et d'ailleurs, quand bien même ils ne l'eussent pas été, où les Anglais auraient-ils pris soixante mille hommes à envoyer guerroyer sur la Theiss? Le prince de Schwarzenberg était donc condamné à appeler les Russes ou à voir les Hongrois l'emporter, et le lendemain, il n'est pas un homme de sens qui puisse s'y tromper, l'Autriche se dissoudre. Quant aux effets de cette intervention des Russes en Autriche, ils n'ont pas été aussi graves que généralement on le pense. La capitulation de Vilagos a porté un coup terrible à la cause hongroise; mais l'armée autrichienne proprement dite n'en a dans son moral nullement été atteinte. L'indépendance de la cour de Vienne, de ce côté, est aussi pleine qu'à aucune époque elle a pu l'être : un dissentiment éclaterait demain entre elle et celle de Russie, qu'il n'est pas un soldat autrichien qui se sentît diminué par le souvenir des événemens de Hongrie. Quant au résultat politique de l'intervention russe, il a été après

tout, malgré les apparences, aussi heureux pour la puissance autrichienne que possible. Cette intervention en effet, en contribuant à rasseoir l'unité de l'empire sur le principe de l'égalité des races, a donné au gouvernement de Vienne la centralisation salutaire à laquelle avec raison il tendait, et l'a rendu d'autant plus libre au dehors qu'elle l'a fait plus fort au dedans.

Quand l'Autriche, après Vilagos et Novare, eut été enfin complétement pacifiée, on comprit à Vienne que les effets de cette pacification violente seraient vains, si on ne s'occupait au plus tôt de deux choses : la première de réorganiser l'empire à l'intérieur, la seconde de lui rendre dans le respect et les conseils de l'étranger une autorité que ses discordes intestines avaient sensiblement amoindrie. Le prince de Schwarzenberg, avec une activité de fer qui était autant un besoin de son tempérament physique que de sa nature morale, entreprit aussitôt d'atteindre ce double but. Ce sera un jour son honneur dans l'histoire d'y être parvenu, et de ne laisser aujourd'hui à son souverain qu'à continuer les vigoureuses traditions d'une politique qui ne date sans doute pas de lui en Autriche, mais qu'il a renouvelée avec une grandeur de bon sens et de courage vraiment digne de mémoire.

L'Autriche du prince de Metternich avait, on s'en souvient, mauvaise réputation : elle la méritait, non pas que l'aversion populaire fût de tout point aussi fondée qu'on l'a dit; mais enfin il est constant que le prince de Metternich, dans sa connaissance profonde de la mauvaise santé sociale de l'Allemagne et sa prévoyante terreur de l'esprit d'anarchie, avait fait de certaines parties de la monarchie autrichienne quelque chose d'assez semblable à des provinces du Céleste Empire. Il y avait long-temps que tout le monde disait qu'il était impossible qu'un pareil système allât loin, que la dîme, la corvée et le reste restassent au plein soleil du XIXe siècle le régime civil de la moitié des populations autrichiennes, et qu'une bureaucratie oppressive écrasât les personnes, tandis qu'une fiscalité sans pareille stérilisait les terres. On se rappelle peut-être qu'il parut en 1843, en allemand et en français, un ouvrage fort remarquable intitulé : *De l'Autriche et de son avenir*, qu'on attribua alors à un grand seigneur de Bohême, le comte de Bucquoy, ouvrage qui courut l'Autriche, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et la France, et dans lequel ce déplorable état de la monarchie autrichienne était très vivement peint. Ce livre avait de longue date révélé en Autriche l'existence d'un parti libéral très dévoué au souverain et à l'unité de l'empire, mais très partisan aussi des réformes. Quand la révolution de mars eut renversé le prince de Metternich, c'eût été à ce parti, sans la violence des événemens, à hériter des affaires; mais, on le sait, c'est le propre de toutes les révolutions de dépasser le but. La révolution autrichienne ne manqua pas d'obéir à cette triste loi. Les gens sensés avaient prêché depuis vingt ans, autant que, le prince de Metternich régnant, on pouvait prêcher en Autriche, une réforme administrative et civile; les cerveaux creux entreprirent d'improviser une révolution politique. Au premier moment, le gouvernement de Vienne dut céder au torrent, et, bien qu'il n'eût aucune illusion sur la possibilité de faire de l'Autriche un état constitutionnel et de réunir dans le sein d'un parlement unique les délégués de dix peuples délibérant en dix langues différentes des intérêts communs de l'empire, il avait cependant assemblé à Kremsier des députés de toute la monarchie. Cette diète s'agitait dans le désordre et

l'impuissance, quand, à la fin de 1848, M. de Schwarzenberg prit les affaires. Il n'était vraisemblablement pas, à en juger par plusieurs de ses actes, aussi hostile au gouvernement constitutionnel proprement dit que les uns l'en ont accusé et que les autres se sont plu à le faire croire; ce qu'il détestait seulement, et il ne s'en cachait guère, c'était l'agitation stérile que, dans les temps de révolution, les masses prennent pour la liberté. Il n'y avait qu'une chose qui égalât sa haine pour l'anarchie, c'était son mépris pour l'impuissance. La diète de Kremsier, avec les meilleures intentions du monde, se montrait de jour en jour plus incapable d'enfanter une charte qui fût viable. Le prince de Schwarzenberg, en mars 1849, conseilla à son souverain de la dissoudre et d'octroyer la constitution que l'empire attendait et que ses députés ne parvenaient pas à lui donner. Cette constitution a eu depuis un triste sort : par lettres de cabinet et ordonnances des mois d'août et de septembre 1851, l'empereur, toujours sur le conseil de son premier ministre, l'a annulée. On a très aigrement conclu de ce double fait, en Allemagne et en Angleterre, que le prince de Schwarzenberg et son jeune souverain, cédant à un esprit violent de réaction contre les principes les moins contestables de la révolution du 13 mars 1848, méditaient de ramener le gouvernement impérial dans l'ornière du vieux régime. C'était une erreur; on a jugé l'empereur François-Joseph et le brillant ministre qu'il vient de perdre avec aussi peu de justice sur ce point-là que sur celui de l'intervention russe.

L'opinion publique elle-même, beaucoup plus consultée à la cour de Vienne que généralement on ne pense, n'a point paru considérer comme une mesure contre-révolutionnaire la suppression de la charte du 4 mars. Issue beaucoup plus de la fièvre révolutionnaire de l'époque qui l'avait vue naître que de la volonté réfléchie du cabinet de Vienne, cette charte énonçait des principes de gouvernement inintelligibles à la plupart des populations de l'empire et impraticables à toutes : ce sont ces institutions de fantaisie, venues avant le temps dans un terrain qui n'était pas préparé pour les recevoir, que les ordonnances de septembre ont seules supprimées; quant aux réformes civiles et administratives que sous le gouvernement immobile du prince de Metternich l'Autriche entière demandait, loin de les refuser à son temps et à son pays, le prince de Schwarzenberg les leur a complétement accordées. Grace à ses efforts, à ceux de ses collègues, et principalement de M. Bach, l'égalité civile règne aujourd'hui en Autriche, et si la loi de succession n'y est pas aussi radicale que chez nous, si la main d'un législateur habile y a dans une sage proportion mêlé le principe du majorat féodal à celui de la division à l'infini des patrimoines, ce n'a été que dans un but également avantageux aux particuliers et à l'état. Du reste, plus de corvées, plus de dîmes, plus de tribunaux civils spéciaux; la loi réelle et personnelle est aujourd'hui en matière civile, à Vienne comme à Paris, la même pour tout le monde. La refonte de l'administration a été inspirée du même esprit que celle de la législation des propriétés et des personnes. Il est vrai que cette refonte est encore en grande partie sur le papier, et que les ordonnances de l'*Allgemeines Reichs-Gesetz und Regierungsblatt* sont loin d'être toutes réalisées : l'Autriche n'est pas la France, et il n'y suffit pas qu'un décret paraisse au *Bulletin des Lois* pour passer le lendemain du domaine de l'ordonnance dans celui de la mise à exécution; mais encore est-il que les constitutions adminis-

tratives des différentes provinces de l'empire sont aussi larges que les esprits les plus libéraux le peuvent désirer. Si ces constitutions ne sont pas aujourd'hui partout en vigueur dans l'Autriche, cela ne provient pas du gouvernement central. Celui-ci, en fait de franchises administratives, est disposé à accorder aux provinces tout ce qu'elles voudront : cela provient ici de la résistance politique de populations que rien ne peut satisfaire que l'indépendance ou l'empire, comme l'Italie ou la Hongrie,—là de l'insuffisance de la préparation des masses à la vie publique, à la vie municipale elle-même, comme en Tyrol et en Bohême par exemple, où le peuple n'a pas l'idée la plus élémentaire du *self government*.

La réorganisation intérieure de l'Autriche sous le gouvernement du prince de Schwarzenberg s'est donc, sinon entièrement accomplie, — un tel succès ne peut être que l'œuvre du temps, — du moins assez fortement ébauchée pour qu'aujourd'hui il soit extrêmement difficile, sinon tout-à-fait impossible à un aveugle esprit de contre-révolution de ramener violemment la législation civile et l'administration de ce pays d'avant en arrière. C'est là une conquête dont les esprits élevés doivent tenir compte au ministre autrichien. En fait de réformes législatives et administratives, il a accordé à son pays et à son temps tout ce qui était dans les besoins de l'un et dans les vœux raisonnables de l'autre. C'est un assez bel éloge à inscrire sur le marbre qui recouvrira sa tombe.

Une seule réserve peut-être doit prendre place ici. On dit, nous ne savons jusqu'à quel point le reproche est fondé, que, tout en se montrant réformateur aussi habile de la législation et de l'administration autrichienne, le prince de Schwarzenberg cependant, dans les derniers jours surtout, donnait un peu dans le parti de la germanisation. Si ce qu'on rapporte à cet égard est exact, il n'y aurait rien de plus regrettable, et ce ne serait certes pas là une tradition que la prudence conseillerait au gouvernement de Vienne de continuer. Il est bien inévitable sans doute qu'une des races de l'empire d'Autriche domine politiquement toutes les autres, et la suprématie qu'exerce à cet égard la race allemande est aussi bien fondée sur la nature que sur la tradition. La race allemande a de grands titres à l'autorité dont elle jouit dans les conseils de Vienne; elle est la plus civilisée, elle a la longue possession. Sans être aussi nombreuse que la race slave prise toute ensemble, elle l'est plus cependant qu'aucune des différentes familles de cette race, la polonaise, la tchèque, la slovaque ou l'illyrienne; elle l'est plus également que les races valaque et magyare; elle est répandue ici par grandes masses, là par petites, mais puissantes colonies, sur la surface entière de l'empire; enfin elle est le lien naturel qui réunit l'Autriche à la confédération germanique, et c'est elle ainsi qui donne à la monarchie autrichienne, à Francfort, l'ascendant européen qui est l'ame de sa puissance historique. Cependant l'abus en aucune chose n'est la perfection de l'usage. Si les Slaves se sont si unanimement levés, en 1848, au cri de *nolumus maggyarisari*, ils seraient, le cas échéant, prêts à se lever aussi sous l'influence du même et très respectable sentiment au cri de *nolumus germanisari*. Le maintien de la prépondérance de la race allemande à Vienne est un des secrets de la force de l'empire; mais la germanisation n'est que le secret d'en préparer la ruine. Toute tentative de germaniser les peuples slaves ne saurait tourner qu'au profit du panslavisme.

La restauration de l'influence de l'Autriche dans les conseils de l'Europe est, après sa réorganisation intérieure, ce qui dès le lendemain de Vilagos et de Novare préoccupa visiblement le plus le prince de Schwarzenberg. L'Autriche à cette époque, graces à ses longues discordes intérieures, était depuis longtemps absente du théâtre de la politique générale. Il était une scène surtout où son personnage s'était de plus en plus effacé, et où cependant elle aura toujours et avec raison à cœur de jouer un grand rôle, la scène des affaires allemandes. La cour de Potsdam, profitant des embarras cruels qui absorbaient toute l'attention et toutes les forces de sa rivale en Hongrie et en Italie, avait été en 1849, au plus fort des succès des Hongrois, jusqu'à provoquer, de la part du parlement de Francfort, une adresse inouie dans les annales de l'Allemagne : elle s'était fait offrir la couronne impériale, et les députés prussiens même avaient été jusqu'à faire voter en principe l'exclusion de l'Autriche de la confédération germanique. Le prince de Schwarzenberg avait conçu une rancune profonde de cette conduite de la Prusse, et dès que les Italiens et les Hongrois l'eurent laissé libre, il travailla à s'en venger. Il l'a fait avec une résolution et un succès qui ont frappé toute l'Europe. Nous ne rappellerons pas les phases de cette longue guerre de chancellerie qui, commencée avec les protestations de l'archiduc Jean à Francfort, a failli aboutir avec la rentrée de M. de Radowitz dans le ministère prussien, à une guerre générale, et qui, à Olmütz et à Dresde, s'est terminée pour la cour de Berlin par un véritable Iéna moral. Le prince de Schwarzenberg, dans cette lutte, avec des passions et des défauts qui tenaient plus à son tempérament qu'à son caractère, a montré des qualités politiques de premier ordre. Si on a pu lui reprocher de l'humeur dans certains détails, on ne peut dans l'ensemble qu'admirer l'habileté, la hardiesse, la vigueur avec laquelle, détachant successivement de la Prusse tous les gouvernemens que la raideur et les prétentions de celle-ci avaient froissés, il a fini un jour, à Bregenz, par ne lui laisser d'autre alternative que d'abaisser son drapeau ou de se faire écraser. Ainsi l'Autriche ne doit pas seulement au prince de Schwarzenberg sa pacification et sa réorganisation intérieure, elle lui doit aussi le rétablissement de son autorité dans les affaires de la confédération germanique, et par là la restauration de son ascendant dans la politique du monde. Quand, en 1848, le prince a pris le gouvernement de son pays, à l'intérieur ce gouvernement était dissous, au dehors amoindri; en 1852, il l'a laissé réorganisé, respecté et influent.

Il est notoire, quand la mort l'a surpris, que c'est à l'affermissement et à l'accroissement de cette influence, où il semblait voir, et avec raison, la meilleure garantie de la sécurité intérieure de la monarchie autrichienne, que sans relâche il travaillait. Deux théâtres surtout fixaient, et, on peut le dire, absorbaient ses regards : l'Italie et l'Allemagne. Reprenant dans la péninsule le système que, durant ses dernières années, le prince de Metternich avait inauguré, il s'efforçait de lier de plus en plus l'Italie à l'empire en négociant avec la Toscane, les États-Romains et Naples des unions douanières dont le double objet était d'ouvrir au commerce autrichien un débouché dans la Méditerranée, et d'isoler le Piémont, dont il détestait particulièrement les maximes politiques, du reste des états italiens. Sa diplomatie avait dans cette voie remporté de grands succès à Florence, à Rome et à Naples, et, sans l'intervention

de nos troupes dans la question pontificale, on ne sait où elle se fût arrêtée. Mêmes tendances et même activité en Allemagne. Profitant avec une adresse remarquable des sympathies commerciales et politiques qui rallieront toujours l'Allemagne du midi à l'Autriche, il convoquait à Vienne un congrès douanier pour y discuter le plan d'un *Zollverein* austro-allemand. Le prince de Schwarzenberg n'était point de cette école qui, sur la foi sans doute fort désintéressée de M. Cobden, traite l'économie politique abstraction faite de toute politique : il savait à merveille que la paix perpétuelle est une chimère, et que les nations ne se rapprochent et ne se divisent que sur des questions d'intérêt. Aussi avait-il vu d'abord que les deux grands centres de résistance politique à la rivalité de Turin et de Berlin étaient Florence et Munich. Il y entretenait des agens officiels et officieux très habiles, et on voyait de reste, au choix qu'il avait fait de ses agens et à la conduite qu'il leur faisait tenir, qu'avant d'être général et premier ministre, il avait été ambassadeur.

Il était pourtant un de ces deux points de la politique étrangère où le prince de Schwarzenberg, ce semble, abondait un peu trop dans son sens : c'était l'Italie; et quant à l'autre, quant à l'Allemagne, on peut dire aussi qu'à certaines heures, la préoccupation exclusive où il s'absorbait de ses moindres intrigues dérobait à sa rare perspicacité d'autres points plus malades de la politique générale. Nous savons bien qu'une plume française sera toujours un peu suspecte à Vienne, quand elle traitera des affaires d'Italie; mais franchement, et toute arrière-pensée mise à part, le prince de Schwarzenberg, quand il créait au cabinet d'Azeglio des embarras de toutes les secondes, n'exagérait-il pas un peu l'esprit bien entendu lui-même de sa propre politique? Cette guerre à outrance de douanes et de journaux qu'il avait jurée à la cour de Turin avait fini par tourner contre son but; elle avait un beau jour jeté Gênes dans les bras des Anglais. Sans notre voisinage et notre dernier traité, qui, pour le plus grand bien de tout le monde et du Piémont avant tout le monde, a rétabli les choses sur un juste pied d'égalité, nos voisins d'outre-Manche se créaient là, entre Gibraltar et Malte, d'assez beaux points de relâche commerciaux, politiques et militaires. Trieste s'en fût-il mieux trouvé que Marseille, et Vienne que Paris? Quant à la préoccupation, excessive peut-être, où vivait le prince de Schwarzenberg des affaires intérieures de l'Allemagne, ne lui a-t-elle pas fait quelquefois, aux conférences de Varsovie notamment, négliger un peu des intérêts bien autrement précieux? On aura beau faire et beau dire, il en faudra toujours revenir à l'avis profond que le prince de Talleyrand tenait là-dessus de l'ancienne cour de Versailles : le centre de gravité du monde n'est ni sur l'Elbe ni sur l'Adige; il est là-bas, aux frontières de l'Europe et de l'Asie, sur le Bas-Danube. Mais le Danube a la tête en Allemagne, dit-on à Vienne. C'est vrai, mais il a les pieds en Orient. Est-ce une bonne politique que celle qui remonte le cours des fleuves au lieu de les descendre? M. de Talleyrand ne le pensait pas; il le représenta avec une force et une grandeur admirables à Napoléon et à l'empereur François dans des conversations dont un *Mémoire* trop peu lu nous a conservé les traces. Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard quand on verra complétement, à Vienne et à Paris, que tout intérêt désormais le doit céder, comme le prince de Talleyrand dès 1810 le voyait, à cet intérêt suprême de l'équilibre de l'univers!

M. de Schwarzenberg, du reste, était visiblement bien éloigné de ne pas concevoir tout ce qu'avait de périlleux pour la maison de Habsburg la puissance relative procurée par les discordes de l'Autriche à la cour de Russie. Sa bonne volonté pour la France était ancienne et notoire. Dès les premiers jours de son arrivée aux affaires, il avait fait des vœux publics pour le prompt rétablissement de l'ordre et de l'autorité à Paris. Indifférent au personnel du gouvernement français, il ne l'était pas du tout, et il se montrait par là véritablement Autrichien, à la solidité de ce gouvernement. La manière dont le suffrage universel fonctionnait chez nous et sa tendance à écraser l'anarchie au prix même du sacrifice de la liberté politique l'avaient, comme beaucoup d'hommes d'état étrangers, singulièrement frappé. Le prince de Schwarzenberg avait jugé les grandes conséquences de notre état social, et, le comparant à celui si précaire, et si profondément affaibli par toute espèce de passions, des états allemands et, des états slaves, il penchait fortement pour la vraie alliance de sa cour comme de son pays, pour l'alliance française. Ce penchant, qui s'est trahi tout récemment à l'occasion des événemens du 2 décembre dernier et de leurs plus probables effets, dans des notes dont retentissent, au moment où nous écrivons, la presse allemande et la presse anglaise; ce penchant, disons-nous, du prince de Schwarzenberg pour l'alliance française suffirait à révéler en lui un véritable homme d'état. Il n'est pas de pays en effet qui soit plus clairement désigné à l'alliance de l'Autriche que la France et réciproquement. Les deux nations ne sont nulle part limitrophes, car, après tout, le Tessin n'est ni l'Adriatique ni le Var. Sur le Danube, l'Elbe, la Vistule, le Mein et le Rhin, elles ont exactement les mêmes intérêts; l'une et l'autre sont au plus haut degré intéressées à soutenir ces deux choses d'où dépend la paix de l'univers : l'intégrité du territoire ottoman et l'indépendance intérieure des états qui font partie de la confédération germanique. Rien qu'en vous réduisant à ces considérations de pure géographie, cherchez bien sur tout le globe, et voyez s'il est deux grands peuples que la politique et la civilisation jettent aussi naturellement dans les bras l'un de l'autre. Et puis, quelle alliance serait plus efficace, la guerre éclatant, pour l'Autriche, que l'alliance française, — pour la France, que l'alliance autrichienne? Quelle armée on eût faite des deux armées d'Essling! Le prince de Schwarzenberg avait certainement pesé ces grandes considérations, car, parmi les derniers actes de sa vie politique, on a remarqué les préliminaires de la négociation d'un traité de commerce avec notre gouvernement, qui, nous l'espérons bien, malgré quelques difficultés importantes sans doute, mais non insurmontables, finira, — une diplomatie loyale et éclairée des deux parts y aidant, — par être ratifié. L'union commerciale des deux pays est la meilleure garantie du maintien et du succès de leur bonne entente internationale. Quand leurs intérêts seront liés, et ils peuvent se lier sans se blesser, leur politique pourra agir avec une grande efficacité dans la même voie; bien des préjugés se dissiperont, bien des difficultés s'aplaniront; qui sait? le rêve entier de M. de Talleyrand, ce rêve qu'on a trop méprisé pour le malheur général, finira peut-être par s'accomplir, et une transaction honorable et profitable à tout le monde fermera les séculaires blessures de l'Italie, sans diminuer en rien la grandeur de l'Autriche.

Le prince de Schwarzenberg a-t-il emporté sa politique avec lui dans la

tombe? Grace au ciel, il n'en est rien, et le jeune empereur, à qui la Providence a si prématurément ravi le fidèle et énergique conseiller des premiers jours de son règne, s'est prononcé à cet égard en des termes aussi élevés que rassurans. L'empereur François-Joseph a annoncé que désormais il gouvernerait par lui-même, mais qu'il suivrait dans son gouvernement les traditions de son ancien ministre. Ainsi autrefois, quand Mazarin mourut, le jeune roi qui devait être Louis-le-Grand, aux secrétaires d'état qui venaient s'informer à qui désormais il faudrait demander des ordres, répondit : *A moi*. Louis XIV, lui aussi, n'avait que vingt-trois ans quand il fit à ses ministres cette fière réponse; mais, pour en tenir les promesses, comment se conduisit-il? Il n'innova point. Il continua, au dehors surtout, les traditions qu'il tenait de Mazarin, et que celui-ci avait reçues de Richelieu. Il ne mit point sa gloire à chercher autre chose que ses devanciers, mais à parfaire leur œuvre. C'est dans cette voie qu'il acquit le nom de grand, et tant qu'il ne s'en écarta point, il le mérita. Le nouvel empereur d'Autriche, à en juger au moins par ce que l'on raconte de ses premiers actes, paraît naturellement doué d'une justesse d'esprit et d'une force de caractère qui permettent à l'Occident d'espérer beaucoup de son règne : heureux si, comme le regrettable homme d'état qu'il a si noblement pleuré, il se montre convaincu que la seule vertu qui, dans les affaires, ait plus de poids que la volonté est la persévérance!

CHARLES GOURAUD.

REVUE MUSICALE.

Le sujet du nouvel ouvrage qu'on vient de représenter sur la scène de l'Opéra, *le Juif errant*, a le mérite de ne pas avoir besoin de commentaire pour être facilement compris de tout le monde. Quel est le spectateur qui n'a pas entendu parler de ce vieillard à la longue barbe blanche qui, depuis dix-huit cents ans, est condamné à marcher toujours, sans repos et sans consolations? Qui n'a lu la complainte que la Bibliothèque bleue a fait pénétrer dans le moindre village de l'Europe, et qui raconte les vicissitudes de cet homme frappé du sceau de la colère divine, parcourant le monde un bâton à la main sans pouvoir s'abriter jamais sous un toit hospitalier? N'est-ce pas là une figure vraiment épique, qui semble rappeler, au sein du christianisme, l'inflexibilité de la fatalité antique, avec cette différence pourtant que le Juif errant connaît la cause de sa punition et le terme où doit aboutir son éternel voyage?

La légende du Juif errant est très ancienne; elle remonte aux premiers siècles de notre ère. Il en existe deux versions, l'une qui n'est guère connue que des érudits, et qui se trouve consignée dans Matthieu Paris, chroniqueur du XIIIe siècle, qui l'a insérée dans sa grande histoire d'Angleterre, l'autre beaucoup plus répandue et plus ancienne, qui paraît devoir appartenir à l'imagination naïve et pieuse du peuple allemand. Selon la première version, le Juif qui repoussa de sa maison le Christ accablé de son glorieux fardeau s'appelait Cartophilus, il était portier du prétoire, tandis que d'après la complainte populaire il se nommait Ahasvérus, et il exerçait à Jérusalem la profession de cordonnier. Ce sujet, à la fois profond et poétique, a préoccupé les plus grands esprits. Goethe raconte dans ses mémoires qu'il avait conçu sur cette donnée

le plan d'une épopée dont il donne l'explication. Distrait par d'autres travaux, l'auteur de *Faust* a dû abandonner un projet qui souriait à son génie à la fois épique et familier. Un autre poète allemand, Schubart, a composé une ballade sur le Juif errant qui est restée classique au-delà du Rhin, et nous n'avons pas besoin de rappeler la chanson dans laquelle Béranger a évoqué aussi l'ombre de l'éternel voyageur.

On connaît la donnée de cette admirable fiction populaire. Le Christ s'avançant sur le chemin du Calvaire succombe sous le fardeau de la croix. Il s'arrête devant la maison d'un Juif nommé Ahasverus pour lui demander un verre d'eau et la permission de se reposer un instant. Le Juif le repousse avec dédain, et, sans proférer une plainte, la victime continue son pénible voyage. Alors apparaît un ange qui dit à Ahasverus : « Tu as refusé le repos au Fils de l'homme; eh bien! tu marcheras jusqu'à l'arrivée de celui dont tu as méconnu la douleur.» Voyons maintenant comment MM. Scribe et Saint-George ont traité la merveilleuse légende qu'ils ont empruntée à la poésie chrétienne et populaire. La scène se passe en l'an 1190, et le rideau se lève sur la ville d'Anvers. Au milieu d'une joyeuse kermesse, une troupe de matelots se délasse en chantant un chœur qui pourrait être d'une vérité locale plus scrupuleuse; car, à moins que le climat de la Belgique n'ait beaucoup changé depuis le XIIe siècle, il est difficile de croire que de pauvres matelots réunis dans une ville où l'on ne boit que de la bière puissent, comme ils le disent, changer aussi facilement de *vins* que d'amours? Quoi qu'il en soit de la géographie de MM. Scribe et Saint-George, les regards de la foule sont bientôt attirés par un vieux cadre qui sert d'enseigne à des bateleurs ambulans. Que signifie ce tableau étrange? demande un seigneur qui semble être venu à la kermesse moins pour se divertir que pour s'étonner d'une chose assez ordinaire. — C'est l'image du Juif errant, répond avec complaisance Théodora, la belle batelière de l'Escaut, qui tient par la main son frère Léon, un enfant de dix ans, et j'en connais bien l'histoire, puisqu'on

Disait que, depuis mille ans,
Nous étions ses descendans
Par Noema, sa fille.

La foule se presse alors autour de Théodora, qui se met à chanter une ballade où se trouve encadrée la merveilleuse légende du Juif errant. Après ce récit, qui ne semble pas étonner beaucoup le naïf auditoire, tout le monde se retire devant la nuit qui s'approche, et sur l'ordre donné par un officier public. Une troupe de voleurs, que le livret nomme des malandrins ou des mauvais garçons, sans doute pour que les érudits ne puissent pas dénier à MM. Scribe et Saint-George une étude approfondie du sujet qu'ils ont traité, une troupe de malandrins, disons-nous, prend aussitôt possession de la ville d'Anvers en chantant avec juste raison :

La ville est à nous!
Au loin tremblez tous!

Ces voleurs de bonne humeur, conduits par un chef habile qui s'appelle Ludgers, viennent de massacrer la femme de Baudoin, comte de Flandre et empereur d'Orient. Ils s'en partagent les dépouilles, et sont sur le point d'immoler aussi une jeune fille de douze ans, qui avait échappé au malheur de sa mère

l'impératrice, lorsque la figure sinistre du Juif errant apparaît au milieu de ces bandits, qui essaient en vain de le tuer. Invulnérable au fer et au feu, le Juif met en fuite cette troupe sauvage et sauve la jeune enfant, qui lui tient au cœur par un lien mystérieux. — Mais, dira-t-on, cet homme condamné par la volonté suprême à l'isolement et au mouvement éternel est donc le père du genre humain, puisque le voilà déjà qui reconnaît Théodora pour sa fille, et que l'enfant qu'il vient d'arracher aux poignards des assassins lui fait dire les paroles suivantes :

De la fille que j'aime,
Cher et doux souvenir
Que l'éternité même
Ne pourra pas bannir!

La comtesse de Flandre, qu'on vient d'assassiner, était donc la fille ou la petite-fille d'Ahasverus, et par conséquent la sœur ou la tante de Théodora la batelière? — Nous ne demanderions pas mieux que d'éclaircir les doutes du lecteur, si MM. Scribe et Saint-George avaient daigné s'occuper de ces petits détails généalogiques.

Le second acte transporte la scène en Bulgarie, au pied du mont Hémus. Pourquoi sommes-nous plutôt en Bulgarie que partout ailleurs? Parce que c'est dans une guerre contre les Bulgares que le comte Baudoin de Flandre, premier empereur latin de Constantinople, a disparu dans la mêlée, sans qu'on ait jamais pu découvrir ce qu'il était devenu. Voilà pourquoi Théodora, son frère Léon, qui a beaucoup grandi pendant les douze années qui se sont écoulées dans l'entr'acte, et Irène, la fille de Baudoin, qui est cette même enfant sauvée par le Juif errant, sont venus s'établir dans cette riante contrée, afin d'y surveiller de près les graves intérêts qui se rattachent à la succession vacante de l'empire d'Orient. Par les droits de sa naissance, Irène est destinée au trône, et, sans qu'on puisse bien se rendre compte des liens qui existent entre elle, Léon et Théodora, ils vivent tous les trois ensemble comme une de ces familles des temps primitifs où la parenté sacrée de frère et de sœur n'était pas un empêchement à des relations plus intimes. Léon aime tendrement Irène, et, se croyant légitimement son frère, car on se tromperait à moins, il n'ose avouer le sentiment qui l'agite. Théodora devine cependant la passion de son frère Léon pour Irène. Elle le rassure et le désespère tout à la fois en lui apprenant qu'il n'est point le frère de celle qu'il aime, et que néanmoins jamais il ne pourra devenir son époux. L'étonnement de Léon est aussi grand que son désespoir, lorsqu'il s'aperçoit qu'Irène vient d'être enlevée par des marchands d'esclaves dont le chef est ce même Ludgers qui commandait, au premier acte, la troupe de malandrins qui a assassiné la comtesse de Flandre. Sauvée encore une fois par l'intervention du Juif errant qui l'arrache aux mains de Nicéphore, empereur d'Orient, à qui elle avait été vendue comme esclave, Irène devient impératrice de Constantinople, d'où elle est bientôt chassée par un soulèvement populaire et puis rétablie de nouveau avec Léon, qu'elle épouse. La pièce se termine par un tableau du jugement dernier. L'ange exterminateur apparaît alors, et il dit au pauvre Juif errant, qui croyait avoir trouvé enfin le repos sous les décombres de l'univers :

Marche! marche toujours!

Avons-nous besoin de faire ressortir le décousu et l'obscurité de cette fable? Sans parler du style et des erreurs de détail dont fourmille le texte, à quel personnage peut-on s'intéresser dans un drame qui se noue et se dénoue incessamment sans autre raison que le besoin de changer de décor et celui de fournir à la chorégraphie un prétexte à de froides et fastidieuses évolutions? Théodora est-elle ou n'est-elle pas la fille du Juif errant? Pourquoi Irène et Léon sont-ils traités d'abord de frère et de sœur? Est-ce là une simple qualification morale, ou bien exprime-t-elle un degré réel de consanguinité? Ces questions et d'autres encore restent parfaitement obscures dans l'esprit du public, qui voit passer devant lui ces personnages sans physionomie avec une profonde indifférence. Et puis qu'avez-vous fait de l'admirable figure d'Ahasverus? Quoi! vous donnez une famille à cet homme foudroyé par la justice divine et condamné à la solitude, au mouvement éternels! Vous n'avez donc pas compris quelle est la signification profonde de ce mythe populaire, qui consiste précisément à présenter une image saisissante des plus grandes misères de la vie? J'entends bien la réponse que vous pouvez adresser à nos critiques : comment aurions-nous pu édifier une fable dramatique autour d'un homme qui ne peut pas rester en place plus d'un quart d'heure, sans lui donner une famille dont il est forcé de briser incessamment les liens séculaires? Il fallait alors, répondrons-nous, mieux préciser votre idée, dessiner avec plus de force les personnages secondaires; il fallait surtout conserver au Juif errant le caractère indélébile que lui donne la légende en lui faisant traverser les joies paisibles et saintes du foyer domestique, en lui offrant en tout lieu le spectacle d'un bonheur qu'il ne pourra jamais goûter, en lui faisant regretter la stabilité des lieux et des affections, et ce repos de l'esprit et du cœur que le Christ, dont il a méconnu la douleur, est venu apporter sur la terre.

La légende du Juif errant, par son caractère à la fois grandiose et mystique, devait facilement attirer l'imagination de M. Halévy. Nous sommes surpris cependant qu'un homme de son esprit et de son talent se soit fait illusion sur la valeur de la fable dramatique que nous avons analysée. Il y avait, selon nous, une autre manière de concevoir et de traiter la donnée à laquelle on s'était arrêté. On aurait pu présenter, au premier acte, Ahasverus au milieu de sa véritable famille qu'il aurait aimée d'une vive tendresse, et, après le refus mémorable qui lui a mérité sa punition, peindre le départ du Juif errant pour son éternel voyage, en lui faisant exprimer tous les sentimens douloureux qu'il a dû éprouver à cette cruelle séparation. Il y aurait eu dans cette scène déchirante un contraste des plus dramatiques qui aurait pu servir de cadre à une magnifique introduction. Le musicien aurait eu à rendre, sur un fond biblique et religieux, toutes les péripéties touchantes d'une famille que Dieu a punie dans son chef coupable. Le second acte aurait transporté la scène en l'an 1000 de Jésus-Christ, et le poète aurait eu sous la main, pour enrichir son tableau, la croyance, alors universelle, de la fin du monde, qui aurait été pour le pauvre voyageur une perspective consolante. La joie d'Ahasverus aurait offert encore une opposition saisissante et grandiose avec la terreur dont les peuples chrétiens étaient alors partout saisis. Nous ne poursuivrons pas davantage le développement d'une idée qu'il suffit d'indiquer pour faire comprendre tout ce qu'elle pouvait renfermer d'heureuses combinaisons pour un compositeur dramatique.

Il n'y a pas d'ouverture à l'opéra du *Juif errant*, et c'est dommage. M. Halévy en a pourtant composé une, assure-t-on, dont il était assez content, et qu'il a été forcé de supprimer pour abréger un ouvrage de dimensions déjà extrêmes. Une courte introduction symphonique précède seulement le lever du rideau. Sans avoir rien de remarquable, le premier chœur rend assez bien l'entrain et la joie bruyante d'une fête populaire; mais il aurait été à désirer que la ballade que chante Théodora fût d'une mélodie plus franche et d'un rhythme moins indécis. Sans tomber dans les puérilités de la musique imitative, il était nécessaire ici que, pour peindre la marche fatigante du Juif errant, le compositeur trouvât un rhythme accusé qui pût se graver facilement dans l'oreille du public. Il est vivement à regretter que M. Halévy n'ait point attendu l'heure propice de l'inspiration pour composer ce morceau important, qui résume la couleur et le récit de la légende. Mme Tedesco, d'ailleurs, manque complétement de simplicité en chantant cette ballade dont elle surcharge la mélodie un peu terne et trop courte d'un *portamento* de voix ambitieux qu'il faudrait réserver pour une meilleure occasion. Les quelques mesures de récitatif que chante l'officier en ordonnant le couvre-feu sont d'un beau caractère, et le chœur qui suit et qui se chante d'une voix assourdie nous semble beaucoup plus distingué que le premier. Le chœur des malandrins a de la vivacité et de la couleur, tandis que la romance du Juif errant :

Ah! sur ton front de rose,
Mon pauvre et bel enfant!

dans laquelle l'éternel vieillard exprime l'émotion dont il est pénétré à la vue de cette jeune fille qu'il vient de sauver, et qui le touche de si près, manque peut-être de relief et de nouveauté. Le second acte est beaucoup plus riche que le premier. Il commence par un assez joli trio entre Léon, Théodora et Irène, auquel succède le quatuor des marchands d'esclaves pour quatre voix de basse, qui est ingénieusement écrit. Mais le morceau important du second acte est le duo de Théodora et de Léon, dont la phrase principale, que répètent tour à tour les deux interlocuteurs, est charmante. Quelques longueurs, des parties parasites qu'on pourrait extirper sans danger et un dessin mal arrêté affaiblissent l'effet de ce morceau, que Mme Tedesco chante, pour sa part, avec une pompe de style dont on cherche vainement la raison. La première partie du finale est fort bien traitée, les voix y sont groupées avec art, et, si l'orchestre ne languissait parfois et reflétait des couleurs moins sombres, ce morceau d'ensemble terminerait heureusement le second acte. L'acte suivant se recommande avant tout par la musique de ballet. L'épisode du berger Aristée et des abeilles, emprunté au quatrième livre des *Géorgiques* de Virgile, a inspiré à M. Halévy une mélodie fine que les instrumens à cordes armés de sourdines font doucement susurrer comme un essaim qui prend ses ébats. Ce délicieux gazouillement, joint à la mélodie suave et pénétrante qu'exhale la double flûte du berger Aristée, prouve que M. Halévy sait au besoin parler la langue du caprice et celle de la poésie. Nous aimons beaucoup moins le trio qui vient après le ballet entre Léon, Théodora et Irène. Ce morceau consiste en une seule phrase mélodique que chaque personnage répète tour à tour sans que l'ensemble soit avivé par des courans nouveaux. Cette manière de construire les morceaux d'ensemble, qui est habituelle à M. Halévy, a le grave in-

convénient, selon nous, de manquer de variété et de prêter le même langage à des caractères différens. Le quatrième acte, qui est le plus important de tous, commence par une cavatine de ténor qui n'a rien de bien saillant, à laquelle succède un très beau duo de ténor et soprano entre Léon et Irène, qui est, sans contredit, le morceau capital de l'ouvrage. Le début de ce duo très passionné, qui rappelle je ne sais trop quelle phrase de *l'Éclair*, est plein de tendresse, et l'ensemble des deux voix forme un *andante* délicieux. Toutefois on peut reprocher à ce duo chaleureux le défaut qu'on remarque dans presque tous les morceaux d'ensemble de M. Halévy. Il y a là des longueurs, et, entre les parties vives et charnues, d'interminables récits qui, sans ajouter rien à la clarté de la situation, en affaiblissent l'effet. En interrogeant Irène sur les sentimens qu'elle éprouvait lorsque, vivant auprès de lui, elle se croyait sa sœur, Léon la presse de questions au moins indiscrètes, et ce dialogue rapide a été rendu avec bonheur par le musicien. Si ce dialogue était plus rapproché du bel *andante* qui le précède, et si la strette qui le termine n'était point séparée de l'ensemble par des filamens de récitatif dépourvus d'intérêt, le duo que nous venons d'analyser serait presque un chef-d'œuvre. L'air du Juif errant se plaignant de sa triste destinée :

Autour de moi tout passe!
. . . . . .
Moi seul connais la trace
Des temps qui ne sont plus!

manque de caractère, et il y a lieu vraiment de s'étonner que le principal personnage de ce drame interminable n'ait pas inspiré à M. Halévy des chants plus heureux et plus saisissans. Au cinquième acte, qui appartient plus au décorateur qu'au musicien, nous n'avons à signaler que l'ensemble à quatre voix qui forme la péroraison de la romance de Léon et le récitatif de l'ange exterminateur :

Le voilà ce jour redoutable
Où le pécheur ne pèche plus!

En résumant les observations qu'on vient de lire, on ne saurait contester que le nouvel ouvrage de M. Halévy ne renferme des choses remarquables : — au premier acte, le chœur du couvre-feu, avec le récitatif qui le prépare, et puis le chœur des malandrins; au second acte, le duo entre Léon et Théodora et le quatuor des marchands d'esclaves; la musique délicieuse qui accompagne la pastorale du troisième acte; le grand duo d'Irène et de Léon, et le récitatif de l'ange exterminateur. Malgré les belles pages que nous venons de signaler et d'autres encore moins importantes, le savant compositeur n'a pu corriger entièrement les imperfections du poème qu'il avait accepté. Dépouillé de son auréole mystique et religieuse, le personnage du Juif errant ne joue qu'un rôle secondaire dans la partition de M. Halévy, et aucun des morceaux qui lui sont confiés ne frappe l'imagination du public. La ballade que chante Théodora au premier acte, et qui renferme tout l'esprit de la légende, n'est pas réussie, et cela doit être pour le musicien un regret amer, car M. Halévy a précisément dans l'imagination tout ce qu'il faut pour créer une mélodie à la fois touchante et populaire. Ses morceaux d'ensemble, nous l'avons déjà remarqué, ne sont pas dessinés avec assez de vigueur. Les parties saillantes et vives qui

les composent sont éloignées les unes des autres par d'interminables récits qui fatiguent l'attention et provoquent l'ennui. Tel n'est pas le défaut du joli quatuor des marchands d'esclaves, écrit à la manière des Italiens, avec une voix prédominante en forme de pédale qui attire dans son giron le concert harmonique. Aussi ce charmant quatuor produit-il l'effet désiré. L'instrumentation de M. Halévy, tout à la fois vigoureuse et délicate, nous a toujours paru manquer un peu de sonorité et de lumière, car il est bon de remarquer qu'on peut être bruyant sans clarté, ingénieux dans les détails et manquer pourtant de nuances.

Rien n'est plus difficile dans les arts que d'avoir un style noble, soutenu et tempéré, qui s'élève et qui s'abaisse quand il le faut, sans jamais perdre le *ton* qui caractérise la forme durable de la pensée. M. Halévy a une préférence marquée pour les tonalités mineures et les rhythmes d'ordre composite, ce qui le pousse involontairement à chercher ses effets dans la partie inférieure de l'échelle musicale, dont il aime à dégager un long murmure qui, par une progression connue, vient éclater sur la cime des flots, à l'extrémité opposée de l'échelle sonore. Ce procédé, comme tous les procédés du monde, épuise bien vite l'étonnement qu'il produit d'abord, et ne saurait tenir lieu de ce discours soutenu, varié, toujours élégant, fluide et harmonieux qu'on admire dans l'orchestre de Mozart et de Rossini. M. Halévy a prouvé, dans quelques morceaux de *la Juive*, que cette forme idéale de l'instrumentation ne lui était point inaccessible. Et, si le savant compositeur fût resté fidèle à cette première manière qui était la bonne, il n'aurait point introduit, au troisième acte du *Juif errant*, ces horribles instrumens de cuivre qu'on appelle des saxo-phones, sortis de l'officine d'un luthier célèbre, qui peut justement se vanter d'avoir infesté toutes les musiques de l'armée française des produits de son industrie. Ce n'était point à un compositeur du mérite et de la considération de M. Halévy de prêter la main à un pareil scandale de grossière sonorité; il fallait laisser les saxo-phones à MM. Berlioz, Listz et Wagner, ces musiciens de l'avenir!

L'exécution du *Juif errant* ne manque pas d'ensemble. Mme Tedesco, chargée du rôle de Théodora, possède une magnifique voix de mezzo-soprano dont les cordes inférieures ont le timbre et la résonnance qui caractérisent les contraltos. Cette voix ample, douce et suffisamment flexible, rayonne sans effort jusqu'au *la* supérieur, dont la virtuose, au besoin, peut franchir la limite. Cette cantatrice, qui est d'origine italienne, car elle est née à Mantoue d'une famille allemande, a fait ses débuts sur le théâtre de l'Opéra, il y a un an, par le rôle de Fidès du *Prophète* de Meyerbeer. Gênée d'abord par les difficultés d'une langue qui n'était pas sa langue maternelle, Mme Tedesco parut un peu froide au public parisien, qui rendit hommage cependant aux avantages de sa personne ainsi qu'à la beauté de son organe. Depuis ses débuts, Mme Tedesco a beaucoup travaillé, et, plus sûre de sa prononciation, elle est parvenue à exprimer avec éclat certaines nuances de la passion. Dans le rôle de Théodora, qui a été écrit pour elle et de manière à favoriser l'émission des notes importantes de son riche clavier, elle ne mériterait que des éloges, si le désir de produire de l'effet n'inspirait à la cantatrice des ornemens d'un goût fort équivoque. Dans la ballade du premier acte, dans son duo avec Léon et dans plusieurs autres morceaux importans, Mme Tedesco déploie un style *baldanzoso* et d'une exagération ridicule. Elle affecte d'opposer constamment les couleurs

sombres du registre inférieur de sa voix aux cordes lumineuses, et ce contraste, qui devient fastidieux parce qu'il n'est pas ménagé, est complété par un point d'orgue invariable qui consiste à s'élancer de la *dominante* à la *sixte supérieure* pour descendre ensuite à la *tonique* par un affreux *bâillement* qui excite l'enthousiasme prémédité du parterre. Il n'y a pas aujourd'hui un chanteur à Paris, soit dans les concerts, soit dans les théâtres, qui ne termine un nouveau morceau de musique, quel qu'en soit le caractère, par cet oripeau sonore. Allez à l'Opéra-Comique, et vous entendrez depuis Mme Ugalde jusqu'au dernier coryphée terminer tous les morceaux qui leur sont confiés par cette formule invariable qui fait le désespoir des gens de goût. Mlle Sophie Cruvelli, qui a failli à toutes les espérances qu'avaient fait concevoir d'abord sa jeunesse, sa beauté, sa magnifique voix et son intelligence dramatique, chantait le bel air du second acte du *Fidelio* presque sans reproche; mais, arrivée à la cadence finale où la phrase descend simplement et noblement à la tonique, la jeune virtuose ajoutait à la pensée de Beethoven le bâillement affreux dont nous venons de parler, et gâtait ainsi tout le succès qu'elle avait mérité dans la soirée. Ce n'est pas Mlle Caroline Duprez qui manquerait ainsi aux lois du goût : cette charmante cantatrice a été élevée à trop bonne école pour ignorer les propriétés du style et le caractère qu'il convient de donner à la chute de chaque phrase musicale.

Mme Tedesco, qui nous a suggéré ces observations, est cependant une cantatrice de mérite dont la belle voix remplit sans effort la grande salle de l'Opéra. M. Roger joue le rôle assez ingrat de Léon avec intelligence. Il chante fort bien le beau duo du quatrième acte, dont il n'exagère pas l'expression, et s'il ne produit pas un effet plus saisissant dans les autres morceaux, ce n'est pas à M. Roger qu'il faut s'en prendre. C'est M. Massol qui est chargé de représenter la grande figure du Juif errant. Sa taille élancée et sa belle voix de baryton, dont le temps a un peu émoussé la sonorité, convenaient, en effet, au rôle qu'on lui a confié. Malheureusement ce personnage important, autour duquel aurait dû se grouper tout l'intérêt du drame, ayant été mal conçu par MM. Scribe et Saint-George, qui l'ont dépouillé de sa véritable grandeur, n'a pas inspiré au musicien quelques-unes de ces mélodies vigoureuses qui auraient fait le succès de l'ouvrage, et M. Massol, n'ayant à chanter que des récitatifs plus ou moins accusés, n'a pu lutter avec avantage contre les difficultés d'un caractère manqué. Il dit pourtant avec énergie certains passages du duo qui termine le premier acte. Mlle Lagrua, qui chante le rôle d'Irène, est une jeune et très jolie personne qui apparaît pour la première fois sur un théâtre de Paris. Née en Allemagne, d'une famille italienne très honorable, Mlle Lagrua, après avoir pris des conseils d'une célèbre cantatrice, Mme Ungher-Sabatier, est allée à Dresde, où elle a débuté dans l'opéra allemand avec beaucoup de succès. La voix de Mlle Lagrua est un soprano d'une assez grande étendue, dont la première octave manque un peu de force et de sonorité. La jeune cantatrice n'est complétement à l'aise qu'à partir de l'*ut* du médium. Cette voix, qui a du charme et de l'éclat dans les notes supérieures, demande cependant des ménagemens, car nous sommes certain qu'elle ne résisterait pas long-temps à des efforts prolongés. D'une figure expressive et d'une taille élégante, Mlle Lagrua semble avoir l'intelligence de la scène, où elle paraît moins émue qu'on n'aurait pu le supposer. Quelques poses exagérées, qui sont moins l'expression de la dignité suprême que l'effet de la raideur, un son parfois tremblottant et un

certain *dandinement* du corps dont il est prudent de se corriger, telles sont les petites imperfections que nous serions tenté de reprocher à Mlle Lagrua, si elle avait d'autres prétentions que celles d'une jeune débutante dont le talent a besoin de se perfectionner par des études constantes et sévères.

La mise en scène du *Juif errant* est magnifique, trop magnifique, car ce n'est pas sans danger qu'un théâtre, même celui de l'Opéra, accorde une part excessive à la curiosité des yeux. Si, au lieu de nous donner par an un seul ouvrage en cinq actes qui épuise la patience du plus intrépide amateur de musique, vous mettiez en scène plusieurs opéras en trois actes, mesure de ce que peut supporter la masse du public français, quoi qu'on en dise, vous ne seriez pas obligé de dépenser plus de 100,000 francs, assure-t-on, pour un mauvais libretto qui a été évidemment fabriqué pour la plus grande gloire des décorateurs. Une fois sur cette pente, vous êtes condamné à faire toujours de nouveaux efforts, sans pouvoir vous flatter d'obtenir un succès durable, car il n'y a rien dont on se lasse plus vite que les plaisirs des sens. Il n'y a d'infinis que les plaisirs de l'esprit et du cœur. Au milieu de tout ce fracas stérile de décors qui vous éblouit et vous donne le vertige, on se dit comme l'oiseau de la fable :

Le moindre grain de mil ferait mieux mon affaire.

Et puisque vous avez transformé le théâtre de l'Opéra en une sorte de panorama, donnez-nous au moins des tableaux possibles, qui ne touchent point au ridicule, comme la scène de la vallée de Josaphat et la représentation de l'enfer, dont les épisodes grotesques font rire aux éclats jusqu'à vos comparses :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornemens égayés ne sont pas susceptibles.

Et si ce précepte du bon sens vous paraît vieilli de nos jours et ne point s'appliquer au théâtre de l'Opéra, vous êtes bien obligé de vous arrêter devant l'impossibilité de jamais satisfaire l'imagination du spectateur, qui, dans ces sujets d'un ordre supérieur, ira toujours au-delà de vos plus grands miracles. Quelques lignes de l'Apocalypse forment un tableau bien autrement terrible du jugement dernier que le chef-d'œuvre même de Michel-Ange. Quel que soit le sort réservé à l'opéra du *Juif errant*, M. Halévy n'en reste pas moins l'un des plus dignes représentans de l'école française. Si l'auteur de *la Juive*, de *la Reine de Chypre*, de *Charles VI*, de *l'Éclair*, des *Mousquetaires*, et de tant d'autres partitions remplies de vigueur, de mélodies touchantes et de détails ingénieux, n'est pas un de ces hommes qui fondent des dynasties, il est du petit nombre de ceux qui savent conserver dignement l'autorité transmise, et dont les œuvres maintiennent la tradition des bons principes. P. SCUDO.

PROCÈS DE M. LIBRI.

Nous avons reçu la lettre suivante en réponse à celle de M. P. Mérimée publiée dans notre n° du 15 avril.

MONSIEUR,

Depuis le mois d'avril 1848, où la justice nous appela à prendre part, en qualité d'experts, au procès criminel intenté à M. Libri, nous nous sommes

trouvés en butte à de nombreuses et violentes attaques. Nous avons toujours dédaigné d'y répondre. Cette réserve était suffisamment justifiée par l'absence de l'accusé et l'arrêt de la cour d'assises; mais la lettre que vous avez insérée dans la dernière livraison de la *Revue des Deux Mondes* ne nous permet pas de garder plus long-temps le silence.

Notre lettre, écrite à la hâte, ne sera pas aussi longue que la vôtre. Laissant de côté tout ce qui touche à la personne de M. Libri, à ses affaires de famille et aux prétendues illégalités que vous imputez à la justice, nous ne voulons nous occuper que de ce qui concerne les travaux de notre expertise. Rectifions cependant certains faits que vous avez tirés des brochures de M. Libri et de ses amis.

Vous vous trompez, monsieur, quand vous parlez d'articles qui auraient été publiés contre M. Libri, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, il y a une dizaine d'années. Jamais, avant 1847, son nom n'y a été prononcé. Vous vous trompez encore en affirmant que ce recueil annonça le premier la découverte du *Rapport de M. Boucly*, et en concluant de cette allégation erronée que « nous avions produit ce rapport dans le monde et provoqué ainsi la poursuite judiciaire (1). » Vous n'avez pas été mieux informé lorsque vous avez dit (p. 311) : « *Les élèves de l'École des chartes instrumentèrent seuls pendant vingt-cinq mois.* » La seconde commission d'expertise, dont firent seuls partie les trois signataires de cette lettre, n'a fonctionné que pendant quatorze mois, et, lorsque l'un d'eux fut chargé de visiter quelques bibliothèques de province, on lui adjoignit la plupart du temps, et toujours sur sa demande, une ou plusieurs personnes. Enfin, il y eut à Montpellier, au sujet d'un *Catulle* dont nous parlons plus bas, une expertise spéciale qui fut confiée à l'archiviste du département et à un relieur.

Ce n'est pas tout : à propos de notre enquête, monsieur, vous allez jusqu'à parler de secrétaire forcé, de papier brûlés, de livres perdus et de bien d'autres choses encore. Vous avez certainement oublié de relire ce passage de l'acte d'accusation, où les magistrats ont protesté contre de pareilles calomnies. « De la défense, on n'a pas craint de passer à l'attaque, et l'on s'est permis contre les délégués de la justice d'odieuses insinuations : *Une feuille de papier*, a-t-on dit, *pénètre plus aisément qu'un volume par-dessous les scellés*. Libri, de son côté, a écrit à M. de Falloux (p. 23) : « J'ai laissé chez moi pour environ 45,000 fr. « de valeurs de différente nature : des billets à ordre, des bons, des actions « industrielles, etc... Au moment opportun, je fournirai la preuve que ces va- « leurs ont disparu de chez moi sans que j'aie pu savoir ce qu'elles sont deve- « nues. Tout annonce qu'elles ont dû être soustraites dans les violations si « fréquentes que mon domicile a subies. » La passion conseille mal. Comment! Libri aurait abandonné dans son domicile 45,000 francs de valeurs, quand il prenait soin de faire enlever, non-seulement ses dix-huit caisses de livres, mais encore les vingt-cinq ou trente mille volumes de sa bibliothèque, quand il recommandait de brûler ses papiers, quand il quittait la France! Oublie-t-il donc

(1) Le numéro de la *Bibliothèque de l'École des chartes* où est annoncée cette découverte (janvier-février 1848) fut distribué aux abonnés de Paris le 22 mars et aux abonnés de province le 24; nous avons vérifié le fait sur les livres de l'éditeur et de la maison Bidault. Le rapport de M. Boucly avait paru au *Moniteur* le 19 mars.

que, depuis sa fuite, son appartement, confié à la garde de son domestique, n'a plus été accessible qu'à ses amis jusqu'au 22 mars, jour où la justice, avant toute nomination d'experts, s'y transportait elle-même pour n'y plus trouver que les gros meubles et constater l'enlèvement de ce qui les avait garnis? Ces indignes récriminations doivent se taire devant la justice. Elles serviraient mal la cause réduite à de si tristes expédiens. D'ailleurs les faits ne s'écroulent pas sous la violence des invectives; quoi qu'on fasse, il faut bien compter avec eux. »

Vous vous êtes encore, monsieur, servi d'argumens qu'il aurait fallu laisser à M. Libri. Tels sont ceux qui reposent sur des inexactitudes commises dans la transcription des titres d'imprimés ou de manuscrits, et sur les fautes d'impression qui se sont glissées dans le texte de l'acte d'accusation publié au *Moniteur*. Mais, sérieusement, est-ce que le jour où les débats se seraient ouverts devant la cour d'assises, ces inexactitudes n'auraient pas été rectifiées immédiatement par la production des pièces elles-mêmes? — Voici quelques exemples.

Vous dites, page 321 : « A Grenoble, M. Libri aurait volé dans un recueil : *Stramboti... da Sasso Modonese* (sic), Milan, 1551, et la preuve, c'est qu'il en a vendu une édition de 1511, comme le témoigne son catalogue. » — Quel est le point qu'il faut éclaircir? Il s'agit uniquement de savoir si la bibliothèque de Grenoble a possédé réellement un ouvrage intitulé *Stramboti*, etc., portant la date de 1511. Or le catalogue de cette bibliothèque a été imprimé (1). Veuillez prendre la peine d'ouvrir le tome II, à la page 104; vous y lirez : « N° 16616. *Strambotti* (sic) *da Sasso Modonese* (sic), *in Milano*, 1511, in-4° (2). » C'est le titre exact donné sur le catalogue de M. Libri, n° 1476. Il n'y avait, vous le voyez, dans la date de 1551 qu'une simple faute d'impression.

Il en est de même d'une certaine inscription mise sur un *Catulle* enlevé à la bibliothèque de Montpellier et qui a été pour vous et pour M. Libri un sujet inépuisable de plaisanteries. Vous vous moquez très fort de ce que l'on a lu : *Bibliothecæ S.* 10 *in Casalibus Placentiæ* au lieu de *Bibliothecæ S.* 10 *in Canalibus Placentiæ*. Il est très vrai, monsieur, que le texte de l'acte d'accusation imprimé au *Moniteur* porte S. 10 au lieu de S. 10, mais nous pouvons vous affirmer que cette erreur, si grave à vos yeux, n'existe point sur le rapport original des deux personnes qui, à Montpellier, ont été chargées de l'expertise relative au *Catulle* (3). Nous affirmons en outre que le titre porte *in Casalibus* et non pas *in Canalibus*, comme vous le prétendez sur la foi de votre ami. Avant d'être déposé au greffe, le volume avait passé par nos mains et nous l'avions soigneusement examiné.

L'acte d'accusation reproche à M. Libri d'avoir enlevé à Montpellier, dans un recueil *contenant des lettres adressées à Alde Manuce*, une lettre d'Arétin à

(1) *Catalogue des livres que renferme la bibliothèque publique de la ville de Grenoble*, par Ducoin; 1831, 1835, 1839, 3 vol. in-8°.

(2) La table des matières placée à la fin du troisième volume donne pour le recueil où était cette pièce les deux numéros 16616 et 7013. Il est désigné dans l'acte d'accusation par ce dernier numéro.

(3) MM. Thomas, archiviste du département de l'Hérault, et Durville, relieur. Ils ont constaté, entre autres, que la reliure actuelle n'était point la reliure primitive du volume.

Paul Manuce, lettre que l'accusé avait signalée lui-même au ministre de l'instruction publique en 1841, et qu'il a vendue plus tard, au mois d'avril 1846. A ce sujet, vous vous exprimez ainsi (p. 318) :

« Il n'y a qu'un juge à qui puissent échapper des énormités comme celle-ci : M. Libri a vendu en 1847 (*lisez* 1846) une lettre de l'Arétin à *Paul* Manuce; d'autre part, la bibliothèque de Montpellier a perdu une lettre de l'Arétin à *Alde* Manuce; donc M. Libri l'a volée, syllogisme comparable à celui-ci : J'ai perdu mon chat, Jean a vendu un chien, donc Jean a pris mon chat. Il y a un dictionnaire historique à l'École des chartes, et les élèves de première année savent que Alde Manuce fut le père de Paul Manuce. Mais où le juge se révèle, c'est quand il dit : « Les lettres de l'Arétin sont très rares. » Un juge ne connaît de cet auteur que les sonnets. Les lettres sont si rares, qu'on n'en a encore publié que six volumes in-8°. »

Nous le reconnaissons, monsieur, il y a ici une petite inexactitude dans l'acte d'accusation qui a reproduit incomplétement le titre du recueil contenant les lettres adressées aux Manuce. Sans vouloir recourir à notre rapport, où ce titre est transcrit en entier, nous pourrons vous indiquer le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Montpellier, publié par le ministère de l'instruction publique (1). Vous ne le récuserez certainement pas, car il a été rédigé par M. Libri (2). On y lit, p. 393, n° 272 : *Lettere autografe* A PAOLO *e ad Aldo Manuzio e ad altri*, etc. Enfin, malgré votre dire, les lettres *originales* de l'Arétin sont si rares, que, sur les *quatre-vingt-quinze mille* pièces autographes qui ont passé dans les ventes publiques à Paris, de 1822 à 1852, il n'y en a eu que *cinq* de l'auteur des *Sonnets*. Une seule est adressée à Paul Manuce, et c'est précisément celle dont parle l'acte d'accusation.

La plupart des catalogues des bibliothèques publiques, surtout ceux qui remontent à une époque assez ancienne, sont, tout le monde le sait, rédigés d'une manière incomplète et défectueuse. Les titres y sont très souvent tronqués et défigurés (3); de plus, pour désigner les formats, on a ordinairement tenu compte, non pas du nombre de pages que contenait chaque feuille, mais de la grandeur et de la dimension du volume, comme on le fait encore aujourd'hui; d'où il est arrivé que, surtout pour les éditions du XVe siècle et du XVIe, on a indiqué des in-4° comme des in-folio, des in-12 comme des in-8°, et réciproquement (4). Vous avez négligé ces diverses particularités, et c'est là une des causes des erreurs que nous allons avoir à relever.

Entrons maintenant dans la discussion des faits, et rappelons d'abord cette phrase où vous annoncez avoir examiné l'acte d'accusation :

« M'aidant tantôt, dites-vous, des brochures publiées par M. Libri et ses

(1) Paris, 1849, in-4°.

(2) Voyez préface, page VI.

(3) L'édition de Salluste dont vous parlez à la page 322 est, d'après nos notes, indiquée ainsi sur le catalogue de la bibliothèque de Montpellier : *C. Sallustii Crispi, Conjuratio Catilinæ*... Venise, 1509 (et non 1519, comme il a été imprimé au *Moniteur*), Alde, in-8°. Ce n'est point là le titre exact du volume; on aurait dû mettre : *De Conjuratione Catilinæ*.

(4) Voyez la préface de l'*Histoire de la Littérature grecque* (1823, t. I, p. XIII et XIV), où Schœll parle de cette confusion des formats.

amis, tantôt de documens qui m'ont été communiqués, *mais n'avançant jamais rien sans l'avoir vérifié par moi-même.* »

Si nous ne vous suivons point dans votre dissertation au sujet des traces d'estampilles signalées par nous sur divers volumes ayant appartenu à M. Libri, c'est que vous ne connaissez point les pièces dont vous parlez, tandis que nous, monsieur, nous les avons vues et examinées avec la plus scrupuleuse attention. Elles sont d'ailleurs au greffe, où on les retrouvera au besoin. Vous pouvez toutefois aller voir à la Bibliothèque nationale, à laquelle il appartient aujourd'hui, un *Orlando furioso* qui, à la vente de M. Libri, a été adjugé 1,480 fr. Ce précieux volume, dont vous n'avez point parlé, porte sur la première page la trace de l'une des estampilles de la Mazarine (1).

On a fait grand bruit d'une découverte qui a eu lieu l'année dernière à la Mazarine, où l'on a retrouvé quelques volumes dont la soustraction était imputée à M. Libri. Cela peut être en effet une erreur commise dans l'instruction; mais on ne saurait en accuser ni les magistrats ni les experts. Quand nous nous sommes livrés dans les bibliothèques au travail qui nous a attiré de votre part tant d'injustes critiques, voici comment nous avons procédé : nous examinions à la fois le catalogue de la bibliothèque et celui de la vente de livres faite en 1847 par M. Libri, et lorsque le même ouvrage était indiqué sur les deux catalogues, nous le faisions rechercher par les employés que l'on avait bien voulu mettre à notre disposition; car jamais nous n'avons touché nous-mêmes aux armoires ni aux rayons. Nous avons dû regarder comme définitivement absens les livres que l'on n'avait pu nous représenter après de minutieuses investigations. Aujourd'hui, sur soixante-deux pièces perdues par la Mazarine, et signalées par l'acte d'accusation, cinq, dit-on, ont été retrouvées. Nous le croyons; mais l'une d'elles (le *Pamphilo Sasso*) était certainement en double à la bibliothèque, car l'une des estampilles de cet établissement se voit encore fort distinctement sur un exemplaire saisi au domicile de M. Libri. L'existence de doubles exemplaires d'un même ouvrage non inscrits aux catalogues nous semble d'ailleurs confirmée par un fait dont vous parlez (p. 315). D'après vous et M. Jubinal, le *British museum* posséderait depuis 1827 un exemplaire de *l'Origine des Proverbes*, portant encore l'estampille de la Mazarine. Nous ne pouvons vérifier cette assertion; mais ce que nous savons, c'est que cette bibliothèque en possédait, il y a neuf ans, un autre exemplaire inscrit avec le numéro 412 sur un catalogue rédigé de 1843 à 1845. L'exemplaire vendu par M. Libri, au prix élevé de 575 francs, est au greffe; il porte sur le titre la trace d'une grande estampille circulaire. A la dernière page, point d'estampille, il est vrai, mais un trou circulaire qui a été fort artistement bouché avec du papier (2). Les volumes re-

(1) Ce livre a été de la part de M. Libri l'objet d'altérations décrites ainsi par l'acte d'accusation : « Un *Orlando furioso* était signalé en ces termes par le catalogue de Libri : « Ce magnifique exemplaire, absolument neuf, dont les marges n'ont pas « même été ébarbées, de cette édition rarissime... » Les marges, au premier aspect, semblaient en effet être demeurées intactes; mais cette précieuse qualité n'était qu'apparente : un *témoin*, laissé par mégarde, révélait la largeur primitive des marges anciennement rognées et la supercherie à laquelle on avait eu recours. »

(2) Voyez dans l'acte d'accusation la déposition d'un conservateur de la Mazarine, lequel rapporte avoir souvent trouvé M. Libri montant aux échelles, fouillant dans les

trouvés existaient-ils aussi en double? C'est une question qui resterait à examiner.

En parlant (p. 316 et 317) d'un ouvrage, *Rime di P. Bembo*, vous n'avez point rappelé les diverses circonstances signalées par l'acte d'accusation comme servant à constater l'origine de ce volume (1); mais vous dites que M. Libri tenait son livre de M. Audin, qui l'avait acheté 1 fr. à la vente du docteur Gratiano. Certainement, monsieur, vous n'avez point consulté le catalogue Gratiano. Nous l'avons sous les yeux. Voici ce que nous y lisons : « N° 489. *Delle Rime di M. Pietro Bembo. Seconda impressione.* (A la fin :)..... *Vinegia, per Giouann' Antonio de Nicolini da Sabio, nell' anno MDXXXV*....., in-4° allongé; anc. rel. m. br. (Exemp. annoté, et contenant sur les gardes quatre sonnets d'une main du temps.) »

Tel est bien le titre de l'exemplaire vendu par M. Libri, qui ne l'a pourtant indiqué sur son catalogue que par ces mots : *Rime di messer Pietro Bembo* (ce qui, soit dit en passant, affaiblit singulièrement la valeur de votre argumentation basée sur la différence de titres). Mais nous avons jadis examiné ce volume qui est au greffe, et bien qu'il n'ait point été soumis au lavage, on n'y peut découvrir aucun vestige des annotations et des sonnets mentionnés par le catalogue Gratiano.

Vous raillez l'auteur de l'acte d'accusation de ce qu'il accuse M. Libri d'avoir volé à la Mazarine un *Malclavelli Compendium*, tandis que l'inventaire de cette bibliothèque ne mentionne qu'une traduction italienne ou, si vous aimez mieux, que l'original italien de cet opuscule (*Machiavelli Compendio*, etc.). Les trois catalogues que possède la bibliothèque, le catalogue par cartes (2), le catalogue par noms d'auteurs, le catalogue méthodique, n'indiquent pas, il est vrai, le *Compendium;* mais nous vous apprendrons que le recueil d'où a été arrachée la pièce incriminée est actuellement au greffe, que sur la garde se trouve l'inventaire des ouvrages qu'il contenait et qu'on y lit distinctement : *Nicolai Malclavelli Compendium, etc.*, titre entièrement conforme à celui du catalogue de M. Libri, qui a vendu *deux cent soixante-et-un francs* ce petit livret de douze feuillets.

« La Mazarine (dites-vous p. 322) a perdu, mais tout de bon, à ce qu'il paraît, un livre dont l'acte d'accusation estropie ainsi le titre : *Cino da Pistoia et Buonaccorso da Montegnano*, lisez *Montemagno*. L'édition est de Rome, 1559, in-8°. Bien entendu, M. Libri l'a volé, car on trouve le même ouvrage sur son catalogue. Il est vrai que le volume qu'il possédait était in-12 et *sans date*. Ah! la *furia francese!* »

Ayez la bonté, monsieur, de consulter le catalogue de M. Libri, page 124, n° 804; vous y lirez : *Rime di Cino*, etc., *Roma, Blado*, 1559, 2 *part. en* 1 *volume in*-8° (3).

salles secrètes où ne pénètre jamais le public et où sont conservés les ouvrages les plus précieux, les doubles et autres documens qui ne doivent plus figurer sur les rayons.

(1) « On y remarque des vestiges d'estampilles très visibles; le haut du titre a été gratté à l'endroit même où se place habituellement sur les ouvrages de la Mazarine un numéro écrit à la main. »

(2) Nous désignons ainsi les cartes qui ont servi à la rédaction du catalogue alphabétique. Elles sont rangées dans le même ordre que le catalogue méthodique.

(3) Le catalogue par cartes (à la Mazarine) contient les mêmes indications et de plus

« Citons encore (dites-vous p. 317) le *Dialogo d'amore* de Boccace, qu'on accuse M. Libri d'avoir arraché d'un recueil, probablement pour réaliser le bénéfice que vous allez voir : habillé en maroquin, doré sur tranche, etc., le *Dialogo d'amore* s'est vendu 3 francs. Si vous connaissez un relieur qui relie en maroquin un in-12 à ce prix, veuillez me donner son adresse. » — Le vendeur du *Dialogo* a fait trop de spéculations dans sa vie pour n'en avoir pas fait quelquefois de mauvaises. Celle-ci n'a pas réussi; mais quelle conclusion en tirer? Il espérait pourtant avoir une meilleure chance, car il avait eu soin d'annoncer sur son catalogue que l'édition qu'il mettait en vente n'était point indiquée dans le *Manuel du Libraire*.

« A chaque instant, on s'aperçoit (nous continuons à vous citer textuellement) que M. le juge, dans sa précipitation à saisir les indices qui s'offrent à lui, *ne prend pas la peine de lire en entier les titres des ouvrages;* de là des méprises fort singulières, dont son greffier a négligé de l'avertir. Exemple : la Mazarine perd un *Rinaldo appassionato;* M. Libri a vendu un *Rinaldo appassionato*... Aussitôt variations sur l'air : il y a identité, il y a vol. Je cherche aux deux catalogues : sur celui de la Mazarine, je trouve *Rinaldo appassionato da Matt. Boiardo;* sur le catalogue de la vente de M. Libri : *Rinaldo... da Baldovinetti*. M. le juge est homme à confondre la *Pucelle* de Chapelain avec celle de Voltaire. Je crois à la bonne foi quand même; mais, *lorsqu'on commet des étourderies semblables, il ne faut pas parler si haut* de faits précisés, de recherches techniques, du contrôle le plus attentif et le plus sévère. Passe pour sévère; mais attentif, ne le dites plus. » (P. 323).

Vous tenez sans doute ce renseignement de M. Libri. Demandez donc à votre ami, qui connaît si bien la littérature italienne, où il a pris que Boiardo fût l'auteur du *Rinaldo appassionato*. Nous avons consulté en vain Tiraboschi, le *Manuel du Libraire*, Melzi (1); dans ces livres qui font autorité, Baldovinetti est toujours seul indiqué comme l'auteur du *Rinaldo*. Il est vrai que, sur l'un des catalogues de la Mazarine, il en est autrement; mais cette erreur a été depuis long-temps reconnue. Veuillez vous en assurer en recourant au catalogue alphabétique; vous y verrez qu'à l'article Boiardo on a biffé, et très anciennement, la mention du *Rinaldo* (2). D'ailleurs, ce qui tranche toute difficulté, c'est que les titres donnés pour l'édition dont il est question ici sont absolument les mêmes sur les catalogues de la Mazarine, dans Melzi, dans le *Manuel du Libraire* et sur le catalogue de M. Libri.

Passons à un autre fait (page 321) :

« Encore une autre identité reconnue, un autre vol constaté. M. Libri aurait arraché d'un recueil de la Mazarine un opuscule intitulé *Homerus de Bello Trojano*, et voici comme on le démontre : la pièce se composait de vingt-neuf feuillets; de plus, le premier feuillet de l'opuscule qui suivait l'*Homerus* dans le recueil, avant la soustraction, est marqué *e* 7. Or, on a saisi un exemplaire vendu par M. Libri, de vingt-neuf feuillets, dont la dernière page laisse aper-

donne en abrégé le prénom (Ant.) de l'imprimeur, prénom omis sur le catalogue de M. Libri.

(1) *Bibliografia dei romanzi e poemi cavallereschi italiani*, Milan, 1838, in-8°. Cet ouvrage est cité à chaque instant dans le catalogue de M. Libri.

(2) On n'a point biffé le numéro du volume (21873) pour indiquer que ce volume n'était point absent, mais qu'il avait été mentionné là par erreur.

cevoir la *trace* d'un *e* suivi d'un 6. Je pense que ces lettres mystérieuses sont ce qu'on appelle des signatures, c'est-à-dire un mode de numération par lettres et chiffres dont les anciens imprimeurs se servaient pour marquer la première partie d'un cahier. Mais, suivez le raisonnement, l'*Homerus* de la Mazarine avait vingt-neuf feuillets, car, dit l'acte d'accusation, ces feuillets portaient les numéros 81 à 110... Comptez sur vos doigts, monsieur le juge, 20 + 10 = 30. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le recueil où se trouvait l'*Homerus* n'est plus à la Mazarine, où l'on ne sait ce qu'il est devenu, et, à ce sujet, vous me demanderez comment on a fait la confrontation dont il vient d'être parlé. Ma foi, je l'ignore. »

Notre réponse sera bien simple. Les marques *e* 5, *e* 6, *e* 7 sont des caractères *écrits à la main* par celui qui avait formé le recueil de pièces d'où a été enlevé l'*Homerus*. Il ne s'agit donc pas de *signatures* d'imprimeur (1). — Quant à votre remarque sur l'expression 81 *à* 110, c'est, il faut en convenir, une mauvaise chicane. Le mot *exclusivement* a été oublié dans l'acte d'accusation, et vous auriez pu y suppléer de vous-même. Enfin on sait très bien à la Mazarine que le recueil en question est au greffe; c'est M. de Sacy lui-même qui en a fait la remise entre les mains de M. le juge d'instruction.

Parlons maintenant d'un certain recueil coté à la Mazarine sous le n° 21960 et dont la soustraction a été imputée à votre ami.

« M. Libri (dites-vous p. 320) est accusé d'avoir volé dans cet établissement un recueil *contenant en un seul volume vingt-trois pièces détachées* (ne me chicanez pas sur cette expression, je cite exactement), lesquelles pièces détachées se sont retrouvées à la vente de M. Libri, en 1847, séparées et reliées en plaquettes. On conclut qu'il y a identité et vol. Les pièces sont loin. Point de *corpus delicti*. Il s'agit de méchans vers du XVIe siècle que les aveugles colportaient par les rues. On appelle cela aujourd'hui des *canards*. Ceux-là, dans leur temps, se vendaient un sou; aujourd'hui, on les paie au poids de l'or. Lorsque ces petites pièces avaient du succès, elles étaient réimprimées plusieurs fois, souvent la même année, tantôt dans la ville où elles avaient paru d'abord, tantôt dans une autre ville; d'où il suit que, pour constater l'identité de deux opuscules de cette nature, il faut faire grande attention au titre, au format, à l'édition. Vous observerez encore que dans la vente de M. Libri on a vu cinq ou six cents de ces canards italiens, et il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'il s'en fût vendu vingt-trois semblables à ceux que la Mazarine a perdus; mais la comparaison des deux catalogues s'est faite en courant. Voici ce que me montra un bibliophile curieux : 1° Au lieu de vingt-trois pièces, il n'y en a que vingt-deux dans le recueil inscrit sur le catalogue de la Mazarine, et c'est fort gratuitement qu'on lui attribue *Il Lamento di poveri* (*sic*), que la Mazarine n'a jamais possédé; 2° les vingt-deux canards perdus par la Mazarine sont inscrits sur son catalogue comme des in-12, et vingt et une pièces correspondantes, vendues par M. Libri, sont décrites sur son catalogue comme des in-8°; 3° le n° 10 de la Mazarine est de Rome 1595; l'exemplaire de M. Libri de 1555. Le n° 16 de la Mazarine est de Bologne, 1594; l'exemplaire de M. Libri, de Florence. Le n° 22 de la Mazarine est imprimé à Sienne; l'ouvrage vendu par M. Libri est de Florence. »

(1) Les pièces du recueil sont de différentes dates. L'*Homerus*, qui est de 1498, se trouvait entre une pièce de 1560 et une autre de 1544.

Vous avez eu grand tort, monsieur, d'appeler de nouveau notre attention sur ce recueil, car vous avez ici commis bien des erreurs.

1° L'acte d'accusation n'a jamais reproché à M. Libri la soustraction d'un opuscule intitulé : *Lamento de' poveri*. Vous voulez sans doute parler de *la Speranza de'poveri*; ce livret n'est point, nous en convenons, indiqué sur le catalogue méthodique, mais il est inscrit dans le catalogue alphabétique au nom de son auteur (voyez l'article IESE) avec le renvoi au n° 21960. Le catalogue méthodique, le seul que vous ayez consulté (1), ne mentionne, il est vrai, que vingt-deux pièces au lieu de vingt-trois, tandis que nous en trouvons non-seulement vingt-trois, mais vingt-cinq sur le catalogue par cartes, et ce qu'il y a de plus piquant, c'est que ces deux autres pièces, dont nous avions jusqu'à présent ignoré l'existence, *figurent aussi sur le catalogue de M. Libri*. Nous tenons à votre service leurs titres et leurs numéros.

2° Le catalogue alphabétique et le catalogue par cartes mentionnent comme des in-8° les ouvrages désignés comme des in-12 sur le catalogue méthodique. Les reproches d'erreur que vous faites à ce sujet à l'acte d'accusation tombent donc d'eux-mêmes.

Vous dites : « Le n° 16 (*lisez le n° 5*) de la Mazarine est de Bologne, 1594. » Cela est exact, nous l'avons vérifié. Mais vous ajoutez : « L'exemplaire de M. Libri est de Florence. » En ceci vous vous trompez. Ouvrez son catalogue à la page 251. Vous y lirez avec nous : n° 1553 *Canzone di madonna Disdignosa*. — BOLOGNA E RISTAMPATO IN FIORENZA, 1594, *in*-8°. Vous voyez donc que le nom de Bologne se retrouve et sur le catalogue de la Mazarine et sur celui de M. Libri.

Vous continuez : « Le n° 22 (*lisez le n° 21*) de la Mazarine est imprimé à Sienne (ce qui est très vrai); l'ouvrage vendu par M. Libri est de Florence. » Ouvrez le catalogue de votre ami à la page 211, n° 1320; vous y lirez comme sur l'inventaire de la bibliothèque : *Li nomi..... Siena* (*Senz'anno*), in-8°.

Nous reconnaissons avoir indiqué comme devant être parfaitement identiques deux pièces mentionnées, l'une à la Mazarine avec la date de 1595, l'autre sur le catalogue de M. Libri avec la date de 1555. Voici les raisons qui nous ont décidés (2). Le titre des deux ouvrages est, sauf la date, le même sur les deux catalogues : *Lo grande Ammazamento de Papari*, par Girolamo Accolti. *Roma, L. Zannetti*, in-8° (3). Il nous a semblé difficile d'admettre que le *même* imprimeur eût, à quarante ans de distance, songé à publier de nouveau un *canard* et un *canard* de quatre feuillets, dont le souvenir avait dû se perdre depuis long-temps. De plus, les deux seuls ouvrages que nous connaissions encore de G. Accolti sont inscrits sur le catalogue alphabétique de la Mazarine (4) avec les dates de 1593 et 1594 (5). Nous avons donc pensé, et nous pensons encore, qu'il y a une erreur sur le catalogue de M. Libri. — Nous ne changerons d'avis que quand vous nous présenterez une édition bien authentique de 1555.

(1) Ce catalogue est fort incomplet; souvent on n'y indique qu'une ou deux pièces d'un recueil qui en contient six ou huit.

(2) Notre rapport du reste mentionnait cette différence de dates.

(3) Le catalogue alphabétique donne en entier le prénom (Luigi) de l'imprimeur. Le catalogue de M. Libri n'indique que l'initiale.

(4) La Bibliothèque nationale et la bibliothèque de l'Arsenal n'en possèdent aucun, ainsi que nous l'avons vérifié.

(5) Le *Manuel du Libraire* et Tiraboschi ne parlent point de Girolamo Accolti.

Quant aux différences de titres que vous signalez pour les pièces du recueil 21,960, et quelques autres livres de la Mazarine, veuillez comparer ensemble les trois catalogues de cette bibliothèque; vous vous assurerez que ces inventaires, qui ne sont point de la même main, se complètent et se corrigent l'un par l'autre. Vous vérifierez ainsi que, contrairement à votre assertion, la pièce citée dans l'acte d'accusation sous le n° 35, est bien indiquée sur le catalogue par cartes (n° 22,586), avec le nom de ville (Turin), le nom d'imprimeur (Mart. Cravoto), le format (in-8°), désignés sur le catalogue de M. Libri (n° 2,545) (1).

Un de vos amis, annoncez-vous dans un *post-scriptum*, vient de retrouver à la bibliothèque de Troyes, « bien que cet ouvrage ne soit pas inscrit au catalogue, » le *Recueil des Histoires de Troie*, dont la soustraction avait été imputée à M. Libri. « C'est un in-folio, sans date, imprimé à Paris par *Philippe Lenoir*. Le livre vendu par M. Libri est un *Caxton*. » Mais, monsieur, vous vous réfutez ici vous-même. Quel rapport y a-t-il entre un livre imprimé par Philippe Lenoir et un livre imprimé par Caxton? Ce qui achève de prouver que vous confondez deux éditions différentes, c'est que celle dont vous parlez n'était point, à ce que vous dites, mentionnée sur le catalogue de la bibliothèque, tandis que l'autre y est inscrite, d'après nos notes, avec les désignations suivantes : 2,808 (X. 3,311).

Nous croyons, monsieur, n'avoir laissé sans réponse aucune de vos observations relatives aux ouvrages imprimés (2). — Quant aux autographes, vous êtes très bref; nous le serons aussi.

« La Bibliothèque nationale a perdu un fascicule intitulé : *Lettres de divers officiers à la reine de Navarre*. — M. Libri a mis en vente une lettre de Coligny à ladite reine. Il y a identité. » (P. 327). — Si vous aviez pris la peine d'examiner le catalogue de la collection Baluze et la liasse en question, qui heureusement n'a point disparu, mais a perdu seulement quelques pièces, vous y auriez vu que ladite liasse devait contenir huit lettres de Coligny à Jeanne d'Albret, et que cinq d'entre elles ont été enlevées.

Vous ajoutez : « On a perdu trois lettres autographes de Grotius au duc de Saxe-Weymar, datées de 1636. M. Libri a vendu une lettre du même au même, datée de 1637. Donc il y a identité. » Pardon, monsieur; mais vous avez oublié de mentionner que l'acte d'accusation signale aussi la disparition de plusieurs lettres dans une liasse de la même collection (Baluze), liasse intitulée : *Lettres écrites au duc Bernard de Saxe-Weimar par plusieurs personnes*, de 1636 à 1639) (3).

Vous plaisantez, monsieur, très spirituellement (p. 328) au sujet d'une erreur que vous nous attribuez, en supposant que nous aurions pris comme étant de M. Libri lui-même, et servant à constater l'état des manuscrits de Peiresc à Carpentras en 1841, la note suivante, qu'il avait copiée dans le *Magasin ency-*

(1) Cette pièce, portant une trace d'estampille, est actuellement au greffe.

(2) Sauf pour le *Matheolus*. Le volume est au greffe; on pourra plus tard faire les vérifications. Quant au *Sénèque* (p. 322), le catalogue des éditions du XVe siècle, à la Mazarine (n° 132), indique bien, comme nous l'avions dit, une édition de Rome, 1475, édition qui a disparu.

(3) Voyez dans l'acte d'accusation, au chapitre des *autographes*, le long paragraphe consacré aux collections manuscrites de la Bibliothèque nationale, et entre autres au recueil de Baluze.

clopédique (1). « Il y a quatre-vingt-six volumes, tous en bon état, si l'on en excepte *deux ou trois*, auxquels il manque quelques feuillets. » Nous connaissions parfaitement l'ouvrage d'où M. Libri avait tiré la phrase que vous citez; mais savez-vous pourquoi nous l'avons rappelée dans notre rapport? C'est que nous avions entre les mains une pièce dont vous paraissez ignorer l'existence, le catalogue des manuscrits de Peiresc, catalogue rédigé par M. Libri, et où *trois volumes* seulement sont signalés par lui comme ayant subi des lacérations. — Or, depuis sa mission à Carpentras (1841), dix-sept cent trente-huit feuillets ont été enlevés de quarante et un volumes anciennement paginés, et sur ce nombre deux cent quatre-vingt-quinze, retrouvés chez lui, ont pu, grace à leur pagination, être replacés dans les volumes auxquels ils avaient appartenu. En outre, M. Libri a vendu à lord Ashburnham cinq volumes in-folio contenant la correspondance et les manuscrits autographes de Peiresc. Nous sommes du reste assez au courant de ce qui concerne les collections de Carpentras, et nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes les questions qu'il vous plaira de nous adresser encore à ce sujet.

M. Libri était accusé d'avoir altéré, pour en dissimuler l'origine, la date de deux lettres originales de Rubens vendues par lui, et annoncées sur ses catalogues de ventes (2) l'une avec la date du 30 mai 1625, l'autre avec la date du 29 juin 1640 (3), tandis que, d'après leur contenu, elles devaient avoir été écrites pendant le siége de La Rochelle, en 1628. Vous ne répondez qu'à la première de ces deux accusations, en citant un passage de l'historiographe Cl. Malingre, où, à l'année 1625, il raconte ainsi des mouvemens de troupes autour de La Rochelle : « De sorte, dit-il, qu'avec ces troupes La Rochelle est tout investie par terre et la mer empeschée et tenue par les vaisseaux du roy. »

D'abord, monsieur, le bibliophile qui vous a fourni cette citation a singulièrement abusé de votre confiance, car il a négligé de vous avertir que le texte en question se rapportait au mois de novembre 1625 et ne pouvait vous être d'aucune utilité, car la lettre de Rubens est du mois de mai. Ensuite, si vous aviez lu l'analyse donnée de cette pièce sur le catalogue de M. Libri, vous y auriez vu qu'il y est question de la prochaine arrivée d'une flotte de cinquante vaisseaux amenée au secours de La Rochelle par Buckingham, de la digue qui ferme le canal de cette ville, de la présence de Richelieu qui se conduit vaillamment, etc. Dans quel livre avez-vous lu que ces particularités se rapportassent à l'année 1625? — Nous pourrions vous renvoyer aux mémoires de Bassompierre, de Fontenay-Mareuil, de Richelieu, etc.; mais, puisque vous paraissez tenir particulièrement à Claude Malingre, vous trouverez au sixième volume de son histoire, p. 610, 636 et suivantes, des renseignemens suffisans pour dissiper tous vos doutes (4).

(1) Année 1797, t. II, p. 503.

(2) Ventes du 8 décembre 1845, nº 366 du catalogue, et du 18 novembre 1841, nº 161.

(3) Rubens était mort dès le 29 mars de cette année.

(4) L'acte d'accusation a commis, d'après notre rapport, une erreur que vous n'avez pas signalée et que nous nous empressons de rectifier. La lettre en question a été écrite non pas en 1627, mais en 1628. Elle devait être placée dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale entre une lettre du 27 avril 1628 et une lettre du 15 juin de la même année. Ce volume a du reste perdu quarante-sept lettres de Rubens qui représentent une valeur d'environ 4,000 francs.

Vous ne parlez, à ce qu'il nous semble, monsieur, que d'un seul des manuscrits volés par M. Libri, suivant l'acte d'accusation. « J'ai sans cesse, dites-vous (page 323), à vous signaler le même genre de distractions qui consiste à donner, comme preuve de l'accusation, un argument qui la réfute. C'est ainsi qu'à propos d'un manuscrit du *Cortegiano* qui a disparu de la bibliothèque de Carpentras, on rapproche ingénument une note de M. Libri qui le décrit comme une *copie du temps*, d'une autre note de M. Libri désignant un manuscrit cédé par lui à lord Ashburnham comme le *manuscrit autographe de l'auteur, avec une reliure de Grolier.* »

Vous n'avez pas bien lu l'acte d'accusation. Il nous suffira de le citer : « Un manuscrit coté 363 était ainsi désigné sur l'inventaire de la bibliothèque : « *Il Cortegiano di Castiglione*, in-f°, » *sans autre indication.* Ce manuscrit existait encore sur les rayons en 1841. Libri, dans un catalogue qu'il envoyait à cette époque au ministre, le mentionnait en ces termes : « *Il Cortegiano di B. Castiglione* « (*con note del tempo e CORREZIONI*), *in-folio, papier, seizième siècle.* » En 1842, il avait disparu. Or, dans le catalogue des manuscrits vendus à lord Ashburnham, on lit, sous le n° 1606 : « *Castiglione. Il Cortegiano, in-folio sur papier, seizième siècle.* C'est le manuscrit autographe de l'auteur *avec une foule de corrections.* »

Nous croyons, monsieur, avoir assez catégoriquement répondu pour convaincre les lecteurs de la *Revue* que ce n'est point à nous que doivent s'adresser les reproches d'étourderie et de légèreté dont vous êtes si prodigue dans votre lettre. Si vous le désirez, nous reprendrons la discussion sur tous les points. Mais ne vous bornez plus à citer les brochures, à copier des notes de MM. Libri, P. Lacroix, Jubinal, Lepelle et autres. Si vous retournez à la Mazarine, où nous jadis nous avons travaillé des mois entiers, passez-y cette fois plus de *vingt minutes.* Étudiez vous-même les questions avant de nous parler encore des papiers d'Arbogast et de Buache; occupez-vous aussi de tant de points dont il est question dans l'acte d'accusation et sur lesquels vous avez cru devoir garder le silence. Dites-nous quelques mots du *Théocrite* et du *Dante* volés à Carpentras, des correspondances originales de de l'Isle et d'Hévélius à la bibliothèque de l'Observatoire; n'oubliez pas les manuscrits de Léonard de Vinci et de Godefroy à l'Institut, les collections Du Puy, Peiresc, Boulliau, Baluze, etc., à la Bibliothèque nationale. Quand on vous fournira des pièces justificatives que l'on prétendra écrites de la main de personnages qui ne sont plus de ce monde, examinez ces documens avec la plus minutieuse attention; vérifiez scrupuleusement la date, le contenu, l'écriture; soyez, en un mot, d'une méfiance excessive, et à l'heure où vous voudrez reprendre cette polémique, vous nous trouverez toujours prêts.

Votre lettre, monsieur, a eu, comme vous l'espériez, un grand retentissement. Pendant quinze jours elle aura laissé peser sur nous de bien graves accusations. Nous aurions eu le droit de nous en plaindre avec amertume; mais il nous a suffi d'avoir raison.

Paris, 25 avril 1852.

LUD. LALANNE, H. BORDIER, F. BOURQUELOT.

De son côté, M. Mérimée nous adresse quelques rectifications et la lettre qui les suit.

MONSIEUR,

Un voyage que j'ai été obligé de faire ne m'a pas permis de revoir les épreuves de ma *lettre* avec le soin que j'aurais désiré. Je vous avais annoncé un errata. La lettre ci-jointe, en réponse aux observations de MM. les experts, en tiendra lieu.

J'ai hâte surtout de relever une erreur qui m'a été signalée par M. Libri: j'ai dit qu'un savant illustre, attaché à la Bibliothèque nationale, avait proposé à M. Franck, dans un échange de livres, des volumes ayant l'estampille de la *Bibliothèque nationale*. Ces volumes portaient en effet une autre estampille; du reste, en lisant ce passage, personne n'aura pu se méprendre sur ma pensée. Je citais ce savant comme la personne le plus complétement à l'abri de tout soupçon par son caractère et l'intégrité de sa longue et honorable carrière.

Quelques amis, pour l'opinion desquels j'ai la déférence la plus absolue, m'ont blâmé d'avoir apporté trop de chaleur dans une discussion qui devait rester purement bibliographique. J'ai eu tort, sans doute, et je ne me pardonnerais pas, si cette vivacité pouvait nuire à l'homme dont j'ai pris la défense. On a cru voir dans mon article des attaques contre la justice et la magistrature. Vous savez, monsieur, que telle n'a jamais été mon intention. J'ai dû, pour défendre un accusé, combattre la pièce qui l'inculpait, et, par une conséquence nécessaire, j'ai cherché à convaincre d'erreur les auteurs de cette pièce. Loin de douter de leur justice, je n'ai cessé comme vous d'exhorter M. Libri à purger sa contumace, convaincu que nos magistrats, pourvus d'élémens nouveaux, s'appliqueront avec conscience à la recherche de la vérité.

Recevez, etc.

P. MÉRIMÉE.

P.-S. Je reçois à l'instant une réclamation de M. de Cotte, officier de l'université, neveu de M. Petit-Radel, contre un passage de ma lettre, où, d'après une note de M. Libri et le rapport de plusieurs bibliophiles, je disais que des livres provenant de la Mazarine et achetés en bloc s'étaient trouvés mêlés dans la vente de feu M. Petit-Radel. M. de Cotte me fait connaître que des pièces entre ses mains prouvent que ces faits sont inexacts; que les livres de son oncle ont été vendus en détail et se composaient exclusivement de sa collection particulière. Je m'empresse d'accueillir cette réclamation sans la discuter, en assurant M. de Cotte qu'il n'a jamais été dans ma pensée ni dans celle de M. Libri d'élever le moindre doute sur la loyauté de M. Petit-Radel ou de sa famille, et que je n'ai attribué le fait, lorsque je le croyais constant, qu'à une méprise parfaitement involontaire.

Paris, 29 avril 1852.

A MM. Lalanne, Bordier et Bourquelot.

En effet, messieurs, des vérifications complètes ne sont pas si faciles que nous l'avions pensé vous et moi. Chacun de nous a sa part d'erreurs. J'ai fait

remonter trop loin les hostilités de la *Bibliothèque de l'École des chartes* contre M. Libri. Par contre, vous vous trompez ou bien vous équivoquez, en disant que ce journal n'annonça le rapport de M. Boucly qu'après son insertion au *Moniteur*. L'auteur de l'article relatif à M. Libri savait probablement, avant le 19 mars, l'existence de ce rapport. En effet, comment supposer qu'il se fût exprimé en ces termes après la publication de cette pièce : « Nous *savons* qu'une pièce importante a été trouvée au ministère des affaires étrangères, etc. » Je crois, sur votre affirmation, que la *Bibliothèque de l'École des chartes* a été *publiée* après le *Moniteur*, mais il m'est difficile de croire que l'article en question n'ait pas été *écrit* auparavant.

J'ai signalé dans l'acte d'accusation des erreurs que vous expliquez par des omissions de mots ou des fautes de typographie; soit. Je pensais que cette pièce, plusieurs fois réimprimée sans changemens, était conforme à un original authentique. Je ne ferai pas difficulté d'admettre vos rectifications de dates; seulement, il me semble que vous allez un peu loin dans le système des interprétations. Par exemple, vous dites que pour le Salluste de Montpellier il faut lire la date de 1509 au lieu de 1519, et vous ajoutez, avec beaucoup de raison, que le titre de cette édition aldine de 1509, qui doit être *De Conjuratione*, etc., se trouve inscrit par erreur sur le catalogue *C. Sallustii Crispi conjuratio*. Mais pourquoi décidez-vous que l'auteur du catalogue, qui nécessairement a commis une méprise, s'est trompé sur le titre, et qu'il a eu raison pour la date? Il y a des Salluste avec les deux titres : *Conjuratio*, et *De Conjuratione*. Quant à moi, je ne pense pas qu'un tribunal admette votre hypothèse, je ne dis pas comme une preuve, mais comme une présomption.

La date du *Bembo* me semble pourtant mieux établie : par votre témoignage *de visu*, par le catalogue du docteur Gratiano et par celui de M. Libri. Quant à la différence dans le titre que vous signalez pour démontrer que l'exemplaire saisi ne peut être celui du docteur, elle serait sans doute considérable s'il y avait eu deux éditions dans la même année, ce que je ne crois pas. Au reste, si ce volume, qui est au greffe, n'a pas été lavé, ce point sera résolu dans un examen contradictoire.

Que le *Boiardo* n'ait jamais composé le *Rinaldo appassionato*, j'en suis convaincu, d'après votre témoignage, et je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai pas lu le poème de Baldovinetti. J'avoue mon erreur, qui paraît avoir été partagée par les rédacteurs des cartes et des deux catalogues de la Mazarine. Maintenant, conclure du titre rayé dans le catalogue alphabétique que c'est une manière de renvoi à l'autre catalogue, c'est, à mon avis, une interprétation purement gratuite. Trouve-t-on d'autres exemples de ce mode singulier de renvoi? — L'explication naturelle qui se présente, c'est qu'à une époque ancienne (l'encre le prouve) un conservateur reconnut que le livre manquait et l'effaça. J'ignore pourquoi il laissa le chiffre; mais que signifiait ce chiffre, une fois le titre effacé?

Pour moi, messieurs, s'il me fallait chercher des preuves de l'influence exercée sur votre discernement par les préventions anciennes que vous avez sans doute involontairement apportées contre M. Libri, je me bornerais à citer la lettre que vous me faites l'honneur de m'adresser. Vous raisonnez à merveille pour relever mes erreurs bibliographiques; mais, quand il s'agit d'inculper M. Libri, vous vous jetez dans les suppositions les plus hasardées. Sur une

trace d'estampille, vous concluez que les épigrammes de Pamphilo Sasso existaient en double à la Mazarine, bien qu'aucun catalogue ne révèle l'existence de ce double, et qu'un exemplaire estampillé s'y trouve aujourd'hui conforme à la description des catalogues. Même observation au sujet du *Fabritii*. J'ajouterai, et messieurs les conservateurs vous diront, comme moi, qu'il est notoire que M. Thiebaut, dont vous citez le catalogue pour prouver que le *Fabritii* existait en 1843-1845, n'a *appelé* aucun volume, et qu'il s'est borné à copier *fort mal* les cartes. Permis à lui de mettre à la fin de son détestable travail *Recensuit*, personne ne croit à son latin.

Une erreur typographique ou peut-être une distraction de ma part m'a fait dire que l'exemplaire du *Cino da Pistoia* de M. Libri était sans date, et l'exemplaire de la Mazarine sous la date de 1559. C'est le contraire que je devais dire. Le *Cino da Pistoia* et le *Buonaccorso* de la Mazarine, recueil n° 21925, sont décrits comme sans date aux catalogues alphabétique et par ordre de matières. Il est vrai qu'une carte, dont je n'ai eu connaissance que tout récemment, indique le *Buonaccorso* seul avec la date de 1559. Je suppose que deux ouvrages d'éditions différentes avaient été réunis à la Mazarine dans un même recueil, et que M. Libri possédait une autre édition de tous les deux à la fois.

Venons à cet autre recueil n° 21960, qui, de vingt-deux opuscules, s'est élevé successivement jusqu'à vingt-cinq. Nous ne pouvons nous entendre sur les numéros que nous leur donnons, il faut les désigner par leurs titres. Vous trouvez qu'il y a identité entre la *Canzone di Madonna Disdegnosa* de la Mazarine et celle de M. Libri, parce que l'une est désignée comme imprimée à Bologne et que l'autre porte sur le titre : *Bologna, ristampato in Fiorenza.* Mais, messieurs, entre une édition originale et une réimpression, ne faites-vous donc point de différence? Lorsque j'ai cité le n° 22 du recueil de la Mazarine, auquel vous substituez le n° 21, je voulais parler, non point des *Nomi*, etc., mais d'un opuscule intitulé : *Opera nuova dove si contiene due mattinate.* Peu importe le numéro d'ordre qu'il a; l'exemplaire de la Mazarine était marqué comme imprimé à Sienne, et celui de M. Libri (n° 1676 de son catalogue) est décrit comme imprimé à Florence. Je ne vous suivrai pas dans votre dissertation sur l'*Ammazzamento de' papari*, mais je vous rappellerai qu'il n'y aurait rien d'étonnant que de petits poèmes populaires fussent réimprimés à quarante ans de distance; la même chose est arrivée chez nous pour l'*Histoire du Juif errant*, et bien d'autres ballades de cette espèce.

A mon tour, messieurs, permettez-moi une hypothèse. Vous trouvez vingt-cinq opuscules aux cartes; vingt-trois au premier catalogue numérique, vingt-deux enfin au second. Vous dites que les rédacteurs des catalogues se sont trompés, et que sur les catalogues numériques on a oublié, par exemple, de porter la *Speranza de' poveri*, dont j'ai très mal à propos changé le titre en *Lamento de' poveri*. Pour moi, je suis frappé de cette diminution pour ainsi dire graduelle du même recueil. Je crois qu'entre la rédaction des cartes et celle du premier catalogue, deux opuscules ont disparu, puis un troisième entre la rédaction du premier catalogue et celle du second. C'est une supposition sans doute, mais après tout elle me semble plus vraisemblable que l'identité d'une édition in-12 avec une édition in-8°, ou celle d'une pièce imprimée à Bologne avec une pièce réimprimée à Florence.

Je n'ai rien à ajouter au sujet du fameux Catulle. *Casalibus* au lieu de *Ca-*

nalibus prouve qu'on a fait de tout temps des fautes d'impression, et ne prouvera jamais qu'on ait voulu faire passer ce volume pour une édition de Plaisance. Je m'en tiens au dire de MM. Payne et Foss sur son origine.

Je m'accuse de méchantes plaisanteries à propos du total des feuillets de l'*Homerus;* mais il m'était difficile de deviner le mot insolite *exclusivement* que vous suppléez. Au reste, le seul fait qui m'ait paru important, c'est la note de M. de Villenave que j'ai eue entre les mains.

Quant au *Malclavelli*, je trouve fort extraordinaire que le titre du livre soit en italien sur le catalogue et en latin sur la garde du recueil. Laquelle de ces deux indications est la vraie? Celle qui accuse M. Libri, direz-vous. Moi, je dirai le contraire. J'ajouterai que le volume décrit par M. Libri est un poème, et que l'opuscule perdu par la Mazarine étant réuni à un extrait de Guichardin et à deux autres mémoires historiques, il y a lieu de présumer que c'était, non pas un poème, mais un abrégé de quelque ouvrage historique de Machiavel. Je pourrais dire encore que sur l'acte d'accusation on lit : *L. Malclavelli compendium*, et que l'initiale L. ne peut désigner le fameux Nicolas Machiavel, à qui le poème est attribué dans le catalogue de M. Libri. Vous me répondrez que une L pour une N, c'est une faute d'impression sans conséquence. Enfin, en consultant le testament latin de Machiavel, imprimé en tête de ses œuvres, on voit qu'il traduisait son nom par *de Machiavellis*, et non par *Malclavellus*.

Je ne parlerai de l'*Orlando furioso*, qui s'est vendu si cher, que pour vous rappeler que je ne m'en suis pas occupé. Quelques expressions de l'acte d'accusation, comme : « Des *témoins* indiquant un ouvrage anciennement *rogné*, » m'avaient paru trop obscures pour être discutées. D'ailleurs, apparemment que si l'origine de l'*Orlando* était aussi évidente que vous l'annoncez, la Bibliothèque nationale, qui l'a acheté, en aurait fait la restitution à la Mazarine.

Je m'empresse de reconnaître que c'est sur un rapport inexact que j'ai cru que le recueil des *Histoires de Troie* n'était pas inscrit au catalogue de la bibliothèque de Troyes. M. Harmand, conservateur de cet établissement, a bien voulu me communiquer la description des deux exemplaires, dont un seul, celui de Philippe Lenoir, existe aujourd'hui à Troyes. Quant à l'autre, décrit (inexactement selon toute apparence) comme in-4°, sans lieu ni date, il est impossible de savoir si c'était un Caxton.

Le temps me presse, messieurs, et je suis forcé d'abréger une discussion à laquelle je ne puis en ce moment apporter l'attention que je voudrais. D'ailleurs, je prévois que nous nous mettrons difficilement d'accord. Vous voyez une preuve d'identité là où j'en vois une de disparité. Vous dites qu'un manuscrit du *Cortegiano*, *avec des notes et des corrections du temps*, est nécessairement le *manuscrit autographe avec les notes et les corrections de l'auteur*, et, malgré le soin que vous prenez de mettre le mot CORRECTIONS en majuscules, je tiens que peu de gens partageront votre avis. Vous savez mieux que moi, cependant, combien d'anciens manuscrits portent à la fin cette note : *N. N. emendavit;* cela aurait pu vous rappeler que les manuscrits de copistes recevaient souvent les corrections des érudits.

L'acte d'accusation sous les yeux, j'ai été frappé d'une imputation de vol qui se réfutait d'elle-même par la confusion des noms de Paul et d'Alde Manuce. Vous rectifiez mon erreur d'après un catalogue auquel j'aurais dû d'abord recourir. Vous ajoutez, sur l'autorité très médiocre de M. Fontaine, que cinq

lettres de l'*Arétin* seulement ont paru dans les ventes publiques. En France peut-être? Êtes-vous sûrs qu'elles soient si rares en Italie?

J'ai négligé de m'assurer au catalogue de M. Libri que la lettre de Rubens faisait allusion à la fermeture du port de la Rochelle. L'acte d'accusation établissait la date de cette lettre d'après l'indication fort vague du siége de La Rochelle, dont le commencement est assez incertain; mais, messieurs, après tant d'erreurs de dates qui nous sont échappées à tous, devez-vous conclure la mauvaise foi de la part de M. Libri, parce qu'il se sera trompé, comme nous, sur une date? La lettre de Rubens, celles de Coligny, celles de Grotius, sont volées, dites-vous, et volées par M. Libri, parce qu'au moyen de rectifications de dates, par une interprétation des titres des liasses, on arrive à la présomption que ces lettres proviennent d'une collection publique. Pourquoi volées, messieurs? Vous n'avez pas oublié sans doute que, tout récemment, un autographe célèbre fut rendu à la Bibliothèque nationale par un arrêt d'un tribunal, qui reconnut en même temps la bonne foi de son possesseur. Mais M. Libri a été mis dans une position exceptionnelle : dès qu'un catalogue offre un indice en sa faveur, on le déclare inexact. On nie que les descriptions de format aient quelque valeur, s'il essaie de prouver ainsi la non identité d'un de ses livres avec un volume perdu par une bibliothèque. On tourne contre lui les argumens même qu'on pourrait alléguer en sa faveur.

Vous avez rapporté la note de M. Libri relative aux manuscrits de Peiresc, sachant, dites-vous, que c'était une citation du *Magasin encyclopédique*. J'ignore quel était votre but, et tout le monde s'y est trompé comme moi, je pense. Quant au catalogue de ces manuscrits, rédigé par M. Libri, et que vous auriez eu entre les mains, c'est, à mes yeux, le meilleur témoignage de leur état lorsqu'il les a examinés; mais le moyen de croire qu'un homme qui s'apprête à lacérer quarante et un volumes prenne d'abord le soin de constater qu'à l'exception de trois, tous sont intacts!

Je ferais avec plaisir les études et les vérifications que vous me conseillez, messieurs; mais ma tâche est finie; un plus habile que moi pourra la continuer. J'ai appelé l'attention du public indifférent sur un homme malheureux qui depuis quatre ans cherche en vain un journal et une plume qui prenne sa défense. Malgré quelques erreurs que je reconnais franchement, je crois avoir montré l'esprit général qui a dicté les accusations contre M. Libri. On l'a cru coupable avant de l'avoir entendu. Si les livres qu'il a possédés sont semblables, ou *presque semblables*, à des livres perdus par une bibliothèque, on en a conclu aussitôt qu'il les avait volés. Vous avez fait servir votre érudition et votre critique plutôt à inventer des hypothèses plus ou moins ingénieuses qu'à étudier froidement les présomptions pour ou contre l'identité des volumes incriminés. Était-ce là votre mission? J'en doute. Le temps viendra, et bientôt peut-être, où le débat se videra devant la justice, dont M. Libri a eu tort de douter. J'appelle ce moment de tous mes vœux, assuré qu'en France on ne condamne pas un accusé sur des hypothèses, et qu'on exige la preuve d'un crime avant de le punir.

P. MÉRIMÉE.

29 avril 1852.

V. DE MARS.

rance

ubens
on éta-
de La
après
nclure
nous,
, sont
ations
omp-
olées,
auto-
unal,
ibri a
ndice
aient
livres
argu-

rese,
uore
ense,
uries
état
orête
qu'à

llez,
onti-
reux
enne
crois
On
sont
, on
tion
uses
mes
ntôt
t de
con-
ime